

Horace Miner
(1939)

Saint-Denis : un village québécois

Présentation de Jean-Charles Falardeau

Traduit de l'anglais par
Édouard Barsamian et Jean-Charles
Falardeau

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
Courriel : [mailto: mabergeron@videotron.ca](mailto:mabergeron@videotron.ca)

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec.
courriel : <mailto:mabergeron@videotron.ca>

HORACE MINER

Saint-Denis : un village québécois. Montréal : Éditions Hurtubise
HMH, Collection Sciences de l'homme et humanisme, n° 11. Titre
original : St-Denis : A French Canadian Parish (1939).

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2003 pour
Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 2 janvier, 2008 à Chicoutimi, Québec.



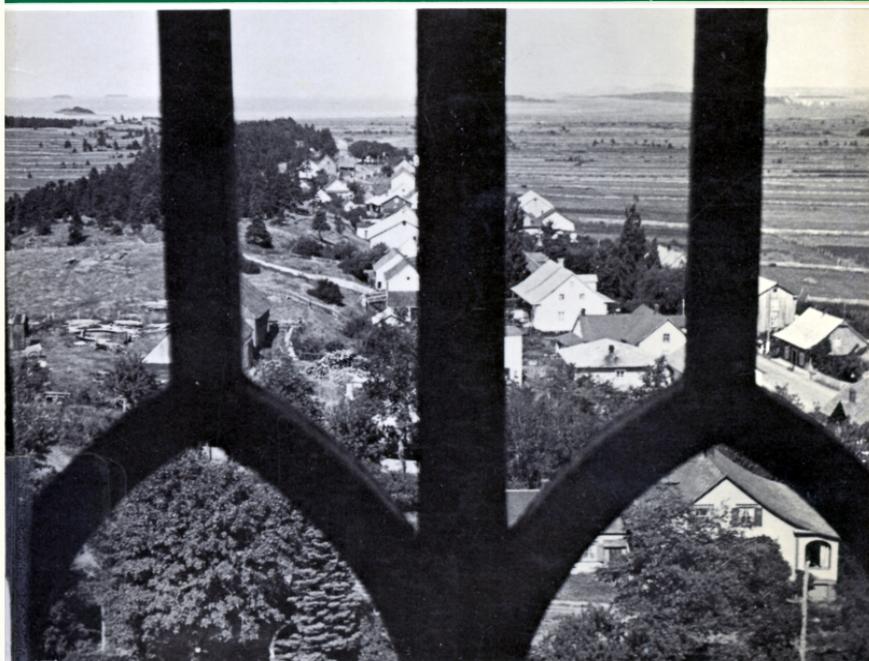
Horace Miner
(1939)

Horace Miner

Saint-Denis: un village québécois

Présentation de Jean-Charles Falardeau

Traduit de l'anglais par Edouard Barsamian et Jean-Charles Falardeau



Sciences de
l'homme et
humanisme

Collection
dirigée par
Fernand Dumont

11

Hurtubise HMH

Quatrième de couverture

Horace Miner, qui a obtenu son doctorat de l'Université de Chicago, a mené des recherches sur le terrain non seulement au Québec, mais aussi dans l'Iowa, à Tombouctou (Mali), à Zaria (Nigeria), à Fès (Maroc) et à Zidi-Khaled (Algérie). Il a été professeur de sociologie et d'anthropologie de 1946 à 1980, année où il a pris sa retraite.

« Dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, la paroisse rurale de Saint-Denis-de-Kamouraska avait rapidement et radicalement changé depuis l'époque, en 1936, où Miner en avait fait l'objet de son enquête. Si bien que, progressivement, les constatations et les diagnostics de cette enquête ont acquis un caractère rétrospectif. Qui, en 1985, parmi les étudiants et les professeurs québécois ou chez le public lecteur en général, sera encore intéressé par un passé si complètement révolu et obnubilé ?

« Je suis profondément convaincu que cela même est une des raisons qui doit nous stimuler à lire ou à relire Miner. Ne sommes-nous pas toujours, peut-être plus que jamais, greffés par les plus profondes fibres de notre être sur les poignants destins des protagonistes de Ringuet, sur nos grands-parents et, par eux, sur tous ceux qui ont incarné notre continuité dans le temps et dans l'espace ? Le livre de Miner suscite une telle fascination nostalgique dans la mesure où il élucide la trame des travaux et des jours des opiniâtres habitants qui ont peiné dans un petit univers rural qui n'était encore qu'à peine effleuré par les remous de la vie urbaine industrielle, par la Première Guerre mondiale et par les déchéances sociales des années 30. »

(Tiré de la présentation
de Jean-Charles Falardeau)

Table des matières

[Présentation](#)

[Avant-propos](#)

à la réédition américaine de 1963

[Préface](#)

de la première édition américaine de 1939

[Introduction](#)

- [Chapitre I.](#) Un peu d'histoire
- [Chapitre II.](#) Saint-Denis : la terre et les hommes
- [Chapitre III.](#) Structures écologiques et sociales
- [Chapitre IV.](#) Parenté et cycle familial
- [Chapitre V.](#) La fonction de la religion
- [Chapitre VI.](#) La messe dominicale
- [Chapitre VII.](#) La maîtrise de la nature
- [Chapitre VIII.](#) Le cycle annuel
- [Chapitre IX.](#) L'enfance
- [Chapitre X.](#) Du mariage à la mort
- [Chapitre XI.](#) L'ancien et le nouveau
- [Chapitre XII.](#) Postface

[Appendice I.](#)

Répartition de la population de Saint-Denis selon l'âge et le sexe, 1936

[Appendice II.](#)

Traitements et remèdes traditionnels

[Appendice III.](#)

Autobiographie d'un habitat

[Appendice IV.](#)

Passé et présent à Saint-Denis

[Bibliographie](#)

[Index analytique](#)

Présentation

Il y a cinquante ans, un village

[Retour à la table des matières](#)

Je ne connais pas les causes de cet incroyable retard mais c'est pour moi un mystère de la vie universitaire et de l'édition québécoises que nous avons dû attendre plus de quarante ans, depuis sa parution originale en anglais, avant que nous soit offerte la traduction française de ce livre d'Horace Miner. Plus d'une génération d'homme. En effet, j'étais étudiant en sciences sociales lorsque, en 1939, j'ai pris connaissance de la monographie *Saint-Denis, a French-Canadian Parish* d'un jeune anthropologue de l'Université de Chicago. Paradoxalement d'ailleurs, ce sont des amis étudiants de l'université McGill qui, avec de grands éloges, m'avaient appris son existence. J'avalai d'un trait cette minutieuse et sobre reconstitution de l'histoire et de la structure d'un village québécois qui m'en apprenait sur notre vie rurale traditionnelle plus que personne ne m'en avait jamais dit.

Personne ? Pas tout à fait, car nous avions accueilli, l'année précédente, comme une dramatique révélation, les *Trente Arpents* de Ringuet. Sous forme d'un douloureux roman avaient été déployées sous nos yeux les grandeurs et les misères de la vie paysanne dont nous étions, du moins ceux de ma génération, encore si près. Aussi bien, l'année précédente encore avait été édité *Le Type économique et social des Canadiens* dans lequel Léon Gérin comprimait la substance de ses quatre monographies de familles rurales qui apportaient des éclairages jusqu'alors inédits sur les relations entre les modes de vie et la possession de la terre en divers milieux du Québec campagnard au tournant et au début du siècle. Ce n'est que plus tard que je devais découvrir le texte complet de sa première grande monographie, devenue classique, sur *L'Habitant de Saint-Justin* parue dans les Mémoires de la Société royale du Canada en 1898¹. Cette monographie, inspirée par la méthode des monographies de familles de LePlay remaniée par Tourville et Demolins de *l'École de la science sociale* de Paris, analysait avec un luxe de détails suggestifs les comportements, les ambitions et les servitudes d'une famille rurale québécoise de la fin du XIX^e siècle dans la région de Maskinongé.

¹ Léon GÉRIN, « L'Habitant de Saint-Justin », *M.S.R.C.*, 2^e série, IV, 1898, pp. 139-216.

C'est à contre-jour de ces monographies de Gérin que, dès 1943 jusqu'à maintenant, j'ai abondamment parlé dans mon enseignement de l'ouvrage de Miner. Un grand nombre d'étudiants, d'année en année, l'ont lu et s'en sont inspirés. Plusieurs autres professeurs de sociologie et d'anthropologie, à l'université Laval et à l'Université de Montréal, l'ont semblablement lu et fait lire à leurs étudiants. Mais déjà, dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, la paroisse rurale de Saint-Denis-de-Kamouraska avait rapidement et radicalement changé depuis l'époque, en 1936, où Miner en avait fait l'objet de son enquête. Si bien que, progressivement, les constatations et les diagnostics de cette enquête ont acquis un caractère rétrospectif. Qui, en 1985, parmi les étudiants et les professeurs québécois ou chez le public lecteur en général, sera encore intéressé par un passé si complètement révolu et obnubilé ?

Je suis profondément convaincu que cela même est une des raisons qui doit nous stimuler à lire ou à relire Miner. Ne sommes-nous pas toujours, peut-être plus que jamais, greffés par les plus profondes fibres de notre être sur les poignants destins des protagonistes de Ringuet, sur nos grands-parents et, par eux, sur tous ceux qui ont incarné notre continuité dans le temps et dans l'espace ? Le livre de Miner suscite une telle fascination nostalgique dans la mesure où il élucide la trame des travaux et des jours des opiniâtres habitants qui ont peiné dans un petit univers rural qui n'était encore qu'à peine effleuré par les remous de la vie urbaine industrielle, par la Première Guerre mondiale et par les déchéances sociales des années 30. On y retrouve une peinture d'un de nos états antérieurs qui provoque la même surprise de nous-mêmes que suscitent, *mutatis mutandis*, les récits de voyage au Bas-Canada d'Alexis de Tocqueville, il y a plus d'un siècle et demi ¹. Ou encore, le pénétrant examen que devait faire Everett C. Hughes dans les années 40, d'une petite ville industrielle québécoise ².

Certes, des annalistes de toute nature nous ont gratifiés d'une pléthore de monographies de paroisses ou de villages. Déjà, en 1938, une bibliographie d'Antoine Roy en mentionnait plus de sept cents parues depuis environ le milieu du XIX^e siècle ³ ! Toutefois, dans la plupart des cas, il ne s'agissait que d'évocations historiques, de catalogues chronologiques de curés ou de marguilliers, de sommaires éphémérides, même de simples guides touristiques. Le livre de Miner, on le devine, est de tout autre nature. Pour en éclairer davantage la genèse et le contenu, il importe de connaître les causes qui l'ont provoqué et les préoccupations qui en ont orienté la démarche.

¹ Pour une édition récente : *Tocqueville au Bas-Canada*, présenté par Jacques Vallée, Montréal, Éditions du jour, 1973. [Texte disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

² Everett C. HUGHES, *French Canada in Transition*, (Chicago, The University of Chicago Press, 1943 ; traduction française : *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Parizeau, 1945 ; réédition : les Éditions du Boréal Express Ltée, 1972.

³ Antoine ROY, « Les Histoires de paroisses », *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1937-1938*, Québec, Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Majesté le Roi (*sic*), 1938.

Il peut en effet sembler au premier abord paradoxal qu'un jeune anthropologue américain de l'Université de Chicago ait entrepris, dans les années 30, de venir observer sur place un village de la rive sud du Bas-Saint-Laurent. Une première cause tient au fait qu'à Chicago, Miner avait été l'étudiant de l'éminent anthropologue Robert Redfield. Or, celui-ci, depuis plusieurs années, avait entrepris l'étude de la péninsule du Yucatan au Mexique, plus particulièrement de quatre agglomérations dont chacune incarnait une étape différente d'évolution sociale, depuis le village maya demeuré archaïque et rustique, Tusik, en passant par Chan Kom, un bourg plus évolué, et Dzitas, une petite ville, jusqu'à la capitale, Merida, sujette à des phénomènes de désorganisation sociale et de mentalités urbaines. Étude comparative et dynamique qui devait s'épanouir dans une brillante synthèse, en 1941, sous le titre *The Folk Culture of Yucatan*¹ qui est demeurée l'un des textes classiques de l'anthropologie sociale américaine.

Vers le même temps, un autre ex-étudiant de Chicago qui devait y revenir comme professeur en 1939, le sociologue Everett C. Hughes alors à l'université McGill de Montréal, avait conçu, dans la foulée des travaux de Redfield, le plan d'une série analogue d'études sur la société québécoise francophone. L'objectif ultime de Hughes et de quelques-uns de ses collègues était d'en arriver à déceler les causes lointaines et prochaines de l'évolution rapide du Québec contemporain. Pour cela, de pratiquer des coupes en profondeur sur des localités dont chacune présenterait un degré croissant de complication sociale – entendons : d'urbanisation et d'industrialisation – depuis un village de type « traditionnel » jusqu'à la métropole montréalaise. Une telle comparaison dans l'espace devait permettre de percevoir les mutations dans le temps pour autant qu'elle ferait déceler les facteurs et les mécanismes qui ont accéléré ou retardé l'évolution². Survint Miner qui projetait d'observer sur place une paroisse rurale du Québec et qui voulut consulter Hughes. On se livra, à partir des statistiques existantes, à un filtrage minutieux de toutes les agglomérations villageoises du Québec dans le but d'en déceler une qui offrirait toutes les caractéristiques du type idéal que l'on avait en vue : éloignement d'un grand centre urbain, faible taille du territoire habité, homogénéité ethnique et religieuse de la population, prédominance de l'activité agricole. Le choix s'arrêta finalement sur Saint-Denis-de-Kamouraska : le premier maillon de la série entrevue par Hughes était trouvé.

Miner arriva à Saint-Denis en juillet 1936 et il y vécut, avec sa famille, jusqu'à juin de l'été suivant. Comme tout bon anthropologue (et sociologue ancienne manière !), il regarda, écouta, participa, consigna. Les résultats de ses observations, de ses analyses, de ses interprétations constituent la substance des onze chapitres du livre qui fut publié en 1939. Par la suite, à l'été de 1949, il revint à Saint-Denis constater les radicales transformations qu'y avaient entraînés les

¹ Robert REDFIELD, *The Folk Culture of Yucatan*, Chicago, The University of Chicago Press, 1941.

² Everett C. HUGHES, « The Natural History of a Research Project : French Canada », *Anthropologica*, vol. V, n° 2, 1963, pp. 225-240.

années de la Seconde Guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre. Ces nouvelles observations furent d'abord consignées dans un article de *l'American Journal of Sociology*¹ et Miner en fit l'objet, dans des éditions subséquentes de son livre, d'un douzième chapitre qui constitue aussi la postface du présent volume.

Nous arrivons avec Miner à Saint-Denis. Pourtant, en toute justice pour lui et pour mieux évaluer son labeur, nous faut-il connaître sa lunette d'approche. J'ai indiqué que Léon Gérin abordait Saint-Justin avec, à l'esprit, la perspective des monographies de familles de LePlay et certains postulats méthodologiques de Demolins et de Tourville. Tout observateur, soit du monde physique, soit de l'univers social, apporte à ses expériences ou à ses enquêtes un ensemble de questions et d'hypothèses, un cadre conceptuel *a priori* qui lui servent, inconsciemment ou consciemment (tant mieux si c'est le second cas), de filtre pour percevoir la « réalité ». On ne découvre que ce que l'on cherche.

Or, le filtre qu'apportait Miner à Saint-Denis était hérité, j'y ai fait allusion, des travaux de l'anthropologue Redfield. Celui-ci, au fur et à mesure de ses inquisitions en Amérique centrale, avait précisé la notion de société « paysanne » en tant que distincte de la notion de société « primitive » ou « archaïque » dont s'étaient repues, depuis le XIX^e siècle, les dissertations des anthropologues issus de Frazier, de Lévy-Bruhl et de Malinowski. Dans le sillage d'ailleurs de Durkheim, Redfield voyait la société ou, plus précisément, toute communauté paysanne comme un type intermédiaire entre la société segmentaire et la société organique. (Il employait en anglais, pour la désigner, le terme de *folk* dérivé directement de l'allemand et beaucoup dans le même sens où l'on s'en est servi, en français, pour parler de folklore.) À la différence des petites sociétés tribales ou primitives, la communauté paysanne est reliée, de près ou de loin, à la plus grande société moderne urbaine : ses habitants participent à une économie de marché ; ils produisent en vue d'un surplus qui sera écoulé dans les villes ; ils paient des taxes, ont des écoles, votent à des élections générales : bref, ils sont partie prenante à des structures économiques et politiques qui les intègrent inévitablement au peuple des villes².

Aussi bien, Redfield amplifia cette visée pour en faire une plus vaste hypothèse heuristique, à savoir que l'on peut concevoir toutes les variétés d'agglomérations humaines (dans un pays particulier ou de façon générale), comme étant situées quelque part sur une trajectoire allant de la petite société locale de type paysan jusqu'à la grande métropole : c'est le « continuum » *folk-urbain* dans la perspective duquel toute communauté est plus ou moins éloignée ou plus ou moins dépendante de l'orbite de la grande société urbaine socialement hétérogène, culturellement diversifiée, économiquement et intellectuellement dominante. C'est cette

¹ Horace MINER, « A New Epoch in Rural Quebec », *American Journal of Sociology*, LVI, 1950, pp. 1-10.

² Il faut lire avec attention, à ce sujet, l'introduction à ce volume signée par Robert Redfield.

trajectoire du simple au complexe (on ne peut s'empêcher de penser à Spencer) qui, précisée et davantage élaborée par la suite, a servi d'armature aux analyses redfieldiennes des agglomérations yacathèques, qui a été utilisée et commentée par de nombreux chercheurs et qui était à l'esprit de Hughes comme aussi, bien sûr, de Miner.

Ce sommaire préambule n'est pas superfétatoire : tout en précisant l'optique dans laquelle Miner a abordé Saint-Denis, il permettra d'éviter des interprétations erronées dans lesquelles, d'ailleurs, certains sont tombés de temps à autre. Miner n'est pas venu au Québec dans le but d'y trouver je ne sais quelle variété de société rurale primitive ou archaïque, semblable à des villages polynésiens ou africains, mais avec la lucidité d'un chercheur curieux de découvrir ce qui faisait la spécificité d'une communauté d'« habitants » québécois en un moment donné de leur histoire. J'ai esquissé la méthode qui lui a servi de guide. Il reste au lecteur à apprécier l'abondance et la justesse de ses trouvailles sans oublier, encore une fois, qu'il s'agit d'un village québécois des années 1935 et que ceux qui, à Saint-Denis, à cette époque, avaient dans les vingt ans sont devenus parents et grands-parents ! Sans préjuger de l'intérêt que chacun trouvera au cours de son incursion dans les sentiers explorés par l'auteur, j'aimerais signaler dès l'abord quelques-uns des carrefours qui ont toujours retenu mon attention de la façon la plus saisissante : la description des réseaux de parentèle et des relations familiales ; l'équivalence dynamique entre la grandeur de la famille et la grandeur du patrimoine ; les modalités et les conséquences de la transmission de la terre paternelle ; le cycle de la famille et son association intime avec les croyances et les pratiques religieuses ; les composantes de la stratification sociale.

Saint-Denis-de-Kamouraska est une paroisse-village qui se pense et agit comme une totalité suffisante par elle-même. Comme partout dans le Québec rural d'hier, la paroisse est le cadre principal de l'organisation sociale. Elle est le lieu essentiel d'appartenance et de référence. En disant d'un « habitant » : « il est de Saint-Denis », on énonce le critère essentiel de son identification. En ajoutant : « c'est Paul Garon », et souvent : « c'est Paul à Baptiste », on aura précisé son signalement complet. Ces modes d'appellation nous sont depuis longtemps familiers, mais ils existent à Saint-Denis dans toute leur limpidité. La paroisse est un ensemble de réseaux de relations interfamiliales. Celles-ci incluent d'abord la parentèle au sens large, c'est-à-dire tous ceux qui se considèrent comme apparentés, soit par un même arrière-arrière-grand-père, soit jusqu'aux troisièmes cousins collatéraux. Les parents immédiats sont ceux qui constituent la famille proprement dite : la microsociété dont font partie le père, la mère, leurs enfants, souvent les petits-enfants qui habitent une même maison – la « maisonnée ». Dans toutes les circonstances de l'existence, la famille agit comme un seul être homogène : vie quotidienne, travaux agricoles et domestiques, éducation des jeunes, mariages des enfants, vie économique et vie religieuse. La famille agit comme une unité de production et de consommation quasi autosuffisante.

Certes, Léon Gérin avait déjà décrit les mécanismes de cette autosuffisance mais Miner expose avec encore plus de précision le dynamisme profond qui leur est sous-jacent. En premier lieu, les deux phénomènes complémentaires de la taille de la famille et de la superficie de la propriété terrienne. D'une part, étant donné que la famille n'a pas les ressources voulues pour faire appel à une main-d'œuvre extérieure et que les techniques agricoles sont encore assez rudimentaires, l'entreprise familiale doit avoir gratuitement à sa disposition, sur place, un nombre suffisant de travailleurs actifs. D'où la nécessité d'une famille nombreuse, au moins de deux ou trois hommes en âge de travailler et d'un certain nombre de femmes nécessaires aux cultures de jardinage et aux activités ménagères. Réciproquement, la terre doit être d'une grandeur suffisante pour que la famille puisse subvenir aux besoins matériels et intellectuels de tous ses membres. Une sorte d'équilibre entre ces deux exigences s'est traditionnellement établi sous la forme de fermes qui ont une superficie d'environ cent acres. Il s'agit là à proprement parler d'une adaptation écologique naturelle.

Cet équilibre a aussi été résolu par un fait de structure familiale encore plus fondamental. Pour qu'un tel système puisse se perpétuer, il faut à la fois que la dimension de la terre et la dimension de la famille soient plafonnées de génération en génération. De là, deux conséquences. La première est que la transmission du bien paternel doit être une transmission intégrale, c'est-à-dire qu'elle se fasse à un héritier et un seul. Or, comme le père de famille ne peut céder sa terre tant qu'il se sent assez vaillant pour travailler, il attendra la soixantaine avant de désigner un fils encore assez jeune qui sera l'héritier. Ce sera en général le second ou le troisième fils, mais *pas l'aîné*. Oguinase Moisan, l'aîné des Moisan de *Trente Arpents* le sait fort bien qui se dirige spontanément vers le grand séminaire. Si le père possède les ressources voulues, il achètera pour un, deux, quelquefois trois de ses fils non héritiers des terres à l'intérieur ou à l'extérieur de la paroisse. Un ou deux autres fils pourront, si le père en a les moyens ou s'ils sont aidés par le curé, s'orienter vers le collège classique, c'est-à-dire le sacerdoce ou une profession libérale, et les autres devront tenter fortune ailleurs. Quant aux filles, celles qui ne se marieront pas auront le choix d'entrer dans une communauté religieuse ou de devenir institutrices rurales ; sinon, elles demeureront à la maison paternelle à la charge du père, plus tard du fils héritier – s'il y consent.

Ce catapulte démographique, avec des variantes et des exceptions, a été, quoi que l'on en ait dit, un phénomène de l'ensemble du territoire québécois. Il s'y est inscrit comme l'une des plus dramatiques apories de la culture traditionnelle : *la nécessité de la migration était conditionnée par la structure même de la famille rurale*. J'ai pu observer cette hémorragie dans la famille de mon grand-père paternel (à Loretteville, près de Québec) ; d'autres l'ont constatée ailleurs, sur les deux rives du fleuve, depuis Charlevoix jusqu'à l'ouest du Québec. D'où la cause de ce que l'on a appelé la désertion des campagnes, des exodes vers les États-Unis et plus tard vers les villes québécoises et, réciproquement, des ressacs dont le chômage urbain des années 30 a offert de désolants exemples. D'où aussi les

grippages dans le système lorsque sont apparues, après la Seconde Guerre mondiale, les nouvelles technologies agraires, les automobiles et l'intégration des villages agricoles aux marchés de distribution urbains, régionaux ou internationaux. Et nous voici ramenés à la pertinence de la problématique de Redfield et de Hughes qui cherchaient les facteurs d'évolution entre les types d'agglomérations locales situées à des foyers différents du « continuum » rural-urbain.

Un très grand nombre d'autres observations de Miner demanderaient à être relevées mais je dois me retenir de démarquer complètement son œuvre ! Je tiens pourtant, avant de terminer, à rappeler l'intérêt de l'analyse du cycle de la vie familiale qui découle du fait de la transmission intégrale de la terre paternelle, l'ingéniosité du graphique reproduisant les niveaux de la satisfaction sociale et surtout, peut-être, les délicates reconstitutions de l'entremêlement des croyances proprement religieuses et de leurs insensibles extensions en pratiques semi-magiques. Les trois chapitres (V, VI et VII) sur les modalités selon lesquelles les cadres religieux, les observances, les piétés, les dévotions et les superstitions imprègnent totalement la vie locale attestent éloquemment la toute-puissance de la religion comme facteur d'intégration sociale et culturelle. Ce qui est aussi remarquable est qu'un observateur non-catholique soit parvenu, avec autant de doigté, à décoder des pratiques souvent ambiguës qui, même chez un croyant, provoquent d'étranges astigmatismes.

Je laisse le lecteur découvrir par lui-même la trame des éléments de rupture qui ont par la suite brisé les continuités traditionnelles de Saint-Denis. On pourrait parler d'une paroisse qui se fissure et vole en éclats – ce qui a d'ailleurs été le destin de tous les villages-communautés à l'époque contemporaine. On aura une preuve de ce contraste inouï, en parcourant, en guise de conclusion, le récit autobiographique d'un habitant de Saint-Denis qui avait une soixantaine d'années en 1936 (appendice III). Cette technique de cueillette de données ethnographiques a été, on le sait, l'un des moyens d'enquête privilégiés par les anthropologues de la fin du XIX^e siècle et l'on sait aussi quel usage phénoménal en ont fait Thomas et Znaniewski dans leur monumentale monographie *The Polish Peasant in Europe and America*¹. À notre époque, on parle plutôt d'« histoires de vie » telles qu'en recueillent, en France, des groupes de chercheurs et, au Québec, mes collègues Nicole Gagnon, Jean Hamelin² et Jean Duberger. (L'Institut québécois de recherche sur la culture a même institué un concours annuel visant à faire rédiger

¹ W. I. THOMAS, Florian ZNANIECKI, *The Polish Peasant in Europe and America*, Boston, Richard C. Badger, vol. I, II, 1918, vol. III, 1919, vol. IV, 1920 ; 2^e éd., New York, Alfred Knopf, 2 vol., 1927.

² Nicole GAGNON, Jean HAMELIN *et al.*, *L'Histoire orale*, collection « Méthodes des sciences humaines », Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, n° 1, Saint-Hyacinthe, Édisem Inc., 1978 ; Nicole GAGNON, Jean HAMELIN *et al.*, *L'Homme historien. Introduction à la méthodologie de l'histoire*, collection « Méthodes des sciences humaines », Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, Saint-Hyacinthe, Édisem Inc., Paris, Maloine s.a., 1979.

de ces histoires par les personnes... qui ont des souvenirs.) Miner a donc interrogé un brave habitant et le récit de celui-ci, à bâtons rompus, est peut-être la pièce la plus délicieuse et la plus révélatrice du volume. On y retrouve, bien sûr, bon nombre de faits déjà connus, mais quel régal de les entendre rappeler sans apprêts, dans une langue savoureuse ! « Si Peau d'Âne m'était conté ... »

Ce n'est pas par hasard si, parlant de Miner, je reviens spontanément à nos classiques et à des auteurs français. Je disais au début que sa monographie, par son optique, par sa minutie et par son style tout autant que par ce dont elle nous entretient, demeure d'actualité. Ne sommes-nous pas captivés par les grandes monographies de la vie rurale française, du XVIII^e siècle à nos jours, signées Marc Bloch, Dauzat, Le Roy Ladurie, Ariès, Duby ? Aussi bien, ne goûtons-nous pas et ne citons-nous pas encore avec une complète satisfaction les remarquables études de Marcel Rioux sur l'Île Verte ¹ et sur Belle-Anse ² ? À ces noms, je m'en voudrais de ne pas ajouter celui de Gérard Bouchard dont la monographie d'un village français du XVIII^e siècle, Sennely-en-Sologne, est un modèle de reconstitution sociologique autant que de méthode et d'élégance stylistique ³. Miner appartient à ces constellations d'éminents historiens et ethnographes. C'est pourquoi, même après un demi-siècle, il convient de lui exprimer notre admiration.

Jean-Charles FALARDEAU
Université Laval

¹ Marcel RIOUX, *Description de la culture de l'Île Verte*, Musée national du Canada, Bulletin n° 133 (n° 5 de la série « Anthropologie »), Ottawa, 1954.

² Marcel RIOUX, *Belle-Anse*, Musée national du Canada, Bulletin n° 138 (n° 37 de la série « Anthropologie »), Ottawa, 1957.

³ Gérard BOUCHARD, *Le Village immobile : Sennely-en-Sologne au XVIII^e siècle*, Paris, Plon, collection « Civilisation et mentalités », 1972.

Avant-propos

à la réédition américaine de 1963

[Retour à la table des matières](#)

Un quart de siècle s'est écoulé depuis que cette étude sur Saint-Denis-de-Kamouraska a été menée. Le temps a ajouté un intérêt historique à la valeur que pouvaient déjà posséder la description et l'analyse de la culture canadienne-française traditionnelle. Comme cette étude s'intéressait aussi aux forces sociales qui modifiaient cette culture, les événements des années subséquentes ont servi de test à nos premières assertions. Seul l'impact imprévisible de la Seconde Guerre mondiale sur l'ensemble du Canada a accéléré le changement à Saint-Denis selon des orientations imprévues.

L'auteur et sa famille ont conservé des contacts intermittents mais chaleureux avec leurs amis de Saint-Denis. En 1949, au cours d'une visite de deux semaines dans la paroisse, on essaya de rassembler des données sur les principaux changements survenus depuis l'étude originale et d'en expliquer les causes. Les résultats de cette brève enquête furent publiés dans un article, « A New Epoch in Rural Quebec », dans la revue *American Journal of Sociology*, LVI, 1950, pp. 1-10. Avec la permission du *Journal*, des extraits de cet article ont servi de base à la postface qui complète cette nouvelle édition de l'étude sur Saint-Denis. Je réitère ma gratitude pour l'aide que j'ai reçue en 1949 du professeur Charles Gagné et du curé Joseph Laforet.

Touchant la justesse de la description originale de Saint-Denis, il est à remarquer que ce volume a fait l'objet d'une controverse dans les milieux universitaires. Le professeur Philippe Garigue a attaqué notre analyse de la culture rurale canadienne-française de même que les constatations analogues de Léon Gérin, Everett Hughes, Jean-Charles Falardeau, Marcel Rioux et Hubert Guindon. On peut trouver un résumé de cette polémique dans l'article de Guindon, « The Social Evolution of Quebec Reconsidered », dans le *Canadian Journal of Economics and Political Science* (XXVI, 1960, pp. 533-551). Essentiellement, Garigue semble s'opposer à la conception selon laquelle les anciens modes de vie ruraux sont apparentés à des modes paysans ou semblables à ceux des sociétés de

type « traditionnel ¹ » telles que les a définies le professeur Robert Redfield. Contrairement à ce que nous avons observé, à savoir que Saint-Denis était une communauté relativement isolée, centrée sur la famille et se suffisant à elle-même, Garigue voit la culture traditionnelle du Québec comme « une société surtout urbaine et commerciale » (Bernard Blichen *et al.*, *Canadian Society : Sociological Perspectives*, p. 523).

Nous n'avons aucunement l'intention de commenter davantage notre interprétation des faits dans ces remarques préliminaires, mais le lecteur de *Saint-Denis* serait en droit de s'inquiéter si, comme on l'a aussi insinué, nous avons déformé la description de cette paroisse pour l'adapter à des concepts *a priori*. Bien sûr, l'authentique sociologue choisit des données qui sont pertinentes à son schème d'analyse, mais il ne rejette pas de données parce qu'elles s'adaptent mal à ce schème. Quoi qu'il en soit, toute observation étant inévitablement sélective, les instruments conceptuels avec lesquels le chercheur aborde sa recherche influence ce qu'il voit. À ce propos, il semble qu'un fait ait échappé à l'attention touchant l'objectivité de cette étude. Bien que l'auteur ait été l'élève de Redfield, il a élaboré son analyse de Saint-Denis selon des orientations ethnologiques et structuro-fonctionnelles, fortement influencé en cela par l'enseignement de A. R. Radcliffe-Brown. Il a conçu le changement culturel comme résultant de forces sociales structurelles et du processus de diffusion, et non pas comme une dérivation à partir d'une culture de type traditionnel. C'est Robert Redfield qui, dans l'introduction dont il a coiffé cette étude, introduction fréquemment citée, a placé nos données sur Saint-Denis dans la perspective d'une culture paysanne. Bien que son interprétation nous paraisse fondée, il faut d'abord se rappeler, pour apprécier l'exactitude de cette étude, que cette recherche n'a pas été entreprise dans le but d'illustrer ou de vérifier quelque typologie sociale que ce soit. Bien que les données s'ajustent à de tels types, les faits en sont indépendants et demeurent tels que nous les avons établis.

Horace MINER
University of Michigan
janvier 1963

¹ Nous traduisons ainsi, une fois pour toutes, le terme anglais « folk society » tel qu'il a été utilisé par l'anthropologue américain Robert Redfield et employé subséquemment par de nombreux spécialistes de langue française. *Nd.T.*

Préface

de la première édition américaine de 1939

[Retour à la table des matières](#)

L'étude dans ce volume avait un triple objectif : la description ethnographique de la culture rurale canadienne-française traditionnelle telle qu'elle s'est le mieux conservée ; enfin l'analyse de la structure de la société ; l'examen des facteurs responsables du changement culturel allant dans le sens de l'urbanisation et de l'anglicisation. Les deux premiers aspects sont fondamentaux pour l'élaboration d'un diagnostic adéquat du troisième. Les faits propres à la période étudiée, les modalités et les causes du changement social au Canada français, ont été dégagés de l'histoire de l'ensemble de la société québécoise et l'analyse intensive d'une seule paroisse, Saint-Denis-de-Kamouraska.

Pour répondre aux exigences de cette étude, nous avons cherché une communauté agricole établie depuis longtemps et ayant conservé en grande partie son ancienne culture. Saint-Denis correspondait en tous points à ces exigences. D'autres paroisses au Québec, bien que plus isolées physiquement, sont de fondation plus récente ou dépendent d'une économie diversifiée. Des paroisses parmi les plus anciennes comptent des résidents anglais à l'année longue ou durant l'été, et on les a de ce fait éliminées. D'autres encore, étant à proximité de grandes villes, se sont spécialisées dans certaines productions agricoles. Beaucoup d'autres sont devenues des villes et des cités. La paroisse de Saint-Denis a été choisie parce qu'elle ne présentait aucun de ces inconvénients.

Les travaux sur le terrain ont consisté en un stage préparatoire d'un mois à l'université McGill de Montréal, suivi d'un séjour ininterrompu dans la paroisse, du 1^{er} juillet 1936 au 1^{er} juin 1937. Ni la langue, ni l'obédience religieuse de l'auteur n'ont été un obstacle à son intégration ou à son entière participation à la vie de la communauté. Les méthodes de travail furent la consignation écrite des comportements observés ; l'entrevue et l'analyse des registres familiaux et paroissiaux. Les noms des personnes mentionnés dans le texte sont pour la plupart fictifs.

Dans ce volume, les données concernant chaque phase de l'existence de la collectivité sont liées à une interrogation fondamentale visant à comprendre les

causes et les formes du changement culturel qui s'élabore. On trouvera ces données dans les différents chapitres sur l'histoire, la famille, la religion, la médecine et la magie, la vie quotidienne et la formation des enfants. Toutes ces observations ont permis de dégager les forces sociales qui tendent à l'urbanisation, et on en fait une analyse sommaire dans le dernier chapitre.

Concernant le choix de la paroisse, l'auteur doit toute sa reconnaissance à Monsieur le député Georges Bouchard et au colonel Wilfrid Bovey ; leur grande connaissance de la province a été pour lui une aide précieuse. C'est grâce à une subvention du *Social Science Research Council* que les recherches sur le terrain ont été possibles, ce dont l'auteur est grandement reconnaissant. Durant la période de recherches sur le terrain, nos contacts avec le professeur Everett C. Hughes nous ont été extrêmement profitables. Le professeur Robert Redfield nous a constamment appuyé et sa persévérante critique du manuscrit a permis d'éclairer et de perfectionner plusieurs parties. Nous devons des remerciements à Madame Agnès Murphy Miner pour l'aide qu'elle nous a apportée durant les travaux de recherche et dans la préparation des matériaux. Nous avons aussi bénéficié de la collaboration du professeur C. A. Dawson, de Monsieur Marius Barbeau et de Sir Thomas Chapais. L'amitié et l'aide du curé et des paroissiens de Saint-Denis ont rendu cette étude plaisante et enrichissante.

Les chapitres IV et XI ont déjà paru, sous une forme différente, respectivement dans l'*American Sociological Review* et l'*American Journal of Sociology*.

Horace MINER

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Pour l'étude comparée des sociétés, les populations paysannes occupent une position stratégique. Elles représentent en quelque sorte un moyen terme dans l'équation de la culture et de la civilisation. D'une part, elles ressemblent aux peuples primitifs auxquels s'intéresse tout particulièrement l'ethnologue ; d'autre part, elles font partie de ce monde moderne urbanisé dont l'étude constitue la préoccupation principale de la plupart des sociologues américains. Choisir d'étudier les sociétés paysannes, c'est ainsi contribuer à faire entrer dans la même perspective de recherche toutes les sociétés de la terre, des plus simples aux plus complexes. Il faut reconnaître cette unité de l'objet d'étude pour parvenir à construire la science de la société et de la culture, quel que soit le nom que l'on retiendra pour désigner cette science. Eu égard à leur importance, les sociétés paysannes ont été relativement négligées jusqu'ici ; les monographies sérieuses consacrées à de tels groupes ne peuvent être accueillies qu'avec un vif intérêt.

Le lecteur du livre excellent de Monsieur Miner apercevra en quoi cette société paysanne canadienne-française ressemble aux peuples primitifs. Les « habitants » y vivent selon des règles et des valeurs collectives enracinées dans la tradition et qui ont fini par constituer un ensemble cohérent. Presque tous partagent les mêmes idées fondamentales sur la vie ; ces idées trouvent leur expression concrète dans les croyances, les institutions, les rites et les mœurs des gens. Bref, les « habitants » ont leur culture propre. En outre, les sanctions qui contrôlent les conduites ont un caractère éminemment sacré : la foi que tous partagent fournit les critères qui permettent d'approuver certains comportements et d'en condamner d'autres. Le prêtre détermine ce qui est bien et ce qui est mal ; mais le fait est que les gens ont d'eux-mêmes le sentiment de ce qui est bien et de ce qui ne l'est pas, et c'est en fonction de ce sentiment qu'ils agissent, non pas par pur conformisme. C'est, par ailleurs, une société où domine la famille, comme c'est le cas dans bien d'autres sociétés plus primitives, extérieures au monde européen. Tout l'édifice social repose en effet sur un réseau de relations consanguines et conjugales. Le système familial y est fort, omniprésent ; il exerce une influence décisive. Ce que fera l'individu – au travail, dans le choix d'un conjoint et d'une carrière, en politique – est largement déterminé par la place particulière qu'il occupe dans sa famille. Cette organisation familiale qu'a analysée Horace Miner, même si elle n'a rien d'exotique mais évoque plutôt des coutumes et des expressions que la plupart

des lecteurs connaissent bien, présente, par sa structure même, par l'importance de sa fonction dans la société globale, par les relations étroites qu'elle entretient avec les autres éléments de la structure sociale, des traits semblables à ceux que révèle habituellement l'étude des sociétés aborigènes simples. Il y a peu de désorganisation, peu de criminalité. « La seule mort violente dans la paroisse remonte à si loin dans le passé que même la légende en a été oubliée. » D'un certain point de vue, donc, ce groupe paysan isolé se compare à des sociétés comme celles des Indiens d'Amérique ou des indigènes africains. Même le comportement politique des gens de Saint-Denis peut souffrir cette comparaison ; la division en deux partis politiques, dont les membres, de part et d'autre, montrent beaucoup de conviction et de combativité, rappelle la structure dualiste de certaines sociétés plus simples.

Mais considérer ces « habitants » comme une société de même type que celles des Mélanésien ou des Indiens d'Amérique impliquerait évidemment que l'on ne tint pas compte du fait qu'ils font aussi partie d'un monde moderne et urbanisé. Le paysan participe à une économie d'argent, écoule le surplus de sa production sur les marchés urbains, paie des taxes, fréquente quelquefois l'école, vote et participe de bien d'autres façons à une structure économique et politique plus vaste qui réunit paysans et citadins. Le paysan connaît l'écriture et en fait un certain usage, ce qui n'est pas le cas chez l'aborigène. De plus, les ruraux et les urbains constituent une société globale unique possédant une seule hiérarchie de statuts. Chacun est conscient de la présence de l'autre ; chacun situe l'autre dans le réseau de ses relations sociales ; chacun reconnaît l'autre comme membre de la même société globale que lui-même. Pour le paysan, il est tout naturel de reconnaître du prestige aux gens des villes de même qu'aux plus cultivés des membres de son groupe. Grâce à l'éducation, le paysan peut accéder au monde urbain ; de son côté, le citadin conserve des parents parmi les paysans. Dans le cas de Saint-Denis, la liaison directe entre l'« habitant » et la ville de Québec se fait par l'intermédiaire de certains résidents de la communauté locale : le curé et ses parents, le sénateur et les membres de sa famille. Un graphique de Monsieur Miner au chapitre XI décrit cette situation. Ces personnes, issues du milieu, « jouissent d'un statut social à tel point différent de celui de l'ensemble de la communauté qu'elles ne peuvent entretenir de relations sociales normales avec les autres paroissiens... (Leur) statut particulier... ne saurait aucunement s'expliquer par référence au milieu immédiat ; il tient plutôt à leurs contacts avec le monde extérieur à la paroisse d'où ils ont tiré un prestige beaucoup plus grand que tout ce que la paroisse peut offrir sur ce plan. » Les paysans reconnaissent simplement le prestige que ces personnes cultivées ont acquis à la ville.

Selon la terminologie de Durkheim, la société paysanne représente une sorte de compromis assez stable entre le « segment social » et l'« organe social ». Ce compromis résulte de l'adaptation d'une culture locale à la civilisation urbaine. La solidarité du groupe paysan se maintient, bien que celui-ci participe à une économie de marché et à la vie d'une société plus vaste.

On considère souvent la condition paysanne comme un état auquel il faut échapper, comme une honte à éviter. La lecture de cette étude sur les Canadiens français, à peu près les seuls paysans d'Amérique du Nord, risque fort de remettre cette opinion en question. Certes, on est tenté de comparer leur genre de vie à celui d'autres groupes d'agriculteurs dont le niveau de vie est bas. Si l'on pense au métayer par exemple, la différence entre son mode de vie et celui de l'« habitant » est évidente, mais qui dirait que la comparaison n'est pas à l'avantage de ce dernier ? Si l'« habitant » présente l'image de l'ordre, de la sécurité, de la bonne foi et de la confiance, c'est avant tout parce qu'il possède une culture. On ne peut soutenir sérieusement que ces avantages viennent de ce que la région qu'il habite soit plus riche en ressources naturelles ; il serait difficile de le prouver. La différence entre les deux ne tient pas à ce que l'un est propriétaire de la terre et l'autre pas. Si la vie de l'« habitant » est bien réglée, si elle implique une relative stabilité, c'est en grande partie parce qu'elle est vécue en référence à un ensemble d'idées et de valeurs collectives qui gouvernent les conduites, qui fondent et justifient les attitudes de chacun. Ce qu'il faut entendre par la notion de culture ne se limite pas au type d'objets que fabrique telle tribu ou à l'outillage qu'utilise tel groupe agricole. L'« habitant » possède une culture propre, non pas parce qu'il dispose de certains moyens particuliers d'assurer son existence, mais bien parce que l'existence a pour lui un sens particulier.

En raison des traits que nous avons reconnus à ces groupements, l'étude des sociétés paysannes offre, pour l'analyse sociale, un ensemble d'avantages dont Monsieur Miner, dans le présent ouvrage, n'a pas manqué de tirer profit. À l'instar des sociétés primitives ou traditionnelles, les sociétés paysannes constituent des ensembles nettement circonscrits et relativement simples : le travail d'observation et d'analyse s'en trouve évidemment facilité. On peut arriver à bien saisir la nature de leurs institutions, à déterminer les traits essentiels de leur culture ; on peut même, sur plusieurs points, identifier les facteurs de changement. D'autre part, parce qu'elles appartiennent à une collectivité alphabétisée, ces sociétés possèdent une histoire écrite. On peut ainsi consulter des documents et apprendre par là comment elles sont devenues ce qu'elles sont ; l'histoire des peuples sans écriture est bien moins facile à établir. Si l'on peut disposer de renseignements valables sur le passé, le présent s'en trouve éclairé d'une lumière nouvelle et, dès lors, il devient possible de prévoir l'orientation à venir de l'évolution observée.

Dans le cas des communautés rurales canadiennes-françaises, l'analyse de H. Miner fait bien ressortir certaines des circonstances particulières qui pouvaient favoriser le maintien de l'organisation locale traditionnelle, de même que les facteurs susceptibles de menacer cette organisation. Comme les membres d'autres sociétés situées à la périphérie de l'aire d'expansion de la civilisation moderne, l'« habitant », par ses contacts avec des étrangers et des personnes ayant acquis une mentalité urbaine, a subi des influences qui ont affecté l'organisation sociale traditionnelle de son milieu. Selon le schéma habituel, il tend à délaisser les vieilles coutumes locales pour adopter les manières de penser et les manières de

faire de l'étranger. Mais ici, il faut tenir compte de la fonction régulatrice qu'exerce l'Église catholique. Celle-ci s'est interposée entre le monde extérieur et l'« habitant », empêchant l'adoption d'éléments qu'elle condamnait et justifiant l'adoption des éléments acceptables en fonction des critères de la foi et de la culture locale. Le lecteur ne pourra manquer d'être frappé par les liens étroits qui relient cette culture locale aux doctrines et aux pratiques de l'Église. Celle-ci fournit les justifications surnaturelles du travail, elle administre les rites qui marquent les étapes de la vie de l'individu de sa naissance à sa mort, elle encourage et bénit les familles nombreuses. Les institutions de l'Église constituent les cadres de l'administration de la collectivité et la présence du curé assure celle-ci d'un leadership moral. Quand les normes locales sont menacées par un danger tel que l'exemple qu'offrent les estivants, l'Église intervient, par la voix du curé, pour tenter de limiter les effets de cette menace. Elle a graduellement éliminé de l'esprit de ses ouailles les formes de pensée magiques incompatibles avec le christianisme, tout en favorisant par ailleurs l'adoption de nouveautés comme, par exemple, l'agriculture scientifique. On pourrait être tenté de croire que, sous une telle tutelle, les traits essentiels de la culture traditionnelle des Canadiens français pourraient demeurer pour l'essentiel intacts plusieurs siècles encore.

L'analyse de Monsieur Miner met en évidence certains indices importants à partir desquels il faut pourtant conclure que l'organisation traditionnelle est menacée. Le système, en tant qu'ensemble de croyances et de pratiques, est statique ; mais si on le considère dans la perspective d'un équilibre entre les ressources et les modes d'exploitation, il implique un certain dynamisme. Le système exige, en effet, qu'on pourvoie de terres nouvelles ceux des enfants qui n'héritent pas du domaine familial. Les familles étant nombreuses, le nombre des enfants a rapidement dépassé le nombre des terres disponibles dans la localité même. Aussi longtemps que l'on a pu trouver des lots disponibles dans des régions nouvelles, la culture locale n'a pas subi de transformations notables. Comme le dit Miner, « la culture canadienne-française se caractérisait par un fort degré de cohésion sociale interne tenant à un mode d'adaptation à court terme au milieu ». Une fois épuisées les réserves de terres disponibles, un rajustement s'est imposé. Dans l'ancienne France, la famille restreinte a remplacé la famille nombreuse. Jusqu'ici, au Québec, ce type d'ajustement ne s'est pas produit ; ce sont d'autres changements qui sont survenus. Parmi les enfants, quelques-uns ont été orientés vers les professions, d'autres ont émigré vers les centres manufacturiers. Mais l'éducation des enfants coûte cher : ce besoin d'argent a entraîné des changements sur le plan de la technologie, de même qu'une plus grande dépendance par rapport à l'économie générale de la province et du pays. Par ailleurs, ceux des enfants qui travaillent en usine introduisent dans leur communauté d'origine, quand ils y reviennent, les mœurs de la ville. On sait que l'organisation traditionnelle était fondée sur l'Église et l'agriculture ; les nouveaux débouchés qui s'offrent aux enfants qui ne restent pas sur la terre en font des ouvriers d'usine à l'extérieur ou des journaliers dans la localité, ce qui contribue évidemment à détruire le système traditionnel. Le même phénomène se produit lorsque l'indigène d'Océanie devient

salarié dans une plantation : la vie tribale est dès lors disloquée. Dans le cas qui nous occupe, il n'y a eu ni conquérants, ni plantations ; le système, basé sur l'exploitation progressive de terres nouvelles, devait tôt ou tard poser des problèmes particuliers. L'« habitant » avait une culture traditionnelle mais c'est à la manière d'un pionnier qu'il se retrouva dans un monde nouveau. On se trouve ici en présence d'une société qui possède une culture autonome et cohérente et, en même temps, d'un milieu neuf dont les ressources sont encore à exploiter : c'est ce qui rend particulièrement intéressante l'étude de la situation des Canadiens français. Une étude comme celle que présente Monsieur Miner démontre bien que le changement social peut faire l'objet d'analyses méthodiques et qu'il n'est pas vain d'espérer atteindre à une connaissance plus systématique de ce phénomène.

Robert REDFIELD
University of Chicago

Chapitre I

Un peu d'histoire

[Retour à la table des matières](#)

Les Canadiens français sont fiers de leur histoire. Ils l'inculquent à leurs enfants et ils exhortent chaque nouvelle génération à suivre les traces de leurs ancêtres. L'épopée glorieuse du Canada français précède la cession du Canada à l'Angleterre car, depuis lors, son histoire est celle de luttes pour ses droits ethniques. Pour bien comprendre la vie canadienne-française d'aujourd'hui, il faut connaître ses origines. La structure fondamentale de la paroisse rurale remonte aux premiers temps de la colonie. Aussi bien, les transformations sociales provoquées par la croissance urbaine après la conquête anglaise doivent-elles être perçues dans la perspective du développement de l'ensemble du Québec.

Devant chacune des écoles paroissiales de la province s'élève une croix rustique portant l'écusson fleurdelisé de la France, pour rappeler à l'enfant français d'ici ses droits prépondérants au Canada. Ces croix représentent celle que Jacques Cartier planta à Gaspé il y a quatre cents ans, quand il contempla le Saint-Laurent pour la première fois. Ce n'est que quatre-vingts ans plus tard qu'un petit groupe de colons français tenta de s'établir sur les territoires où se trouve aujourd'hui la Nouvelle-Écosse. Quelques années plus tard, Champlain et ses vingt-sept compagnons hivernèrent sur le site de Québec. Cette colonie dut lutter sans arrêt contre la nature sauvage, les indigènes et les Anglais. Vingt ans plus tard, la population n'était que de quatre-vingt-cinq personnes¹. Des établissements apparurent plus haut sur le Saint-Laurent. On fonda Trois-Rivières. Maisonneuve alla s'établir à Montréal avec ce courage qui lui faisait dire : « Je fonderai Montréal, même si tous les arbres se changeaient en Iroquois². » À son arrivée, on célébra la messe sur un autel rustique. On ne saurait trop insister sur le caractère religieux de ces premiers peuplements. De toutes les communautés religieuses

¹ BUREAU DE LA STATISTIQUE DU DOMINION, *Liste chronologique des recensements canadiens*, Ottawa, 1933, p. 2 (ronéotypé).

² Jean C. BRACQ, *The Evolution of French Canada*, New York, MacMillan Co., 1924, p. 19.

engagées dans l'œuvre de colonisation et d'évangélisation, celle des jésuites fut certainement la plus efficace et la plus active. L'esprit de croisade pénétra toute l'entreprise coloniale. Des martyrs moururent en tentant de christianiser les Iroquois. L'intervention miraculeuse du Ciel n'était pas rare : c'est grâce à elle que l'on put repousser des attaques indiennes, obtenir des guérisons inespérées, provoquer des apparitions célestes. C'est seulement après neuf messes en l'honneur de saint Jean-Baptiste et l'intercession du père Brébeuf, martyr canadien ¹, que le père Dablon put convaincre les Onontagués d'abandonner leur chasse aux castors et obtenir une escorte pour le reconduire à son poste. Aujourd'hui, cette acceptation commune du miraculeux comme résultat de la prière et de l'activité religieuse persiste mais tend lentement à diminuer. L'isolement du territoire favorisait son maintien.

La lutte pour la suprématie entre Mgr de Laval, plus tard évêque de Québec, l'intendant et d'autres autorités civiles, marqua les premiers jours de la colonie. Mgr de Laval avait ordinairement le dessus dans ses vives attaques. Il fonda un séminaire pour que le Canada puisse fournir ses propres prêtres. Il y eut également de chaudes luttes entre les communautés religieuses, particulièrement entre les jésuites et les sulpiciens. Ils s'attaquaient les uns les autres ouvertement, portant leurs différends jusqu'en chaire. Les difficultés des huguenots, en France, eurent pour seul effet de rendre le clergé canadien plus militant que jamais. On empêchait les huguenots d'entrer au pays et, quand ils y réussissaient, on les convertissait sur-le-champ. Un jour, une religieuse, pour tenter de convertir un huguenot malade, mêla à son gruau un fragment d'os du père Brébeuf ².

En 1661, alors que Louis XIV devenait roi de France, il y avait à peine 2 500 personnes établies au Canada, dont le tiers dans la ville de Québec ³. Louis XIV et Colbert, son ministre, furent les grands responsables de l'immigration au Canada ⁴. Jusqu'au début de la guerre de Hollande en 1672, Colbert entreprit une colonisation systématique de la Nouvelle-France. Un an plus tard, la population atteignait 6 705, une augmentation de plus de 4 000 âmes en dix ans ⁵. Quelques propriétaires de seigneuries accordées au nom du roi amenèrent des colons pour développer leur domaine. Les sulpiciens de Montréal peuplèrent ainsi leur concession. Cependant, le gouvernement demeurait le grand responsable de la colonisation. Si l'on en croit une lettre de Mgr de Laval à Rome, le roi s'était engagé à envoyer trois cents hommes par année pendant dix ans. Les hommes venaient par groupes sur des bateaux marchands. Certains de ces immigrants étaient obligés de travailler à gages durant trois ans pour des colons arrivés précédemment. Après cette période, ils pouvaient s'établir à leur compte. Des

¹ Francis PARKMAN, *The Old Regime in Canada*, 8^e édition, Boston, Little Brown and Co., 1880, p. 19.

² PARKMAN, *ibid*, p. 180.

³ BUREAU DE LA STATISTIQUE DU DOMINION, *op. cit.*, p. 3.

⁴ Les données sur l'occupation du Canada et le système seigneurial sont puisées dans PARKMAN, *op. cit.*, chap. XIII et XV.

⁵ BUREAU DE LA STATISTIQUE DU DOMINION, *op. cit.*, p. 3.

agents français recrutèrent des colons à Dieppe et à La Rochelle. Au début, ces agents choisissaient leurs hommes près de La Rochelle, mais Mgr de Laval s'y opposa, alléguant qu'il ne voulait personne venant de cette ancienne forteresse de l'hérésie. Afin de « semer le bon grain » dans la nouvelle colonie, la plupart des émigrants furent recrutés dans le nord-ouest de la France : la Normandie, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Picardie et Paris.

À cette immigration, vint s'ajouter un régiment complet de soldats libérés pour devenir colons. On offrit des terres, des subsides et des vivres pour inciter les officiers et les soldats à demeurer au Canada. Cette attention exclusive portée à l'introduction d'hommes dans le pays créa rapidement une disparité entre les sexes à laquelle il fallut remédier. Peu de temps auparavant, le roi avait fondé l'Hôpital général à Paris, sorte d'immense hospice pour indigents. Les Archers de l'hôpital, policiers spéciaux chargés de les rassembler, avaient connu de tels succès que, en 1662, on y comptait 6 262 pensionnaires. Quand le Canada demanda qu'on lui expédiât des jeunes filles, rien d'étonnant si le roi en envoya une centaine, choisies dans les institutions de Paris et de Lyon. On les maria rapidement et on promit d'en doubler le nombre l'année suivante. On s'aperçut rapidement qu'il fallait cesser d'envoyer des jeunes filles de la ville, parce qu'elles étaient incapables de devenir de bonnes épouses de colons fermiers. Des paysannes, habituées à la terre, furent envoyées à leur place. Elles venaient, en grande partie, de familles surchargées d'enfants et heureuses d'en établir quelques-uns. Il existe une lettre de Colbert à l'évêque de Rouen, lui demandant de trouver cinquante ou soixante jeunes filles. Celles-ci étaient choisies plutôt soigneusement et celles dont l'inconduite devenait notoire à leur arrivée au Canada étaient renvoyées. L'intendant du Canada Talon demandait à Colbert des jeunes filles fortes, en santé et point trop laides. Selon mère Marie de l'Incarnation qui les accompagnait dans leur voyage au Canada, elles constituaient « une marchandise mêlée ». Toutefois, même aux pires d'entre elles, on ne pouvait guère reprocher que la rudesse ou l'indiscipline. À cause de la sélection en France et de l'épuration au Canada, les femmes vivaient encore plus que les hommes dans la « crainte de Dieu » et avaient plus de cœur à l'ouvrage. À leur arrivée, les « filles du roi » étaient réunies dans de grandes salles où les hommes se rendaient. Ils faisaient leur choix sur-le-champ et sans cérémonie. Les jeunes filles avaient le droit de refuser ; leur première question à tout candidat était pour demander s'il avait une maison et une ferme. En plus de paysannes, plus d'une centaine de jeunes filles de Dieppe et de La Rochelle furent envoyées pour épouser les officiers du régiment dissous. Il y avait parmi elles de véritables « demoiselles ». Environ mille jeunes filles immigrèrent ainsi durant une période de sept ans.

Aussi bien, il existait des incitations au mariage hâtif des colons. On offrait des primes aux garçons qui se mariaient avant l'âge de vingt ans et aux jeunes filles qui prenaient mari avant seize ans. Cela s'ajoutait à la dot ou « cadeau du roi » qu'on donnait à chacune des « filles du roi ». Les pères de famille qui ne mariaient pas leurs enfants avant qu'ils n'atteignent l'âge prescrit payaient une amende et

devaient se rapporter deux fois l'an comme des coupables. Les célibataires étaient exclus de la chasse, de la pêche et du commerce. Les familles de dix, douze ou quinze enfants vivants (n'appartenant pas à des ordres religieux) recevaient des primes spéciales. Après le rapport de Talon, en 1671, où l'on rapporte de six à sept cents naissances, le taux de natalité paraît avoir atteint le chiffre extraordinaire de 100 naissances par 1 000 habitants : le double du taux le plus haut dans le monde en 1931¹. Le mariage hâtif, que favorise la disponibilité en terres et les familles nombreuses, est à la base de la structure sociale canadienne-française. L'uniformité des mœurs des colons a donné aux coutumes à travers la province une homogénéité qui a existé jusqu'au début des mouvements de migration des habitants vers les villes. C'est encore le genre de vie qui prévaut dans le Québec rural. L'entreprise de colonisation fut entièrement complétée avant la Révolution française et avant que n'émerge la libre pensée qui dissociera la tradition et l'idéologie canadiennes-françaises de celles de France.

La base du système agraire fut un type de tenure seigneuriale bien différente de celle qui existait en Europe. Le système seigneurial canadien, inauguré par Richelieu avec la charte de la Compagnie des Cent-Associés, était en somme une méthode de distribution des terres. Il reflétait quelque peu la division des classes en France. On élimina les anciens abus du système. Le roi donna la plus grande partie des terres aux seigneurs. En recevant son fief, le seigneur devait renoncer à toute activité dans le gouvernement de la colonie. Il devait protester de sa loyauté envers le roi et lui rendre hommage en certaines occasions ou lorsque la seigneurie changeait de main. Le seigneur, à son tour, donnait des portions de terre à ses « vassaux », les habitants. Il n'eut jamais le droit de les appeler pour le service militaire, droit qui était au cœur de l'histoire féodale européenne. Le seigneur devait défricher sa terre dans un certain laps de temps ou la remettre à la Couronne. C'était habituellement impossible pour un seigneur seul, parce qu'il était rarement riche. Par conséquent, moyennant un fermage minime et perpétuel, il était obligé de concéder sa terre à des fermiers, avec obligation de la défricher. Ces concessions étaient ordinairement de quatre arpents de largeur par quarante de longueur². Elles partaient du fleuve et comme elles s'étendaient sur presque un mille et demi, on y rencontrait des prairies et des plateaux boisés. Ces terres que le seigneur donnait aux habitants pouvaient être transmises librement à leurs héritiers ; mais, si les droits en étaient vendus, le seigneur percevait des droits de transferts de propriété, appelés « lods et ventes », représentant un douzième du prix d'achat. L'effet de cette mesure était de conserver la terre au sein des mêmes familles. Si le seigneur vendait son fief, il était également obligé de payer à son supérieur le cinquième du prix reçu. C'était là une sorte de taxe sur toutes les améliorations et elle fut abolie en 1854 en même temps que tout le système, sauf les fermages.

¹ DÉPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU COMMERCE, *Annuaire statistique, 1935*, Québec, Imprimeur du Roi, 1936. Également, BUREAU DE LA STATISTIQUE DU DOMINION, *op. cit.*

² Un arpent équivaut à 192 pieds.

Les fermages que les habitants devaient payer annuellement au seigneur étaient remarquablement peu élevés, rarement de plus de deux sous l'arpent dans les premiers temps. Les paiements se faisaient ordinairement à la Saint-Martin et l'on payait couramment en nature. Tant et aussi longtemps que leur fermage était payé, les habitants jouissaient de tous les droits de propriété. En plus, l'accord conclu au moment de la donation mentionnait habituellement quelques autres obligations. Normalement, l'habitant devait moudre son grain au moulin de la seigneurie, travailler une journée ou plus pour le seigneur, lui donner le onzième des poissons pris dans la rivière ou le fleuve et cuire son grain au four du seigneur. Cette dernière obligation était rarement remplie, la construction d'un moulin entraînant des coûts très élevés pour le seigneur. Celui-ci avait un certain pouvoir judiciaire, mais rarement celui d'emprisonner.

Autre différence par rapport à l'ancien régime féodal européen, le fait de recevoir un fief du roi ne conférait pas de titre de noblesse. Selon Parkman, la moitié seulement des seigneurs étaient des nobles et plusieurs d'entre eux vendirent leurs fiefs à des personnes d'origine très modeste. Ainsi, en 1712, une recherche portant sur quatre-vingt-onze seigneuries démontra que dix d'entre elles appartenaient à des marchands, douze à des cultivateurs et deux à des maîtres de vaisseaux. Les autres étaient la propriété de communautés religieuses, de juges, d'officiers libérés et de leurs fils, de veuves, de conseillers et d'officiers royaux. En France, à côté de la noblesse, il existait des gentilshommes sans titre ; c'était un groupe à part. La noblesse du Canada venait surtout du régiment de Carignan, après la dissolution de ses troupes. Les intendants demandèrent au roi des lettres de noblesse pour les colons les plus en vue. Plusieurs seigneurs se donnèrent des allures de gentilshommes ; il arriva même quelquefois qu'on achetât des titres. Mais à moins d'être assez riche pour s'offrir un tel train de vie, le seigneur devait travailler sur sa terre comme ses habitants. Les véritables nobles étaient financièrement plus mal en point que les autres. Habituellement le seigneur et ses vassaux fraternisaient. Le gentilhomme canadien portait l'épée, essayait d'imiter les manières de la cour et avait reçu quelque éducation des jésuites. Bien qu'il n'oubliât jamais son rang, il était parfaitement à l'aise quand il fraternisait avec ses habitants ou guerroyait contre les Indiens.

L'histoire de Saint-Denis et de la plus importante de ses paroisses-sœurs, Rivière-Ouelle, est solidement documentée¹. Le premier seigneur de Rivière-Ouelle fut Jean-Baptiste Deschamps ; il n'avait que vingt-huit ans lorsqu'il reçut sa concession. Il avait été officier dans le régiment de Carignan-Salières. Il était gentilhomme, son père étant seigneur de Landes en Normandie. Voulant s'établir en Nouvelle-France, le jeune homme avait épousé une Canadienne de seize ans, fille de colon. Peu de temps après son mariage, en octobre 1672, l'intendant Talon lui octroyait un fief seigneurial au nom de Louis XIV. Cette terre longeait le Saint-

¹ Les données historiques sur Rivière-Ouelle sont tirées de *Une paroisse canadienne au XVII^e siècle*, de l'abbé H. -R. CASGRAIN, Montréal, 1912.

Laurent sur deux lieues ¹ de part et d'autre de la rivière Ouelle et elle avait une lieue et demie de profondeur. En 1750, sa belle-fille, qui était veuve, reçut une terre de deux lieues, derrière la précédente. La seigneurie prit officiellement le nom de trois des possessions paternelles en Normandie : la Bouteillerie, Flamandville et Bois-hébert, mais son seigneur ne fut connu que sous le nom de seigneur de La Bouteillerie. La seigneurie continua de s'appeler Rivière-Ouelle. On a supposé que le nom de la rivière dérivait d'un terme indien qui signifie « anguille » à laquelle ressemble le cours d'eau tortueux. Il est toutefois plus vraisemblable que cette appellation fut donnée en l'honneur de M. Ouel, compagnon de Champlain, qui faisait partie des Cent-Associés et était un bienfaiteur des récollets. Les plus anciens recensements rapportent que quelques personnes vivaient dans le voisinage de cette rivière ; ainsi ce nom fut donné avant que le fief ne fût établi. D'abord écrit indifféremment « Ouel » ou « Houel », l'orthographe finit par devenir « Ouelle ». Le nom de la rivière a survécu non seulement au nom officiel de la seigneurie, mais aussi à celui de la paroisse dont on encadra plus tard la localité. C'est ainsi qu'aujourd'hui des personnes nées dans cette région ne savent pas à qui la paroisse est dédiée.

Il semble bien que la concession de ce fief était assurée, car un manuscrit de la bibliothèque de Dieppe établit que Jean Deschamps s'embarqua pour le Canada en 1671 accompagné de deux menuisiers, deux maçons et quatre manœuvres. La même année, une lettre de l'intendant Talon disait à son sujet : « Si les gens de cette qualité prennent aisément cette route, bientôt le Canada se remplira de personnes capables de le bien soutenir ². »

Le seigneur arriva sur son fief avec son petit groupe et après examen des lieux, il commença à défricher le morceau de terre qu'il avait choisi. Une maison en bois rond, à toit pointu, fut construite cette année-là. Les années suivantes, on poursuivit le défrichage et on construisit un moulin. Celui-ci n'eut pas un sort heureux : ce fut le premier de six moulins construits avant l'abolition de la tenure seigneuriale. Des colons vinrent s'établir sur des concessions. Neuf ans après sa fondation, le fief comptait une population de soixante-deux âmes réparties en onze familles, trente-six hommes et vingt-six femmes. Comme il est normal dans une colonie toute neuve, l'âge des chefs de famille variait entre quarante-six et vingt-neuf ans, et leur âge moyen n'était que de trente-huit ans. On comptait une moyenne de quatre enfants seulement par famille. Les hommes se mariaient assez tardivement, mais avec de jeunes femmes. Le nombre de filles (15) par rapport aux garçons (25) est un autre indice du mariage hâtif des filles et de l'utilité des garçons sur la terre. Le ménage moyen avait une terre de douze arpents ³, neuf têtes de bétail et trois fusils. Cette petite communauté, rassemblée autour du seigneur, comptait parmi ses membres un menuisier, trois maçons, un charron et un boulanger. Ces hommes étaient tous fermiers et aussi pêcheurs. Pour

¹ Cinq milles anglais.

² CASGRAIN, *op. cit.*, p. 32.

³ Environ 500 acres.

comprendre l'absence de barrière sociale entre le seigneur et ses habitants, il est intéressant de noter que le seigneur avait un garçon « engagé » de quinze ans, douze têtes de bétail, quinze arpents de terre et trois fusils, tandis qu'un de ses habitants, un homme de trente-quatre ans, nouvellement marié à une jeune fille de dix-neuf ans, avait deux hommes « engagés » respectivement de quarante et de dix-neuf ans, une fille « engagée » de douze ans, seize têtes de bétail, cinquante arpents de terre et quatorze fusils. Des employés à gages étaient nécessaires sur une grande ferme quand on n'avait pas d'enfants.

De ces colons, trois chefs de famille vinrent avec le seigneur, directement de la région de Rouen. Au moins deux autres venaient des environs de Québec : c'étaient des Canadiens de la deuxième génération. Plusieurs immigrèrent de la région de Beaupré et de l'île d'Orléans parce que les meilleures terres y étaient occupées. La moitié des familles recensées à Rivière-Ouelle en 1681 y ont encore des descendants.

Quelques années après la concession du fief de La Bouteillerie, la seigneurie de Kamouraska fut établie plus bas sur le fleuve et le fief de Saint-Denis, une bande de terre d'une lieue de largeur entre Kamouraska et Rivière-Ouelle, fut concédé, en 1679, à Nicolas Juchereau de Saint-Denis. Les colons étaient si dispersés sur toute la rive sud du Bas-du-fleuve que le père Morel, chargé du soin spirituel de tout le chapelet de paroisses naissantes depuis Rivière-du-Loup, couvrait une étendue de soixante-dix milles. Elle comprenait les fiefs mentionnés précédemment. La colonisation de ces fiefs fut plus lente que celle de Rivière-Ouelle. Dans un rapport des missions de 1683, on note que le père Morel exerçait son ministère sur huit familles à Rivière-Ouelle, onze personnes réparties en deux familles à Saint-Denis et un résident de Kamouraska ¹. C'est là la première allusion à un établissement sur des terres à Saint-Denis.

Le père Morel, à quarante-huit ans, était le plus vieux des « curés » de la région. Avironnant dans un canot d'écorce, il parcourait son territoire, allant et venant le long du fleuve avec l'aide d'un compagnon. Chaque année il se retirait au séminaire de Québec pour sa retraite annuelle et, dès son retour, reprenait ses tournées. Les établissements étaient si éloignés les uns des autres que souvent les gens n'allaient à la messe que deux ou trois fois par année ; les malades mouraient sans confession et les bébés sans baptême. Entre les rares visites du curé, les habitants s'assemblaient dans la maison du seigneur pour prier ou célébrer une « messe blanche », c'est-à-dire pour réciter les prières de la messe et dire des chapelets, Quand le prêtre venait, il était reçu avec joie. On l'installait chez le seigneur, si celui-ci résidait dans la localité, ou dans la maison d'un habitant. Sur un autel rustique, le prêtre célébrait la messe à l'intention de la communauté ; les principales parties de la cérémonie étaient chantées par quelques habitants. C'était

¹ Ces deux familles sont peut-être comptées dans le recensement de La Bouteillerie de 1681, d'où les divergences dans les statistiques concernant cette seigneurie.

l'occasion de baptêmes, de prières sur les tombes, de confessions, de la récitation du catéchisme et parfois d'un mariage.

Bientôt il devait y avoir un service religieux plus régulier. En 1685, sur un terrain donné par le seigneur, on construisit à Rivière-Ouelle une petite chapelle en bois consacrée à Notre-Dame-de-Liesse. Un an plus tard, un récollet venu de France s'établit dans la localité. Il n'y demeura que deux ans et un autre missionnaire français lui succéda. Celui-ci dépérit et mourut comme le premier. L'abbé Pierre Francheville, né au Canada, fut alors nommé curé de la paroisse. Ce fut lui qui, par un beau matin d'octobre 1690, apprit qu'une flotte anglaise remontait le Saint-Laurent. En l'absence du seigneur, l'abbé Francheville, à la tête de ses paroissiens armés, se rendit à la pointe de Rivière-Ouelle où la flotte jetait l'ancre. Comme ils l'avaient appris des Indiens, ils demeurèrent embusqués jusqu'à ce que les premières chaloupes des envahisseurs touchent la terre ferme. « Feu ! » s'écria alors le prêtre, et une fusillade éclata. Un certain nombre de Bostonnais, ennemis de Dieu et de la France, furent tués et les autres rejoignirent leurs bateaux à la hâte. Ce n'était que le début des difficultés de Phipps qui se rendit jusqu'à Québec pour y être repoussé de nouveau.

Au fur et à mesure que les localités de Rivière-Ouelle et de Kamouraska se développèrent, de nouvelles familles s'établirent sur les terres qui les séparaient. C'était le fief de Saint-Denis. Selon les archives, la famille Gagnon fut la première à venir s'établir sur les terres qui forment aujourd'hui la paroisse de Saint-Denis. Deux frères Gagnon quittèrent l'île d'Orléans et vinrent s'établir à la paroisse de Rivière-Ouelle en 1695. L'un d'eux s'installa sur le fief de Saint-Denis. Leur père avait émigré du Perche et après neuf générations, l'hérédité blonde persiste dans cette famille. On note aussi que les types bruns se retrouvent encore dans la famille Raymond, après neuf générations également. En 1709, un nommé Phaucas dit Raymond vint de la Gascogne et s'établit à Kamouraska à l'endroit appelé aujourd'hui le Cap-au-Diable de Saint-Denis. Un peu plus tard, Jean Dionne, un Canadien de la deuxième génération, s'établit sur la partie de la seigneurie de Kamouraska qui se situe maintenant dans Saint-Denis. Ces familles grandirent et les fils s'établirent autour des terres paternelles. Les seigneurs de Saint-Denis ne demeurèrent jamais dans leur seigneurie, elle a été ainsi plutôt abandonnée à elle-même. Les habitants de l'est du fief allaient à l'église de Kamouraska et ceux de l'ouest à Rivière-Ouelle.

Une autre flotte anglaise remonta le fleuve en 1759 et mit l'ancre près de la pointe à Rivière-Ouelle. Les vieux de l'époque, se souvenant de la première embuscade, en organisèrent une autre. Mais cette fois, les habitants furent débordés par les envahisseurs et le commandant de la flotte fut si furieux de cette résistance imprévue qu'il ordonna de brûler les établissements le long du fleuve sur une distance de vingt milles. Ce n'était que le début des revers français. Québec tomba bientôt et Montréal l'année suivante. Avec le traité de Paris, en 1763, tout le pays passa aux mains des Anglais. Les années qui suivirent la Conquête furent plus

qu'amères jusque dans les régions les plus reculées, pour tous les Canadiens, car c'est ainsi que les Français du Canada s'identifiaient, par opposition aux Anglais. Ils vécurent la triste histoire de tous les peuples conquis. Ce n'est qu'avec l'acte de Québec, onze ans plus tard, que les droits des 150 000 Français furent garantis contre les 1 200 à 2 000 Anglais du Québec. Durant ce laps de temps, la politique anglaise avait changé et il fut décidé que « le Canada demeurerait britannique en devenant français ¹ ».

Les droits du clergé catholique furent assurés – intelligente tactique de la part de l'Angleterre. Deux ans plus tard, quand l'opinion publique commença à être favorable au soulèvement américain et qu'on aida même les envahisseurs en matériel et en hommes, Mgr Briand ordonna aux Canadiens de défendre leur pays. Le pouvoir de l'Église était si grand, qu'après cela, tous les efforts des Américains furent vains. En 1812, les Français demeurèrent encore fidèles aux Anglais et combattirent les États-Unis.

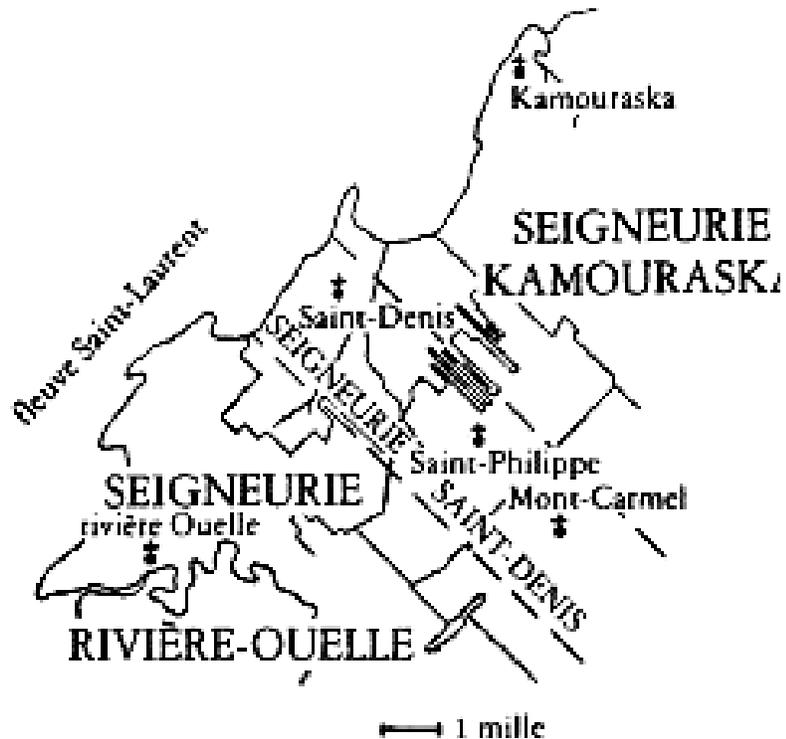
Le malaise croissait contre le mode de gouvernement alors établi dans le Bas et le Haut-Canada, lesquels correspondaient à peu près au Québec et à l'Ontario d'aujourd'hui. Tout le pouvoir était aux mains de quelques familles britanniques. On dénonçait vivement cette forme de gouvernement dans les journaux. Finalement, éclata, en partie sous la direction de non-Français, la rébellion avortée de 1837. Dans l'ensemble de la population, on n'endossait pas l'idée de la séparation. Bien que peu aient pris part à la rébellion, les représailles furent si terribles qu'elles soulevèrent des protestations même de la part des Anglais. Dans le Québec rural, il n'existait pratiquement pas de contacts avec les Anglais, pas plus qu'aujourd'hui. Pour cette raison, le ressentiment avait un caractère moins personnel. Néanmoins, l'indignation publique était comme dans les villes à son comble et les curés en profitèrent pour combattre tout ce qui était protestant. Les conversations des longues veillées entretenirent l'animosité. La politique devint le centre d'intérêt captivant qu'elle est encore aujourd'hui.

C'est à ce moment-là qu'un nommé Jean-Charles Chapais, un fils de Rivière-Ouelle qui avait fait son cours classique au séminaire de Nicolet, arriva à Saint-Denis. Il ouvrit le premier magasin pour les colons qui s'étaient installés le long du coteau entre Rivière-Ouelle et Kamouraska. Ce territoire, incluant les parties contiguës des deux paroisses qui s'étendent sur la seigneurie de Saint-Denis et en partie sur celles de Kamouraska et La Bouteillerie, fut érigé canoniquement en paroisse en 1833 ². Elle fut placée sous la protection de saint Denis d'Alexandrie, en l'honneur de son premier seigneur. Toutefois, d'après l'opinion populaire, le nom aurait été donné pour honorer Denis Blanchet, fils du seigneur de La Bouteillerie. On garda le nom de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie mais, au cours de la dernière génération, on le remplaça par celui de Saint-Denis-de-Kamouraska, en

¹ BRACQ, *op. cit.*, p. 70.

² Pour l'histoire de la paroisse de Saint-Denis, voir Joseph-A. LAVOIE, *La Famille Lavoie au Canada*, Québec, 1922.

y ajoutant le nom du comté. Après son arrivée dans la nouvelle paroisse, M. Chapais devint prospère et épousa la fille du seigneur de la paroisse voisine de Rivière-Ouelle. Il s'occupa activement de la communauté et fit construire en 1839 une petite chapelle en bois avec les matériaux offerts par les habitants. Ce ne fut que trois ans plus tard que la paroisse fut reconnue par les autorités civiles et que le premier curé vint y résider. Il commença immédiatement la construction d'une église en pierre que l'on devait mettre quinze ans à compléter. Les Canadiens français de la campagne avaient à juste titre la réputation d'être de grands buveurs. Le curé Quartier, buveur repent, devint un fervent apôtre de la tempérance. Deux ans après son arrivée, il fonda « la Société de la Croix de tempérance » et réussit à en faire accepter les règlements par tous ses paroissiens. La croix noire, symbole de son mouvement, se retrouva bientôt jusque dans les maisons des paroisses voisines. Toute la paroisse assista à l'érection d'une grande croix, face au fleuve : à compter de ce temps, la « croix noire » fut associée en permanence aux prières quotidiennes et aux cérémonies d'inhumation.



Carte des seigneuries et des paroisses de la région

Le second curé, malgré l'opposition de ses paroissiens, fit ériger deux nouvelles paroisses sur les terres de Saint-Denis, ce qui réduisit de plus de moitié la population de la paroisse-mère. Comme on avait autrefois combattu la création de Saint-Denis, les paroissiens firent de même, prévoyant une augmentation de leurs charges financières.

Encouragé par M. Chapais, son gendre ouvrit une fromagerie à Saint-Denis en 1881. Cette fromagerie fut aussi la première école d'industrie laitière d'Amérique du Nord¹. Quant à M. Chapais, il était déjà entré en politique comme conservateur. Mais le nom du parti fut remplacé dans son entourage par son nom personnel. Pendant de nombreuses années, les habitants furent soit « Chapais », soit « Letellier », son adversaire libéral. Chapais représenta son comté sans interruption de 1851 jusqu'à la Confédération de 1867 où il eut un rôle à jouer. Cette fédération artificielle et de pure forme ne marqua aucun progrès dans l'assimilation des Français et ne connut guère de succès. En tout état de cause, Québec eut son gouvernement provincial relativement indépendant dans le cadre du nouveau *Dominion*. M. Chapais fut un politicien actif au Québec jusqu'à sa mort. Il fit étudier le droit à son fils Thomas à l'université Laval où, plus tard, celui-ci occupa une chaire d'histoire. Après sa défaite électorale dans son propre comté, où il se présentait pour la première fois, Thomas Chapais fut nommé conseiller législatif à Québec et plus tard sénateur dans le gouvernement du *Dominion*. Il fut le seul à cumuler ces deux postes. Ayant eu l'honneur d'être ministre et de recevoir le titre britannique de Sir, il a suivi les traces de son père et représente, pour les gens de Saint-Denis, l'une de leurs plus grandes gloires.

Moins de trente ans après la fondation de la paroisse, des difficultés surgirent au sujet de l'emplacement d'une nouvelle école. L'ancienne école était une maison où se rendaient les enfants de toute la paroisse. La mésentente survint à propos du site où construire la nouvelle école. Les paroissiens des deux extrémités de la paroisse voulaient l'école près de chez eux. La querelle s'envenima tandis que les cours continuaient à se donner dans l'ancienne grande maison du village. L'animosité entre les familles augmenta et un groupe changea d'allégeance politique pour mieux s'opposer à ses rivaux. Le quatrième curé tenta de résoudre le problème, mais la lutte était déjà devenue par trop véhémente. Il fut d'ailleurs révoqué parce qu'il avait voulu faire enlever le jubé de l'église.

Le règne du curé suivant fut assombri par de véritables désastres. Il y eut un tremblement de terre ; l'année suivante, un incendie détruisit complètement l'église. Le bedeau avait brûlé des branches d'épinettes derrière l'autel pour préparer des cendres pour la cérémonie du Mercredi des Cendres. Apparemment, quand il se retira pour la nuit, le feu n'était pas complètement éteint. Quand un paroissien qui passait par là remarqua la fumée, le feu faisait déjà rage ; on eut tout juste le temps de sauver « le bon Dieu ». Craignant que le clocher ne tombât à l'est sur le presbytère et n'y propageât le feu, les habitants commencèrent à en sortir les meubles. Le curé leur demanda d'arrêter, les assurant que le clocher ne tomberait pas de ce côté-là². De fait, il tomba du côté opposé et dans sa chute la cloche

¹ *Ibid.*, p. 321.

² Le curé alors en fonction était en voyage à Rome. Les détails de l'incendie sont tirés d'un compte rendu traditionnel donné par un paroissien qui ne fut pas témoin oculaire. Pour d'autres miracles relatifs au feu, voir le chapitre VII, « La maîtrise de la nature ».

sonna miraculeusement. Les murs de pierre demeurèrent debout. Pendant la reconstruction, les messes furent dites dans la salle publique. On installa à l'extérieur une cloche empruntée à une paroisse voisine de Kamouraska et la vie paroissiale put suivre son cours normal.

Après la reconstruction de l'église, la querelle au sujet de l'école prit de nouvelles proportions. Les plus violents obtinrent la fermeture de la vieille école, à cause des dangers qu'elle pouvait présenter. Ils voulaient faire pression pour obtenir la construction de la nouvelle école de leur côté de la paroisse. Ils mécontentèrent ainsi tellement les autres paroissiens que la majorité vota pour que la nouvelle construction soit érigée à une centaine de mètres plus loin de l'autre faction que ne l'était l'ancienne maison. Cela eut pour résultat que le groupe offensé se retira du système scolaire et constitua une autre municipalité scolaire au sein de la paroisse. La situation perdure encore de nos jours, de même que les rancunes familiales.

Quand la Grande Guerre fut déclarée, deux jeunes hommes de la paroisse s'enrôlèrent volontairement. Plus tard, l'armée en prit cinq autres. La conscription souleva encore de nouveaux conflits entre Anglais et Français. Les Anglais accusaient les Français d'être lâches, mais ceux-ci s'opposaient au service militaire parce qu'ils ne voulaient pas participer à une guerre qui ne les concernait pas. Ils n'éprouvaient aucun sentiment patriotique pour un Canada dominé par les Anglais. Les principales conséquences de la guerre ne se firent pas tant sentir avec cette querelle ethnique, que par les nouvelles possibilités d'emplois industriels dans les villes canadiennes et américaines. Les bonnes terres du Québec étaient maintenant toutes occupées et, même avant la guerre, les enfants de familles nombreuses s'étaient dirigés vers l'industrie pour y trouver un gagne-pain. La prospérité d'après-guerre augmenta encore la demande de main-d'œuvre. De juin 1923 à juin 1924, 42 250 personnes quittèrent la province de Québec pour les États-Unis¹. Les paroisses les plus pauvres qui se trouvaient sur la route de l'émigration furent littéralement dépeuplées. La moitié de la population de St-Charles, dans le comté de Bellechasse, s'en alla aux États-Unis. Les paroissiens actuels y comptent autant de parents que dans leur paroisse. Dans une paroisse voisine de Saint-Charles, on ferma la moitié des maisons et on abandonna les fermes. À Saint-Denis, il en fut autrement. L'appât du gain facile n'arriva pas à déraciner la bonne vieille économie bien établie. Cependant, une centaine de personnes partirent pour le New Hampshire, le Maine et le Massachusetts². Les filatures de textiles de Nashua, dans le New Hampshire, attirèrent le plus grand nombre. La plupart étaient de très jeunes gens. Les femmes, autant que les hommes, étaient attirées par la perspective d'y assurer leur indépendance financière, ce qu'elles ne pouvaient que difficilement faire chez elles. Quelques familles endettées vendirent leur terre et s'expatrièrent. Le schéma « classique » était le suivant : un jeune homme partait pour les États-Unis : une fois bien établi, il y faisait venir ses frères et ses sœurs. Sans aucun

¹ Raoul BLANCHARD, *L'Est du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1935, tome 1, p. 194.

² Ce nombre représente une émigration de plus de 10 % de la population de la paroisse.

doute, plusieurs partirent pour travailler dans l'industrie avec l'espoir d'amasser assez d'argent pour pouvoir revenir au Québec et s'acheter une ferme. La moitié de ceux qui étaient partis sont revenus à Saint-Denis et dans les paroisses environnantes après un séjour d'environ cinq ans à l'étranger. Il y eut aussi des migrations saisonnières. En été, les briqueteries attiraient certains hommes qui revenaient chez eux pour l'hiver.

La crise économique et industrielle des années 30 entraîna la fermeture de la frontière américaine aux immigrants. Il y eut un certain mouvement de retour au Canada à la suite de la diminution des possibilités d'emploi. Les jeunes qui avaient pu, jusque-là, trouver des débouchés dans les villes, furent forcés de rester dans les paroisses rurales et essayèrent d'y gagner leur vie sans posséder de terre ni jouir d'un emploi stable.

Chapitre II

Saint-Denis : la terre et les hommes

[Retour à la table des matières](#)

Les plus vieilles paroisses du Québec se trouvent le long du Saint-Laurent. Les étroites plaines fertiles bordant le fleuve attiraient les colons qui arrivaient en Nouvelle-France par cette grande voie, « le chemin qui marche ». Au nord du fleuve, les plus vieilles montagnes d'Amérique, les Laurentides, s'échelonnent jusqu'à ses rives. Au sud, les Appalaches s'entassent en surplombant l'étroite plaine fluviale qui se rétrécit encore plus vers l'est jusqu'à ce que les montagnes de Gaspé tombent à pic dans le Saint-Laurent. La vie de la province continue à s'enraciner dans les plaines et les plateaux voisins, sauf là où les vallées qui bordent les affluents du fleuve ont conduit les hommes plus à l'intérieur des terres. Des deux côtés du fleuve, l'arrière-pays montagneux est couvert de forêts. C'est là que se situent les « chantiers » où les bûcherons, durant l'hiver, coupent le bois pour la « drave » du printemps. Au nord de cette importante bande de terre qui a le Saint-Laurent pour axe, la province s'étend sur de vastes étendues froides et inhabitées. Le plateau de la rive sud du fleuve, entre Montréal et Québec, est plus complètement peuplé que les régions plus éloignées et rejoint la partie nord-est des États-Unis, tandis que les Appalaches s'étendent vers le sud.

Le long de la rive sud du Saint-Laurent, à l'est de la ville de Québec, les montagnes s'élèvent, abruptes, à seulement quelques milles du fleuve. Le soubassement géologique tout en failles et en plissements affleure à la surface du fleuve et des plaines riveraines et donne des traits saisissants au paysage. Dans cette région, à quelque quatre-vingts milles en aval de Québec, les eaux de la rivière Ouelle se jettent dans le Saint-Laurent qui atteint à cet endroit plus de dix milles de largeur. Les terres fertiles autour de la rivière Ouelle ont suscité très tôt une colonie agricole comme, plus récemment, elles ont vu l'installation d'un collège agricole provincial et d'une ferme expérimentale. Voisine de la paroisse de Rivière-Ouelle, à l'est, se trouve sa paroisse-fille, Saint-Denis, aussi sur le Saint-

Laurent. Les deux sont topographiquement reliées par une arête large et basse, le Coteau, qui commence à Rivière Ouelle, suit la rive du Saint-Laurent sur presque toute la longueur de la façade de Saint-Denis et aboutit à un promontoire rocheux, le Cap-au-Diable, qui surplombe le fleuve. Au-delà du Cap, s'encastrent une baie peu profonde et des terres basses qui s'étendent jusqu'à une autre arête et à une autre paroisse à l'est. Les paroisses de Rivière-Ouelle et de Saint-Denis sont toutefois séparées par cette frontière naturelle où l'arête est rejointe par Grande-Plaine, une vaste étendue de tourbières marécageuses qui se prolonge vers le sud. Une route suit l'arête entre les deux villages et s'infléchit en entrant dans Saint-Denis, protégée par la pente escarpée de l'arête du côté sud. Cette route est l'une des plus grandes voies de communication de Québec et Lévis à Gaspé et suit le fleuve, tandis que la seconde, plus fréquentée, suit une direction parallèle, à trois milles à l'intérieur des terres.

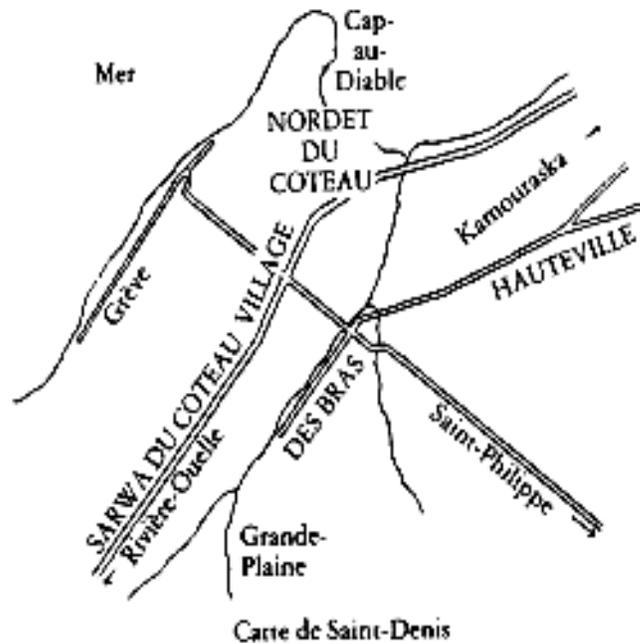
La paroisse de Saint-Denis s'étend sur une distance de cinq milles le long du fleuve. À son extrémité, elle est séparée de la paroisse voisine de Kamouraska¹ par l'étendue des basses terres qui s'étend de la baie dominée par le Cap vers le sud. Près du fleuve, ces terres basses ne peuvent être cultivées et sont balayées par les grands vents d'hiver qui soufflent sur les glaces du fleuve, du fait que le rempart du coteau s'arrête au Cap. Les frontières orientale et occidentale de la paroisse sont donc des frontières naturelles : il n'y a plus d'habitations entre les deux paroisses le long de la route principale.

Du point de vue topographique, Saint-Denis reproduit ainsi par sa forme le rebord et le fond d'une sorte d'auge à fond plat ouvert à chaque extrémité. Le rebord, c'est le Coteau dont la falaise argileuse domine le fleuve à quelques centaines de pieds seulement de la rive. Cette crête est peu élevée, surplombant d'une trentaine de pieds le plateau qui s'étend vers le sud. Ce plateau a une largeur d'un mille à certains endroits et se rétrécit graduellement dans la direction du Cap. De petites arêtes parallèles à la falaise en brisent la surface sur une grande partie de sa longueur. L'extrémité sud du Coteau descend vers une plaine fertile de trois milles de large. Plus loin au sud, à la frontière de la plaine, les montagnes s'élèvent abruptement parallèlement au Coteau et constituent l'autre rebord de l'auge. Saint-Denis s'étend sur deux milles de profondeur dans ces basses terres, sa frontière sinueuse se trouvant à un mille du pied des montagnes où se situe le village de Saint-Philippe. Un cours d'eau appelé des Bras à cause de la forme de ses affluents traverse les terres basses à environ un demi-mille au sud du Coteau. Cette petite rivière étroite et profonde se déverse finalement dans la baie vers le nord et vers l'est.

Tous les cultivateurs de Saint-Denis connaissent les différents types de sols que contient la paroisse et savent exactement où ils sont situés. Dans la partie cultivable du Coteau, il y a de la « terre sablée », particulièrement favorable à la culture des patates et de l'avoine, et de la « terre d'avoine » ou « terre grise »,

¹ Anciennement Cap Mouraska.

bonne pour l'avoine, comme son nom l'indique, et pour d'autres céréales, sauf le blé. La terre de la plaine est, en gros, de la « terre forte » dans sa moitié occidentale et de la « terre d'avoine » à l'est. La « terre forte » ou « terre noire » est particulièrement bonne pour le foin et le blé. Cette relation entre le type de sol et le type de culture rend importante la connaissance de la distribution des sols dans cette localité agricole.



Les disponibilités en eau sont aussi inégalement distribuées. Des puits peu profonds en assurent une provision suffisante aux familles qui habitent le long du coteau. Le dégel au printemps peut rendre ces puits boueux mais l'eau redevient vite limpide. Dans la grande majorité des cas, on se procure l'eau potable dans les maisons au moyen de pompes à bras. On ne trouve l'eau courante que dans quelques-unes des maisons les plus riches du village. Les familles de la plaine n'ont pas un approvisionnement en eau suffisant. Quelques cultivateurs tirent leur eau de la rivière des Bras, il y a en même un qui la filtre. On compte un puits artésien et quelques puits profonds en ciment mais ceux-ci sont trop dispendieux pour la plupart des familles. Cela a pour conséquence pratique que, pour la cuisine, les cultivateurs recueillent l'eau de pluie ou transportent de l'eau depuis le Coteau.

Le fleuve au bord duquel est située la paroisse ne joue plus dans la vie quotidienne un rôle aussi important que jadis. La route a remplacé le transport par eau. Il se fait encore un peu de pêche à l'anguille et à la sardine pour le commerce, mais elle a beaucoup perdu de son importance à mesure qu'on défrichait, l'économie devenant nettement agricole. Un certain nombre d'habitants recueillent des moules le long de la rive au moment du dégel des glaces au printemps et la

récupération de billots de bois constitue pour eux une source de revenu épisodique. C'est la terre qui incarne l'intérêt primordial de l'habitant. Le Coteau lui bloque la vue du fleuve et des mois peuvent s'écouler sans qu'il y aille. Aucun paroissien n'a jamais quitté les rives de Saint-Denis pour traverser de l'autre côté du vaste fleuve. Aux yeux du pêcheur, le fait que le fleuve soit salé à la hauteur de Saint-Denis a son importance, l'eau étant douce trente milles en amont. Les anguilles descendent le fleuve pour se reproduire, et c'est au moment où elles arrivent en eau salée que, estime-t-on, elles sont le plus savoureuses. Par ailleurs – et c'est là un fait tout aussi important – ce sont les marées qui rendent possible la capture des anguilles dans des barrages car lorsqu'elles se retirent, les marées découvrent sur plus d'un mille les fonds en pente douce du fleuve¹. Sa largeur, les marées, l'eau salée font qu'on appelle le fleuve « la mer ». Il est fermé à la navigation de la fin de novembre à la fin d'avril. À la hauteur de Saint-Denis, la glace ne se forme pas d'une rive à l'autre du fleuve, car les marées la brisent continuellement en immenses blocs, laissant une sorte de chenal au centre.

La neige recouvre complètement la surface du sol pendant cinq mois à partir du début de décembre. Les tempêtes de neige, ou « bordées », suffisantes pour couvrir le sol durant de brèves périodes, sont chose commune en octobre et en mai. Saint-Denis reçoit environ neuf pieds de neige durant l'hiver. Ainsi, quand il n'y a pas de périodes de dégel, la paroisse demeure sous un épais manteau de neige. La durée moyenne de la saison agricole n'atteint pas quatre mois². La distribution de la précipitation se répartit à peu près également durant les quatre saisons, favorisant jusqu'à un certain point les mois d'été³. La température n'est extrême ni en hiver ni en été. La température moyenne en hiver est de 12,9° F, et de 64° en été⁴. Calculées durant une période de cinquante ans, les températures extrêmes vont de -34° à 97°. On n'entend presque pas parler de gelées durant les trois mois d'été, mais le cultivateur dont le blé est encore dans les champs à la fin de septembre ou au début d'octobre peut bien le trouver gelé un bon matin.

Les maisons sont adaptées aux rigueurs de l'hiver. Celles qui longent la falaise sont groupées le long de son rebord qui fait face au sud. Celles qui se trouvent dans la plaine exposée au fort vent du nord ont leurs portes du côté sud. Cette orientation des portes fait que les maisons au sud du chemin n'ont pas leur façade

¹ La marée de printemps est de 17,5 pieds et la marée des mortes eaux de 13 pieds. Sur le climat, voir Raoul BLANCHARD, *L'Est du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1935, tome I, pp. 111-133.

² MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC, *Le Québec agricole 1932*, Québec, Imprimeur du roi, 1933. En gros, la saison va de juin à septembre.

³ BLANCHARD, *op. cit.*, pp. 111-133. Une moyenne de précipitations échelonnée sur une période de trente ans à Québec donne 42 pouces de précipitation annuelle (la neige étant réduite à un dixième). La répartition par saison est la suivante : été (juin-août) 29,7 % ; hiver, 24,4 % ; printemps, 20,9 %. À Saint-Denis, la moyenne des précipitations, d'environ 35 pouces, est moindre.

⁴ *Ibid.* Moyenne de cinquante ans dans la ville de Québec. Il fait un peu plus froid au fur et à mesure que l'on descend le fleuve.

sur la route. S'il y en a qui ont des portes donnant sur le nord, elles demeurent bien fermées tout l'hiver. La pièce de la maison la plus constamment utilisée est la grande cuisine, laquelle occupe habituellement le côté sud, tandis que le petit salon se trouve souvent du côté nord. Des portes doubles ou des « rallonges » sont ajoutées aux maisons pour l'hiver et des doubles fenêtres font partie de toutes les maisons. Parce que la cuisine est le centre de la vie domestique, on a construit des cuisines d'été bien aérées qui ne retiennent pas la chaleur du poêle à côté des maisons. Comme ces cuisines supplémentaires sont trop exposées au vent pour demeurer assez chaudes, on ne s'en sert pas durant l'hiver.

La maison typique de Saint-Denis a un seul étage complet, souvent assez élevé au-dessus du sol, et un second étage sous un toit à pignon dont la pente se termine en courbe pour former une gouttière. Le toit et le devant de la maison sont couverts de bardeaux et le devant est habituellement peint en blanc, les fenêtres et les portes en couleur contrastante. Une « galerie » construite sur des étais encercle une grande partie de la maison, protégée par les gouttières. Ces galeries sont aujourd'hui converties en longs porches couverts. Le chaume a complètement disparu du toit des maisons, bien qu'on en trouve encore sur quelques granges. On ne le renouvelle plus, le fer blanc étant maintenant utilisé pour le remplacer. Les granges sont soit de l'ancien genre à un seul étage, ayant souvent cent pieds de longueur, soit du nouveau genre avec une passerelle élevée menant à un deuxième étage. Le toit rigide à pignon sans gouttières, qui était le style original des toits au Canada, se retrouve dans certaines granges. Les nouvelles sont construites avec des toits « français », une variété de toits en comble. Ce style se voit aussi dans certaines maisons mais dans les nouvelles maisons la tendance est aux toits plats ou légèrement en pente. Le presbytère et la salle paroissiale sont de bons exemples de ce style. On trouve peu de confort dans les maisons. Seuls quelques villageois possèdent un système de tuyauterie ou des fournaies et les deux tiers des maisons utilisent encore le pétrole pour s'éclairer. Il y a vingt-huit appareils de radio dans la paroisse, dont deux qui fonctionnent avec des piles. Une nouveauté a pénétré dans toutes les maisons : le poêle à bois le plus moderne sur le marché. Offrant les plus récents avantages, dont un thermomètre pour le four, il est très décoratif, avec une surface émaillée où s'encastre un miroir. C'est là un des rares luxes que s'offre chaque cultivateur. On apprécie d'abord la qualité d'une ménagère à celle de son poêle. L'habitude veut qu'on nettoie le poêle chaque jour et qu'on lui consacre une heure chaque samedi.

Les 9 000 acres de terres de la paroisse comprennent 650 acres en « bois debout » le long du Coteau. Plus de 1 000 acres ne sont pas arables ni bons pour le pâturage. Il n'y a donc que 7 000 acres consacrés à des fins agricoles. Ils sont divisés entre quatre-vingts familles de cultivateurs qui en emploient un tiers pour le pâturage et consacrent le reste au foin et aux céréales, en particulier à l'avoine, en proportions égales ¹. La paroisse compte 700 âmes, soit une densité de 54

¹ Statistiques fédérales des récoltes pour 1930.

habitants au mille carré¹. Blanchard estime que les « vieilles paroisses », c'est-à-dire celles des terres basses de cette région, ont une densité moyenne de population de 53,3 au mille carré². Les paroisses du long du fleuve, en excluant les trois villes de Montmagny, Rivière-du-Loup et Rimouski, ont une densité moyenne de 52,6. Saint-Denis est donc assez typique de cette région de la rive sud du Saint-Laurent entre Québec et Gaspé. La population de Saint-Denis a cependant diminué au cours des cinquante dernières années. Plusieurs familles sont parties pour les « États » et ne sont pas revenues. D'autres ont abandonné parce qu'elles ont fait faillite à la suite d'une mauvaise administration. Leurs terres ont été intégrées à d'autres fermes ou ont été conservées à l'intention des fils héritiers éventuels. Trois de ces fermes sont actuellement cultivées, mais les maisons sont vides et les familles nombreuses qui les habitaient anciennement n'y sont plus. La disparition graduelle de l'autosuffisance économique signifie que le cultivateur doit consacrer une plus grande superficie de sa terre à des récoltes immédiatement monnayables afin d'assurer son niveau de vie qui a changé. La même superficie de terre ne peut donc plus suffire à faire vivre autant de personnes qu'auparavant. Le perfectionnement des méthodes agricoles a augmenté le rendement à l'acre, mais il a aussi soustrait beaucoup d'acres à la culture en introduisant la rotation systématique. Les grandes étendues de terre consacrées au pâturage en sont une preuve.

Que Saint-Denis soit une paroisse traditionnelle et stable se manifeste en particulier dans le mode de répartition de sa population³. L'excédent en femmes et le nombre de personnes très âgées sont caractéristiques d'une telle situation. Le nombre restreint des personnes dans les groupes d'âges au-dessus de trente ans illustre le phénomène fondamental du cycle familial rural canadien-français : la migration nécessaire des enfants non-héritiers au-dessus de cet âge. Soixante-huit pour cent de la population totale de la paroisse est célibataire. Cette situation est typique de la région⁴. Le nombre excessif des femmes non-mariées dans les groupes d'âge supérieurs est significatif : il illustre l'incapacité du système social à répondre aux besoins de ce groupe.

Le taux de natalité de Saint-Denis, au cours des dix dernières années, était de 24 pour 1 000⁵. Il n'accuse pas de baisse par rapport à celui des dix années antérieures. Cela constitue une nette différence avec la situation générale dans le comté et dans la province. Le taux, dans la province, est tombé de 9,74 pour mille habitants en quinze ans et, dans le comté, de 6,37 pour mille⁶. La tendance

¹ Recensement ecclésiastique de 1936.

² *Op. cit.*, tome I, pp. 187-189. Chiffres tirés du recensement de 1931.

³ Voir l'appendice 1.

⁴ Dans le comté, au recensement de 1931, 67 %.

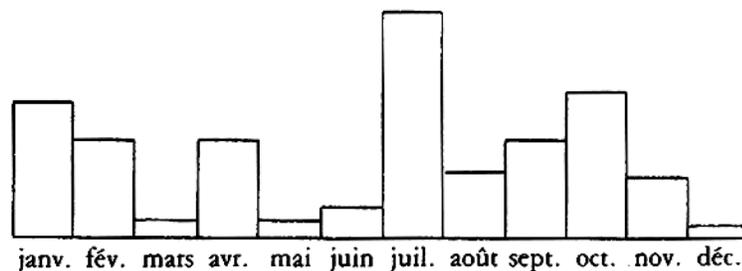
⁵ Registres paroissiaux de 1927-1936. Ce taux est inférieur à celui du comté pour 1930 : soit 32 pour 1 000 ; MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU COMMERCE DU QUÉBEC, *Annuaire statistique du Québec, 1931*, Imprimeur du Roi, 1932.

⁶ **Période 1919-1934 :**

	1919	1934
Québec (province)	35,04/1 000	25,3/1 000

générale veut que le taux de natalité soit plus élevé dans les régions rurales, alors qu'il est en général plus bas dans les villes. Il n'y a dans le comté de Kamouraska qu'une petite ville de 3 000 habitants. Il faut toutefois noter que le taux de natalité à Saint-Denis en 1934 n'est guère différent de celui de l'ensemble du Québec. La raison en est que le nombre de femmes en âge de procréer, en regard de la population totale, est relativement peu élevé. Le taux de natalité de la paroisse indique un déclin au cours des quarante dernières années par suite de l'augmentation du groupe des adultes célibataires.

Le nombre des conceptions est sensiblement moindre durant le temps des labours et des semences, en avril et en mai ainsi que durant le mois de février¹. On s'explique difficilement cette baisse en février. Elle fait suite toutefois à un mois de réjouissances populaires, le « temps des fêtes », et souvent février marque aussi le début de la période du Carême². Les mois où l'on se marie offrent une variation cyclique plus évidente. Plus du cinquième de tous les mariages se font en juillet, après les travaux de la ferme du printemps. Il y a ensuite un déclin durant le temps des cultures et des récoltes, suivi d'une remontée en octobre, après la récolte. Presque le sixième des mariages se font durant ce mois. En novembre, « mois des morts », commence une période de déclin dans le nombre des mariages. Cette période se poursuit durant l'Avent, alors qu'il n'y a pas de mariages. Les fêtes de janvier constituent la troisième époque la plus propice aux mariages, leur nombre diminuant légèrement en février.



Distribution des mariages selon les mois

Le mois de mars et le temps du Carême marquent une période de déclin durant laquelle il n'y a presque pas de mariages. Le mois qui suit est une période de répit et de mariages, suivie de deux mois de travaux de printemps presque sans mariages. Ces cycles montrent à quel point l'agriculture et la religion sont à la base de la vie de la communauté.

Kamouraska (comté) 36,27/1 000 29,9/1 000.

À remarquer la similitude des taux en 1919.

¹ 25 % moins de conceptions qu'en moyenne durant les autres mois. Nombre calculé pour une période de 39 ans, comme l'ont été les mariages et les morts que nous commenterons plus loin.

² Robert REDFIELD, *Tepoztlàn*, Chicago, University of Chicago Press, 1930. C'est probablement là une caractéristique du cycle des « tensions et détentes » auquel Redfield fait allusion.

La distribution annuelle des décès de toutes natures est surprenante du fait qu'elle ne correspond nullement aux périodes climatiques dangereuses : l'automne, l'hiver et le printemps. Les décès sont plus fréquents durant les mois d'été : il y a deux fois plus de décès en juillet et en août qu'en novembre. Une plus grande activité durant les mois d'été, en comparaison avec la réclusion des mois d'hiver, est en partie responsable de cette situation. Les troubles digestifs chez les jeunes enfants sont aussi plus nombreux durant cette saison ¹. Cela est dû en partie au fait que les chaleurs de l'été stimulent la multiplication des bactéries de toutes sortes. Il n'y a pas de médecin à Saint-Denis mais deux habitent dans les environs, l'un à trois milles et l'autre à quinze milles. On appelle le plus fréquemment celui qui est le plus près, l'autre est surtout consulté par ses parents qui résident dans la paroisse. Outre ces soins médicaux, le Bureau de santé provincial est en contact régulier avec la paroisse. Il y a enfin une clinique mensuelle pour bébés assurée par un médecin et une infirmière visiteuse ainsi que d'autres cliniques spécialisées et des services gratuits ².

Selon ces médecins, la mortalité infantile élevée est due en grande partie à des maladies du système digestif. L'entérite est la cause la plus courante de ces mortalités. La fréquence de ce fléau s'explique par l'usage d'eau non bouillie, l'alimentation inadéquate de la mère et de l'enfant et le sevrage prématuré. Les petits enfants meurent de « convulsions » causées par des nourritures trop lourdes. Les carences alimentaires causent de nombreux troubles physiques dont le plus fréquent est le rachitisme. Soixante-quinze pour cent des cas, dans un hôpital public de Québec, ont été attribués à des carences alimentaires. Chez les adultes qui négligent de se couvrir après un effort physique, la pleurésie et la pneumonie sont des causes courantes de mortalité. Bien qu'il existe des cliniques gratuites, deux pour cent des paroissiens sont atteints de tuberculose ³. On recommande le traitement à la maison sauf dans les cas les plus graves. Les décès dus à la scarlatine, à la rougeole et à la variole sont maintenant rares. Les maladies vénériennes sont très rares. La syphilis n'existe pratiquement pas et le médecin traite à peine cinq cas de blennorrhagie par année dans tout le comté ⁴. Pourtant, beaucoup de gens vivent très vieux malgré les rigueurs du climat et un taux élevé de mortalité dans certaines catégories de la population. Une forte sélection naturelle à la naissance explique ce phénomène. Le plus vieux paroissien a quatre-vingt-dix ans et la plus vieille paroissienne, quatre-vingt-neuf. Les femmes ont une

¹ 25 % des enfants meurent avant l'âge d'un an. Sur la mortalité infantile, voir le chapitre IV : « Parenté et cycle familial ».

² Voir le chapitre VII : « La maîtrise de la nature ».

³ DÉPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, *Annuaire statistique, 1936*, Québec, Imprimeur du Roi, 1937. Causes de décès dans la province en 1935 : 53,8 % dus dans l'ordre : aux maladies cardiaques et artérielles, au cancer, à la tuberculose, à la néphrite, à la pneumonie et à la diarrhée.

⁴ Non seulement on ne recourt pas aux soins du médecin, mais on n'observe pas dans la population les effets des maladies vénériennes. En quinze ans, le médecin n'a vu que deux cas de syphilis, dont un chez un étranger à la région. C'est une preuve de plus de l'isolement de ces gens.

plus grande longévité. Un seul homme se classe parmi les vingt et un paroissiens au-dessus de quatre-vingts ans.

Biologiquement parlant, la population est de sang mêlé. Sous une forme plutôt pure, des traits nordiques originaires de la Normandie sont très répandus. On rencontre de nombreuses femmes blondes aux yeux bleus, au visage allongé et aux cheveux fins. Les personnes de grande taille sont plus rares, mais il y en a. À l'opposé de ces types physiques, on rencontre des individus plus petits au teint extrêmement foncé, d'allure méditerranéenne très accusée. Dans le langage local, on appelle « Normands » ceux qui présentent les caractères nordiques tandis que l'on désigne comme « Gascons » ceux qui sont plus sombres. Il n'y a pas d'antipathie entre les types et pas de consensus quant à la préférence pour des caractéristiques comme la blondeur. Parmi cette population, il n'existe aucune attitude précise touchant ces caractéristiques physiques. Le mot « race » cependant est lourd de signification, mais dans un tout autre contexte. Pour l'habitant, le terme de race a une signification ethnique. Dans ce sens, il existe deux « races » : les « Canadiens », c'est-à-dire les Canadiens français catholiques, et les « Anglais », c'est-à-dire les Anglais protestants qui résident au Canada.

Tous les paroissiens de Saint-Denis sont catholiques et parlent français. Quelques-uns, revenus après avoir vécu et travaillé un certain nombre d'années aux États-Unis, connaissent quelques expressions et quelques mots anglais mais, en général, ne peuvent parler ou comprendre l'anglais. Le sénateur et ses parents qui viennent vivre pour des périodes plus ou moins longues à Saint-Denis savent, eux, vraiment l'anglais. Leur vie a pour cadre l'ensemble du *Dominion*, où le bilinguisme est nécessaire, mais l'anglais est superflu durant leurs séjours à la campagne. Les autres paroissiens n'ont aucun contact avec les Anglais. Des touristes anglophones traversent la paroisse, mais bien peu s'y arrêtent. Trois maisons ont des enseignes en anglais à l'intention des voyageurs : *Lunch, Room and Board*, et *Rooms to let*. Il n'y a que dans cette dernière qu'on trouve quelqu'un qui puisse parler un peu l'anglais. Deux ou trois automobiles venant des États-Unis s'y arrêtent pour la nuit chaque été, sans plus. Les panneaux-réclame sont en grande partie en français mais les avis au public dans le bureau de poste et les étiquettes sur les marchandises sont habituellement bilingues. On ne voit que du français dans les journaux locaux, mais les foyers qui ont la radio commencent à se sentir envahir par une langue étrangère. On préfère les quelques postes qui diffusent en français. Même la musique des postes anglais n'exerce aucun attrait, sauf pour le sénateur qui aime la musique symphonique.

Les écoles essaient d'enseigner à lire l'anglais, mais l'école finie, cela ne sert pas beaucoup. À ce sujet, un cultivateur en saura beaucoup moins qu'une personne du village. Le cultivateur mène une vie sédentaire dans une région où l'anglais n'a aucune utilité. Mais ceux qui ne sont pas cultivateurs louchent toujours vers la ville où ils peuvent trouver des emplois. Parce que l'anglais est un atout incontestable dans les centres urbains, ceux-là éprouvent à tout le moins le désir d'apprendre à

parler anglais. Sur place ce n'est pas possible, puisque même les institutrices n'en savent pas beaucoup. Cependant on continue à penser que c'est « commode » de connaître « les deux langues ».

À part les mots anglais que des individus ont appris en voyageant, plus de trois cents sont d'usage courant¹. On s'imagine d'ailleurs que plusieurs de ceux-ci sont français. D'autres sont employés du même ton que lorsqu'un Américain dit « chauffeur » ; d'autres encore avec la même légère affectation que lorsqu'un anglophone utilise une expression comme « champ d'honneur ». Les mots anglais utilisés dans le langage courant sont liés à des emprunts culturels, en grande mesure techniques et mécaniques, venus du milieu anglophone. Les défenseurs de la pureté de la langue au Québec dénigrent cet emploi de mots anglais. Les écoles essaient de propager l'usage du français correct en éliminant non seulement les mots anglais mais aussi les archaïsmes, les régionalismes et les solécismes². Cependant, ce sont les filles des cultivateurs de la région qui sont institutrices et elles parlent sensiblement comme leurs élèves. Elles peuvent corriger les solécismes et contribuer à différer l'usage de quelques mots et expressions considérés comme des formes françaises incorrectes. En général toutefois, la langue apprise à l'école est considérée comme « littéraire » et n'a guère de portée sur l'usage courant. Cet effort d'amélioration du parler local a pourtant provoqué quelques changements dans la prononciation et le choix des mots. Il s'ensuit que l'on considère avec une sorte d'amusement les termes incorrects et que l'on ridiculise volontiers ceux qui les emploient. Tout cela fait que les gens de Saint-Denis acquièrent une attitude assez curieuse vis-à-vis de leur propre langage. Les prêtres, les professionnels de la ville, les fonctionnaires du gouvernement, les écoles, les journaux et les postes de radio ont tous, par leur exemple ou leur enseignement, fait sentir à cette population que son parler traditionnel était un patois à accent de terroir. Il symbolise l'« habitant » sans éducation. Ce terme même a acquis un sens péjoratif. En effet, proclame le curé : « Vous n'êtes plus des 'habitants', vous êtes des 'cultivateurs'. »

Les garçons de la campagne qui vont à l'université Laval de Québec doivent modifier leur façon de s'exprimer et oublier beaucoup d'idiomatismes régionaux. Ce groupe plus instruit a un parler qui se rapproche davantage du français standard. Le cultivateur dit qu'il se rend compte qu'il parle une sorte de patois, mais c'est tout ce qu'il a jamais appris. Le Canadien français des villes, lui, tout en appuyant les mouvements du « bon parler français », soutient que la façon locale de s'exprimer ne se caractérise que par de petites différences telles l'usage d'expressions et d'une prononciation archaïques et par l'utilisation moins fréquente de mots anglais que dans le « français de Paris ». Ce qui, en définitive, atteint davantage l'homme de la campagne, c'est le souci de s'exprimer conformément au « bon parler français ». La défense de la langue française fait partie de la vie

¹ Voir le chapitre XI : « L'ancien et le nouveau ».

² Sur le vocabulaire canadien-français, voir LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, 1930.

urbaine où s'affrontent anglophones et francophones, ces derniers défendant leur héritage culturel contre les attaques. Un cultivateur, après avoir entendu son fils prêtre expliquer à un Américain qu'un grand nombre d'expressions locales venaient du vieux français, s'exclama : « Alors, on n'est pas si pires que ça ! » Le francophone rural s'excuse ordinairement de sa façon de parler. Les mesures rectificatives ont réussi à lui faire perdre la fierté de sa langue. Il n'a pas de critères qui lui permettent de juger lesquels, parmi les mots qu'il emploie, appartiennent au français correct et lesquels ne lui appartiennent pas ¹. Parce qu'il sait qu'il parle un français incorrect et qu'il en sera toujours ainsi, il n'opposera pas beaucoup de résistance à l'acceptation de mots anglais ; c'est exactement le contraire du but qu'on s'était proposé. Parce qu'on accorde de la valeur à la connaissance de l'anglais, on a peu de réticence à utiliser des mots empruntés à cette langue. On dispense un enseignement formel et puriste en classe, mais il ne franchit pas le seuil de l'école.

Celles des formes linguistiques qui ne sont pas activement associées à leur contexte culturel ne sont pas retenues. Les mots anglais appris à l'école ne sont pas utilisés à l'extérieur. Des mots tels que *cat*, *book*, *red* ne sont jamais utilisés dans le langage courant : on emploie leurs équivalents français. Le mot « cat » ne sert à désigner un chat que dans la classe d'anglais. Par contre, le mot « boss » désigne un personnage inconnu dans la région avant que les Canadiens français ne viennent en contact avec les *bosses* anglais dans l'industrie. Pour que l'on emprunte un mot anglais, il faut qu'il soit associé à quelque nouveauté (idée, objet, action) d'importance pratique pour les gens du pays. Les mots viennent avec les innovations. Les écoles tentent de remplacer les termes anglais par d'autres français. « Interrupteur » devient le mot à employer devant le professeur pour « *switch* » durant les leçons de français. Tant que le mot français n'a de valeur qu'en classe, « *switch* » demeure d'usage courant. Une institutrice se plaignait même qu'il était difficile d'enseigner aux enfants dont les maisons n'ont pas l'électricité les mots français qu'ils devraient utiliser à la place des termes anglais de l'appareillage électrique. Comme ils ne savaient pas ce que désignait le mot anglais, on devait leur enseigner à la fois le mauvais et le bon mot. Il est probable que des deux mots bizarres, l'anglais soit celui qu'on retienne.

Les filles ont beaucoup plus de chances que les garçons de recevoir une instruction postérieure à celle de l'école locale. Une fille peut recevoir un diplôme après seulement deux ans de formation au couvent, tandis qu'un garçon doit aller au collège huit ans pour compléter son cours classique. L'habitude d'envoyer les filles au couvent est bien plus ancienne. De plus, la fréquentation de l'école

¹ C'est ainsi que l'infirmière de la santé publique du comté commente le problème de la langue. Elle explique l'origine du mot régional « tourtière » comme étant un dérivé de « tourterelle » : une pure invention, puisque ce sont deux mots français corrects (a).
(a) « Tourtière » dans la région signifie un pâté à la viande, une tourte, alors qu'en français standard, « tourtière » signifie le moule qui sert à préparer le pâté, la tourte. Le nom du contenant est passé au contenu. N. d. T.

paroissiale n'est pas absolument obligatoire et il est fréquent que l'on ait besoin, sur la ferme, de l'aide même des très jeunes garçons. Pour toutes ces raisons, les garçons reçoivent moins d'instruction que les filles. Il y a une génération, plusieurs des hommes de la paroisse ne pouvaient pas signer leur nom. Les femmes ont toujours été les scribes des familles ¹. Elles tiennent la comptabilité de la ferme et le député de la région à Ottawa affirme que ce sont invariablement les femmes qui écrivent pour demander des emplois pour leur mari. Depuis le début du siècle, on donne plus d'importance à l'éducation, surtout pour aider les jeunes hommes à trouver des emplois dans les centres urbains. Le début de la mécanisation de la ferme à la même époque a donné aux cultivateurs l'occasion de laisser leurs fils terminer leurs cours à l'école locale.

La plupart des foyers reçoivent les journaux et, bien que peut-être le père ne les lise pas, la mère et les enfants les trouvent intéressants ². Ce sont presque exclusivement les femmes et les filles qui lisent des livres ³. Parce que chacun peut

¹ Au cours d'une semaine ordinaire, une moyenne de cinquante lettres sortent du bureau de poste local et autant y arrivent. Ce nombre comprend la réclame et les lettres d'affaires. La moyenne de plus de deux lettres par semaine par ménage ne correspond pas à la réalité pour une famille rurale. Ces ménages correspondent peu ; la moyenne est grossie à cause des commerçants du village, des « rentiers » et des jeunes filles du village qui correspondent souvent avec d'autres jeunes filles.

² Voici la liste des abonnements aux journaux durant l'hiver 1936-1937 :

<i>L'Action catholique</i>	65	<i>Le Soleil</i>	14	<i>L'Événement</i>	8
<i>La Province</i>	6	<i>Le Devoir</i>	5	<i>Le Saint-Laurent</i>	5
<i>Le journal</i>	3	<i>La Presse</i>	2	<i>La Patrie</i>	1
<i>L'Information</i>	1				

La grande majorité de ces journaux sont imprimés dans la ville de Québec. Huit périodiques mensuels patronnés par différents ordres religieux se partageaient 190 abonnés. En plus, il y avait 15 abonnements au bulletin agricole provincial et à un mensuel politique. L'analyse thématique d'une semaine-témoin de *L'Action catholique* donne les moyennes quotidiennes suivantes :

	Nombre de pouces d'espace		Nombre de pouces d'espace
Politique	216,5	Religion	201,0
Avis sociaux, paroissiaux et municipaux	102,0	Crimes, surtout des condamnations en en cour	57,0
Éditoriaux et articles nationalistes (canadiens-français)	41,5	Accidents sensationnels	38,0
Carnet mondain de la ville de Québec	14,5	Publicité (locale : 75%, nationale : 12%, mixte : 13%)	934,0

³ À l'église, il y a une bibliothèque de 900 volumes. Durant les cinq dernières années, les lectures se sont ainsi distribuées : romans : 79 %, surtout des romans sentimentaux à contenu religieux ; thèmes spécifiquement religieux : 16 % ; histoire : 2,7 % ; voyages : 0,6 % ; sciences : 0,1 %. Ces pourcentages représentent des préférences plutôt que des limitations de la bibliothèque. Un

aller à l'école élémentaire six ans, le nombre de ceux qui savent lire et écrire augmente. Tous les jeunes hommes de la paroisse savent lire et écrire jusqu'à un certain point.

À l'exception de l'« école modèle », toutes les écoles sont des édifices à charpente de bois d'une seule pièce appelés « écoles de rangs ». L'école modèle, située au village, a deux salles de classe et des installations qui servent de dortoirs aux deux institutrices. Les quatre autres écoles emploient chacune une institutrice qui vit chez elle. Cinq des institutrices de la paroisse sont des femmes de l'endroit, la sixième enseigne aux degrés supérieurs de l'école modèle, à laquelle tous les enfants de la municipalité ont accès. Parce que les institutrices ont peu de formation (seulement deux ans de couvent) et vivent chez elles, on peut leur donner un salaire réduit : elles reçoivent en moyenne 135 \$ par année. Les années d'expérience professionnelle des institutrices varient entre un an et plus de vingt ans. Celles qui ont une longue expérience ont enseigné également en dehors de la paroisse. Plusieurs vieilles institutrices célibataires vivent de leur pension de retraite dans la paroisse. L'enseignement scolaire était jadis un prélude au mariage. Il semble maintenant préparer plutôt une classe de « rentières ».

Dans la « municipalité » (district) scolaire la plus vaste, on offre une année de cours préparatoire et un programme d'étude de sept ans, lequel est réduit à cinq dans les districts les moins grands. Les enfants commencent le cours préparatoire à cinq ou six ans. Il est exceptionnel que des enfants dépassent la cinquième année et, évidemment, dans les écoles des petites municipalités, ils ne peuvent aller plus loin. Les inscriptions scolaires se distribuent également entre les âges jusqu'à la cinquième année du programme. Les chances d'aller à l'école sont légèrement plus grandes pour les filles que pour les garçons, particulièrement après l'âge de treize ans ¹. L'assiduité moyenne des filles est légèrement inférieure à celle des garçons ².

Certains paroissiens qui ne cultivent pas la terre et qui ont l'expérience de la ville ou qui ont des fonctions particulières sont plus instruits que les cultivateurs. Le curé, le sénateur et leurs parents sont des gens cultivés au sens qu'on donne dans les villes à ce terme. On peut trouver des hommes qui savent lire et écrire, à

petit groupe de femmes et de jeunes filles utilisent cette bibliothèque : 80 % d'entre elles ont reçu une éducation au couvent et presque aucune n'est mariée.

¹ Enfants d'âge scolaire, selon le sexe et l'inscription, à Saint-Denis, 1935-1936 :

Âge	Garçons		Filles	
	Nombre d'enfants d'âge scolaire	Nombre d'enfants inscrits	Nombre d'enfants d'âge scolaire	Nombre d'enfants inscrits
de 5 à 6 ans	12	9	11	10
de 7 à 13 ans	47	44	54	54
de 14 à 15 ans	18	6	15	11
TOTAL	77	59 (75,1%)	80	75 (93,8%)

² Assiduité moyenne : garçons 85 %, filles 80 %.

la tête d'entreprises qui exigent la tenue de registres. Le propriétaire du plus grand magasin est un homme qui tient sa propre comptabilité. Son commis, fils de cultivateur, l'aide dans la tenue des livres. Les deux autres magasins font si peu d'affaires qu'ils ne peuvent suffire à faire vivre leurs propriétaires. L'un est administré par une veuve et l'autre par un homme qui est aussi propriétaire d'un hôtel ouvert l'été sur la plage. Un menuisier, dont l'aptitude à écrire et le caractère lui ont valu le poste traditionnel de secrétaire du conseil municipal, a mis en marche la banque locale qu'il a bientôt remise aux mains d'une nièce célibataire. Une autre veuve, qui écrit difficilement, est chargée du bureau de poste. En plus de son travail spécifique qui consiste à trier trois courriers par jour, elle vend des bonbons, des cartes postales, du tabac et divers bibelots. Le propriétaire et directeur de la beurrerie tient sa propre comptabilité complexe et fait son rapport annuel au comité qui représente les cultivateurs qui lui fournissent le lait. Le postier qui va à la rencontre des trains postaux et les deux commis-voyageurs de la paroisse font un certain usage de leur instruction.

Plusieurs jeunes hommes sans emploi et sans terre dont ils pourraient hériter vivent chez leurs parents et exercent de petits métiers qui leur assurent un mince revenu. L'un d'entre eux répare les appareils de radio ; un autre fabrique des blagues à tabac et des tue-mouches avec des chambres à air ; un troisième possède un petit garage, un autre enfin fait du travail photographique et dirige une sorte de service de taxi. Aucun de ces métiers n'est suffisamment lucratif pour permettre à ces hommes de se marier et établir un foyer. Tous sont nouveaux dans la paroisse et on ne les connaît que depuis moins de dix ans. Les jeunes hommes qui les exercent ne sont ni plus, ni moins instruits que leurs congénères. Des hommes plus âgés exercent des métiers spécialisés plus traditionnels et qui exigent moins d'instruction, par exemple les deux forgerons, le cordonnier, le fabricant de rouets. Ces métiers sont exercés par des hommes sans terre. Aucun cultivateur n'a ni le temps, ni le désir, ni le besoin d'exercer ces métiers. Les hommes de métier se retrouvent donc au village où des lotissements sont disponibles. Le village se compose de ces hommes de métier, de rentiers (qui sont presque tous seuls), de journaliers qui n'ont pas de terre ni de métier et qui gagnent leur vie grâce à des travaux de voirie, comme colporteurs, ou encore comme journaliers agricoles¹. Le fils non-héritier d'un cultivateur peut exercer un métier particulier à la maison jusqu'à ce qu'il ait suffisamment d'argent pour s'en aller, et le fils d'un journalier sans terre connaîtra probablement le même sort. Pour quatre de ces métiers marginaux, dans la paroisse, on en retrouve deux au village et deux dans les fermes. Sauf dans le cas des deux fils de cultivateurs et de celui dont le père est forgeron (sa forge est située à un endroit propice sur la route principale), tous les autres hommes de métier vivent au village. Deux pêcheurs et le « remmancheur » sont aussi cultivateurs. Leur spécialité supplémentaire est une réponse aux difficultés économiques. Il est vrai que leur père faisaient de même et pour les

¹ Les registres paroissiaux des propriétaires et des locataires et de leurs garçons au-dessus de vingt et un ans donnent la distribution suivante des types de gagne-pain : 135 cultivateurs, 30 métiers particuliers, 22 journaliers, 22 rentiers et 21 rentières.

mêmes raisons. Quand la situation économique s'améliore sur la ferme, on abandonne ces activités d'appoint.

En plus de ces métiers et ces services, la paroisse subvient aux besoins d'un personnel religieux composé d'un prêtre et d'un bedeau. Le curé vit dans le presbytère, un grand édifice à charpente de bois relié à l'église par un passage couvert à l'usage du prêtre quand la température n'est pas clémente. Les fonds de la paroisse ont financé la construction de l'édifice mis à la disposition du curé. Le presbytère est beaucoup plus grand qu'il ne faut pour satisfaire ses besoins, mais les chambres supplémentaires servent aux prêtres en visite. La mère et la sœur du curé tiennent maison pour lui. Sur la petite bande de terre qui longe le presbytère, le prêtre cultive un petit potager pour ses propres besoins. Il engage un homme pour prendre soin de ce jardin et de quelques animaux.

Les attitudes à l'endroit d'une colonie d'été composée d'une douzaine de chalets sur la plage du fleuve révèlent un conflit entre la paroisse et les « étrangers », entre des mœurs traditionnelles et des manières urbaines. Ces estivants viennent en très grande majorité de l'extérieur de la paroisse, bien que quelques paroissiens aillent les rejoindre comme serviteurs ou domestiques. Deux petits magasins et un hôtel offrent aux visiteurs danse et alcool. Cette « grève » jouit d'une certaine renommée dans la région et constitue un site de plein-air et de pique-nique apprécié. Une famille de Montréal et deux de Québec y ont leur chalet en permanence. Le sénateur de l'endroit y a son chalet d'été, un peu à l'écart des autres. À part lui, les paroissiens qui fréquentent la plage appartiennent en général à des familles de journaliers. Ils y vont pour se récréer, même si le curé désapprouve ouvertement cette conduite. Seuls les visiteurs de la ville vont se baigner et leurs maillots de bain indécents font scandale¹. La paroisse est contre la plage et méprise les paroissiens qui y fraternisent. Les commérages répandent des histoires de beuveries, d'arrestations et de visiteurs qui vivent avec les femmes des autres. Le curé s'élève en chaire contre les actes commis à la plage et menace d'employer la violence à l'endroit des magasins qui vendent de l'alcool en contrebande. La plage constitue pour le cultivateur son seul contact avec des modes de vie différents et les aspects indésirables que cela occasionne sont l'objet d'attaques continuelles.

Les paroissiens du curé sont pour la plupart des gens tranquilles et honnêtes. Les actes criminels sont extrêmement rares. La seule mort violente dans la paroisse remonte à si loin dans le passé que même la légende en a été oubliée. Un hiver, on a pillé la maison de plage d'un prêtre résident de Saint-Denis. On a attribué cet acte de vandalisme à des colons mécontents qu'il avait dirigés vers des terres nouvelles

¹ À la plage, un avis du conseil annonce une peine de cinq à vingt dollars ou l'emprisonnement pour les délits suivants : flâner, jurer, tenir des propos immoraux ou nuisibles, avoir une conduite qui offense la morale publique ou qui cause le scandale, troubler la paix publique, se baigner avec des maillots qui offensent la décence et la modestie, se promener en maillot de bain sauf pour aller entre la maison et la plage par le chemin le plus court.

de la froide Abitibi ¹. Les menus vols sont peu fréquents et on les publie parfois à la sortie de la messe, sur le parvis de l'église, avec une menace ou une prière de rendre. Des « quêteux » traversent continuellement la paroisse, mais on ne les soupçonne pas de malhonnêteté. Durant le jour, les portes des maisons demeurent ouvertes et c'est coutume d'entrer sans frapper, même dans une maison étrangère. Alors qu'à la ville on vole fréquemment les vases sacrés des églises, la sacristie de l'église de Saint-Denis n'est pas fermée à clé ni gardée. Les échauffourées sont rares, sauf durant les élections et dans ce cas, on fait appel à la police provinciale motorisée. On effectue à l'occasion des arrestations pour ivrognerie, arrestations qui sont en général la conséquence d'une conduite particulièrement répréhensible de la part d'un étranger.

Les adultes comme les enfants ont extrêmement peu de contacts avec le monde extérieur. Environ quarante paroissiens adultes ont passé quelques années à travailler en Nouvelle-Angleterre. Même ce séjour ne leur a pas offert suffisamment de nouveautés pour qu'ils en gardent le souvenir. Les Canadiens français aux États-Unis recréaient dans une grande mesure leurs anciens cadres de vie. Ils n'apprenaient jamais l'anglais puisqu'ils avaient des *bosses* français. Ils n'allaient jamais au cinéma ou au théâtre et ils allaient même à l'église canadienne-française. Ils effectuaient un travail différent, mais une fois le travail terminé, les femmes tricotaient et les hommes jasaient en fumant, exactement comme ils l'auraient fait au Canada. Quelques-uns ont pris goût au confort mais ceux qui sont retournés à Saint-Denis n'avaient pour la plupart pas beaucoup modifié leur manière de vivre.

Si l'on excepte ces allées et venues entre Saint-Denis et les États-Unis, les paroissiens n'ont pas voyagé. On doit évidemment exclure le sénateur qui mène une vie bien différente et ne demeure que par moments dans la paroisse. La plupart des paroissiens ne sont jamais allés jusqu'à Montréal ou Gaspé. Le nombre de fois où ils se sont rendus dans la ville de Québec se compte sur les doigts de la main. Ce sont presque exclusivement les hommes qui font de tels voyages. Les jeunes hommes voyagent plus que leurs pères ne le faisaient. Il est maintenant plus facile de voyager et le besoin de trouver un emploi pousse les jeunes hors de la paroisse. Ils vont bûcher dans les « chantiers » et partent vers les centres industriels à la recherche de travail. Des tarifs spéciaux d'excursion par chemin de fer donnent l'envie à un nombre toujours plus grand de jeunes gens d'aller à Québec où ils visitent des parents. On voyage encore en suivant le canal familial. Un endroit où l'on n'a pas de parents n'est pas particulièrement invitant.

Le journal et la radio rendent de plus en plus conscients les gens de la campagne qu'ils appartiennent à cette sphère plus vaste qu'est la province. Deux des garçons de la paroisse possèdent une motocyclette qu'ils utilisent pour des entreprises commerciales risquées, ce qui augmente leurs contacts personnels. Tous deux sont des fils non-héritiers de cultivateurs. Le *buggy*, la voiture et la

¹ L'Abitibi est un comté du nord de la Province de Québec.

carriole sont encore les modes de transport les plus courants et leur rayon de déplacement limité maintient l'étroit réseau traditionnel de relations sociales. Il y a cinq automobiles dans la paroisse, mais, comme les motocyclettes et les excursions en train, elles ne font pas partie du système économique agricole. Le curé, le propriétaire du grand magasin, les deux commis-voyageurs et un chauffeur de taxi en sont les propriétaires. Les cultivateurs n'en veulent même pas à cause de leur coût d'entretien. Le cheval de travail peut être attelé au *buggy* sans frais et tirer le traîneau alors qu'on ne peut pas du tout se servir des automobiles. Un char à bœufs stationné près d'une pompe à essence à l'extérieur du magasin de l'endroit est une scène fréquente qui caractérise l'écart entre l'économie ancienne qui repose sur l'emploi des animaux de la ferme et les adaptations économiques nouvelles.

Chapitre III

Structures écologiques et sociales

[Retour à la table des matières](#)

Toute paroisse, par définition, doit être accessible à ses ressortissants et, pour cela, être géographiquement délimitée. Tous ceux qui peuvent se rendre facilement à une même église qu'ils soutiennent financièrement constituent une paroisse. Si le territoire d'une paroisse est trop étendu, les gens les plus éloignés de l'église tenteront de former une autre paroisse. Pour ce faire, ils doivent être en nombre suffisant. En conséquence, le mode de répartition territoriale de la population est un facteur important de ce processus. Ce mode de formation de paroisses nouvelles par subdivision est habituel dans les régions depuis longtemps habitées. L'origine de Saint-Denis illustre bien ce phénomène. Les familles qui, à l'origine, se sont établies le long du Coteau, appartenaient à deux paroisses dont les églises étaient séparées par une distance de treize milles. Comme la frontière entre les paroisses était située à peu près à mi-distance entre chaque église, plusieurs familles devaient parcourir chaque dimanche treize milles aller-retour. Lors d'une naissance ou d'une maladie grave à la maison, on devait également franchir cette distance pour atteindre le prêtre. Du côté de Rivière-Ouelle, à l'endroit où la route grimpe sur le Coteau, la neige s'amoncelait à plus de dix pieds de hauteur. De leur côté, les paroissiens de Kamouraska devaient traverser « aux quatre vents » la plaine située à l'arrière de la baie pour atteindre l'église. Ces obstacles naturels créaient un urgent besoin d'instituer une nouvelle paroisse. Lorsque l'agglomération se fut étendue vers l'intérieur jusqu'au pied des montagnes, la population était devenue suffisante pour former une nouvelle paroisse. Aussitôt qu'elle fut établie et que l'église fut construite sur le Coteau, où habitaient la majorité des paroissiens, les gens plus à l'intérieur de la région, dans le territoire paroissial, commencèrent à trouver incommode de descendre des montagnes et traverser la plaine pour atteindre l'église. Quand ils furent plus nombreux, on créa deux autres paroisses : Mont-Carmel, qui était située dans les montagnes, Saint-Philippe à leur pied. Saint-Denis se trouve maintenant limité au nord par le fleuve, à l'est et à l'ouest, par les paroisses-mères séparées par des obstacles naturels et, au sud, par une

paroisse-fille. Toutefois, étant située sur la grand-route et desservie par le chemin de fer, la fille a de beaucoup dépassé sa mère en importance et en complexité.

Les concessions de terres de la paroisse furent faites selon le système traditionnel, c'est-à-dire par « rangs ». Chaque rang est parallèle au fleuve et porte un numéro officiel, de sorte que les terres contenues dans la bande de terrain la plus rapprochée du fleuve constituent le premier rang, la bande suivante, à l'intérieur, est le deuxième rang et ainsi de suite. Les rangs ont des noms locaux particuliers. Il y a deux rangs à Saint-Denis, en gros séparés par la rivière des Bras. Le premier, appelé le rang du Coteau, comprend le Coteau et une partie de la plaine. Le second, appelé le rang des Bras, tout entier dans la plaine, s'étend au sud de la rivière. Une route coïncide avec chaque rang sur toute sa longueur. Celle qui traverse le rang du Coteau est la route principale qui va de Rivière-Ouelle à Kamouraska. Elle se trouve à un mille du fleuve, à l'abri du côté sud du Coteau sur presque toute sa longueur, sauf au lieu où elle contourne la baie pour entrer dans Kamouraska vers l'est. La route du rang des Bras se termine en cul-de-sac à Grande-Plaine vers l'ouest. À l'est, elle se prolonge jusque dans la paroisse voisine. Les domaines agricoles, à la différence des rangs dont ils sont des divisions, s'étendent perpendiculairement au fleuve. Les domaines ont quarante-deux arpents de longueur, soit la largeur du rang¹. Les fermes sont toutefois extrêmement étroites, mesurant en moyenne deux arpents de largeur, environ quatre cents pieds. Ces fermes sont divisées en champs dans le sens de la largeur et non de la longueur. Les champs d'une « ferme de deux arpents » (tel est le terme de référence puisque la longueur des fermes est constante) auront une largeur maximale de deux cents pieds. C'est ce qui donne à la campagne sa physionomie particulière : des champs longs et étroits qui s'étendent à partir du fleuve. Des champs d'un mille et demi de longueur et de cent pieds de largeur n'ont rien de surprenant pour l'habitant : c'est ce qu'il a toujours vu. Le mot « champ » possède pour lui cette connotation visuelle. Il trouve étranges des champs tout en largeur : pour lui, ce sont des « parcs ». À ce propos, les citadins s'amuse volontiers aux dépens de l'habitant qui part le matin avec son casse-croûte, creuse un sillon jusqu'au bout de sa terre durant la matinée et revient durant l'après-midi en creusant un autre sillon jusqu'au soir.

L'histoire et l'environnement sont à l'origine de ces champs longs et étroits. On peut trouver des traces d'un modèle plus ancien à Charlesbourg près de Québec. Là, les terres s'étirent comme des rayons autour d'un point central où se situait le fort. Mais la plupart des établissements du Québec n'ont pas suivi ce modèle. Les fiefs concédés aux seigneurs étaient longs et étroits. Ayant une large façade de plusieurs milles sur le fleuve, ils s'étendaient vers l'intérieur des terres sur une distance encore beaucoup plus grande et jusque dans les montagnes. L'avantage de ce système est qu'il offrait tout à la fois des possibilités de pêche, un accès au fleuve, des terrains plats pour l'agriculture, des terres à bois et des érablières. Les premières concessions de terres ont toutes suivi ce modèle qui permettait aux

¹ Environ un mille et demi.

habitants d'avoir une façade sur le fleuve et des terrains variés. Si on avait distribué les terres parallèlement au fleuve, un habitant aurait reçu toute la grève, d'autres le coteau, d'autres la plaine, d'autres la rivière qui traverse la plaine, et ainsi de suite. Toutes les fermes concédées ne s'étendaient évidemment pas jusqu'aux montagnes, mais elles offraient une certaine variété de terrains. Dans le rang du Coteau, les champs sont coupés à la fois par la crête du coteau qui est en partie cultivée et par la route. Depuis la rivière des Bras, les terres s'étendent sans interruption vers le sud. Le bois des terres ayant été presque entièrement coupé depuis longtemps, les fermiers ont acheté des lots à bois, au sud, dans les montagnes, où ils vont couper leur réserve de bois pour l'hiver. Plusieurs des longs champs étroits permettent au bétail d'atteindre le ruisseau éloigné, en plus de leur offrir des pâturages abondants qui se terminent près des granges. Les longues clôtures, à de fréquents intervalles, retiennent la neige en grands amoncellements sur le sol. Cette couche de neige protectrice empêche le sol de geler profondément. Au printemps, la neige fond rapidement et l'eau coule dans les fossés profonds creusés parallèlement aux clôtures. Les cultivateurs redoutent les hivers où il tombe peu de neige, car alors, la terre gèle profondément et les labours du printemps sont retardés. Dans une région où la saison des cultures est si courte, il est nécessaire de labourer tôt ; les champs sont donc clôturés pour retenir la neige.

Les maisons des familles de cultivateurs s'échelonnent le long de la route qui borde le rang et traverse chaque ferme de cette concession. Comme les fermes sont très étroites, les maisons ne sont qu'à quelques centaines de pieds les unes des autres. L'envahisseur anglais fut surpris de cet aspect de « village continu » s'étendant uniformément le long du fleuve. Il peut s'y trouver des distances plus grandes pour des raisons topographiques comme nous l'avons déjà dit ; mais sauf là où la terre est inculte, il n'y a pas de raison pour que des fermes, dans les limites de la paroisse, soient plus grandes que d'autres. Parce que les fermes ont toutes la même longueur et ne peuvent varier que par leur largeur, les maisons seront espacées régulièrement le long de la route, sauf là où la nature ou la société interviennent. Elles interviennent toutes deux le long du rang du Coteau. Les maisons sont très distancées sur la route qui vient de Rivière-Ouelle pour entrer dans Saint-Denis. Il y a même un grand espace où le Coteau et la Grande-Plaine rendent les cultures impossibles. À l'autre bout de la paroisse, il n'y a aucune maison sur une distance de plusieurs milles, lorsque la route traverse la plaine à l'arrière de la baie. Au milieu de la paroisse les maisons se regroupent le long de la route et forment le village. Les résidents de ces maisons ne sont pas cultivateurs et n'ont que de petits terrains sur lesquels ils vivent et cultivent quelques légumes. Ces petits lots sont découpés dans les grandes bandes de terre qui traversent la route à cet endroit. Les fermiers cultivent le reste, laissant la partie adjacente à la route aux résidents du village. Le rang des Bras, inhabité du côté de la Grande-Plaine, s'étend cependant vers l'est en une suite ininterrompue de fermes. Il n'y a pas de césure naturelle entre Saint-Denis et Kamouraska. Les fermes se suivent sans arrêt d'une paroisse à l'autre.

Bien que le terme « rang » soit employé dans le sens de répartition des terres, il a aussi un sens dérivé quelque peu différent. Tous les gens qui possèdent une terre dans un rang lui sont identifiés. Comme toutes les maisons de ce rang se trouvent le long d'une route, l'aspect social du rang s'identifie avec la route. « Je suis allé au rang du Coteau » signifie que je suis allé par la route dans ce rang, et non dans les champs de cette concession. Ce sentiment de solidarité qui existe entre les maisons d'un rang se manifeste également dans les significations particulières données aux mots « chemin » et « route ». Un « chemin » est une voie qui correspond à un rang, traverse les fermes et est bordée de maisons sur son parcours. Une « route » relie les « chemins », elle se situe parallèlement aux champs et n'a donc pas de maisons sur son parcours. Ce fait est bien illustré dans la paroisse montagnaise de Mont-Carmel où il a paru préférable d'établir deux concessions avec des fermes parallèles au fleuve et non perpendiculaires comme c'est l'usage. Ainsi une route allant vers le sud parcourt d'abord parallèlement les terres et ne longe pas de maisons ; elle traverse ensuite les fermes et est bordée de maisons. Cette voie unique est appelée « route » dans sa première section et ensuite « chemin » quand elle atteint les concessions.

La cohésion sociale est naturellement plus grande le long d'un chemin avec son chaquet de maisons avoisinantes. Les gens connaissent les paroissiens de leur rang mieux que ceux des autres. Ils les connaissent mieux parce qu'ils ont plus de contacts avec eux le long du chemin sur lequel ils vivent. Un cultivateur du rang du Coteau peut ne pas faire une visite par année dans l'autre rang. Il est entré dans toutes les maisons de son rang à un certain moment mais il y en a plusieurs dans l'autre rang où il n'est jamais entré. Il peut dire par cœur la suite des noms des familles de son rang mais non de celles de l'autre rang, bien qu'elles soient toutes de la même paroisse. Les cultivateurs du rang des Bras doivent aller au magasin du village dans l'autre rang ou aller faire leurs achats dans la paroisse voisine. Ceux du Coteau n'ont qu'à traverser le rang suivant pour aller à Saint-Philippe. Les contacts commerciaux ne créent pas pour autant de liens particuliers entre les rangs. Un autre exemple de la cohésion le long du rang ou du chemin est la forme des paroisses elles-mêmes. Leur dimension est, en effet, surtout déterminée par les chemins quand elles ne sont pas déformées par des barrières topographiques ou par une croissance urbaine.

Les deux « chemins » de Saint-Denis qui correspondent à ses deux rangs sont reliés par une « route » qui part de la rive du fleuve, traverse le Coteau et son « chemin » et se dirige vers le sud à travers la plaine, traversant le chemin du rang des Bras, et pénètre dans la paroisse voisine. Le centre du village se trouve à l'intersection de cette route et du rang du Coteau. Au sommet de la colline surmontant cette intersection, s'élève l'église avec son haut clocher argenté. Le village s'étend le long du chemin dans les deux directions. Il ne constitue pas une unité sociale organisée. C'est simplement un ensemble de maisons de rentiers, d'artisans et d'autres spécialistes. Ses limites, généralement acceptées, correspondent au début et à la fin de la route asphaltée qui traverse la section la

plus peuplée. Des panneaux indiquant le nom de la paroisse apparaissent à la jonction de la route asphaltée et de la route de gravier. Les limites de la route asphaltée ont été fixées par les pouvoirs publics, ayant été prolongées un peu au-delà des limites du village telles qu'elles sont définies par la compagnie d'assurances d'après le critère de la proximité des maisons.

En plus du village, il existe une autre division, encore plus ancienne, dans la paroisse : la division géographique par quartiers. Il y a d'abord la division entre les deux rangs : du Coteau et des Bras. Ces deux paires se subdivisent selon une ligne qui les traverse à peu près à la moitié. Ainsi le rang du Coteau se divise entre le « nordet » du Coteau et le « sarwa » du Coteau ¹ ; le second rang se divise entre « Hauteville » à l'est et « des Bras » à l'ouest.

Les premiers colons utilisaient les termes « sarwa » et « nordet » qui désignent l'orientation véritable de la vallée du fleuve ². Les termes et leur usage ont persisté. Comme les rangs et les chemins sont parallèles au fleuve et que les maisons sont construites selon leur axe, il est manifeste que, pour les gens de Saint-Denis, les orientations importantes sont déviées de 45° par rapport aux points cardinaux. On utilise rarement les termes « est » et « ouest ». On désigne les autels dans l'église comme étant du côté nord-est ou sud-ouest ; il en est ainsi pour les pièces d'une maison : les vents viennent de ces directions. On emploie les termes « nord » et « sud » pour signifier : « en direction du fleuve » et « en direction des montagnes ». On pourrait s'attendre à ce que « nord-ouest » et « sud-est » en soient les deux expressions complémentaires, mais tel n'est pas le cas. L'emploi de « nordet » et « sarwa », terminologie traditionnelle d'orientation, vient de la pratique de s'orienter relativement au rang.

La route qui traverse Hauteville de Saint-Denis se poursuit jusque dans Hauteville de Kamouraska, qui fait partie de la paroisse voisine. De fait, Hauteville est une portion uniforme des terres basses traversées par le rang. Le Coteau est la seule élévation de la paroisse. Les paroissiens avouent ne pas savoir pourquoi Hauteville s'appelle ainsi. Ce nom aurait vraisemblablement pris naissance à Kamouraska où le deuxième rang se situe effectivement sur une hauteur. Plus tard, l'appellation s'étendit le long de la route qui va à Saint-Denis.

Chacun des trois quartiers les plus peuplés de la paroisse possède une croix érigée près du chemin et située bien au centre par rapport aux limites du quartier. Ces croix ont environ quinze pieds de hauteur et sont ornées de la symbolique couronne d'épines au croisement des bras. Parfois, dans des paroisses voisines,

¹ *Nordet* et *sarwa* sont des prononciations traditionnelles pour *nord est* et *sud ouest* attribuées aux marins bretons. Nous avons retenu l'orthographe française pour éviter la confusion que *saroua* pourrait créer chez le lecteur anglophone. *N. d. A.* (La graphie de la traduction nous a partout semblé la plus correcte. *N. d. T.*)

² Ce n'est pas partout le cas au Québec. À Montréal on donne l'orientation des rues comme si le fleuve coulait vers l'est.

tous les instruments de la crucifixion sont fixés à la croix. Ces croix de chemin sont des symboles de foi. Les paroissiens ne s'arrêtent cependant jamais pour y prier. Même l'autel-reposoir de la Fête-Dieu n'est jamais érigé au pied de l'une d'elles. Quand on passe devant, on ne retire pas son chapeau ni n'incline la tête. En fait, les paroissiens ne connaissent pas leur raison d'être. Ils disent : « Elles sont là pour montrer aux passants qu'ils sont dans une région catholique, » Une telle affirmation manifeste un certain ethnocentrisme mais n'offre véritablement aucune explication satisfaisante de l'utilité de ces croix. Les passants savent bien que la région est catholique et les habitants ne se soucient guère de l'opinion du touriste qui passe en trombe dans son automobile. Néanmoins, malgré une apparente absence de signification, ces croix ont une fonction sociale bien déterminée. Elles accentuent l'unité à l'intérieur des quartiers dans lesquels elles sont érigées.

On érige une croix de chemin à la suite d'une souscription populaire parmi les résidents d'un quartier de la paroisse. Dans certaines paroisses, un rang peut jouer ce rôle d'unité de base. Lorsque la croix est construite et érigée, tous les paroissiens sont invités à la cérémonie de sa bénédiction et au sermon du curé. Toute la population y assiste, mais les paroissiens du quartier-hôte ressentent un certain orgueil et une solidarité particulière devant ce symbole érigé grâce à leur effort commun. C'est leur croix, leur cérémonie à laquelle ils ont invité tous les autres. Depuis quelques années, la principale valeur attachée à cette croix tient à la cérémonie de bénédiction qui, à sa façon, confirme la différenciation entre « nous autres » et « eux autres ». Comme les croix sont en bois non-peint, on doit les remplacer chaque génération et une nouvelle cérémonie exprime de nouveau l'unité du quartier.

Deux autres croix dans la paroisse illustrent bien la coïncidence entre la motivation et une fonction sociale d'intégration. Le premier curé de la paroisse institua un mouvement de tempérance. Quand toute la paroisse eut prêté le serment d'appartenance, il fit ériger une grande croix noire sur le Coteau dominant le fleuve. La paroisse a renouvelé cette croix quatre fois depuis la première cérémonie, réaffirmant son unité dans la Société de tempérance. Dans la foulée de ce précédent historique, les paroisses dans tout le Québec ont, plus récemment, érigé au cours de cérémonies spéciales de grandes « croix de Jacques Cartier » dans les cours d'école, pour souligner le quatrième centenaire de la présence française en Amérique. Ce vaste mouvement a contribué à réveiller la fierté et l'unité du peuple.

Les quartiers et les rangs de la paroisse ont développé un certain nombre d'attitudes les uns envers les autres. Les cultivateurs progressistes du Coteau pensent que ceux de la Hauteville ne s'intéressent pas beaucoup à l'éducation de leurs enfants. Plusieurs cultivateurs du rang des Bras disent que ceux du Coteau sont de « petits habitants » obtenant un pauvre rendement de leur terre. Il y a une part de vérité dans chacune de ces affirmations. Moins de cultivateurs de Hauteville envoient leurs enfants au couvent ou au collège après l'école

paroissiale. Les cultivateurs du Coteau admettent que la terre dans des Bras est meilleure, puisqu'on n'y trouve pas d'aspérités contre lesquelles il faut lutter. Mais la différence dans le rendement reste à discuter. Ces affirmations servent à renforcer l'unité locale. Les rangs dans les autres paroisses ont aussi leurs caractéristiques propres. Un rang dans une région nouvellement colonisée d'une pauvre paroisse de montagne est reconnu pour ses nombreuses veillées, ses bagarres et ses disputes. Un autre rang de la même paroisse, plus vieux, plus riche et mieux établi se comporte « comme il faut ». La distinction réside dans le fait que le nouveau rang a les manières plus bruyantes et plus âpres des régions nouvellement colonisées. Encore une fois, les distinctions servent à entretenir un mépris mitigé et à affirmer la supériorité de son propre rang.

Les administrations civile, religieuse et scolaire de la paroisse sont distinctes, chacune contrôlant ses propres revenus. L'entretien du prêtre est payé en partie par la dîme annuelle. Chaque vingt-sixième minot ¹ de blé appartient au curé. On admet que cette portion est son bien et non un don. Si un cultivateur manque de blé pour son propre usage, il peut verser au prêtre la valeur de la dîme en argent si un tel arrangement est agréé. Mais on dit alors que « le curé vend son blé au fermier ». En fait, le prêtre s'informe du prix du blé et vend la vingt-sixième partie qui est sa propriété. Le paiement de la dîme est une obligation de conscience et non une transaction civile. C'est un péché que de ne pas donner sa part au prêtre. Tous les contrôles religieux, jusqu'au refus des sacrements, peuvent être utilisés pour assurer le paiement de la dîme. Mais il n'y a jamais de difficultés pour recueillir cette part de blé. Les cultivateurs sont profondément conscients que leurs récoltes leur viennent de Dieu et il ne leur viendrait pas à l'idée de lui refuser ce qui appartient à son Église. Il n'y a pas de date fixe pour la remise de la dîme au curé. La plupart des cultivateurs lui donnent leur blé au printemps, aux environs du mois de mars, puisqu'ils battent leur blé tout l'hiver.

L'augmentation des paroissiens non-cultivateurs a rendu nécessaire l'établissement d'un autre type de dîme : la capitation. Selon l'importance de la maisonnée, cette taxe annuelle per capita peut varier de 3,00 \$ à 5,00 \$ par famille. Cette capitation est ordinairement payée plus tôt dans l'année, puisqu'elle est en argent et non en blé. La dîme s'ajoute aux sommes que les paroissiens versent au curé pour faire dire des messes spéciales.

L'administration financière de l'église est aux mains de la fabrique, sorte de conseil d'administration composé de trois marguilliers qui se réunissent avec le curé. Les marguilliers sont élus pour une période de trois ans et les termes s'échelonnent de manière qu'un marguillier soit élu chaque année. Ils viennent ordinairement de différents quartiers de la paroisse. Le plus important est le « marguillier en charge », le poste le plus prestigieux de l'organisation paroissiale. Le « marguillier sortant » consulte le curé avant de proposer son successeur qui a rarement un opposant. Les marguilliers sont des bénévoles, mais ils ont un banc

¹ Ancienne mesure française valant 39 litres.

réservé pour eux, en avant de l'église. Ils remplissent aussi quelques fonctions religieuses à différents moments de l'année. La fabrique est responsable de l'entretien et de l'amélioration des biens de la paroisse : église, presbytère et cimetière. Elle peut assumer certaines fonctions autres que religieuses. Ainsi, la fabrique de Saint-Denis possède un corbillard, un petit canon pour des célébrations et une cribreuse à blé que les cultivateurs peuvent louer moyennant une somme modique. Les trois marguilliers en fonction peuvent convoquer tous les anciens marguilliers pour discuter de problèmes particulièrement importants. La fabrique reçoit ses fonds de la « vente » annuelle des bancs de l'église, d'une partie des honoraires de messes et de la vente des lots du cimetière. L'argent est utilisé pour payer les frais de l'église : chauffage, réparations, assurances ; il faut aussi éteindre la dette encourue lors de sa construction et payer les enfants de chœur, les chantres et le bedeau. L'encan annuel des bancs rapporte environ 400 \$ dont 300 \$ servent à payer les assurances. Il ne reste donc pas beaucoup de fonds.

Les enfants de chœur forment un groupe d'une trentaine de garçons entre sept et quinze ans. Vêtus de noir et de blanc, ils s'assoient dans le sanctuaire à toutes les messes obligatoires, mais ils ne chantent jamais. Choisis à tour de rôle, ils servent la messe durant la semaine et reçoivent quelques cents pour leurs services. Les jours d'obligation, ceux qui ne servent pas comme acolytes suivent la messe de leur banc dans le sanctuaire comme les autres paroissiens. Les garçons sont admis comme enfants de chœur aussitôt qu'ils ont appris le rituel de la messe de leur institutrice qui décide du moment où ils sont capables de servir la messe. Ils peuvent rester membres du sanctuaire jusqu'à ce qu'ils décident d'abandonner, ce qui arrive ordinairement à la fin de leurs études à l'école paroissiale. Tous les fils de la paroisse ne sont pas enfants de chœur. Les familles qui ont des garçons « dans le sanctuaire » considèrent ce privilège avec une certaine fierté. Celles qui n'en ont pas ne se soucient tout simplement pas que leurs enfants servent la messe ou non. Cette attitude ambivalente repose sur la nécessité de trouver des sièges pour tous les enfants des familles nombreuses dans l'église. Il n'y a qu'une messe le dimanche et les bancs doivent être « achetés », d'où la difficulté pour une famille nombreuse d'asseoir tout son monde ¹

Le « chœur » des hommes n'a rien à voir avec celui des garçons. Il prend place au jubé, sans cérémonie, et chante les répons de la messe. La chorale est dirigée par le maître de chapelle choisi par le curé pour ce poste quasi permanent. Traditionnellement, c'est aussi un poste de prestige dans la paroisse. Le maître de chapelle auditionne les membres de la chorale. À Saint-Denis celle-ci compte, outre le maître de chapelle, dix membres, tous âgés de plus de vingt-cinq ans. Les membres de la chorale chantent les messes quotidiennes à tour de rôle. Deux

¹ Les enfants de chœur viennent de vingt familles qui comptent en moyenne 8,7, personnes en âge d'aller à l'église, c'est bien au-dessus de la moyenne paroissiale. Les garçons des familles nombreuses ont tendance à demeurer enfants de chœur plus longtemps. Cette raison de placer des garçons au sanctuaire n'est jamais invoquée explicitement. Cela touche de trop près un sujet religieux pour qu'on y voie des attitudes intéressées.

chantent la messe chaque jour et reçoivent chaque fois vingt-cinq cents. Ni les chantres, ni les enfants de chœur ne sont payés pour les messes dominicales. Tous les membres de la chorale peuvent chanter aux funérailles, mais six seulement, choisis à tour de rôle, reçoivent soixante-quinze cents pour les services de première et de deuxième classes. Au service de troisième classe, il n'y a que quatre chantres de payés. La « classe » des funérailles dépend du montant donné à l'église et correspond au degré d'élaboration de la cérémonie.

À titre d'exemple de l'étroite relation qui existe entre la vie civile et la vie religieuse de la paroisse, notons que le salaire du bedeau lui est versé par la fabrique alors qu'une résidence est à sa disposition en-dessous de la « salle publique », au centre civique de la paroisse situé à côté de l'église et du cimetière, en haut du Coteau. Le bedeau doit chauffer et entretenir l'église, sonner les cloches, préparer les accessoires et les ornements nécessaires pour la célébration des messes et des sacrements. Il s'assoit avec les enfants de chœur dans le sanctuaire durant les messes et veille à leur discipline. Aucun prestige n'est attaché à ce poste. Le curé et la fabrique choisissent le bedeau et il est d'ordinaire nommé à vie. Ce poste n'est pas attaché à une famille en particulier. Le bedeau actuel est le fils d'un forgeron depuis longtemps établi dans la paroisse.

La paroisse n'est pas seulement une entité religieuse. Elle est aussi une entité civile. Le village n'est pas formellement séparé du reste de la paroisse. Toute la paroisse constitue une municipalité administrée par le maire et le conseil. Celui-ci se compose de six conseillers. Il est présidé par le maire qui ne vote qu'en cas d'égalité des voix. Le conseil élit, hors de ses membres, un secrétaire trésorier, sans droit de vote, qu'il paie cent dollars par année. Le menuisier-banquier, célibataire, dont nous avons déjà parlé, exerce cette fonction depuis trente ans. C'est au cours d'une élection, en janvier, qu'on choisit le maire et les conseillers. Seuls les propriétaires et les fils adultes des cultivateurs propriétaires ont le droit de vote, ceci afin de compenser l'évaluation foncière plus élevée pour les propriétés des cultivateurs que pour celles du village. De nouveau apparaît ici une forme d'adaptation à la croissance d'un nouveau type d'unité économique dans la paroisse. Le maire et les conseillers sont élus pour deux ans, trois conseillers étant choisis chaque année.

Le conseil détermine les évaluations foncières et impose aux paroissiens des taxes correspondantes. L'argent est surtout dépensé pour la voirie et en tout premier lieu pour l'entretien de la « route ». Le conseil donne à contrat son déneigement durant l'hiver. Des subventions provinciales permettent l'entretien des « chemins » et chaque cultivateur assure le déneigement le long de sa terre. Le conseil entreprend rarement de grands projets, parce qu'il existe une forte opposition à l'imposition de nouvelles taxes. Une fonction importante du conseil consiste à servir d'intermédiaire entre le gouvernement provincial et la paroisse. C'est le secrétaire-trésorier qui transmet à la population tous les avis gouvernementaux. Bien que le gouvernement provincial ne puise pas d'impôts

directement dans la paroisse, il y verse quelquefois certaines sommes en diverses occasions. Ainsi le conseil demanda en 1936 la somme de 5 000 \$ pour un projet d'assistance sociale. Il tenta également d'obtenir un lot boisé au sud dans les montagnes, pour fournir les matériaux de construction nécessaires aux travaux publics. Le conseil se réunit mensuellement dans une salle au-dessus de la résidence du bedeau. Les réunions commencent par une prière récitée à genoux, sous la direction du maire. Ces assemblées sont publiques ; il y a discussions et échanges de plaisanteries entre les spectateurs et les conseillers. Des problèmes vraiment importants provoquent de longues sessions remarquables par le manque d'initiative dans les suggestions de plans d'action.

Les subventions provinciales sont dépensées dans la paroisse principalement par l'intermédiaire du « cantonnier ». Celui-ci est nommé par le gouvernement provincial et remplit ainsi une fonction purement politique. Il est responsable de l'entretien des routes, en particulier du « chemin » principal. Cette fonction revient toujours à un cultivateur qui possède des chevaux et des voitures dont il doit se servir. Le cantonnier reçoit environ cinq cents dollars par année ¹. Il est au centre du « patronage » politique dans la paroisse à cause des travaux de voirie qu'il contrôle. Seuls ses partisans peuvent y travailler. La quantité des travaux à exécuter augmente à l'époque des élections provinciales ; les carrières de sable sont toujours choisies sur les terres des membres du parti.

La politique est un sujet d'intérêt constant qui atteint un degré d'agitation fébrile en période électorale. La paroisse est traditionnellement conservatrice, bien qu'un long contrôle libéral dans la province en ait converti plusieurs à ce parti. Ainsi la paroisse est toujours divisée entre les « bleus », ou conservateurs, et les « rouges », ou libéraux. L'allégeance politique est fonction de son appartenance à une famille ou à un groupe de familles amies ². Les longues veillées d'hiver regroupent presque invariablement les familles qui ont le même credo politique. Les membres d'un parti n'aiment vraiment pas ceux de l'autre parti. On exprime souvent son opposition à la tendance politique adverse en ridiculisant ses adversaires dans les journaux. Durant les campagnes électorales, les paroissiens sont sous tension ; on entend railleries et éclats de voix lors de la réception du courrier du soir. On raconte même qu'un jour, il y a des années, alors qu'un cultivateur libéral entra un voyage de foin, des conservateurs y mirent le feu. On s'insulte volontiers et il arrive souvent que l'on mette fin à des relations avec des connaissances. Lors de la dernière élection, le candidat de la minorité dut tenir une de ses assemblées dans le plus grand secret et une autre fut tenue publiquement mais sous la protection de la police provinciale. L'accroissement de l'intérêt durant la période électorale se traduit par l'augmentation des abonnements aux journaux et dans l'achat d'appareils de radio.

¹ Ce fait n'a pas été vérifié.

² Voir le chapitre IV : « Parenté et cercle familial ».

Les campagnes électorales atteignent leur point culminant au moment de l'assemblée contradictoire au cours de laquelle les deux candidats font des discours. Ces assemblées sont souvent caractérisées par le recours à des tactiques de fiers-à-bras, des beuveries et des tentatives d'empêcher d'écouter le discours de l'un et l'autre des adversaires. Des haut-parleurs, surveillés par des boxeurs professionnels, furent la plus récente innovation de la municipalité. À la suite des élections, les vainqueurs organisent un « triomphe ». Les maisons sont décorées de drapeaux, de bannières et de portraits de politiciens ; on tire du fusil et on organise une bruyante parade nocturne au cours de laquelle les jeunes gens s'affublent des costumes les plus divers. Les sentiments d'amertume et les manifestations sont surtout le fait des jeunes, même si un grand nombre d'entre eux ne sont pas assez vieux pour avoir le droit de vote. À partir de l'adolescence, tout ce qui intéresse les adultes intéresse aussi les jeunes. C'est alors que la vie politique retrouve une vigueur toute juvénile. Notons aussi l'intérêt que portent à la politique les femmes célibataires. Elles n'ont pas le droit de vote aux élections provinciales, mais comme elles n'ont pas de mari qui leur servirait de porte-parole, elles manifestent plus ouvertement leur intérêt pour la politique que les femmes mariées. La politique est généralement considérée comme un domaine d'activités « trop sale » pour les femmes, qui doivent se consacrer à leur foyer. Elles votent aux élections fédérales afin « d'annuler les suffrages des femmes de l'Ontario ». Le curé ne doit pas s'immiscer dans les élections, celles-ci étant considérées comme un domaine laïque. Il peut cependant donner un bon coup de main directement sa prédication en chaire. Bien que le quotidien *L'Action catholique* ne soit pas l'organe officiel d'un parti, il donne une forte orientation à ses abonnés.

Il n'est pas rare que des discussions passionnées donnent lieu à des procès. Ainsi, lors d'une réunion du conseil, un spectateur, s'étant mis en colère contre un autre, l'appela « enfant de chienne ». À cause de cet écart de langage, il fut l'objet d'une poursuite judiciaire et dut payer une amende de 50,00 \$. Cette même personne, paroissien respectable, dut aussi payer 20,00 \$ parce qu'un « rouge » l'avait entendu traiter le cantonnier libéral de « voleur ». Il ne faut donc pas se surprendre que les veillées intimes ne regroupent que les sympathisants d'un même parti. Dans cette région depuis longtemps habitée, les poursuites pour violation de propriété sont rares. Elles sont plus fréquentes dans les terres boisées des montagnes.

Un député a déjà poursuivi son adversaire défait qui l'avait traité, au cours de la campagne électorale, de « collecteur de rentes seigneuriales », même si le terme s'appliquait en réalité à son père et à son frère. Il est intéressant de noter que l'usage de ce terme puisse être diffamatoire. Il est vrai que tous les paroissiens paient encore au seigneur une petite rente. Un dollar et demi annuellement pour une ferme de deux arpents, cela n'a rien d'exorbitant, bien que ce soit un tarif élevé par rapport aux anciens standards. Les seigneurs ne vivent plus sur leurs concessions depuis longtemps. Les fiefs sont devenus une forme d'investissements souvent collectifs et un percepteur de rentes doit être engagé. En pareil cas, le nom

des seigneurs n'est même pas connu des habitants. Quelques rares seigneurs ont chez eux mauvaise réputation pour avoir tenté de percevoir des rentes supérieures à celles auxquelles ils ont droit. Quand l'un d'eux essaya de se faire payer une rente par une veuve demeurant à deux seigneuries de la sienne, même le conseil se mit sur un pied de guerre. Quelques habitants ont acheté les droits de leur ferme des premiers seigneurs. Selon la coutume, ils n'ont plus payé de rentes par la suite. Par contre, certains nouveaux seigneurs, profitant de l'absence de preuves documentaires, ont exigé des rentes. De tels incidents et l'absence d'intérêts communs entre le seigneur et l'habitant ont rendu détestable une institution qui fut jadis l'épine dorsale de la colonie. Les derniers vestiges du système seigneurial sont en train d'être éliminés par le parlement provincial.

Les disputes de politiciens sont légendaires dans la paroisse. Les dissensions et les discordes menacent la vie de toutes les associations existantes. Il y a plusieurs années, on organisa dans la paroisse une section de la populaire Association catholique de la jeunesse canadienne. La politique et les disputes mirent rapidement fin à sa courte existence. La Congrégation des Enfants de Marie regroupe toutes les femmes célibataires de plus de seize ans. Ses activités sont pour la plupart strictement religieuses. Il y a au sein de la confrérie des dissensions continues entre les « vieilles filles » qui la contrôlent et les jeunes filles qu'elles essaient de diriger. Un problème analogue surgit lorsque le curé voulut mettre fin à un conflit dans une association du « Bon Parler français » en nommant deux présidents, un jeune et un vieux. Le plus vieux démissionna. Il existe deux cercles agricoles, l'un masculin, l'autre féminin, créés à l'initiative de la province. Ce sont les seules associations dont les membres doivent payer régulièrement des cotisations et elles sont l'objet d'encouragements constants de la part du ministère provincial de l'Agriculture. La confrérie des Enfants de saint Joseph est la contrepartie masculine des Enfants de Marie ; sa réunion et sa messe annuelles ne causent pas de problèmes. Toutefois, personne ne cherche à en occuper les postes d'officiers, ceux-ci comportant la tâche de collecter les cotisations des membres. Deux autres associations n'existent que de nom. L'une est la Société de tempérance qui n'a ni réunions ni membres et qui constitue en principe un mouvement réformiste. L'autre est celle des Forestiers catholiques, une association d'assurance-vie qui compte quelque vingt-cinq membres et possède un centre régional de réclamations dans la paroisse¹. Dans l'ensemble, la vie en associations est faible dans cette localité. Les gens ne sentent pas le besoin d'y appartenir. Celles qui existent sont ouvertes à tous, avec les seules restrictions de sexe et de mariage ; elles ne remplissent pas de fonction sociale particulière. Elles ne sont pas hiérarchisées selon une valeur sociale croissante, caractéristique habituelle des milieux où les associations constituent un élément important de la vie sociale.

Même la structure de l'organisation scolaire reflète les animosités interfamiliales et les dissensions politiques. Cette petite paroisse est divisée en

¹ Les Forestiers catholiques ont leur bureau central à Chicago. Cette organisation est née en période de prospérité. Les jeunes ne s'y affilient pas.

deux municipalités scolaires distinctes, chacune ayant son propre conseil de commissaires jouissant d'un pouvoir de taxation sur son territoire. Chaque conseil compte cinq commissaires élus pour deux ans. Les élections sont échelonnées de manière que tous les commissaires ne changent pas en même temps. À l'intérieur de leur conseil, les commissaires élisent, chaque année, un président et un secrétaire ; ce dernier reçoit un petit salaire. La commission scolaire perçoit des taxes pour couvrir les dépenses de construction, d'entretien et de chauffage de ses écoles et pour payer les institutrices. Tout le système est sous la juridiction du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique qui décide des programmes et des manuels scolaires et qui envoie régulièrement des inspecteurs dans les écoles.

Les deux districts scolaires sont divisés par une ligne nord-sud qui traverse la paroisse ; le « nordet » du Coteau et Hauteville en constituent un district et le « sarwa » du Coteau et des Bras forment l'autre. Cette limite scolaire est la seule division formelle entre les moitiés des deux rangs. Chaque quartier de la paroisse constitue un arrondissement scolaire, sauf le populeux « sarwa » qui en forme deux. Chaque arrondissement possède une petite école pour les élèves de ce secteur. « S'il n'y avait pas de règlements, tous les enfants iraient rejoindre l'institutrice la plus populaire », affirme un cultivateur.

La séparation de la paroisse en deux districts scolaires est la seule organisation formelle qui ne corresponde pas au territoire paroissial. Même dans ce cas ce défaut de correspondance est-il dû à une fission. L'organisation scolaire est aussi indépendante des paroisses voisines. La paroisse est une entité à la fois religieuse et profane. Il en est nécessairement ainsi par suite de l'interaction traditionnelle entre la vie religieuse et la vie proprement civile.

Chapitre IV

Parenté et cycle familial

[Retour à la table des matières](#)

Nous venons de rappeler que la paroisse est l'unité sociale fondamentale. Dans la perspective de cette étude, elle est le microcosme social significatif, la « société ». Elle correspond à un groupe local partiellement autonome, l'ensemble de l'ethnie canadienne-française rassemblant des centaines de paroisses. Étant une entité religieuse, civile, territoriale et économique, la paroisse est le premier point de référence de chacun de ses membres. L'expression « il est de Mont-Carmel » situe immédiatement la personne dont on parle. « C'est le fils de Jean Gagnon » précise davantage en indiquant le principal rôle que cette personne joue à Mont-Carmel, celui de membre d'une famille déterminée. Ainsi identifiée au cours d'une conversation, la personne dont on parle est située au centre de tout un ensemble d'attitudes connues de l'auditeur. Mont-Carmel étant une paroisse de montagne, reconnue pour ses terres pauvres et sa vie plus rustique, on perçoit ses paroissiens comme plus rudes dans leurs comportements que ceux des paroisses plus anciennes. De plus, Jean Gagnon est aussi identifié par ses relations avec les autres Gagnon pour lesquels l'auditeur peut avoir une inimitié familiale. Ainsi, même si l'individu dont on parle est totalement inconnu, il est placé dans un contexte défavorable. Même au niveau des attitudes envers ses membres, la famille est une entité de référence fondamentale.

En fait, le fondement de la vie rurale est la famille. Tous ses membres des deux sexes et de tout âge en partagent les responsabilités. La grand-mère, la mère et ses filles filent, tissent, tricotent, confectionnent les vêtements, cuisinent, servent à table, cultivent les légumes, traitent les vaches et entretiennent la maison. Les hommes de la famille cultivent le foin et le grain, prennent soin des animaux, coupent le bois, réparent la maison et établissent les contacts commerciaux. Jusqu'à récemment, l'unité économique de la famille se traduisait par l'habitude de toujours remettre tout l'argent gagné au chef de famille. Mais cette coutume a disparu à la suite de l'inaptitude de l'ancien système à fonctionner dans des circonstances nouvelles. À la base de ce type d'économie, il y avait l'obligation

pour le père d'« établir » ses enfants. Quand, à l'occasion, les enfants gagnaient de l'argent, ils n'hésitaient pas à le remettre à leur père, parce qu'ils savaient qu'il l'utiliserait de la meilleure façon pour le bien de la famille et qu'il prendrait soin d'eux quand ils grandiraient. Aussi longtemps que les propriétés étaient assez grandes pour être divisées ou qu'il y avait encore des terres à ouvrir, les enfants étaient assurés du soutien matériel élémentaire qui leur permettrait de voler de leurs propres ailes ainsi que de la coopération de leurs frères dans leurs travaux. Cette coopération est profondément enracinée dans les mœurs et constitue une autre preuve de la force énorme de la solidarité familiale. Un homme dont la ferme était à soixante milles de celle de son frère lui écrivit pour dire qu'il était en retard dans ses labours et lui demanda de lui envoyer un de ses garçons pour l'aider. Il paya son neveu pour ce travail. Il y avait pourtant de nombreux jeunes hommes dans sa propre paroisse qui auraient été contents de faire ce travail mais il préféra engager un parent. Un autre qui avait besoin d'un maçon préféra également payer plus cher et obtenir les services d'un parent. La solidarité familiale est plus forte que les considérations égoïstes. Un autre exemple : les plus jeunes filles d'un père de famille s'étant mariées durent quitter la maison familiale, laissant la mère de famille prendre soin de quatre hommes. Le père écrivit à la plus âgée de ses filles, une célibataire qui enseignait depuis dix-huit ans à la ville, pour lui demander de revenir à la maison aider sa mère.

Non seulement un effort collectif de la famille est-il nécessaire, mais il est aussi essentiel que la famille soit nombreuse. La courte saison agricole (moins de quatre mois) fait qu'il est impossible pour une famille de cultiver de grandes étendues de terre selon les méthodes traditionnelles. Ce sont les fermes d'environ cent acres qui ont permis un équilibre économique. Deux ou trois hommes « capables » peuvent cultiver une telle superficie. Le travail féminin est nécessaire pour nourrir et vêtir ces hommes et les garçons ainsi que pour aider aux travaux de la ferme. Des familles nombreuses peuvent fournir cette force de travail tant masculine que féminine. Tous les enfants ne peuvent pas cependant se marier et élever leurs propres enfants sur la même ferme. Celle-ci ne peut subvenir qu'aux besoins d'une famille nucléaire composée des parents et des enfants. Ce système social permet de préserver l'équilibre entre la main-d'œuvre et la terre. Le système offre, grâce à des familles nombreuses, les ressources humaines nécessaires à l'exploitation de ressources naturelles limitées. De plus, il détermine un cycle familial tel que, à aucun moment, le nombre d'individus n'est trop élevé ou trop bas. À chaque génération, il y a dans chaque paroisse quelques couples sans enfants. Ces couples vendent leurs terres parce qu'ils ne peuvent les cultiver de façon profitable s'ils doivent payer des « engagés » pour faire le travail. Ce système social doit donc pouvoir maintenir sur la ferme un contingent continu de travailleurs. La morale de l'Église catholique favorise d'ailleurs les familles nombreuses. Le curé répète souvent à ses paroissiens que Dieu bénit les familles qui ont plusieurs enfants et qu'elles ne souffriront jamais de la faim. Comme on vient de le voir, c'est bien ce qui se passe ici par suite de la structure de la famille agricole. Dans les cas où il y a pauvreté ou travail épuisant, c'est parce que des

familles ont trop peu d'enfants. On va jusqu'à affirmer dans les sermons que si, dans les villes, des familles vivent de l'assistance publique, c'est que la plupart d'entre elles sont sans enfants ou en ont peu.

Les symboles familiaux occupent une place importante dans la doctrine catholique. La « trinité d'ici-bas » – Jésus, Marie, Joseph – est une famille. Même la grand-mère, sainte Anne, est remarquablement importante au Québec, par suite de ses miracles et du fait qu'elle est la mère de la Vierge Marie. Les attitudes envers ces saints personnages impliquent des attitudes envers des personnes dans des rôles familiaux analogues. Dieu le Père est le chef de famille ; on peut s'attendre à ce qu'il soit juste bien qu'il puisse être sévère. La Vierge est la Mère de tous les hommes, pleine de compassion et intermédiaire principale auprès de Dieu le Père pour ceux qui l'aiment. L'autorité du père de famille vient directement de Dieu le Père ; c'est un fait que l'on rappelle fréquemment du haut de la chaire. Aux yeux des enfants, cela confère au père une autorité encore plus grande et, pour le père, « consacre » sa responsabilité envers ses enfants. Pour la mère, le même phénomène se reproduit, sauf que cette fois sa relation personnelle s'établit avec la Vierge. Matin et soir, la famille, à genoux, prie en groupe sous la direction de l'un ou l'autre des parents. La famille en vient à éprouver le sentiment d'être une entité sacrée. On réserve toujours quelques-unes des prières aux membres défunts de la famille. On utilise une partie du produit des travaux pour payer des messes pour le repos de l'âme de ces défunts. L'économie familiale touche jusqu'à l'outre-tombe. Dans un essai sur le thème : « Ce que je ferais si j'avais 1 000 \$ », des enfants de douze ans affirmèrent tous qu'ils utiliseraient une partie de cet argent pour faire chanter des messes pour des parents défunts.

S'il s'agit de définir l'étendue de la famille pour identifier tous ceux que l'on considère comme « parents », on inclut en général tous les descendants directs et les collatéraux jusqu'aux cousins au troisième degré. En d'autres termes, si la relation ne va pas plus loin que l'arrière-arrière-grand-père de « ego », c'est une relation familiale ¹. Normalement, le mot « famille » réfère à la famille immédiate composée des descendants directs vivant habituellement dans la même maisonnée. Les autres sont appelés « parents » et considérés comme tels, plutôt que comme des membres de la famille. Il n'est pas malaisé de trouver des expressions qui précisent la nature restreinte du groupe familial. Le long d'un des deux chemins de la paroisse, il y a huit fermes de suite appartenant à des familles Dionne. Ce fut une des premières familles à s'établir dans la paroisse, juste au début du dix-huitième siècle. Au cours des générations, des parents ont acquis des propriétés adjacentes les unes aux autres. Aujourd'hui, les gens estiment qu'il y a plusieurs familles Dionne sur ces fermes contiguës, bien qu'on sache qu'elles ont une commune origine. La même façon de voir se révèle chez ce paroissien qui se plaint des excès de boisson alcoolique lors des danses parce que l'on y invite des gens

¹ Ceci correspond aux degrés de consanguinité que l'Église considère comme un empêchement au mariage. Un nouveau code canonique n'inclut que les cousins du second degré mais ce changement juridique n'est pas connu, en général, à Saint-Denis.

« trop éloignés ». L'« éloignement » dans ce cas ne réfère pas à la distance spatiale, mais plutôt à la distance parentale. Des jeunes gens trop « éloignés » (dans les relations de parenté) ne sont pas soumis au contrôle de la famille.

La connaissance courante de l'arbre généalogique souvent complexe de sa propre famille et aussi des arbres d'autres familles dans la paroisse, symbolise l'importance des relations familiales. Une telle connaissance n'exige pas d'étude spéciale de la part des gens. Les généalogies forment une catégorie de connaissances qu'on utilise continuellement. Il n'est pas rare que des gens se souviennent personnellement de leurs propres arrière-grands-parents. Les problèmes de parenté sont continuellement soumis aux grands-parents qui ont des réponses toutes prêtes parce qu'ils ont connu personnellement les gens dont on parle. C'est ainsi que cette connaissance passe d'une génération à l'autre. À la messe, le curé demandera aux paroissiens de prier pour une certaine dame qui est morte dans la ville de Québec. Ceux qui n'ont pas connu la personne en question vont demander à grand-mère qui elle était. C'est la réponse de la grand-mère qui va déterminer si on priera pour la défunte ou non. Dans les maisons, les murs du salon sont couverts des photos de plusieurs ancêtres. Par suite des discussions fréquentes à propos de ces parents et de leurs caractéristiques personnelles, le plus petit des enfants en arrive à les connaître très bien, non comme de simples noms, mais comme des membres de la famille. On peut encore dire des prières pour certains d'entre eux et leurs souvenirs funéraires peuvent être accrochés aux murs du salon. Certains membres de la famille peuvent encore porter le deuil pour eux, les conservant très vivants dans la mémoire familiale.

Les collections de photos aident à conserver vivace la mémoire de ces personnes. Les photographies sont habituellement prises à des moments clefs de l'existence : confirmation, mariage, ordination, mort. Chaque photographie de mariage fait appel à un nouvel ensemble de parents collatéraux ou à quelque nouvelle interrelation à l'intérieur de la grande famille elle-même. Le cimetière est une expression constante de l'unité de la famille à travers les générations. Ici, encore, chaque monument représente une personnalité. Même les enfants morts en bas âge font encore partie de la famille. « J'ai quinze enfants, dont dix vivants » est la façon normale de parler de ses rejetons.

La famille se comporte comme une totalité en toutes circonstances. Ses membres ont tous la même appartenance politique. Les femmes ne sentent pas le besoin de voter parce que chacune, normalement, sent que son opinion est représentée par le vote de son mari. L'opinion commune est que ce ne peut être que des femmes célibataires qui souhaitent avoir le droit de vote. Les hostilités entre familles correspondent habituellement aux lignes de démarcation politique. Les membres d'une famille que l'on déteste sont traités ordinairement de buveurs, de tricheurs et de membres du parti politique adverse de la personne qui parle. Toutes ces caractéristiques sont de même niveau et s'entremêlent. On a le sentiment que si un homme change de parti, il va acquérir ces caractéristiques personnelles et va

jouer son sort avec l'ensemble des familles adverses. Évidemment, il n'y a pas de consensus dans la paroisse sur ces attitudes et croyances mais on retrouve le même modèle de comportement dans les deux groupes de familles opposés.

Ceci constitue une raison suffisante pour tuer toute velléité de se marier à un membre de l'autre faction ou de l'une de ses familles constituantes. En fait, il y aurait même peu d'occasions de provoquer une telle union. Les contacts sociaux qui peuvent conduire au mariage suivent de trop près les relations intimes d'amitiés familiales. C'est habituellement le même groupe de parents et de voisins admis dans l'intimité familiale qui participe aux longues veillées d'hiver. Les contacts habituels d'un individu se réduisent aux amis qui font partie de ce cercle intime « approuvé ». Ce sont ces mêmes gens ou des parents d'autres paroisses qui constituent les visiteurs du dimanche. Un observateur peut participer à toute une série de veillées durant l'hiver sans même se rendre compte qu'il existe d'autres gens dans la paroisse. Il y a évidemment plusieurs autres veillées exclusives que font d'autres groupes de familles. Ce qui rend divertissantes ces veillées et les conversations qui s'y tiennent, c'est en partie le fait qu'on médite des factions familiales adverses, entretenant ainsi un vif sentiment d'hostilité. L'effet de ces commérages comme mécanisme de contrôle sur les familles ennemies est nul, mais elles constituent un fort contrôle entre les familles qui conversent ensemble.

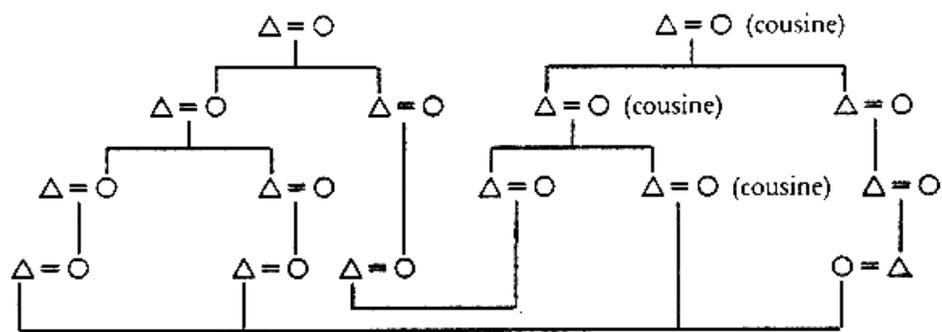
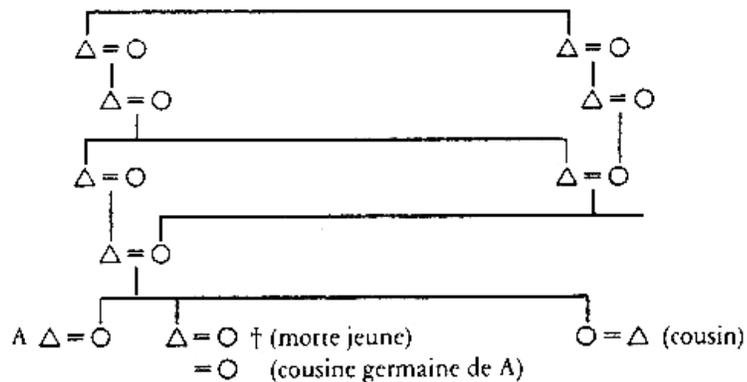
On dresse encore des contrats de mariage et la dot existe toujours. Aucun enfant ne se marierait contre la volonté de ses parents. On crée une nouvelle famille par le mariage. Cependant toutes les vieilles alliances et relations d'interdépendance demeurent ; ainsi le nouveau conjoint doit s'adapter à ce tout sans provoquer de conflits. La famille de l'épouse est unie par le mariage à celle de son mari. Les deux familles doivent donc, en tout premier lieu, conclure une entente. Les parents de la mariée peuvent même, éventuellement, aller vivre chez le nouveau couple.

La famille ne détermine pas seulement les contacts à l'intérieur de la paroisse, mais également à l'extérieur. On peut ne jamais aller dans une paroisse voisine éloignée de quatre milles si on n'a pas de parents qui y résident. Les voyages, pense-t-on, sont l'occasion de visiter des parents. On n'a vraiment aucune envie d'aller dans un endroit inconnu où l'on n'a pas de parents. Bien que les journaux publient constamment un certain nombre de nouvelles de pays étrangers, voyager outre-mer ne soulève pas grand enthousiasme. La seule raison que trouvait une jeune fille dynamique d'entreprendre un tel voyage était la suivante : « J'aimerais faire une visite à la tombe de mon frère en France. » Quand des couples nouvellement mariés vont « en lune de miel » dans la ville de Québec, ils vont ici et là chez des parents qui y vivent ou vont à Saint- Anne-de- Beaupré où ils se sentent chez eux avec cette sainte et la basilique qui leur sont si familières. Au début du siècle, du temps de la grande émigration de Canadiens français en Nouvelle-Angleterre, un grand nombre d'hommes revenaient à leur paroisse natale pour se marier ou cherchaient des jeunes filles aux États-Unis dont ils

connaissaient déjà les familles. L'émigration elle-même suivait le modèle suivant : un homme ou une famille partait et, une fois le contact établi, les autres suivaient.

Ces liens familiaux établis par le mariage sont importants. La mort prématurée d'un des époux peut très bien être suivie d'un autre mariage dans la même famille. Quand une veuve avec sept enfants se maria dans une autre famille, il y eut des pleurs et des grincements de dents dans la famille de son défunt mari. Sa terre changeait de nom. Les neveux et nièces du défunt ne savaient plus s'ils devaient continuer de l'appeler leur « tante ». Ses enfants, jusqu'à un tout jeune bébé, conservèrent le nom de son premier mari, ce qui éventuellement, peut ramener la terre dans la première famille. Les contrats de mariage stipulent souvent que la terre ne peut sortir de la famille de descendance directe.

Arbres généalogiques



Par suite du rayon limité et de la nature familiale des contacts personnels, des mariages de ce genre sont très courants : un jeune homme épouse la sœur du mari de sa sœur (échange frère-sœur) ; des frères épousent des sœurs ; des frères épousent des jeunes filles qui sont cousines, etc. Les ramifications que de tels

modèles peuvent présenter apparaissent dans les arbres généalogiques présentés ici ¹.

Une croyance populaire veut que les mariages intrafamiliaux soient mauvais. On apporte pour preuve l'exemple d'une famille de santé robuste d'un Canadien français « qui a épousé une Irlandaise » et celui d'une famille dont les époux sont parents et qui ont eu un garçon faible d'esprit et un autre enfant souffrant de paralysie infantile. En fait, l'« Irlandaise » est une Canadienne française et dans l'autre famille, les époux ne sont pas parents. Aucun des trois faibles d'esprit, dans cette paroisse de sept cents personnes, ne vient d'une famille dont les époux sont parents. La santé des colons qui vinrent au Canada était bonne selon toutes les apparences et le taux élevé de mortalité infantile ne fit que rendre plus stricte la sélection de bons types physiques. Un membre d'une des familles représentées dans les graphiques de parenté utilisa des arguments généalogiques détaillés pour démontrer comment l'ivrogne et bon à rien local venait d'une famille où le nombre des mariages intrafamiliaux était incroyablement élevé. De tels témoignages ne font qu'illustrer à quel point le rôle de la famille est subtil dans le choix d'un conjoint. On ne choisit pas une femme parce qu'elle est cousine au premier degré : ce serait mauvais parce qu'il s'agirait d'un mariage intrafamilial. La jeune fille est choisie parce qu'elle allait aux mêmes veillées que le jeune homme et que leurs familles se fréquentaient beaucoup. Le jeune homme sait aussi que ses parents vont approuver son choix. Leur lien de parenté fait de la jeune fille un choix logique mais pour d'autres raisons que cette relation.

L'analyse de la structure familiale qui suit se base sur l'étude d'un des plus anciens établissements du Québec, Saint-Denis, une paroisse qui a conservé à un haut degré les façons de vivre traditionnelles. Les paroissiens ne produisent pas réellement pour le marché, mais cultivent une grande variété de produits pour leur propre consommation et ne vendent que le surplus. Le système familial qu'on retrouve ici vint de France au dix-septième siècle et demeure inchangé. Pour des raisons qui apparaîtront graduellement, il a subi des modifications importantes dans les centres industriels et même dans les plus grandes agglomérations rurales.

Saint-Denis, bien qu'elle soit une paroisse relativement petite, n'en possède pas moins toutes les caractéristiques des paroisses plus vastes. Sept cents personnes y vivent dans cent vingt maisonnées. On n'a pas toujours respecté le système de répartition des terres selon lequel des frères occupent des terres contiguës. Cependant, la possession par des familles ayant le même nom de terres voisines demeure une caractéristique du fonctionnement de ce système. Toutefois, on n'a jamais cru qu'il fallait laisser passer l'occasion d'acheter une terre meilleure ou une ferme déboisée dans d'autres paroisses. L'aspect coopératif de la famille a joué le rôle d'un frein à la tendance à l'éparpillement. Cette tendance devint toutefois de plus en plus forte, par pure nécessité, à mesure que l'occupation de la terre se poursuivait. Pourtant, les cultivateurs aiment encore acheter des fermes proches de

¹ Tous les enfants n'apparaissent pas dans les graphiques.

la leur pour leurs garçons, quand c'est possible. À chaque génération, quelques rares familles doivent vendre leur ferme faute d'une bonne main-d'œuvre masculine. Pour cette raison, quelques familles ont de fait disparu dans certaines régions, malgré un haut taux de natalité¹. Le jeu de tous ces facteurs, dont certains sont purement aléatoires, explique la répartition générale des familles sur le territoire.

Dans la paroisse, le tiers des personnes s'appellent Dionne ou Garon. Les trois quarts des gens portent l'un ou l'autre de onze noms de famille. L'autre quart comprend deux fois plus de noms et se compose de nouveaux arrivés dans la paroisse et de nouvelles souches familiales apparues à la suite de décès, de faillites ou de l'immigration. Les vastes réseaux de parentèle peuvent inclure des familles au sens restreint qui sont si éloignées les unes des autres qu'elles ne se considèrent pas comme « parents ». Certaines d'entre elles peuvent même être arrivées plus récemment dans la paroisse. Dans ces cas, des familles portant le même nom peuvent appartenir à des cliques non seulement différentes, mais antagonistes. L'identité des noms est une chose si commune que des personnes ayant le même nom ne sentent aucun lien entre elles si elles ne se connaissent pas de lien de parenté. Les généalogies sont si bien connues et les contacts personnels nouveaux si rares qu'un individu fait rarement l'effort de chercher une relation de parenté avec quelqu'un qui a le même nom.

L'examen de ces attitudes montre à quel point famille et nom sont loin d'être synonymes. La famille est un groupe de parenté qui, à travers le mariage, peut inclure plusieurs noms, bien que le côté masculin soit toujours plus important. L'histoire des noms dans la paroisse illustre bien la fonction sociale de ceux-ci dans ce type de société. Savoir lire et écrire n'était pas d'une grande utilité dans la paroisse jusqu'à il y a une cinquantaine d'années. En fait de « littérature », il y avait les chansons et les contes. Aucun contact commercial n'exigeait la connaissance de l'écriture ou de la lecture. Les occasions où un individu devait signer son nom étaient vraiment rares : contrats de mariage, comptes rendus dans le registre paroissial, c'était à peu près tout. On prêtait même de l'argent sans note promissoire. Plusieurs documents ne portent pas les signatures de certaines des personnes directement concernées. Même aujourd'hui, l'écriture est presque exclusivement l'apanage des femmes, sauf chez les « commerçants ». Dans cette société, un nom n'était pas le moyen par lequel un homme s'identifiait, mais plutôt le terme par lequel la société l'identifiait. En d'autres mots, un homme avait peu d'occasions d'utiliser son propre nom. Il rencontrait peu de personnes inconnues et rarement dans des circonstances qui exigeaient qu'il donnât son nom. Un nom de famille ne se transmettait pas nécessairement sans changement au cours de l'histoire d'une famille. C'était simplement un terme que la société utilisait pour signaler une famille patrilinéaire déterminée.

¹ Environ 10 % des mariages sont stériles.

Quelques exemples vont éclairer cette fonction des noms. Le curé de la paroisse s'appelle Lallemand. L'apostrophe après le L ayant disparu, l'article s'est joint au nom. Le curé est, en fait, d'origine allemande et son nom de famille, Fieber, est encore connu de lui et de quelques paroissiens plus instruits, tel que le sénateur de la place. Les phonèmes étant nouveaux et étranges, on avait de la difficulté à prononcer ce nom et, par substitution, on se mit à dire : « l'Allemand ». Aujourd'hui, lui-même utilise ce nom que la société lui a donné. Un autre nom d'origine analogue est « Langlais » qu'on retrouve très fréquemment. Dans un autre cas, un Allemand nommé Franck s'est établi avec sa famille dans la paroisse. Complètement acculturés aujourd'hui, ses descendants portent toujours le même nom parce que celui-ci a une correspondance phonétique en français.

Un autre type de mutation de nom est encore plus général et illustrera mieux notre propos. Prenons trois exemples locaux : il y a des familles du nom de Roy et d'autres du nom de Desjardins dont les ancêtres s'appelaient Roy dit Desjardins ; un Phaucas dit Raymond défriche la terre de la famille Raymond ; la famille des Beaulieu est parente de la famille Hudon qui, depuis des générations, s'est appelée Hudon dit Beaulieu. L'origine des seconds noms est perdue en très grande part. L'hypothèse la plus logique est que le deuxième nom était utilisé par les gens pour essayer de distinguer deux personnes du même nom. La plupart des noms de ce type sont descriptifs, comme Beaulieu, et le mot-liaison « dit » indique même que les deuxièmes noms ont une origine populaire. Aujourd'hui à Saint-Denis comme dans les paroisses avoisinantes, aucun des seconds noms de famille n'est utilisé. Tout le monde cependant connaît l'histoire des cas cités plus haut.

Il existe une autre manière de différencier des individus ayant le même prénom et le même nom de famille : il s'agit d'ajouter au prénom de chacun celui de son père, Deux hommes appelés Paul Garon seront ainsi respectivement appelés « Paul à Joseph » et « Paul à Baptiste », chacun étant identifié par sa famille immédiate. Cette forme n'est cependant utilisée que lorsque l'interlocuteur demande un éclaircissement.

Bien que tous les enfants reçoivent le prénom de Joseph ou de Marie, un seul dans chaque famille porte effectivement ce prénom. On donne trois prénoms de baptême à la plupart des enfants ; on peut même aller jusqu'à quatre. Plus un enfant a de prénoms, plus il a de saints protecteurs. Il devient difficile de donner des prénoms, particulièrement dans les familles qui portent le même nom, puisque le nombre moyen d'enfants par famille est de dix ¹. Les noms de baptême sont

¹ Puisqu'elle tient compte et des familles qui n'auront plus d'enfants, et des couples stériles, et des jeunes couples, la moyenne de 6,5 enfants par famille n'est d'aucune utilité. À cause de cela, nous avons divisé les 89 cas pour lesquels nous avons des informations complètes en trois catégories : les familles sans enfant, les familles incomplètes (dont la mère n'avait pas encore 42 ans), et les familles complètes (dont la mère avait atteint 42 ans). L'âge moyen des mères à la dernière naissance a été calculé à partir d'un groupe de mères de plus de 49 ans ou de plus de 40 ans et dont le dernier enfant avait plus de 4 ans. L'âge moyen à la dernière naissance était de 40,8 ans, avec un maximum de 48 et un minimum de 34 ans.

choisis par les parents. Les prénoms pour lesquels ils optent peuvent être traditionnels dans leur famille ou ce peut être celui du saint du jour de la naissance de l'enfant. On emploie souvent les noms d'enfants ou de parents décédés il y a peu de temps. On peut aussi utiliser un nom simplement parce que les parents le trouvent joli. Parfois certains noms sont vraiment originaux, comme Dieudonné et Angélique. Les parents essaient habituellement d'éviter d'utiliser les noms de personnes vivantes qui ont le même patronyme. D'ordinaire, les parrains des enfants sont des membres de la famille. Les frères et les sœurs des parents jouent la plupart du temps ce rôle bien que les grands-parents, les cousins ou les frères et les sœurs de l'enfant puissent aussi être choisis. Ce lien spirituel constitue un léger empêchement au mariage pour lequel on peut obtenir une dispense. Les membres de la famille sont bien placés pour veiller aux besoins spirituels de l'enfant et ont naturellement plus d'intérêt pour lui. La solidarité de la famille dans l'orientation de ses jeunes a eu comme résultat d'incorporer les parrains dans le groupe de parenté.

À cause du peu de mobilité de la population et de la coutume qui veut qu'on se marie avec des parents ou des voisins de parents appartenant au clan familial reconnu, on pourrait s'attendre à ce que les mariages soient des affaires locales. Les registres de mariage de la paroisse confirment cette hypothèse. Comme les mariages se célèbrent dans la paroisse de la fiancée, ces registres ne valent que pour les femmes. 84 pour cent des jeunes filles qui se marient choisissent leur époux dans un rayon de vingt milles de Saint-Denis ¹. De ce nombre, 29 pour cent épousent des hommes de la paroisse même de Saint-Denis. Une autre source de documentation nous est offerte par les données inscrites dans les registres à la suite des naissances, concernant le mariage des nouveaux époux. Cette source est moins sûre, parce que les mariages dans les autres paroisses peuvent ne pas être inscrits de façon complète. C'est cependant la seule source de comparaison entre les sexes. Chez les femmes, 71 pour cent épousent des hommes dans un rayon de vingt milles, y inclus 31 pour cent qui les épousent dans leur propre paroisse ².

Les 16 familles sans enfants se divisaient ainsi :

Couples mariés après que la femme a atteint 42 ans	2
Couples mariés depuis moins de 2 ans	5
Couples stériles	9

Les familles incomplètes (25) :

Nombre moyen d'années de mariage	7,2
Nombre moyen d'enfants par famille	4,3
Intervalle de temps entre les naissances (années)	1,7

Les familles complètes (48) :

Nombre moyen d'années de procréation (avant que la femme ait atteint 42 ans)	15,8
Nombre moyen d'enfants par famille	9,8
Intervalle de temps entre les naissances (années)	1,6

¹ Calculé à partir de 159 cas au cours des 39 dernières années.

² Ces données valent pour 58 jeunes femmes mariées, nées depuis 1898. Le pourcentage de celles qui ont trouvé mari à Saint-Denis est substantiellement le même, mais celui des mariages dans un rayon de vingt milles est inférieur à celui qui a été calculé à partir d'autres données. Ceci

Seulement 53 pour cent des hommes épousent des jeunes filles dans un rayon de vingt milles et seulement 19 pour cent prennent femme dans leur propre paroisse ¹. La différence dans le pourcentage des hommes et des femmes qui trouvent leur conjoint dans Saint-Denis s'explique par le fait qu'il y a plus d'hommes que de femmes de la paroisse qui se marient. Les jeunes hommes qui ne recevront pas de terre en héritage doivent aller ailleurs s'établir eux-mêmes avec ou sans l'aide de leur père. À cause de ces contacts plus diversifiés que les femmes n'ont pas, les hommes sont plus susceptibles de prendre femme dans des paroisses éloignées. Ce sont les mêmes conditions locales défavorables qui provoquent le départ des hommes de la paroisse qui empêchent d'autres hommes venant d'ailleurs de s'établir et de se marier à Saint-Denis.

Il y a parallélisme entre le mariage sur une base locale et le mariage à l'intérieur du groupe de parenté. Les registres de mariage locaux montrent que 14,5 pour cent des mariages se font entre « cousins » apparentés par un arrière-arrière-grand-parent ou de plus près encore. L'Église considère les relations de parenté des cousins du deuxième degré ou moins comme des empêchements au mariage mais, moyennant le paiement de certains frais, on peut obtenir dans certains cas une dispense. Les frais sont moindres quand le degré de parenté est plus éloigné. Le curé, cependant, a le droit de réduire le montant de ces frais s'il le juge à propos. L'Église s'est adaptée aux coutumes locales entourant le mariage et ainsi les dispenses sont faciles à obtenir. On demande rarement la totalité des cent dollars théoriquement exigibles pour une dispense d'empêchement au mariage entre cousins du premier degré. On considère d'autres facteurs comme l'âge et la santé des individus en question et la probabilité qu'ils puissent trouver d'autres conjoints. Même dans des cas où le mariage est défendu aussi bien par l'Église que par la famille à cause d'une parenté trop étroite, par exemple entre cousins ayant les mêmes quatre grands-parents, les conditions favorables au mariage peuvent être telles que personne ne s'objectera à cette union ². On évite cependant certains mariages, par exemple entre descendants linéaires, avec les frères ou les sœurs de ses propres parents, avec les frères ou les sœurs d'un conjoint défunt. Se marier avec le frère ou la sœur du conjoint défunt peut sembler être dans l'ordre des choses, étant donné l'organisation familiale et économique et la clémence de l'Église dans le cas de mariages entre cousins du premier degré. Aussi bien, les conjoints appliquent à leurs beaux-parents respectifs les termes par lesquels ils désignent leurs propres parents. Les cérémonies entourant le deuil confirment aussi cette habitude. Les beaux-frères et les belles-sœurs ne sont pas tout à fait identifiés aux frères et sœurs dans le vocabulaire usuel ou au moment de deuil, mais les relations qui s'établissent avec la belle-famille sont si intimes qu'on peut les

peut indiquer une tendance croissante des femmes à choisir leur époux plus loin de la maison, puisque ces données correspondent à des mariages depuis 1917, tandis que les autres correspondent à des mariages depuis 1898. Le mouvement de migration vers les États-Unis durant cette dernière période n'y est pour rien, puisqu'un seul mari est venu des États-Unis.

¹ 68 cas durant la même période que pour les femmes.

² Nous tâchons de nous en tenir aussi près que possible des appellations parentales utilisées dans le texte original. *N. d. T.*

considérer comme des relations quasi familiales. Les frères et les sœurs d'un mari défunt peuvent même avoir vécu dans la même maison avec l'épouse. La maisonnée comprend habituellement des personnes trop rapprochées par la famille pour qu'elles s'épousent, de sorte qu'une diffusion du sentiment d'inceste, ajouté à la défense de l'Église, l'emportent sur les avantages naturels que pourrait comporter une telle union.

On n'a pas de réticence à épouser une femme plus vieille que soi, bien que cela provoque des commentaires ironiques parce que telle n'est pas la pratique courante. L'âge des conjoints dans le recensement paroissial indique que 23 pour cent des femmes sont plus âgées que leur mari ¹. L'analyse de certains cas à partir d'autres registres de Saint-Denis indique que l'âge moyen des hommes au moment du mariage est de vingt-six ans et celui des femmes de vingt-cinq ans ². L'étude de l'âge au moment de la mort révèle un haut taux de mortalité infantile correspondant à celui de l'ensemble de la province. Le tiers des enfants meurent avant l'âge de cinq ans ³.

L'héritage de la ferme paternelle ne suit pas la règle de la primogéniture. En général, on choisit comme héritier un garçon que son âge situe à peu près au milieu de la séquence familiale ⁴. Si cette séquence comprend à son milieu plusieurs femmes, ou des enfants malades, ou des défunts, l'héritier peut se trouver plus près du début ou de la fin de la série, selon l'âge du père. Les garçons héritiers se marient à peu près au même âge que les autres jeunes hommes. Toute tentative pour chercher à se marier plus tôt pour des raisons de sécurité est contrecarrée par la nécessité d'attendre que le départ de quelques frères ou sœurs laisse de la place pour un nouveau « ménage ». La différence d'âge entre le père et l'héritier est d'environ trente-quatre ans, et le père a ordinairement environ soixante ans quand son fils héritier se marie ⁵.

¹ Information complète pour 73 couples. Dans ce groupe qui constitue 23 pour cent des cas, la moyenne de la différence d'âge de la femme est de 5 ans, et la différence maximum est de 15 ans. Chez les couples où le mari est plus âgé, la différence moyenne est de 5,5 ans et la différence maximum de 21 ans. Pour l'ensemble de cet échantillon, les hommes sont plus âgés que les femmes d'en moyenne trois ans. Cette moyenne semble élevée, en comparaison d'autres données.

² Données pour 130 mariages depuis 1919. L'âge maximum des hommes au moment du mariage est de 34 ans et l'âge minimum de 17, ans. Chez les femmes, le maximum est de 33, le minimum de 17.

³ Calculé à partir de 480 décès, y inclus les mort-nés, au cours des 39 dernières années. Le quart des décès surviennent avant la première année. Ce taux est en train de diminuer dans l'ensemble de la province de Québec.

⁴ Constatation basée sur une vingtaine de généalogies dans lesquelles l'héritier, en général, a été le cinquième enfant.

⁵ Ces moyennes d'âge sont calculées à partir d'échantillons trop petits pour prétendre à l'exactitude statistique. La façon, cependant, dont elles s'intègrent à un ensemble d'autres données plus précises montre qu'elles donnent une idée exacte de la réalité.

Tout ce qui précède peut maintenant être intégré à un contexte culturel qui suggère l'ordonnance régulière d'un cycle familial. Un jeune homme de vingt-six ans épouse une jeune fille de vingt-cinq ans et, par son contrat de mariage, il acquiert le statut de propriétaire de la terre paternelle. Son père a soixante ans et, comme il n'est plus capable de travailler comme auparavant, il a prévu depuis plusieurs années qu'il remettrait sa terre à son fils. La mariée vient vivre chez ses beaux-parents. Son mari laisse la chambre qu'il partageait avec ses frères au premier étage de la maison pour en occuper une autre avec son épouse au rez-de-chaussée où son père, sa mère et ses grands-parents continuent à vivre et à dormir. Le jeune homme dirige maintenant la ferme, aidé de son père et de ses plus jeunes frères qui sont encore à la maison. Il doit consacrer une partie des premiers gains de la ferme à l'établissement de ses frères qui ne sont pas encore économiquement indépendants. Le montant qu'il doit y consacrer est spécifié par le père dans l'acte de donation. Cet argent peut permettre de les envoyer au collège, ou de leur acheter une terre, ou de les aider à vivre en ville ou au village tandis qu'ils cherchent du travail. Le père travaille de moins en moins manuellement, et la mère passe ses responsabilités à sa belle-fille qui est aidée par les sœurs célibataires de son mari qui vivent encore à la maison.

On s'attend que tous les frères et sœurs du fils héritier quittent la maison paternelle. Un jeune homme ne trouverait pas honorable de vivre chez son frère. Le père est responsable de l'établissement de ses enfants. S'il y a encore quelques garçons ou filles vivant toujours à la maison au moment de sa mort, le père leur laissera un petit montant d'argent qui leur permettra d'établir des foyers indépendants en plus de ce qu'ils peuvent gagner eux-mêmes.

Après huit ans de mariage, le jeune couple aura eu cinq enfants dont un sera mort. Le plus vieux de leurs enfants aura sept ans, le plus jeune sera un bébé encore aux langes. Le cercle familial est tellement régulier que l'expression populaire peut affirmer : « Ce n'est qu'un jeune homme. Il n'a que quatre ou cinq enfants. » À ce moment, notre homme possède encore la vigueur de ses trente-quatre ans, ce qui lui permet de franchir la période la plus dure du cycle. Jusqu'ici, il a eu l'assistance partielle de son père et l'aide de ses frères encore à la maison. Est survenue la mort de son père ¹ et le dernier de ses frères a quitté la maison pour s'établir lui-même ailleurs. Le plus vieux de ses garçons n'a que sept ans et ne sera un bon ouvrier sur la ferme que lorsqu'il aura le double de cet âge. Durant toutes ces années, il n'y aura qu'un homme adulte sur la ferme. C'est le moment où la solidarité de la famille prend son importance. Si un des frères cultive une terre dans la même paroisse ou dans une paroisse voisine, il va se trouver dans une situation identique. Les deux frères s'entraideront dans les travaux de leurs deux petites fermes jusqu'à ce que leurs enfants soient assez âgés pour donner leur pleine part de travail. S'il n'y a pas de frère sur une ferme dans le voisinage, on pourra peut-être persuader un jeune homme de la parenté et qui n'est pas encore

¹ L'espérance de vie des personnes ayant atteint l'âge de 24 ans est de 41,3 ans. En d'autres termes, elles atteindront, en moyenne, l'âge de 65,3 ans.

établi d'aider en échange d'un salaire. En dernier recours, un homme qui n'est pas de la parenté peut être engagé, mais ce n'est pas souhaitable. C'est pour compenser le manque de main-d'œuvre durant une période de ce genre que l'on a acheté les deux seuls tracteurs de la paroisse.

Huit ans plus tard, l'héritier-père a quarante-deux ans et le couple a eu dix enfants dont trois sont morts. Les plus vieux aident aux travaux des champs et il n'y a pas de problème de main-d'œuvre. C'est alors que le père commence à élaborer des projets d'avenir pour ses enfants dont il est responsable. En fin de compte il doit prendre des arrangements pour six enfants ¹. De toute évidence, un d'entre eux, un garçon, héritera de la terre paternelle et une des filles épousera quelque autre fils héritier du voisinage. Le choix du fils héritier est un problème sérieux. Il doit surtout être physiquement apte et suffisamment alerte pour administrer la ferme. De plus, le père ambitionne de choisir un de ses fils qui sera prêt à se marier à peu près à l'époque où il désirera abandonner la pleine responsabilité des travaux de la ferme. On ne doit jamais donner sa ferme à un fils célibataire. Le choix d'une femme est trop important. Tout futur beau-père est à la constante recherche d'une belle-fille économe. Si un père de famille a acquis d'autres terres et possède deux fermes, il attendra habituellement que les deux fils choisis comme héritiers soient mariés avant de désigner les fermes qu'ils recevront. Les parents choisiront la belle-fille avec laquelle ils s'entendent le mieux pour habiter avec eux dans la maison familiale. Les parents exercent ainsi une grande influence dans le choix que leur fils fait d'une épouse : ou elle leur convient, ou elle ne leur convient pas.

À noter que dans le choix du fils qui demeurera à la maison, il ne serait pas sage de choisir un des plus âgés, puisqu'une fois marié, ses propres enfants ne tarderaient pas à surpeupler la maison. Cela exercerait également une pression de plus sur l'économie familiale à un moment où l'argent est nécessaire à l'établissement des frères et sœurs de l'héritier. Pour cette raison, on choisit comme héritier un des fils qui se situe aux environs de la moitié du parcours de l'histoire familiale. Cette sélection se fait au long d'un processus graduel au cours duquel on évalue les capacités des enfants, les besoins et les limites du travail, l'âge et la santé, le capital et l'espace disponible dans la maison. Habituellement, on transmet de façon informelle sa décision au garçon choisi lorsqu'il atteint dix-huit ou vingt ans. Bien auparavant, cependant, ses activités ont été nettement orientées du côté de la ferme, de ses travaux et de son administration. Parfois cette orientation n'a pas le succès désiré, c'est pourquoi il faut sérieusement tenir compte des tendances des garçons au moment du choix. Quand le jeune homme hérite, le cycle recommence.

Il restera donc cinq enfants non encore établis, deux garçons et trois filles dont une épousera vraisemblablement un cultivateur de la région. Quant aux filles

¹ Selon les registres paroissiaux, quarante-trois pour cent des enfants meurent avant l'âge de 25 ans.

terminant leur cours dans les écoles locales, on les envoie, dans la mesure où la situation financière le permet, dans les couvents voisins durant deux ou trois ans afin qu'elles puissent obtenir leur diplôme. L'occasion se présente parfois, pour des jeunes filles qui ont une telle formation, d'obtenir un poste d'institutrice dans les écoles locales. Ce type de travail est peu rémunérateur mais assure un gagne-pain et l'indépendance. Les jeunes filles qui sont passées par le couvent ont plus de chances de se marier. Si tel est son vœu, une jeune fille peut persévérer et devenir religieuse. Si la famille a suffisamment d'argent, on fera étudier un des garçons ou plus, une fois terminées les études à l'école locale. Il s'agit là, cependant, d'un projet plus coûteux. Il faut huit ans, à deux cents dollars par année, pour compléter ses études au collège classique situé à douze milles de là. Cinquante-six pour cent des finissants entrent au séminaire pour devenir prêtres, et trente et un pour cent étudient le droit ou la médecine¹. Les autres deviennent agronomes, hommes d'affaires, ingénieurs, etc.

Dans chaque famille on envoie, en moyenne, la moitié des filles au couvent, mais seulement le cinquième des garçons vont au collège pour une période de temps plus ou moins longue. À toutes les deux générations, dans chaque famille un enfant devient prêtre, religieuse, médecin, avocat ou notaire². Les garçons que le père décide d'envoyer au collège doivent avoir manifesté de l'intérêt dans leurs études aux écoles de la paroisse parce que le père n'ira pas risquer un lourd investissement si l'échec est possible. L'enfant qui manifeste suffisamment d'intérêt pour l'étude et qui n'est pas destiné par les circonstances à travailler la terre sera dirigé par sa famille vers les professions libérales ou le clergé. On ne dit jamais aux enfants qu'ils doivent devenir prêtres, parce qu'un tel choix suppose l'appel de Dieu. Cependant, on les oriente dans cette direction. Et une fois au collège, où ils doivent décider de leur avenir avec des prêtres pour conseillers, plus de la moitié choisissent le sacerdoce. Dans un tel contexte social, la fonction évidente d'une vie de chasteté est de rendre certains individus non-procréateurs. En échange, on leur attribue un statut de haut prestige social.

Jusqu'ici, dans notre profil social, les enfants de notre famille typique se présentent comme suit : quatre sont morts avant l'âge de vingt-cinq ans ; un a hérité de la terre paternelle ; une fille a épousé un cultivateur ; un autre enfant, si c'est un garçon, est entré dans les ordres ou exerce une profession ; si c'est une fille elle est entrée au couvent, est devenue institutrice ou a épousé un professionnel. Il reste trois enfants dont on n'a pas encore tenu compte. Le père, alors qu'il continue de diriger l'exploitation de la ferme, bien qu'il ait transmis ses responsabilités à son successeur au cours des dernières années, essaie d'acheter une autre ferme ou d'économiser pour qu'un autre fils en obtienne une quelque part. Un informateur

¹ Selon les registres du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

² Estimation basée sur des informations orales au sujet des enfants de la paroisse au cours des 25 dernières années et des registres paroissiaux des 80 dernières années. Les deux sources coïncident. Cette moyenne camoufle le fait que les familles plus riches ont davantage d'enfants qui entrent dans les ordres et que les plus pauvres n'en ont aucun.

local estimait que le quart des cultivateurs établissaient deux fils sur des terres ¹. S'il n'y parvient pas, le père offrira à son fils une formation technique quelconque ou l'enverra à la ville ou dans un centre industriel où il pourra trouver du travail ².

Le cycle familial est illustré dans le schéma suivant, où apparaît l'âge moyen des individus, à différentes étapes et à divers moments critiques de leur existence ³.

Le cycle familial

Étapes	Nombre d'années	Composition de la famille	Commentaires
I	0	A ♂ 26 = ♀ 25	Mariage du couple.
II	16	A ♂ 42 = ♀ 41 ┌ 10 enfants ─┐ 0 B ♂ 8 15	Le dernier des dix enfants est né. L'héritier (B) a 8 ans.
III	18	A ♂ 60 = ♀ 59 ┌ 4 enfants ─┐ 18 ♀ 25 = B ♂ 26	Un fils (B) se marie et hérite de la ferme. Trois de ses frères et sœurs sont morts; le plus vieux a quitté la maison.
IV	16	A ♂ 76† = ♀ 75† B 42 = 41 ┌ 10 enfants ─┐ 0 C ♂ 8 15	Les parents sont morts depuis 10 ans, et tous les frères et sœurs de l'héritier durant la même période ont quitté la maison. Le dernier enfant de l'héritier est né.
V	18	B ♂ 60 = ♀ 59 ┌ 4 enfants ─┐ 18 ♀ 25 = C ♂ 26	Le troisième héritier se marie et reçoit la ferme.

¹ Ceci n'est possible que par suite du mouvement d'émigration des fermes productives vers les villes ; les nouvelles terres et les fermes sans enfants ne peuvent absorber autant de nouveaux cultivateurs.

² Voir Everett C. HUGHES, *Industry and the Rural System in Québec*, *Canadian Journal of Economics and Political Science*, IV, août 1938, pp. 341-349.

³ Un tel tableau n'est possible que dans le contexte d'un système uniforme, ainsi que l'illustrent bien les études structurales.

Ce procès cyclique d'événements est sobrement condensé dans la remarque d'un homme dont le fils avait assumé l'administration de la ferme, lequel attendait alors son premier enfant. « La vie est comme une roue qui tourne. Les vieux passent les mancherons de la charrue aux jeunes et meurent à leur tour, ceux-ci vieillissent et les passent à leurs enfants. C'est cela, la vie : une roue qui tourne. »

Le schéma précédent nous fait suivre la famille durant deux générations de trente-quatre ans chacune. Si l'on veut vérifier cette conclusion dans trois familles qui ont vécu à Saint-Denis durant huit générations, on constate que les cycles de ces familles sont respectivement de trente, trente-deux et trente-quatre ans. Les générations antérieures ne montrent aucun écart significatif dans la longueur de ces cycles.

L'analyse d'une famille que nous allons maintenant présenter révèle les principales caractéristiques des cycles que nous avons décrits et schématisés plus haut. Cette famille se situerait entre les étapes III et IV du schéma. On aurait pu choisir une famille plus typique, mais celle-ci a été choisie pour montrer à quel point un cas concret peut s'éloigner du type idéal construit d'après des moyennes. Cette famille est perçue par les paroissiens et par ses propres membres comme étant d'un type très particulier. Ses principaux écarts à la norme, que nous allons commenter, sont les suivants : la présence au même moment d'aussi nombreuses générations, la jeunesse des grands-parents, le grand nombre d'enfants dans la famille et l'absence de mortalité infantile. Le tableau suivant donne la composition de cette famille.

Nom	Âge	Relation de parenté et résidence
Marie	88	Arrière-grand-mère *, mère de Jean et vivant avec lui.
Jean père	60	Grand-père, vivant et travaillant encore sur la ferme qu'il a remise à son garçon.
Anne	58	Son épouse.
Leurs enfants et petits-enfants :		
Céline	37	Institutrice à l'école locale jusqu'à sa mort à 37 ans.
Claire	36	Sœur grise à Québec.
Jeanne	35	Célibataire et vivant à la maison.
François	34	Journalier à Québec marié.
Berthe	32	Sœur grise à Québec.
Lucie	31	Mariée et vivant à Saint-Denis.
Georges	29	Vivant avec une tante veuve ; à la recherche d'un emploi à Québec.
Paul	27	Vivant avec le père ; cultive et a des emplois occasionnels.
Jean fils	26	Héritier ; responsable de la ferme.
Madeleine	28	Son épouse, mère de cinq enfants tous vivants.
Julienne	6	

Nom	Âge	Relation de parenté et résidence
Joseph	4	
Laure	3	
Thomas	2	
Angélique	1	
Marie-Louise	24	Institutrice à Lévis.
Jean-Baptiste	18	Vivant à la maison et aidant à la ferme.
Henriette	17	À la maison.

* Terme de parenté utilisé par les plus jeunes membres de la maisonnée.

Jean, le père, a fait suivre à toutes ses filles deux ans d'études au couvent. Il a commencé à offrir à son fils Georges un cours collégial, mais celui-ci a dû interrompre ses études par suite d'une tuberculose osseuse. On a payé les frais d'hôpital avec l'argent prévu pour ses études. Maintenant, il en est réduit à ses propres ressources pour subvenir à ses besoins.

L'ensemble du système social et le système familial dont il dépend reposent sur les grandes familles et sur l'établissement éventuel de tous les enfants, sauf un, hors de la maison paternelle. Pour que ce système puisse fonctionner, il doit exister

un constant débouché pour ce surplus d'enfants. En France, d'où vient ce système, la disparition de semblables débouchés a eu pour résultat une réduction du taux de natalité. Durant les deux premiers siècles après la venue des Français au Canada, il y eut toujours des terres vierges sur lesquelles les fils qui n'héritaient pas pouvaient aller s'établir. Quand toutes ces terres québécoises furent occupées, des emplois industriels se créèrent au Québec et en Nouvelle-Angleterre qui absorbèrent le surplus¹. La plupart de ces débouchés sont maintenant fermés et ainsi, le surplus d'enfants a peu de moyens de s'établir. Grâce aux mesures de la santé publique de la province, le taux de mortalité décroît. Ceci complique le problème puisque de cette manière le nombre d'enfants qu'on doit établir augmente. Il en est résulté l'apparition d'un nouveau groupe économique encore assez restreint : celui des journaliers et de leurs familles qui n'ont pas hérité d'une ferme et qui n'ont pu trouver d'emplois stables. Ils vivent de toutes sortes d'activités épisodiques, de la vente de porte en porte et de travaux de voirie provinciaux. Leurs familles sont aussi nombreuses que celles des cultivateurs mais, ayant peu de sécurité économique, les enfants savent qu'ils doivent subsister par leur propre initiative. Les membres de ces familles sont plus individualistes, plus rebelles à la domination paternelle et tendent à être de moins fidèles catholiques. Aussitôt que la façon de vivre « correcte » cesse d'être la voie de la réussite, le système social doit se modifier dans un effort d'adaptation nouvelle. Dans les villes, le taux de natalité a subi une chute remarquable mais cette tendance est beaucoup moins sensible dans les régions rurales².

Un autre effet a été de rendre le mariage plus difficile, étant donnée l'incertitude économique. Le grand nombre d'hommes et de femmes célibataires l'atteste³. Cependant l'ancien système tient encore, au point que ces personnes doivent quitter la maison de leur frère héritier.

Une analyse des cent vingt maisonnées de la paroisse confirme cette situation et le fait que le cycle familial continue à fonctionner normalement. Si l'on se réfère au schéma du cycle familial (voir plus haut), on peut observer qu'il y a en moyenne trois générations durant six ans dans la maisonnée et deux générations durant vingt-huit ans. De toutes les maisonnées de la paroisse, quatre-vingt-onze correspondent au cycle familial que nous avons décrit. Des variations dans la longévité causent certains écarts à la moyenne. Ces quatre-vingt-onze maisonnées se répartissent comme suit :

¹ Aussi bien les Français que les Anglais font montre d'apathie touchant la colonisation de l'Ouest canadien par les Français. Aucun des deux groupes n'apprécie les problèmes que posent les minorités catholiques en ces régions.

² DÉPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES, MINISTÈRE DU COMMERCE DE QUÉBEC, *Annuaire statistique*, 1936, Québec, Imprimerie du Roi, 1937, p. 85.

³ Dans la paroisse, 23,4 pour cent des hommes et 34,1 pour cent des femmes au-dessus de 40 ans sont célibataires.

- 68 Famille nucléaire : mari et femme, ou parent(s) et enfants (et frère ou sœur du père dans 2 cas).
- 21 Trois générations : grand(s)-parent(s), parent(s), leurs enfants (et frère(s) ou sœur(s) célibataire(s) du père).
- 2 Quatre générations : arrière-grands-parents, grand(s)parent(s), parents et frères et sœurs célibataires du père, et ses enfants.

Dans ces maisonnées les « grands-parents » peuvent être les parents de l'un ou l'autre des époux. On voit clairement comment une maisonnée peut passer d'une catégorie à l'autre suivant le cycle. La mort des générations plus vieilles fait passer la maisonnée dans les catégories précédentes. D'un autre côté, le mariage des garçons héritiers augmente le nombre de générations. La proportion de maisonnées où coexistent trois générations est légèrement plus grande que le schéma du cycle ne le laisserait prévoir.

Les vingt-neuf autres maisonnées se divisent en deux catégories. Sept présentent des variantes du cycle typique. Vingt-deux sont complètement différentes et illustrent l'effet qu'ont sur la structure sociale les nouvelles conditions de vie, conditions qui viennent de l'impossibilité de pouvoir s'établir sur des terres neuves. Les maisonnées atypiques sont celles qui comptent des personnes imprévues. Celles-ci, encore une fois, sont des personnes qui, dans la plupart des cas, devraient vivre ailleurs, mais qui ont dû revenir dans leur famille. Six maisonnées abritent une famille nucléaire mais ont vu s'y ajouter : une nièce, un beau-frère, une sœur de l'épouse, un engagé, une tante du mari, un jeune garçon (de la parenté) engagé, un pensionnaire aveugle. Le septième cas est une anomalie due au hasard et met en cause plusieurs familles interreliées.

Les autres cas sont, pour la plupart, des maisonnées de personnes célibataires : des sœurs, ou des frères, ou des frères et des sœurs, ou un frère et une sœur, vivant ensemble ; des hommes vivant seuls ou des femmes vivant seules. Il y a d'autres cas isolés : des frères, dont un est marié, vivant ensemble ; un homme, sa sœur et trois nièces ; une vieille femme et son neveu ; un homme, sa nièce et une fille engagée ; un homme, son neveu marié et sa femme. Il s'agit là, bien sûr, de solutions de fortune afin de faire face à des revenus réduits.

Durant des siècles, le cycle familial dans le Canada français rural a fonctionné de telle façon que tous les enfants avaient la chance d'avoir un gagne-pain, de se marier et de se multiplier. Le cycle n'a pas changé, mais la structure sociale, dont il est une partie intégrante, s'est modifiée de telle façon que les enfants n'ont plus l'assurance d'une vie sociale complètement satisfaisante. On ne peut résoudre de

tels conflits structurels que par le retour aux anciens modes de vie – ce qui suppose que de nouveaux débouchés s'offrent aux enfants en surplus – ou bien par un changement dans l'organisation familiale elle-même.

Chapitre V

La fonction de la religion

[Retour à la table des matières](#)

Tous les habitants de Saint-Denis sont catholiques. La doctrine de cette religion leur est inculquée dès l'enfance. La recherche du prestige suppose l'acceptation par les membres influents de la communauté des modes de comportement et de l'idéologie catholiques. Tous les modes d'éducation et d'initiation de l'enfant dans la société ont pour but de favoriser en lui l'éclosion d'attitudes analogues. Le manque de contact avec des personnes d'autres confessions religieuses et l'absence relative de complexité dans les modes de vie font que la foi est rarement remise en cause.

La vie à Saint-Denis est une suite de comportements dictés par la tradition. Dès le lever du matin on récite des prières en famille ; puis on doit nourrir les animaux et traire les vaches. Ceux qui ont travaillé reviennent ensuite à table pour le petit déjeuner après avoir fait le signe de la croix. Après quoi les hommes vont aux champs tandis que les femmes lavent la vaisselle, filent ou tricotent avant de préparer le prochain repas. On peut, en principe, décomposer ce courant d'événements et en identifier certains comme sacrés, d'autres comme profanes ; une telle distinction ne fait toutefois pas partie de la conception que les gens ont de la vie. Elle constitue pourtant un critère pertinent dans l'analyse structurale de la vie sociale de la paroisse. Les idées et les gestes sacrés sont ceux qu'entoure un halo de sentiments si puissants qu'ils ne peuvent être l'objet d'un examen rationnel. Au contraire, le profane se prête à la discussion et à la critique. Nous nous arrêtons particulièrement ici à l'idéologie sacrale qui tire sa signification de la religion, cet ensemble d'idées et de gestes reliés à des pouvoirs surnaturels et exprimant des valeurs sociales ultimes.

On peut percevoir tous ceux qui vivent dans cette localité comme participant à la fois du domaine du sacré et de celui du profane. En renonçant aux vêtements profanes, aux contacts sociaux et aux plaisirs des sens, les prêtres, les religieux et les religieuses mènent une vie qui ressemble à la mort et vivent plutôt dans le

domaine purement sacré. Lorsque des journaux annoncent que des jeunes filles vont prononcer leurs vœux, ils titrent invariablement : « Adieu au monde ». La vie des paroissiens est à la fois sacrée et profane. Au fur et à mesure que la vie se déroule, ils suivent un chemin qui mène du profane au sacré. On ne peut atteindre la vie bienheureuse qu'en vivant cette situation dualiste. Les « rites de passage » indiquent les bornes du cheminement le long de cette route. Le nouveau-né est comme un petit animal une créature totalement profane. Le bébé, cependant, est un rejeton de l'homme et, comme tel, a une âme que l'animal ne possède pas. L'âme est un élément sacré de tout être humain. C'est une relation au domaine du purement sacré.

Par le baptême, le petit enfant est admis dans la société, monde du sacré et du profane, et sort du domaine purement profane dans lequel il est né. Cela est manifeste dans le cérémonial et l'idéologie de la communauté. Dans un sermon, le curé dit à ses paroissiens : « Nous sommes catholiques et baptisés. Il est de notre devoir de lutter contre le péché. » Le baptême fait de tous les paroissiens les membres d'une même communauté possédant des règles de vie communes. Les liens de l'Église avec les modes de vie sont si intimes qu'un tel groupe est plus qu'un ensemble d'individus partageant des idées religieuses communes. Un enfant mort sans baptême n'est pas inhumé dans le cimetière, cette terre sacrée qui exprime la continuité de la communauté. L'Église accepte l'enterrement d'un enfant baptisé, mais sans messe. Avec le baptême, le premier rite d'entrée dans la société est accompli mais il n'est pas suffisant pour en faire un membre à part entière. La « petite communion », cérémonie de première communion sans appareil qui coïncide avec l'entrée à l'école, assure à l'individu une plus grande reconnaissance, quoiqu'incomplète. On s'attend que l'enfant aille à l'église, mais, s'il meurt, on ne célébrera pas de messe de funérailles et on ne portera pas le deuil. Lorsqu'aura eu lieu l'important événement de la « grande communion » (communion solennelle), le jeune aura atteint le statut de membre de la communauté à part entière et aura droit à une messe de funérailles et au deuil ; il devra désormais participer pleinement aux activités religieuses de la communauté.

Depuis le moment du baptême et à travers toutes les étapes jusqu'à la mort, l'individu aura mené une vie à la fois sacrée et profane. Il aura vécu du travail manuel, résolu les problèmes concrets de la vie quotidienne, eu conscience d'être fait de chair et voué à tous les appétits naturels. En même temps toutefois, il aura participé sans interruption au monde du sacré par les prières, les messes, la confession et la pénitence. Toutes ces activités ont pour objectif d'assurer la récompense après le dernier rite de passage, la messe de Requiem et l'enterrement. À ce moment, l'individu entre dans l'existence purement sacrée. Cette sphère totalement sacrée a pourtant aussi une double nature. Elle est divisée entre le ciel et l'enfer, le bonheur désirable, et la souffrance et la torture. Tous les hommes ayant une âme, chacun est confronté avec l'échéance d'un séjour dans l'un ou l'autre de ces univers sacrés. Les êtres qui les habitent sont conçus comme des esprits, invisibles à l'homme, immatériels dans l'espace et défiant les lois physiques

du monde profane. Par suite de leur nature mortelle et profane les hommes sur la terre décrivent et se représentent les choses et les êtres purement sacrés à partir d'éléments matériels. Dans les livres de prières, une colombe représente le Saint-Esprit, les anges ont des ailes, Dieu une grande barbe. En fait, les conceptions que se font les adultes des puissances sacrées ne correspondent pas à ces images. Ces représentations fantaisistes, résultats des limites de l'image dessinée, cristallisent cependant les représentations des jeunes. Il n'y a pas de contradiction, pour un jeune, entre une affirmation du catéchisme sur Dieu le Père et l'image d'un vieil homme. Plus tard dans la vie, les prêtres enseigneront les conceptions mystiques, et ce moment correspondra à un nouveau stade d'appartenance à un groupe d'âge et à une classe. Le fait de concevoir le Saint-Esprit comme une colombe est analogue à la croyance qui veut que ce soient les « bohémiens » qui apportent les bébés et que ce soit le « petit Jésus » qui remplit les bas de Noël. La représentation visuelle, cependant, continue à jouer encore un rôle important dans la vie des adultes. Les personnages sacrés avec lesquels les contacts sont les plus fréquents et dont le besoin de représentation est le plus grand sont Jésus, Marie et les saints, dont on trouve de nombreuses images et statues. Selon l'enseignement de l'Église, que tout le monde connaît, les saints sont des esprits, comme Dieu, mais on les représente sous leur forme humaine. Seuls Jésus et Marie sont corps et âme dans le ciel.

Dans la vie quotidienne, le sacré a pour fonction de limiter les diverses possibilités d'action que ménage la vie profane. Pour maintenir une forme particulière d'organisation sociale, on utilise avec subtilité les modèles de comportement permis. Les familles nombreuses constituent la base de l'organisation et elles sont fortement approuvées par la religion ¹. Les familles qui ne trouvent pas de solution à leurs problèmes en accord avec les normes de l'Église vont prendre leurs distances vis-à-vis les comportements requis afin de pouvoir vivre et, ce faisant, vont voir se perdre ou s'affaiblir leurs croyances religieuses. Une société entière pourra connaître le même destin si les pratiques sacrées perdent leur caractère fonctionnel. La religion est le centre d'un ensemble d'idées et de sentiments touchant le comportement social « normal ». Les croyances sacrées soutiennent les « bonnes » conduites éprouvées par l'expérience et reconnues efficaces. À Saint-Denis, l'Église est très sensible au fait que les habitudes de vie locales demeureront vivantes tant et aussi longtemps que tous les facteurs du système social resteront inchangés. Elle considère avec inquiétude le nombre croissant d'hommes et de femmes célibataires, la propagation des modes de vie urbains, tout ce qui risque de modifier l'ordre social existant. Les institutions sacrées doivent ou bien barrer la route aux changements que la vie en société amène, ou bien s'adapter elles-mêmes à un nouveau style de vie. Voici un exemple de la façon dont un ensemble de croyances sacrées organisées se modifie pour s'adapter à un modèle social : l'Église catholique, en tant qu'institution temporelle, a établi une série de dispenses qu'il faut payer dans le cas de mariages entre

¹ Voir le chapitre IV : « Parenté et cycle familial ».

proches parents. À Saint-Denis, toutefois, la tradition favorise les mariages entre proches parents et les dispenses sont faciles à obtenir ¹.

Vivre une vie sociale parfaite signifie que l'on s'en tient à toutes les règles de conduite qui permettent un souple fonctionnement de la société. Une sanction sacrée appuie ces règles et celles-ci font partie intégrante de l'ensemble de la doctrine. Ainsi, ceux qui s'y conforment ont la promesse du ciel, quant aux déviants, ils sont menacés des peines de l'enfer. Il va de soi que même les déviants doivent avoir foi dans la doctrine pour que cette menace ait force de contrôle social. Tous les paroissiens ont la foi à des degrés divers. Ce qui peut exister de dégradation de la foi est le résultat de changements récents dans le fonctionnement de la société elle-même.

La croyance au ciel et à l'enfer ainsi que toute la philosophie de la vie et les comportements profanes-sacrés élaborés autour d'elle remplissent une autre fonction, outre celle de contrôle social. La vie normale d'un homme, d'une femme ou d'un enfant à Saint-Denis, est une vie pénible. Elle est faite de longues heures de travail sans grandes compensations, sinon la perpétuation de la vie. Aux imprévus de la nature et du hasard s'ajoutent des catastrophes comme le gel des récoltes ou l'incendie d'une grange. Si l'on croit à la promesse du ciel comme récompense, on accepte plus facilement une vie terrestre de relative souffrance et de dur travail. Cette récompense est décrite en termes de valeurs terrestres qu'on ne peut atteindre sur terre : la beauté, l'opulence, la paix et le bonheur. Comme le dit une vieille dame : « Le catholicisme est une religion consolante. Quand une jeune femme qui a une grosse famille et qui attend un bébé se décourage, elle peut aller voir le curé et parler avec lui. Elle repartira encouragée et passera ses derniers mois de grossesse heureuse de son sort. » Ce type d'encouragement se retrouve dans cet extrait d'un sermon :

On célèbre aujourd'hui la fête de saint Joseph. C'est le patron de l'Église, du Canada et de nous tous, parce qu'il est rare qu'on baptise un enfant sans lui donner le nom de saint Joseph ². Quand Dieu a choisi saint Joseph, il a choisi un homme humble. La Bible dit qu'il est difficile pour un riche d'entrer au ciel. C'est facile à comprendre. Les riches mènent une vie sans efforts et sans sacrifices, une vie molle et paresseuse. Ce qui les intéresse, c'est les plaisirs sensuels. Après la mort, que deviennent leurs richesses et leurs honneurs ? Ils se retrouveront en enfer pour souffrir éternellement à cause des péchés qu'ils ont commis durant leur vie. Dieu a choisi un menuisier entre tous les gens parmi lesquels Il pouvait choisir. Vous êtes des cultivateurs, et non pas des riches de ce monde ; vous commencez tôt à travailler et vous terminez tard. Dieu vous aime d'autant plus. Regardez saint Joseph. C'était un menuisier. N'enviez pas ceux qui courent les rues jusqu'à onze heures du soir et vont au théâtre et au café. Ils mènent de pauvres vies. Dans les villes, il n'y a pas de bonheur, Aimez vos terres, les terres de vos pères et de vos ancêtres, Cultivez-les ; aimez-les ; aimez votre humble vocation, Dieu vous a

¹ *Ibid.*

² Cette affirmation ne vaut évidemment que pour les enfants de sexe masculin.

donné cette vocation, continuez à lui être fidèles. Dieu vous bénira au moment de votre mort si vous travaillez la terre et le servez. On ne reçoit rien du ciel sans sacrifices.

Voilà une déclaration sans équivoque de la part de la personne la plus respectée et la plus importante de la communauté, affirmant aux cultivateurs que leurs souffrances sur terre seront comptées en leur faveur au moment de la récompense finale. Comme on peut s'y attendre, on y retrouve également une attaque contre les valeurs urbaines qui peuvent pénétrer la communauté et la modifier. Les sanctions éternelles doivent maintenir le *statu quo*, ou alors changer de caractère s'il survient quelque innovation fondamentale.

Le ciel et l'enfer sont localisés dans un contexte spatial. On perçoit le ciel comme étant *en haut* dans l'espace et l'enfer *en bas* dans la terre. Cela fait partie de schèmes mentaux qui accordent de l'importance à divers degrés de hauteur. On place sur des élévations de terrain les églises, les cimetières et les édifices importants. On met haut sur les murs les images saintes et les statues. L'autel de l'église est haut placé et les marches qui y conduisent participent du symbolisme de cette altitude. Le contact des objets sacrés avec la terre est perçu comme dégradant. Qui adore regarde vers le haut, qui se soumet regarde vers le bas. Le fait de s'agenouiller manifeste un esprit d'humilité ; se prosterner encore davantage, à cause du contact intime avec la terre. L'importance sociale accordée au phénomène physique de la superposition est l'un des aspects les plus profonds de l'idéologie locale. Il imprègne des activités purement profanes. Les individus socialement plus importants sont perçus comme étant plus *élevés* que les autres. Les positions sociales qui en contrôlent d'autres sont conçues de la même façon. La façon de concevoir le pouvoir religieux et le pouvoir social s'exprime par référence à cette notion de base.

Comme nous l'avons déjà signalé, la dualité du sacré et du profane est sociologiquement importante lorsqu'il s'agit de cerner une philosophie de la vie. Pour l'habitant de Saint-Denis, l'existence n'est pas ainsi partagée. Il pourrait comprendre une telle distinction, mais elle ne joue aucun rôle dans sa vie quotidienne. La nature est à la fois sacrée et profane. Une récolte qui pourrait murir sans influence surnaturelle est, pour lui, une pure abstraction, non un fait réel. Pour le cultivateur, il faut, afin d'obtenir une bonne récolte, tout à la fois labourer et herser la terre, faire dire des messes pour que celle-ci soit fertile, ensemer avec des semences bénites (de chaque sorte), mettre de l'engrais et faire la procession des « rogations » (pour « les fruits de la terre »). L'on peut omettre l'un ou l'autre de ces moyens, mais cela aura un effet nocif certain sur la récolte.

Une autre distinction que l'habitant ne fait pas, c'est celle qui existe entre les croyances religieuses qui forment des dogmes et les autres. Les unes et les autres sont aussi réelles et importantes. L'Église, comme dans toutes les sociétés où elle est formellement organisée, ne soutient que les dogmes, mais d'autres croyances

religieuses en relation avec eux ont tendance à se développer et à proliférer en un tout unique. Fréquemment, si elles sont suffisamment stables, elles s'intègrent au dogme lui-même. La doctrine de l'Immaculée Conception n'a pas été reconnue comme un dogme par l'Église catholique romaine avant 1854, soit sept siècles après que cette croyance religieuse est née et s'est répandue.

Les saints et les miracles constituent un chapitre de la doctrine religieuse qui a sa place dans cet examen des dogmes catholiques. Les saints sont les âmes d'êtres humains plus près de Dieu que celles des autres personnes. Cette proximité vient de Dieu lui-même. En d'autres termes, personne ne peut décider par lui-même de devenir saint, bien qu'on puisse essayer d'en imiter un. Un saint possède un pouvoir surnaturel qui, en général, se manifeste durant sa vie par quelque miracle. Un miracle est la réalisation sur terre d'un phénomène qui déroge momentanément aux lois de la nature. La canonisation est la reconnaissance officielle par l'Église de la sainteté d'une personne. D'habitude, une telle déclaration exige un grand nombre d'années après la mort d'un saint¹. Les saints ne sont donc pas reconnus comme tel durant leur vie, bien que leurs pouvoirs surnaturels puissent être connus. Après leur mort, le culte de ceux qui croient en leurs pouvoirs continue et augmente. Des fidèles ont foi dans les pouvoirs surnaturels de personnes que ne reconnaît pas officiellement l'Église. Si nous reprenons notre distinction entre les différents types de croyances sacrées, une telle foi dans les pouvoirs surnaturels d'une personne non canonisée est une croyance religieuse, mais de caractère non-dogmatique. L'histoire normale de la consécration d'un saint est celle de la transition d'une croyance populaire à une croyance dogmatique. Un cas, encore à ses débuts, mérite d'être étudié. Un vieux thaumaturge, le frère André, dont les pouvoirs surnaturels sont connus à travers le Québec, est mort récemment à Montréal. Durant sa vie, il guérissait les malades et les infirmes par suite d'une relation particulière qu'il aurait eue avec saint Joseph : actuellement, il a au Québec une grande popularité. On le prie afin d'obtenir le soulagement de différentes souffrances, confiant dans les pouvoirs surnaturels que lui assure cette relation. Le frère André est l'objet d'une croyance religieuse, mais non d'un dogme. Un jour, il pourrait être canonisé. Si, cependant, durant sa vie, il avait guéri par son propre pouvoir, au lieu de celui de saint Joseph – il s'est toujours bien gardé de le prétendre – ses pouvoirs n'auraient pas été surnaturels et il ne pourrait jamais être canonisé. Il ne se serait jamais attiré une telle popularité, étant frère convers dans un ordre religieux et vivant dans une région extrêmement catholique. Ses guérisons étaient donc dues, en grande part, au contexte religieux dans lequel il agissait.

Comme le miraculeux est, de fait, conçu comme l'inhabituel, l'intervention de puissances surnaturelles dans la vie quotidienne n'est pas rare. Toute la vie, pense-t-on, est sous la surveillance de Dieu mais seuls les événements qui sortent de l'ordinaire sont un signe de l'intervention divine. On peut par certains actes implorer cette intervention, mais elle peut se manifester de manière imprévue. Quand un tuyau de poêle surchauffé mit le feu à une maison et que la fumée

¹ Sainte Thérèse de Lisieux constitue une exception récente.

éveilla l'homme qui y vivait à temps pour l'éteindre, sa fiancée attribua à l'intervention de la Sainte Vierge le fait qu'il fut sauvé.

Parce que les saints sont de toute évidence puissants, des supplications montent continuellement vers eux. On adresse habituellement des prières aux saints et à la Vierge, bien qu'on puisse prier Dieu directement comme dans le Notre Père. La relation entre les mortels et les saints est beaucoup plus intime qu'entre les hommes et Dieu. On invoque les saints pour qu'ils intercèdent auprès de Dieu au nom de celui qui prie. Cette méthode détournée est justifiée de la manière suivante : « Disons que je vous connais et que je veux vous demander une faveur. Je peux vous la demander directement, et vous pouvez me l'accorder ou non. Mais si je connais très bien une personne qui vous connaît intimement, je peux lui demander qu'elle vous demande cette faveur en mon nom et il est plus vraisemblable qu'elle me soit accordée. » Cela se réalise particulièrement dans le cas des prières adressées à la Vierge puisque, selon l'idéologie de la famille, « elle est la Mère de Dieu, et Il ne peut rien lui refuser ». En plus d'être plus faciles d'accès, les saints ont des relations spéciales avec les mortels. Chacun a plusieurs saints patrons qui veillent sur son sort. Le saint patron de la paroisse est le gardien de la paroisse. Il est cependant rare que ces deux catégories de saints soient également importantes dans la vie religieuse d'une personne. Un individu met sa confiance dans un ou plusieurs saints « selon sa dévotion », c'est-à-dire selon l'expérience religieuse particulière qu'il a vécue. Une telle dévotion à un saint peut venir d'une tradition familiale ou plus souvent régionale. Le choix du saint auquel une personne se confie dépend des histoires qu'elle a entendues et des expériences qu'elle a eues. Chez une population aussi peu mobile que celle du Québec, l'éclosion de préférences locales n'a rien de surprenant. Sainte Anne et saint Joseph dominant toute la province par la grande renommée des guérisons faites à Sainte-Anne-de-Beaupré et à l'Oratoire du frère André à Montréal.

Bien que la pensée et le comportement religieux dominant l'existence et que les cérémonies et les aspects pratiques de la religion soient des sujets de discussion fréquents, la doctrine religieuse fait rarement l'objet d'une conversation, sauf durant les premières années de l'enfant, quand il va à l'école et apprend le catéchisme. À cette époque, les professeurs et les parents discutent de ces sujets avec l'enfant. Les adultes n'aiment pas beaucoup parler de ces choses, sauf avec les enfants. Comme il s'agit de dogmes, d'un héritage sacré que tout le monde connaît et qu'on ne peut mettre en question, elles constituent un bien maigre sujet de conversation. De plus, la vie à Saint-Denis ne valorise pas la conversation philosophique ou intellectuelle. C'est très bien pour les prêtres et les instituteurs mais l'habitant s'intéresse à autre chose. Les problèmes théologiques n'ont pas grand chance de retenir l'attention de l'habitant : ses préoccupations sont d'un autre ordre. Quand ils se présentent, il les soumet au curé plutôt que d'en discuter en groupe.

Pour atteindre la récompense finale dans « l'autre monde » et voir sa vie sociale sur terre couronnée de succès, on doit suivre certaines normes et poser certains gestes. De loin, les plus importants gestes sacrés dans la communauté sont reliés à la célébration de la messe. Les convictions à ce sujet font partie de l'ensemble de la doctrine religieuse et elles sont même l'objet d'un dogme. Tous les paroissiens, bien que membres de différentes familles et, en conséquence, nettement séparés dans la plupart de leurs activités, ont un même besoin commun. Ce besoin est une exigence de la doctrine religieuse qu'ils partagent tous. Ils doivent avoir un prêtre à leur disposition, non seulement pour administrer les sacrements, qui constituent une grande partie de l'aspect sacré de la vie, mais aussi pour célébrer le mystère de la messe où le Christ descend réellement sur l'autel. Toute personne valide, membre actif de cette société, doit participer à cette cérémonie. On doit assister à la messe chaque dimanche, aux « fêtes d'obligation » ainsi qu'à d'autres jours qui ont une signification religieuse spéciale. On voit bien à quel point la présence du prêtre est nécessaire quand on observe les premiers jours de la colonie et les nouveaux établissements d'aujourd'hui. On reconnaît sans difficultés le poids financier que suppose l'entretien du prêtre et de l'église. On fait remarquer fréquemment que tout va bien lorsqu'on déboise et qu'on ouvre une nouvelle région jusqu'à ce qu'une paroisse soit fondée et qu'apparaissent des obligations financières. Mais, jusqu'à ce moment-là, une vie sans sacrements et une mort sans absolution signifient que les sacrifices de cette vie mortelle n'apporteront pas la récompense finale. Cette absence de communion avec la puissance divine, absence que l'on exprime par la formule « n'être pas en état de grâce », signifie aussi que l'on n'est pas en complète harmonie avec la nature. On éprouve si profondément ce besoin que tous les efforts sont consentis pour s'assurer la présence de la seule personne capable de réaliser cette participation au monde du sacré : le prêtre.

À Saint-Denis, il y a au moins une messe chaque jour, sauf lorsque le prêtre s'absente pour quelque raison spéciale. Même alors, son absence peut créer quelque malaise, du fait que la célébration d'une messe par le prêtre a une importance capitale dans la vie religieuse tant de ceux qui y assistent que de ceux qui en ont payé les honoraires. Les messes dont l'assistance est imposée par les préceptes religieux sont « offertes » par le prêtre à la paroisse, c'est-à-dire qu'on ne les paie pas. Certaines personnes paient les honoraires des messes en semaine et celles-ci sont offertes pour certaines intentions spéciales. Les honoraires d'une messe chantée sont de trois dollars et demi, ceux d'une messe basse d'un dollar, ou de cinquante cents si elle peut être dite par le prêtre à sa convenance.

Assistent aux messes en semaine, qui ne sont pas obligatoires, environ une cinquantaine de personnes : de vieilles célibataires, des hommes célibataires, des veuves et des veufs, d'autres personnes qui se sentent approcher du terme de leur vie profane-sacrée sur terre. Elles ont davantage le sentiment d'être au seuil de la vie éternelle. Comme les prêtres et les religieuses, elles se sont dorénavant écartées d'activités profanes et elles se consacrent davantage à la vie purement sacrée dont elles se rapprochent. La plupart d'entre elles vivent au village, près de l'église vers

quoi convergent leurs intérêts. Plusieurs ont déménagé et se sont installées dans des maisons du village pour cette seule raison. Un cas « psychologique » extrême, dans une paroisse voisine, montre à quel point la place de la vie sacrée dans la vie sociale sur terre peut être modelée par cette philosophie. Une vieille dame célibataire, institutrice à la retraite, se confesse deux fois par jour et passe la plupart de ses journées à l'église, du lever au coucher du soleil. Elle considère comme péché tout sujet de conversation autre que la religion. Elle est même scandalisée par les conversations profanes des prêtres. Elle insiste pour que les personnes qui lui rendent visite disent des prières pour son père, décédé il y a cinq ans, et pour lequel elle porte encore le grand deuil. Sous une averse, elle refusa le parapluie qu'on lui tendait sous prétexte qu'on y voyait un peu de couleur rouge. Au moment de se dévêtir, le soir, elle couvre de papier les images saintes de sa chambre. Il s'agit évidemment d'un cas extrême, mais il représente un pôle vers lequel tendent les personnes dans cette situation.

Si des dogmes de la religion poussent les fidèles à assister aux messes non obligatoires, il existe en cette matière d'autres motifs. La plupart des messes en semaine sont offertes pour aider l'âme d'un défunt particulier à sortir du purgatoire et à atteindre la vie bienheureuse au ciel. Si une personne a mené une parfaite vie religieuse sur terre, à sa mort son âme va directement au ciel. Mais, pour les péchés commis sur terre, on doit souffrir avant d'aller au ciel, subir une punition au purgatoire, quelque part entre le ciel et l'enfer. On comprend le grand intérêt qu'il y a à faire sortir du purgatoire l'âme d'un défunt et à savoir quand il en est sorti. Il n'est pas rare qu'on demande aux prêtres si l'âme d'un défunt en particulier est enfin sortie du purgatoire. La doctrine religieuse n'offre pas de moyen de savoir quand l'âme entre au ciel ; elle donne seulement l'assurance que toute messe ou toute prière offerte après ce moment sera appliquée par Dieu à d'autres âmes qui ont besoin d'aide. Toute la force de la solidarité familiale rend extrêmement important pour les parents le sort de l'âme du défunt. La mort ne rompt point les liens familiaux, elle ne fait que modifier l'état de certains parents. De plus, assister à des messes offertes pour des défunts, en faire chanter et dire des chapelets à leur intention sont des actes religieux qui aident celui-là même qui les pose en raccourcissant son propre séjour au purgatoire et en lui assurant le ciel en récompense. En d'autres termes, ces gestes sacrés sont généreux et égoïstes à la fois. Les interprétations à ce sujet sont variables. Certains croient que Dieu jugera moins sévèrement une personne au moment de sa mort parce qu'il tiendra compte de ses actions généreuses posées durant sa vie mortelle. D'autres croient plutôt que les âmes des défunts qui auront été aidées à sortir du purgatoire intercéderont, une fois au ciel, pour l'âme de leur bienfaiteur, quand il sera au purgatoire.

Les paroissiens assistent à la messe du dimanche, en premier lieu parce que la dégénérescence spirituelle qui résulte d'un manquement est aussi indésirable pour quiconque est convaincu de l'importance suprême de la messe que ses fruits sont désirables. Ce qui revient à dire que le comportement des paroissiens, à ce sujet, est motivé par des tendances qui dérivent de la philosophie religieuse elle-même.

Cette philosophie a été initialement infusée à l'individu au moins autant pour des raisons sociales qu'à cause de sa valeur intrinsèque. L'idéologie religieuse exprime les valeurs ultimes de la société et sert de soutien à ses façons de vivre. Comme la religion est l'essence même de la société, celle-ci est profondément intéressée à son maintien.

Toutes les pressions sociales disponibles sont mobilisées pour entraîner tout membre nouveau de la communauté à se conformer aux habitudes collectives et pour modeler en lui des valeurs morales qui agiront comme des facteurs supplémentaires de contrôle social. En fait, la quasi-totalité des nouveaux membres de la société locale sont ses propres enfants. Les mécanismes sociaux de la critique et de l'ostracisme, le pouvoir des leaders sociaux et même la force physique servent à faire accepter à l'enfant les coutumes et les croyances traditionnelles¹. Le petit enfant commence à aller à la messe, non pas parce qu'il a peur d'aboutir en enfer s'il n'y va pas, mais pour d'autres raisons : tout le monde y va, il est fier d'être assez vieux pour faire ce que les autres font, il va être réprimandé et recevoir une fessée s'il n'y va pas, l'institutrice va l'exposer publiquement au ridicule pour s'être absenté, et le curé, à qui tout le monde obéit, dit d'y aller. Dans l'enfance, on accepte la doctrine religieuse en grande partie pour les mêmes raisons. Alors l'enfant va à la messe entre autres raisons parce qu'il se préoccupe du sort de son âme dans le contexte de l'enseignement qu'il s'est habitué à accepter. Les « forces » sociales sont toujours là pour intervenir si les contrôles de la doctrine ne sont pas suffisants.

La messe est un phénomène social autant que religieux. Rien ne le montre plus clairement que l'observation de l'assemblée dominicale elle-même. Certaines cérémonies religieuses sont privées, comme la confession et la prière. D'autres sont des rites familiaux, comme le baptême, les prières en famille et l'extrême-onction. Les messes sont des célébrations religieuses publiques, que ce soit les messes dominicales ou les messes à l'occasion d'un mariage, l'anniversaire d'un décès, d'un enterrement ou d'une supplique particulière. Elles constituent, pratiquement, la seule activité à laquelle toute la paroisse participe en tant que groupe. Comme telles, elles expriment une puissante cohésion sociale. Les plus petites entités sociales, comme les familles, ne perdent leur identité que dans ces activités auxquelles participe l'ensemble de la communauté. Les distinctions de sexe deviennent plus importantes que les distinctions de famille². La fonction de l'assemblée lors de la messe est, en bonne part, profane. La messe dominicale, dans son contexte religieux, affirme et fortifie les croyances sacrées communes de la société, elle oriente explicitement le comportement qui prend son sens dans la doctrine religieuse, elle contribue à l'intégration sociale de la jeunesse. Au plan sacro-profane, elle est un rempart contre toute atteinte aux coutumes de la société. Au plan purement profane, l'assemblée dominicale est une occasion d'échanger des idées, de diffuser des renseignements d'intérêt général et de mener des transactions

¹ Voir le chapitre IX : « L'enfance ».

² On trouvera au chapitre suivant des exemples de ces distinctions.

commerciales qui intéressent tout le monde. Munis de cette conception générale de la fonction de la messe, nous sommes prêts à l'examiner dans son contexte social plus général.



Maison de ferme québécoise



Route allant du village au rang des Bras



Le Nordet du Coteau



À la messe en carriole



Procession de la Saint-Marc



Construction d'un barrage à poisson



Mascarade de la mi-carême



Métier à tisser



L'église Saint-Denis



Écorçage du lin



Coupe de cheveux du samedi



Vieux Canadien

Chapitre VI

La messe dominicale

[Retour à la table des matières](#)

Le dimanche matin, l'angélus sonne comme d'habitude ¹, mais, à huit heures, les cloches se font de nouveau entendre et, jusqu'à neuf heures, l'heure de la messe, on les entendra à tous les quarts d'heure. Cet appel du haut du clocher de l'église fait se presser les retardataires et rappelle à tous que la dernière heure d'une matinée déjà occupée est en train de s'écouler. On a dû nourrir les animaux, traire les vaches, prendre le petit déjeuner et laver la vaisselle. Tous doivent ensuite changer de costume et s'endimancher pour aller à l'église, à pied ou en voiture. La plupart des hommes de la paroisse, y inclus tous les jeunes qui ont terminé l'école, vont à l'église au moins un quart d'heure avant la messe. Certains doivent demeurer à la maison pour emmener en *buggy* les femmes et les enfants. Mais comme tout jeune garçon est heureux de conduire, la plupart des hommes sont libres de partir avant les autres.

Plusieurs paroissiens, hommes et femmes, vont à la sacristie avant huit heures pour se confesser au curé. Après la confession, ils disent les prières qu'on leur a proposées comme pénitence et pour pouvoir communier. C'est surtout les paroissiens qui vivent loin de l'église qui viennent se confesser et communier avant la messe du dimanche parce qu'ils peuvent rarement le faire en semaine.

En face de l'église, les hommes se tiennent en groupes, fumant et discutant des sujets d'actualité d'intérêt public : la politique, les récoltes ou quelque incident inhabituel dans la vie de la paroisse. À mesure qu'une discussion s'anime, les voix montent et attirent de nouveaux auditeurs qui se joignent aux attroupements formés autour de ceux qui discutent le plus fort. À la périphérie, d'autres hommes s'engagent dans des conversations qui peuvent, à leur tour, attirer un noyau d'auditeurs. Tandis que les hommes conversent paisiblement ou discutent avec véhémence, les *buggies* viennent se placer le long des larges marches de l'église.

¹ L'angélus sonne à cinq heures du matin en été, à six heures en hiver.

Les femmes et les enfants en descendent et, contournant silencieusement les groupes d'hommes, entrent dans l'église. Les salutations entre connaissances de sexe opposé, en des occasions comme celles-là, sont rares mais permises, et elles se réduisent, la plupart du temps, à de légères inclinaisons de la tête. Une fois que les *buggies* se sont arrêtés à l'entrée de l'église, les conducteurs les amènent vers les abris voisins et les palissades où ils peuvent attacher les chevaux. Ils peuvent alors aller à leur gré rejoindre les hommes qui se tiennent à la porte de l'église.

Quand approche l'heure de la messe, le vieux portier entre en fonction. On le distingue à son large ceinturon rouge en bandoulière et au bâton noir de cinq pieds de haut qu'il porte à la main. Fort de l'appui du public et des fréquents commentaires du curé, il avertit les hommes qu'il faut entrer, car la messe va bientôt commencer. En principe, il est un gardien de la paix et il a le pouvoir d'expulser une personne de l'église ou de disperser des bagarreurs, mais en fait il joue le rôle d'un dernier coup de cloche. Personne n'entre à l'église à son signal : son geste signifie seulement que la messe va commencer bientôt et que les discussions doivent cesser. L'apparente autorité du portier repose en fait sur l'assentiment collectif selon lequel il n'est pas bien d'arriver en retard à la messe.

Seul un petit groupe d'hommes demeure à l'extérieur jusqu'à ce dernier appel. Les autres se sont glissés dans l'église un par un ou par petits groupes. Au moment de passer le portail, toute relation sociale cesse. Chacun trempe son doigt dans le bénitier près de la porte de l'église et se signe, supposément pour écarter le démon durant la messe. Même si, exceptionnellement, le bénitier est vide, on fait toujours le geste d'y poser les doigts. Cette action a une signification sociale, même si l'eau bénite, qui lui donne son sens, manque. Même lorsque les hommes rejoignent les femmes de leur famille dans leur banc ou croisent de bons amis, aucun mot ou aucun regard ne laisse entendre que l'on se connaît. Au moment où il arrive à son banc, chaque fidèle fait une génuflexion avant d'y entrer. Une fois à sa place, il se met à genoux sur son agenouilloir et s'installe. On ne retire jamais son manteau, mais les femmes déposent leur livre de messe et leurs gants sur la petite tablette face à elles ; les hommes font de même avec leur chapeau et leur pipe. On fait le signe de la croix. Jusqu'à ce que le prêtre et les enfants de chœur entrent, on est libre de regarder d'un côté et de l'autre pour voir qui est à l'église et, après un moment à genoux, de s'asseoir.

Certains lisent des journaux qu'ils se sont procurés au bureau de poste en venant à l'église. Presque tous les paroissiens sont à l'église à l'exception des personnes trop malades ou trop vieilles pour y venir. Quelques femmes, dans chaque foyer, ont dû demeurer à la maison pour surveiller les petits enfants. S'il y a eu une messe plus tôt, quelques-unes y ont assisté au lieu d'aller à la grand'messe.

Les plus religieux demeurent agenouillés plus longtemps, l'esprit occupé à de pieuses pensées. Quelques-uns vont à l'avant de l'église pour allumer des cierges devant les statues des saints. Quelques jeunes hommes qui ont perdu leur père

depuis longtemps et qui, de ce fait, sont moins assujettis aux contrôles sociaux, peuvent converser à voix basse en riant avec d'autres pour qui l'au-delà est encore une échéance trop lointaine pour réprimer une telle détente. Puis, le bedeau entre, vêtu de sa cape rouge et noire, et allume les cierges de l'autel. La chorale des hommes, au jubé, commence à chanter et l'harmonium essaie de suivre les chantres. Une vingtaine d'enfants de chœur ou plus, dans leurs soutanes noires et leurs surplis blancs, entrent en deux rangs, par les portes de chaque côté du maître-autel. Ils s'avancent vers l'entrée du sanctuaire, se retournent vers le centre et, se rejoignant deux par deux, reviennent vers l'autel. En arrivant au pied de l'autel, ils font une génuflexion, toujours deux par deux, et se dirigent vers les bancs de chaque côté du sanctuaire où ils demeureront durant la messe. Les enfants de chœur précèdent le prêtre qui porte les vases sacrés et qui est accompagné de quatre acolytes choisis parmi les enfants de chœur.

La messe des catéchumènes commence. La plupart des paroissiens suivent les prières de la messe dans leur missel où se trouvent les textes latins et français en vis-à-vis. On lit silencieusement les prières en français pendant que le prêtre les récite en latin. Une fois la messe commencée, les regards cessent d'errer. Tous les yeux sont fixés sur les livres de prières ou sur l'autel. Tout adulte connaît la signification de la couleur particulière des vêtements sacerdotaux. Le saint ou la « fête » particulière en l'honneur de qui est célébrée la messe du jour ont été rappelés le dimanche précédent et sont indiqués sur les grands calendriers religieux en évidence dans toutes les cuisines de la paroisse. Les fidèles suivent les étapes de la messe qu'ils connaissent depuis l'enfance : ils s'agenouillent, se lèvent, s'assoient comme une véritable communauté participant à la cérémonie. Les enfants de chœur exécutent aussi tous les gestes mais ne chantent pas. Seule la chorale des hommes chante au jubé. Le bedeau est responsable du bon comportement des enfants de chœur avec lesquels il s'assoit.

Les paroissiens suivent la messe essentiellement selon les prescriptions du rituel catholique. Les fidèles se sont toujours agenouillés pendant le *credo* et après l'élévation tandis que les enfants du sanctuaire se sont traditionnellement tenus debout à ces moments de la messe, suivant en cela de plus près les indications de la liturgie ¹. L'un des enfants du sanctuaire fait résonner une claquette de bois à chaque étape de la messe. En plus des variantes traditionnelles que nous venons

¹ Des variantes locales de ce type illustrent le degré d'isolement de la paroisse et le maintien d'anciens accros traditionnels à la liturgie. Ces variantes ont récemment été rectifiées par le curé à la demande de l'évêque. Les paroissiens ont alors éprouvé le sentiment que leur religion changeait au rythme des changements dans les autres modes de vie auxquels ils étaient habitués. Après que le curé eut annoncé ces changements, les marguilliers et les institutrices furent les premiers à se conformer aux nouvelles prescriptions, les autres paroissiens suivant leur exemple. Ce n'est que plus récemment que l'Église, grâce à des instructeurs itinérants, a fait accepter l'uniformité dans la façon d'exécuter les chants liturgiques. Chaque localité avait conservé ses particularismes, ses caractéristiques perpétuées par son maître de chapelle. « Aujourd'hui, observe un chantre, nous pouvons aller dans une autre paroisse et chanter dans sa chorale exactement comme dans la nôtre. »

d'évoquer, les paroissiens ne suivent pas tous la messe avec la même exactitude. Ces différences correspondent à des critères socialement déterminés. Au jubé, une vieille institutrice et un vieux dévot célibataires se lèvent ou s'agenouillent exactement au moment voulu, donnant l'exemple aux autres. Cette différence est plus frappante au jubé où sont situés les bancs les moins recherchés, car c'est là que la participation à la messe est la plus relâchée. Dans la nef, on est davantage attentif et ponctuel, si bien qu'on n'y trouve pas de tels « entraîneurs », bien que ceux qui sont placés à l'avant ont tendance à se lever les premiers. On peut ainsi observer des écarts entre le jubé et la nef. Ceux qui sont au jubé suivent habituellement les mouvements de ceux de la nef qui les exécutent les premiers. Ce n'est pas que les gens du jubé ne connaissent pas la liturgie ; il s'agit simplement d'un comportement traditionnellement différent qui distingue ces deux groupes séparés dans une même église, le jubé ne représentant que le cinquième de l'ensemble de la communauté. Aucun autre indice ne permet d'identifier ces deux groupes en dehors de l'église. Des familles peuvent même être séparées dans des bancs situés dans l'une et l'autre parties de l'église.

Des distinctions de groupes se manifestent régulièrement en d'autres moments de la messe. Quand le prêtre s'avance pour asperger d'eau bénite les enfants de chœur et les paroissiens, il vient trois fois à l'avant du sanctuaire. Les deux premières fois, il asperge successivement les enfants de chœur de chaque côté de l'autel, la dernière fois, il asperge les fidèles. Quand il vient la première fois, le chœur, les fidèles de la nef et quelques-uns au jubé se lèvent. On se lève ensuite peu à peu, ici et là, jusqu'à ce que tous soient debout au moment où le célébrant s'avance pour la seconde fois. Ceux du jubé qui se lèvent en même temps que ceux de la nef attirent ainsi l'attention sur eux. Ce faisant, ils se distinguent délibérément du groupe. Ils éprouvent le sentiment d'agir « comme il faut », et, à l'occasion, ils trouvent sans l'avoir voulu des imitateurs. La position sociale de l'institutrice exige d'elle à la fois qu'elle serve d'exemple et qu'elle entraîne les autres. Aucun enfant ne songerait à agir avant ses parents. Il est vrai que l'on se comporte un peu moins religieusement dans le jubé – on trouve là des jeunes hommes sans leurs parents et des journaliers. Toutefois, cette homogénéité relative que provoque l'isolement du jubé n'en exclut pas pour autant de nombreux fidèles qui sont tout aussi religieux que ceux de la nef. Au moment du prône, les gens du jubé s'assoient aussitôt que le prêtre quitte l'autel, à l'exception de quelques-uns qui attendent le signal de la claquette comme le font le chœur et les gens de la nef.

Quand le curé quitte le sanctuaire pour se rendre en chaire, les fidèles dans les bancs près desquels il passe, se lèvent en signe de respect. Une fois en chaire, le curé commence par traiter de questions d'ordre pratique. Il annonce le résultat de la quête du dimanche précédent et remercie les paroissiens de leur générosité. Viennent ensuite des informations générales : il communique l'endroit, le jour et l'heure de la réunion du Cercle des fermières ; la date de l'encan des bancs de l'église ou de l'élection d'un nouveau marguillier ; demande du linge pour les prêtres des « colonies » ; fait une déclaration touchant l'honnêteté d'un vendeur

d'assurances itinérant ; indique les heures où le médecin de l'unité sanitaire sera à la salle paroissiale ; demande que le bois de chauffage pour l'église soit transporté d'une autre paroisse, émet un avis informant que des calendriers religieux seront en vente dans la sacristie après la messe. Ce sont là des exemples typiques des deux ou trois renseignements qui sont communiqués chaque semaine. Viennent ensuite les informations d'ordre religieux : la messe du dimanche suivant sera célébrée en l'honneur de tel saint ou de telle fête ; on lit le passage du rituel romain se rapportant à cette occasion. S'il y a des jours de jeûne ou d'abstinence durant la semaine qui vient (sauf le vendredi où l'abstinence est toujours obligatoire), on les signale et on en spécifie les règles. On indique les jours et les heures où il y aura confession. Quelque incident dans la paroisse durant la semaine qui s'est écoulée peut donner lieu à un bref enseignement moral : un homme a battu cruellement son chien sur la voie publique ; des jeunes filles bizarres ont traversé la paroisse à bicyclette vêtues seulement de maillots de bain. Le prêtre attire l'attention sur ces événements, puisque c'est son devoir de rectifier tout ce qui se passe d'irrégulier dans la paroisse. « Les enfants de l'école ne travaillent pas comme ils le devraient. Regardez le bulletin épinglé au mur de l'école ; si votre enfant a des notes médiocres ou mauvaises, il ne fait pas de son mieux. Il revient aux parents de surveiller leurs enfants. Les enfants sont des enfants, et ils pensent qu'octobre n'est qu'un autre mois de vacances. » Ainsi on rappelle aux parents leurs devoirs devant leurs propres enfants qu'ils sont censés corriger.

Le curé lit sur des feuilles détachées les dates des funérailles et des services anniversaires qui seront célébrés dans des paroisses voisines. « Je recommande à vos prières Marie Langlais, épouse de Henri Pelletier, décédée hier à Kamouraska, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et quatre mois. Les funérailles auront lieu lundi à neuf heures. Les parents et amis sont invités. » Suit la liste des messes de la semaine avec les noms des donateurs : « Les messes de la semaine : lundi, pour le repos de l'âme de Claire Dionne, produit de la quête des funérailles¹ ; mardi, pour Amanda Garon, par la succession ; mercredi, service anniversaire de Marie Langlais à neuf heures, au lieu de l'heure habituelle ; jeudi, pour Georges Garon, par sa femme ; vendredi, messe d'action de grâce, par un paroissien ; samedi, messe d'action de grâce par M. et Mme Joseph Gagnon, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage. »

Toute l'assemblée agenouillée récite un *pater* pour l'Espagne, sous la direction du curé. Il y a une courte lecture de l'Évangile, et le prêtre commence son sermon. Si la messe a une incidence liturgique particulière, comme c'est le cas durant le Carême ou à l'approche de Noël, le sermon portera vraisemblablement sur un point de doctrine ayant trait à cette période. Certains thèmes religieux suscitent l'intérêt général, particulièrement les histoires de miracles et de martyrs. Le dimanche consacré à la propagation de la foi et aux missions ne manque jamais de tirer des larmes aux femmes. Les sermons à contenu philosophique suscitent peu de

¹ Il s'agit des offrandes recueillies au moment des funérailles et qui peuvent être utilisées, si elles sont suffisantes, à payer d'autres messes.

curiosité ; ceux qui traitent de conduite humaine et d'événements d'actualité trouvent des oreilles attentives. Les sermons de ce type les plus fréquents sont des attaques du communisme et sont illustrés par des histoires d'atrocités perpétrées en Espagne. On prêche constamment contre la menace du communisme au Canada, tout communiste étant associé dans la mentalité populaire aux projets et aux actes les plus sinistres. Ce genre de prédication renforce le sentiment d'appartenance et de fierté ethnique. Le noyau de l'argumentation est le suivant : le Québec aux Québécois de langue française, pas aux communistes, ni aux juifs, ni aux Anglais. Cela n'implique aucun séparatisme, mais signifie plutôt que l'on doit reconnaître les droits qui appartiennent à la majorité française du Québec. De tels propos ont souvent une portée directement politique. Le prêtre ne s'engage pas lui-même envers un parti, mais il se sent libre d'appuyer certains candidats ou certains programmes politiques. On expose les mérites du journal *L'Action catholique* et l'on appuie ses politiques. On critique les manquements religieux et sociaux des paroissiens. On leur dit comment traiter leur conjoint, élever leurs enfants et amender leur conduite. Les modes de vie urbains sont condamnés. Les désastres et les catastrophes sont décrits comme la punition divine des péchés humains. On condamne la danse, la boisson et la superstition. La publication du nombre d'enfants à l'orphelinat de Québec est l'occasion d'un entretien sur la moralité. On conseille aux parents de surveiller davantage leurs enfants, aux jeunes filles de se retenir de donner des baisers. On met en garde contre les mariages mixtes ceux qui voyagent au loin de la paroisse. Les nouvelles d'actualité de *L'Action catholique* forment souvent la matière du sermon. Il arrive que l'on cite en chaire les éditoriaux de ce journal. Comme ce quotidien et le curé ont la même perspective et qu'ils sont les deux facteurs les plus puissants de la formation de nouvelles idées chez les adultes, ils constituent un front commun contre l'introduction d'idées et de modes de conduite qui pourraient compromettre les modèles traditionnels. Par exemple, le curé répète qu'il y a trop d'adultes célibataires et conseille aux jeunes hommes de se marier. S'ils ne parviennent pas à gagner leur vie dans Saint-Denis, on leur conseille de quitter la paroisse et de se chercher du travail ailleurs.

Les sermons durent environ vingt minutes et sont prononcés d'une voix neutre. Le ton s'élève, éclatant en violents reproches lorsque le curé est mis hors de soi pour quelque raison. Le contrôle social exercé du haut de la chaire est considérable. Bien qu'aucun nom ne soit jamais mentionné publiquement, la communauté est si restreinte que lorsque, dans un sermon, on fait allusion à un acte précis, tout le monde sait qui en est l'auteur. Il ne peut y avoir de plus grande réprobation sociale. Le style des sermons est celui du dicton : « Si le chapeau vous va, coiffez-vous-en. » Un jour que le curé avait fait allusion aux personnes non-mariées, les célibataires de soixante ans rougirent jusqu'aux oreilles. Les sermons qui traitent de théologie tombent dans des oreilles moins attentives. Il n'est pas rare que des hommes dorment durant le sermon mais non durant la messe. Les cultivateurs sont fatigués durant les périodes de grande activité sur la ferme, particulièrement au printemps. Un sermon abstrait a sur eux le même effet qu'un

dur labourage. Les femmes n'éveillent jamais leurs époux qui « cognent des clous ».

Son sermon terminé, le curé quitte la chaire et retourne à l'autel pour continuer le sacrifice de la messe. Les fidèles sortent leur chapelet, même les petits enfants, et l'égrènent au fur et à mesure que la messe progresse. Certains jettent un coup d'œil sur de petites cartes demandant des prières pour un membre défunt de leur famille. Les trois marguilliers font la quête au moment prévu, mais sans interrompre la cérémonie. Les grains de chapelet glissent entre les doigts et les yeux demeurent fixés sur l'autel. L'offrande moyenne est d'environ un sou par personne et il arrive que des gens fassent eux-mêmes la monnaie à même l'assiette de la quête. Quelques-uns des hommes les plus respectables ne donnent rien, inclinant parfois la tête au-dessus de l'assiette quand elle passe.

La messe terminée, les hommes du jubé commencent à sortir avant que le prêtre n'ait quitté l'autel. De toute part dans l'église, les hommes et les garçons se lèvent et sortent en silence, laissant les femmes dans les bancs. Ils font le signe de la croix avec de l'eau bénite en passant près des bénitiers à la porte. Le bedeau éteint les grands cierges de l'autel alors que quelques personnes vont allumer des lampions ou des cierges devant les statues. Les femmes et les jeunes filles sortent de l'église à la suite des hommes. Dehors, sur les marches de l'église, les hommes s'assemblent déjà autour du secrétaire de la paroisse et du « crieur ».

Le secrétaire a habituellement quelque nouvelle intéressante à annoncer. Il se peut qu'une maison protégée par une assurance ait brûlé et qu'il doive distribuer les avis de participation aux paroissiens de Saint-Denis qui sont membres de la compagnie mutuelle. En outre, il peut y avoir quelque communiqué officiel du gouvernement provincial : l'annonce de la date où les taxes scolaires viennent à échéance, la date et l'heure de l'assemblée du conseil paroissial, les jours d'inspection du bétail contre la tuberculose. Survient ensuite le crieur qui commence à débiter à tue-tête ses propres annonces d'intérêt public. Il annonce le jour, l'heure et l'endroit où l'on peut rencontrer un vétérinaire visiteur ; une partie de cartes de bienfaisance dans une paroisse voisine ; la réunion du comité de la beurrerie ; la date où les cultivateurs doivent avoir débarrassé les routes. Quoique le crieur remplisse la fonction d'annonceur, il fait surtout office d'encanteur. À ce titre, c'est lui qui reçoit les offres pour le chauffage des écoles ; vend le foin des terrains de l'école ; met aux enchères les bancs de l'église et les produits maraîchers offerts le jour de la Toussaint et qui doivent être vendus pour payer des honoraires de messes pour les âmes des défunts. Il lui arrive aussi de mettre à l'encan, après la messe, sans frais, des objets appartenant à des particuliers. Ces objets, en général, ne sont pas à la vue sur place. Un homme, par exemple, dit au crieur qu'il veut vendre un cochon de lait de trois semaines : le crieur l'annonce et reçoit les offres. Il fait même des offres lui-même quand il trouve que les prix d'un objet sont trop bas. « Un dollar... un dollar, une fois ... un dollar, deux fois... un dollar, un dollar, trois fois... concédé à monsieur Raymond. » C'est maintenant à

monsieur Raymond de s'entendre directement avec le propriétaire et de discuter du moment où il pourra prendre possession du goret. Le crieur s'occupe également d'autres questions commerciales qui se sont petit à petit ajoutées à sa fonction. C'est ainsi qu'il prendra en mains l'achat d'une certaine quantité d'engrais chimique pour les cultivateurs qui en ont besoin. Il prend leur commande sur les marches de l'église ou à n'importe quel endroit où ils se rencontreront durant la semaine. Chaque dimanche, il publie les prix qu'un boucher de la paroisse voisine paie pour différentes variétés de viande, le prix que le marchand général de cette paroisse-là offre pour la farine, le ciment, ou toute espèce d'informations de cette nature. Les grands magasins dans les paroisses plus importantes font même distribuer des circulaires après la messe à l'occasion de leurs soldes.

Une fois que le crieur s'est tu, les hommes s'éloignent lentement de l'église en discutant de problèmes paroissiaux ou personnels, ou de quelque incident d'actualité que le journal ou le sermon ont rendu de notoriété publique.

Chapitre VII

La maîtrise de la nature

[Retour à la table des matières](#)

La nature procure des moyens d'existence, mais elle recèle des forces implacables. La maladie et la mort, le feu et la tempête, la sécheresse et les tremblements de terre sèment constamment la terreur dans le cœur de l'homme. Mais il n'est pas totalement à leur merci ; la tradition lui fournit des moyens de contrôle. Certains sont de nature religieuse ou bien magique, tandis que d'autres sont tout bonnement des gestes dictés par la tradition, rationnels ou non.

Toutes les techniques de maintien de la vie impliquent l'utilisation des forces naturelles à l'avantage de l'homme. Le feu du poêle et le blé qui pousse dans les champs sont, d'une certaine manière, des forces de la nature contrôlées. Ils suivent les lois de la nature, rationnellement utilisées, en conjonction avec d'autres forces naturelles, pour les canaliser à des fins utiles. Parler du contrôle de la nature en ce sens implique que l'on discute de la technologie dans son ensemble. Ce que nous allons examiner ici, c'est la connaissance de la nature et la façon de la contrôler par des moyens surnaturels et non-rationnels, et le lien entre ces procédés et ceux qui sont rationnels.

La maladie est un phénomène naturel terrifiant et doit être constamment contrôlée. À Saint-Denis, on opère un certain nombre de guérisons chez des malades et des blessés en accomplissant certains gestes que l'on appelle des remèdes « secrets ». Ceux-ci ont un trait commun, celui de ne pouvoir être communiqués qu'à des personnes de sexe opposé. Si on les communique à une personne du même sexe, ils perdent toute vertu. Dans toute la paroisse, il y a une douzaine de personnes qui connaissent des remèdes secrets pour telle ou telle maladie. Une personne n'en connaît habituellement qu'un ou deux. Elle n'a d'autre pouvoir que celui qu'elle tire de la connaissance du remède secret. Ceux qui possèdent un tel savoir n'ont aucune réticence à le communiquer à autrui tant que l'on observe la règle de l'alternance des sexes. Le pouvoir d'un remède ne diminue

pas quand il est transmis à autrui ; en fait, l'un des remèdes secrets n'est efficace que s'il est communiqué à un invalide.

Les gens qui détiennent de tels remèdes ne sont pas connus de tous les paroissiens. On ne leur demande que de temps en temps de faire usage du pouvoir que leur confère leur savoir. Ils le font toujours gratuitement, non pas de peur de perdre leur pouvoir, mais uniquement parce qu'il est impensable de faire payer à un ami un simple service. Bien que le guérisseur affirme ne posséder aucun pouvoir de lui-même et croit que les guérisons qu'il accomplit viennent simplement de ce qu'il connaît le procédé secret, l'opinion populaire semble lui en donner en partie le crédit. Cela n'est jamais explicitement dit, mais le fait est que les gens essaient rarement d'apprendre les remèdes qu'ils vont obtenir du guérisseur. Les membres de sa famille, peut-être, ne les connaissent même pas, bien qu'ils puissent leur être transmis ultérieurement. Suivant l'opinion populaire, la connaissance du remède n'est pas aussi importante que la réputation de succès qu'un individu acquiert en les utilisant.

Le traitement secret du goitre est empreint de symbolisme religieux. La personne qui souffre d'un goitre cherche quelqu'un qui en connaisse le remède, et ce dernier communique son remède au malade. Un intermédiaire sera peut-être nécessaire s'ils sont tous deux du même sexe. Si un homme désire faire connaître le procédé à un autre homme, il se confiera d'abord à sa femme ou à une autre femme qui transmettra le renseignement à la personne atteinte du mal. Voici ce remède : le Vendredi saint, vers trois heures de l'après-midi, le malade descendra seul dans la cave et se frotera la gorge avec un peu de terre. Le goitre cessera sur-le-champ de croître et désenflera progressivement.

Il existe différentes méthodes secrètes pour arrêter une hémorragie. Personne n'en pratique plus d'une. Un vieux célibataire s'est acquis une solide réputation en arrêtant les saignements du nez, les saignements dus aux coupures, ainsi que d'autres hémorragies. Il demeure en face de la plus grande école de la paroisse et quand les enfants se blessent sérieusement, on les lui envoie. Il dit qu'il a parfois échoué, mais le seul cas dont il se souvienne, c'est lorsqu'il a essayé d'aider quelqu'un dans une autre paroisse sans s'y rendre en personne. Il se rappelle le cas d'une jeune femme qui connaissait ce remède, mais ne croyait pas à son efficacité. Son mari avait opéré un cheval et sectionné une veine grosse comme son pouce. Ils avaient tenté par tous les moyens d'arrêter le saignement, mais sans succès, et ils étaient enfin parvenus à la persuader de se servir de son « secret ». Ce qu'elle fit, et le saignement cessa aussitôt. Tous ceux qui utilisent des remèdes secrets peuvent raconter des histoires semblables touchant leur efficacité, et la plupart des paroissiens peuvent également en citer des exemples. Le remède, dans ce cas-ci, consiste à quitter la pièce, de façon à être seul, et ensuite à saisir le premier objet à portée de la main en disant : « Arrête ¹. »

¹ On nous a rapporté d'autres méthodes comme celle qui consiste à retourner un tapis de la main gauche ou à renverser un objet à portée de la main gauche alors qu'on est tout seul.

Une autre forme de remède aux saignements est d'une autre sorte : il s'agit de magie suggestive et il comprend l'utilisation de pouvoirs religieux. Celui qui le pratique récite un *pater* et un *ave* en l'honneur des cinq blessures de Jésus-Christ. Il le fait tout bas, en serrant le pouce et l'index de chaque main l'un contre l'autre. À mesure qu'augmente la pression, le saignement s'arrête. Il est important de ne pas serrer trop fort pour commencer, car cela arrêterait le saignement trop rapidement et la personne s'évanouirait. Ce traitement peut être pratique devant autrui.

Un autre procédé secret est utilisé pour débarrasser un cheval de ses tiques. Cela doit se faire seul. Le mal se reconnaît aux plaies à l'intérieur des lèvres du cheval. Le traitement pour débarrasser la bête de ses parasites commence par une prière : « Saint Pierre, sors sur ton lopin de terre avec ta charrue d'or. Tu vas labourer trois sillons. Tu vas enterrer les tiques noires. Tu vas enterrer les tiques blanches. Tu vas enterrer les tiques grises. Tu vas enterrer les tiques jaunes ¹. » On tiendra alors le cheval par les naseaux et on lui passera trois fois la main sur les flancs. On dira trois *paters* en l'honneur de saint Pierre, et on fera le signe de la croix à trois reprises sur le dos de l'animal ².

Il existe un autre traitement similaire aux remèdes secrets, mais qui ne nécessite pas le respect de la règle de l'alternance des sexes. C'est un remède aux coliques du cheval et il s'applique comme suit : prendre cinq bandes d'écorce de cèdre d'environ trois pouces de long sur le côté de l'arbre qui fait face au soleil levant. Placer celles-ci les unes sur les autres en forme de croix (une croix grecque) dans une poêle à frire sur le fourneau. Les tenir en place et verser de l'eau dans la poêle de façon à recouvrir la croix. Faire bouillir l'eau jusqu'à ce qu'elle soit entièrement évaporée. À mesure que l'eau disparaît, les coliques du cheval se dissipent ³.

Les prières constituent la méthode la plus courante pour se concilier les puissances divines. On peut chercher à obtenir la santé, la pluie, de bonnes récoltes, des enfants – la réalisation d'à peu près tout désir qui n'est pas contraire à la religion – par ce moyen. Certains saints se sont fait la réputation d'être d'un secours particulièrement efficace dans certains cas. Saint Joseph et sainte Anne accomplissent souvent des guérisons miraculeuses chez ceux qui leur adressent leurs prières. La guérison d'une maladie n'est jamais entièrement confiée au saint.

¹ Il existe à ce traitement une autre version que nous a donnée un guérisseur et qui diffère de la première dans les détails : faire d'abord le signe de la croix et dire ensuite cette prière : « Bon saint Pierre, prends ta charrue. Va et laboure trois sillons. Dans le premier, enterre les tiques grises ; dans le second, les tiques rouges ; dans le troisième, les tiques noires. » Ouvrir la bouche de l'animal et faire une croix sur la langue et une autre sur le palais. Cela fait, réciter un *pater*.

² On s'adresse familièrement à saint Pierre en le tutoyant alors qu'on utilise habituellement le vouvoiement dans les prières. On utilise le tutoiement entre égaux ou à l'endroit des subordonnés. Il ne s'agit donc pas d'une supplication. En d'autres mots, on exerce un contrôle sur saint Pierre.

³ Ce traitement se fait également en évaporant par ébullition l'eau contenue dans une poêle à frire.

Aussi bien, on administre des remèdes. On considère que ces deux facteurs sont responsables de toute guérison subséquente. Le curé de la paroisse était gravement malade et on le transporta à l'hôpital. Il s'en remit entièrement à saint Joseph à qui il adressa ses prières pour que le saint le guérisse. Il sollicita l'aide du frère André qui lui aussi pria le saint. Tous ses paroissiens récitèrent trois *paters* en l'honneur de saint Joseph, à la messe, tous les dimanches. Après un mois à Mayo, son état s'améliora quelque peu, ce qu'on attribua à l'intervention de saint Joseph. Lors de son voyage de retour, toute la paroisse pria pour lui, « afin qu'il eût la force de revenir ».

On acquiert une forme de contrôle particulière sur les lois du hasard par l'entremise de saint Antoine. Ce saint est très réputé pour l'aide qu'il apporte aux gens qui ont perdu des objets. Chacun connaît des cas où saint Antoine a accordé ce genre d'aide. Un jeune homme avait perdu sept dollars et toutes ses recherches avaient été vaines. Il se rendit alors à l'église et, s'agenouillant devant la statue du saint, il promit de lui donner vingt-cinq sous s'il l'aidait à retrouver son argent. L'offrande votive fut ensuite déposée dans la petite boîte placée devant la statue du saint. Le même jour, le jeune homme retourna au magasin où il avait été faire des achats plus tôt dans la journée, et les enfants du propriétaire lui remirent son argent qu'ils avaient retrouvé après son départ.

Quand une personne de la paroisse est sérieusement malade, le curé va prier à son chevet. Parfois, l'état du patient s'améliore dès le lendemain, dans d'autres cas, tous les remèdes et les prières sont vains. Un garçon qui s'était rétabli suite à une grave crise de fièvre typhoïde durant laquelle on craignait pour sa vie, croit sans l'ombre d'un doute que le curé l'a sauvé par ses prières constantes et l'assurance que son heure n'était pas arrivée. Le curé travaille souvent la main dans la main avec le « remmancheur », un rebouteur qui, traditionnellement, prescrit des remèdes. Une femme demanda la présence du prêtre pour qu'il prie et lui donne confiance pendant qu'on lui remettait un poignet fracturé. Un cultivateur forcé de s'aliter un mois pendant la saison la plus chargée, en raison d'un étirement des muscles abdominaux, fut soigné par le remmancheur qui lui fit un pansement improvisé. Chaque semaine, le curé le visitait et « emportait avec lui un peu de sa maladie » en le quittant. Il lui dit enfin qu'il serait rétabli la semaine suivante et lui demanda de venir à la messe. Le dimanche suivant, l'homme, pâle et faible, fit son apparition à l'église.

En plus de la prière, on peut, pour guérir la maladie, faire appel à d'autres interventions qui impliquent l'utilisation de procédés religieux et tout le saint-frusquin. Certains cas graves ont connu une amélioration subite après que le patient a bu de l'eau bénite, communié ou reçu l'extrême-onction. Quand le prêtre quitte l'église avec la sainte hostie pour visiter un paroissien souffrant, la grosse cloche sonne à toute volée. Tandis que ses battements se répandent sur la paroisse, chacun sait « qu'ils apportent le Bon Dieu au malade ».

La bénédiction du prêtre protège des forces de la nature et elle peut aussi rendre la moisson plus abondante. Lors d'une tempête, faire brûler des cierges en cire d'abeille bénits à l'occasion de la Chandeleur protège du vent et de la foudre le foyer où ils sont allumés. Cela force aussi le tonnerre à se retirer à une certaine distance et protège la maison contre les tremblements de terre. Dans le même but, on peut brûler dans le fourneau les branches d'épinette bénites à la messe du dimanche des Rameaux ou faire des croix autour de la maison avec de l'eau bénite. On implore les puissances religieuses de bien des façons pour tenter de contrôler la nature. Le prêtre bénit chaque nouvelle maison pour la protéger de tout mal. Au-dessus de la porte de chaque maison se trouve une petite plaque représentant le Sacré-Cœur du Christ, apportant la bénédiction sur les foyers qui ont foi en lui. Parfois, les maisons sont menacées malgré cette bénédiction. En pareil cas, il faut faire encore quelque chose, par exemple brûler des cierges ou de l'épinette bénite. Cependant, en cas de danger d'incendie, le curé est appelé pour que soit épargné le bâtiment. Des médailles saintes bénites peuvent aussi être salutaires.

Un tel miracle s'est produit dans la paroisse quelques années auparavant. Mme Gagnon venait de rentrer de la première messe tôt le matin le jour de la fête de sainte Anne, pour garder la maison et les petits enfants pendant que son mari chantait à la grand-messe. À peine était-il parti qu'elle vit de la fumée s'échapper de la grange où les enfants jouaient peu de temps auparavant. Avec l'aide des voisins, elle sortit les bêtes et, épuisée, elle regarda le brasier activé par le vent menacer une autre grange séparée à peine par la route. Son mari, qui avait vu les flammes du perron de l'église, arriva précipitamment en carriole accompagné du curé. Le prêtre accrocha une médaille de la bonne sainte Anne sur la grange menacée et pria la sainte d'épargner le bâtiment. Peu après, le vent tomba et la grange fut sauvée. Même dans les paroisses avoisinantes, qui possèdent un service de protection contre les incendies, le curé accourt à chaque sinistre pour prier et obtenir l'intervention divine, et ses prières sont souvent exaucées.

Chaque année, les barrages à poissons, qu'on construit sur les fonds plats que découvre la marée basse, sont bénits pour que la pêche soit abondante. À la fin d'une messe, avant les semailles du printemps, le curé bénit un grand récipient rempli d'un mélange de semences. Chaque cultivateur emporte une poignée de semences chez lui où il les trie. Celles-ci sont semées d'abord à chaque ensemencement. On condamne l'habitude de mélanger les semences bénites aux autres qu'on sème mécaniquement, car il n'est pas sûr que les quelques semences bénites ne resteront pas dans la trémie. On récite fréquemment des *paters* au moment des semailles, afin de recevoir le « pain quotidien ».

Le jour de la Saint-Marc, l'église fait une procession dans la route qui traverse le village. La procession et la messe de ce jour sont des supplications pour les « fruits de la terre ». Après la messe, selon la tradition, Il y a une averse. La procession et la cérémonie de la Fête-Dieu, en juin, apportent la bénédiction divine sur la moisson. Les cultivateurs des différents quartiers de la paroisse versent de

l'argent pour faire chanter des messes au printemps pour les « biens de la terre ». Ces messes spéciales constituent un autre moyen de contrôler les phénomènes naturels. Les messes sont chantées dans un but bien précis. Nul n'en est plus conscient qu'un groupe de pêcheurs dans la paroisse voisine. Ils avaient passé au-delà d'un mois à construire de grands barrages à poissons dans le fleuve pour attraper des anguilles. La saison vint et ils n'attrapaient pratiquement rien ; ils réunirent alors la somme nécessaire pour une messe. Ils firent chanter la messe pour obtenir un vent du nord-est, car les anguilles viennent uniquement avec ce vent. Or, cette nuit-là, une tempête épouvantable vint du nord-est et détruisit les barrages sur plusieurs milles le long du fleuve. À présent, les pêcheurs veillent bien à demander des anguilles, pas du vent.

Il existe une masse de connaissances traditionnelles irrationnelles, qui servent à prédire et contrôler les événements naturels. Certaines de ces connaissances dépendent de pouvoirs surnaturels, d'autres, pense-t-on, de pouvoirs naturels. On reconnaît à présent le caractère irrationnel de beaucoup de ces croyances, à la suite du combat que mène l'Église contre la « superstition ». Certains paroissiens, particulièrement ceux qui ont des contacts étroits avec des membres de leur famille qui sont prêtres ou qui ont séjourné dans les villes, n'apportent en fait pas de crédit à ce genre de connaissances. Bien entendu, si ceux-là ne règlent pas leur conduite là-dessus, nombreux sont ceux qui le font toujours.

Les principales croyances qui sont l'objet d'une telle discussion concernent l'importance des différentes phases de la lune. Planter quand la lune croît se traduit par un développement prolifique en hauteur, et pendant la décroissance de la lune, par une courte poussée. L'époque de la plantation est donc fonction du genre de croissance qu'on désire pour la plante. Le lin et le foin doivent être longs et le blé, les pois et les pommes de terre prolifiques ; on les plante donc pendant la croissance de la lune. Le tabac et les plantes de jardin qui ne doivent pas faire de tiges seront plantés pendant la décroissance de la lune. Un nombre pair de jours après la nouvelle lune est particulièrement propice aux semailles, surtout six ou dix jours. Même ceux qui croient à l'importance des phases de la lune ne les suivent pas rigoureusement. La saison agricole est courte ; et si le fait d'attendre la phase propice impose de trop grands délais, le cultivateur préférera plutôt planter au mauvais moment et être assuré de récolter au moins quelque chose.

Il existe un lien entre la phase de la lune durant laquelle un animal est conçu et son sexe. Si un cultivateur désire avoir des pouliches et se rend compte qu'en faisant saillir une jument durant une certaine phase de la lune il obtient des poulains males, le fait d'avancer la période de la reproduction d'une demi-lune donnera des pouliches. En fait, il est douteux que cette connaissance soit jamais utilisée. Les enfants aussi bien que les animaux qui sont nés à la pleine lune sont plus forts. Personne ne se souvient jamais, cependant, de la phase de la lune au moment d'une naissance. La force des animaux croît et décroît avec la lune. Par exemple, un cheval ne devrait jamais avoir les sabots taillés durant la pleine lune,

car la bête est forte à ce moment-là et ce serait mauvais pour son sang. Le lien entre les animaux et les phénomènes naturels est visible également dans la croyance selon laquelle la dilatation des pupilles d'un chat signifie que la marée est haute, et que lorsqu'elles sont rétractées, la marée est basse.

Il y a différents moyens de prédire le temps, les saisons et les récoltes à venir. Les méthodes qui sont fondées sur des signes quasi naturels se confondent avec celles pour lesquelles il existe un fondement rationnel. Quand la Voie lactée, ou chemin de Saint-Jacques, est parallèle au Coteau, c'est un signe de beau temps ; quand elle lui est perpendiculaire, il fera certainement mauvais. Les trois jours qui précèdent ou suivent la pleine lune sont marqués par le mauvais temps, de même que le dernier quartier de la lune. Quand la lune croît, le temps est chaud, mais il fait plus frais quand la lune est pleine et qu'elle décroît. L'arc-en-ciel indique le temps qu'il fera dans la journée, suivant ces quelques vers :

L'arc-en-ciel du matin
Met la pluie en chemin.
L'arc-en-ciel du soir
Met la pluie à couvert.

Un halo autour de la lune annonce la pluie prochaine. *L'Almanach Beauchemin* se trouve dans beaucoup de foyers, bien que ses prévisions météorologiques se soient avérées peu rationnelles pour la plupart des paroissiens. Le temps qu'il fait durant les six jours qui précèdent et qui suivent la nouvelle année permet de prédire le temps qu'il fera pendant les douze prochains mois. Chaque jour représente un mois, et par conséquent, une grosse chute de neige le 26 décembre signifie une neige abondante en janvier, et ainsi de suite. Une chute de neige pendant les jours qui représentent des mois sans neige annonce de la pluie pour ces mêmes mois. Une pleine lune à la messe de minuit à Noël signifie que les granges seront vides l'automne prochain. Une pauvre montée de sève d'érable, au printemps, annonce également de pauvres récoltes. Les terres seront prêtes à être labourées quarante jours après qu'on aura aperçu le premier corbeau en train de « manger sur la route ».

Le surnaturel offre des méthodes pour prédire le cours des événements naturels. On fait de telles prédictions en interprétant des présages et en tirant les cartes. On peut ne pas reconnaître la signification des présages avant que l'événement ne survienne. Ainsi, deux frères qui rentraient un soir à la maison à motocyclette pour visiter leur sœur malade furent retardés par une panne de leur phare avant. Quand, enfin, ils arrivèrent chez eux, le curé administrait les derniers sacrements. Les présages dans les rêves sont reconnaissables d'avance. Rêver de bois fraîchement coupé et de nouvelles maisons présage la mort, de même que rêver de fumée. Les flammes et le sang sont synonymes de victoire. Briser un miroir ou allumer deux lampes sur la même table sont des signes de décès dans la famille au cours des douze prochains mois. Parce qu'elle est ridiculisée en chaire, la croyance dans les présages est très faible. Elle ne se manifeste qu'au moment des

crises, alors que les présages reviennent à l'esprit ; on ne manifeste pas de peur quand ils apparaissent.

Beaucoup croient qu'on peut prédire l'avenir en lisant les cartes. N'importe qui peut faire de la cartomancie. Le pouvoir surnaturel de la prédiction réside entièrement dans les cartes, les individus diffèrent dans leur aptitude à lire ce qui y est écrit. Cette aptitude ne se transmet pas par l'enseignement. D'autres formes de divination sont également possibles avec les cartes. Suivant les instructions d'un cartomancien, des jeunes hommes de la paroisse se rendirent au Cap vêtus seulement de leur chemise pour chercher un trésor enfoui. À minuit, à la lueur des bougies, ils creusèrent en vain non loin d'une vieille tombe indienne. Aujourd'hui, les gens rient volontiers quand ils aperçoivent les trous béants, mais ils croient toujours aux vertus d'une « bonne » séance de cartomancie. Un cartomancien trouve qu'il obtient de meilleurs résultats le vendredi. Le pouvoir surnaturel de ce jour où l'on ne peut consommer de viande se manifeste aussi par la réticence que l'on a à entreprendre des choses importantes, par exemple le labour ou les semailles.

Comme nous l'avons vu, le seul individu dans la paroisse qui possède en propre un pouvoir surnaturel, c'est le prêtre. Il s'agit en fait d'un pouvoir dérivé, mais qui git en lui. Il peut prononcer une bénédiction efficace, alors que les mêmes mots sortant de la bouche de n'importe quel autre paroissien n'auraient aucun effet. Le prêtre est la personne la plus importante de la paroisse, non seulement en raison des pouvoirs qu'il possède, mais parce qu'il reçoit ces pouvoirs des êtres divins qui symbolisent les valeurs fondamentales de la société. Tous les autres individus qui exercent un contrôle sur les pouvoirs naturels doivent leur aptitude à leur connaissance de procédés efficaces, et non à quelque chose en eux-mêmes ou à des rapports particuliers qu'ils entretiendraient avec les pouvoirs surnaturels. Les soins, par des moyens naturels, aux malades et aux blessés, comprennent des procédés aussi bien rationnels qu'irrationnels. Il y a au village deux personnes qui font profession de guérir en faisant appel à leur connaissance particulière des traitements. L'une d'eux, c'est le « remmancheur » qui, jusqu'à ce siècle, traitait pratiquement tout, ne faisant toutefois pas d'accouchements ; l'autre, c'est le médecin de la paroisse voisine. Le remmancheur est un cultivateur qui, en outre, remet les membres démis, réduit, en utilisant des moyens empiriques, les fractures et les luxations et prescrit des traitements pour tous les maux. Il n'est toutefois pas en mesure de se faire payer ses services en raison des lois provinciales touchant l'exercice de la médecine ; il se contente donc de ce que le malade veut bien lui donner. Cela se limite souvent à cinquante cents pour la réduction d'un bras fracturé. Les Anglais qui, en été, visitent le « remmancheur » d'une paroisse voisine, le paient jusqu'à cinq dollars. Sa réputation s'étendant plus loin que celle des autres rebouteurs, on vient le chercher de villages situés à quatre-vingts milles. Il traite en moyenne plus de cent cas par an, étant appelé au moins une fois par jour pendant la moisson et quand, en hiver, le sol est recouvert de glace.

Le remmancheur s'occupe de tous les cas de luxation et de fracture. Les seuls patients de ce genre qui viennent voir le médecin sont les ouvriers assurés qui ont besoin d'un certificat médical. Selon les normes médicales, certains rebouteurs font du bon travail, d'autres du mauvais, d'autres sont de véritables charlatans. Il y a, d'une part, le cas où le remmancheur fractura et réduisit à nouveau une jambe mal remise en place par un médecin ; d'autre part, il y a des cas de fractures et de luxations mal diagnostiquées. De l'avis populaire, le remmancheur est infiniment supérieur au médecin dans le traitement de tels cas. Le patient dont la jambe est remise en place est, croit-on, son propre médecin. Tout le monde connaît l'histoire du petit garçon et de l'homme de la paroisse qui se fracturèrent tous les deux une jambe à peu près à la même époque. Le garçon alla voir le remmancheur, l'homme fut soigné par le médecin et resta à l'hôpital plusieurs mois. L'enfant est complètement rétabli bien qu'il se soit fracturé la même jambe peu de temps après ; l'homme, par contre, boite. On considère cela comme la preuve irréfutable de la supériorité du remmancheur. La plupart des familles ont eu affaire personnellement au rebouteur. Le médecin fractura le bras d'un bébé lors de l'accouchement, et c'est le remmancheur qui remit le bras parfaitement en place. Une femme raconte comment, quand elle était jeune fille, elle a perdu l'usage de son bras droit après avoir soulevé un lourd bidon de lait. Le père du guérisseur actuel remit en place un nerf luxé et lui dit, ensuite, de se signer, et c'est ce qu'elle fit avec son bras jusque-là inutilisable.

Le remmancheur actuel a reçu de son père ses connaissances et ses techniques, mais il ne les a pas transmises, car il n'a pas de fils. Une de ses filles sert comme infirmière. Cette aptitude à guérir est de famille. Le père du rebouteur actuel commença en assistant la veuve du défunt remmancheur dans une situation urgente. Il apprit beaucoup d'elle et par expérience. Quand il fut reconnu coupable de pratiquer la médecine sans diplôme et condamné à une amende de vingt dollars, il était tellement pauvre que la paroisse fit une collecte pour payer l'amende. Trois de ses fils firent leur apprentissage avec lui ; l'un d'eux demeura dans la paroisse. Un des fils, qui habite ailleurs, a été empêché en vertu de la loi de pratiquer.

Le remmancheur a besoin de deux aides sans formation pour l'aider à réduire les fractures. Des membres de la famille du patient ou des voisins remplissent cette fonction. Ils tirent sur les deux extrémités du membre fracturé tandis que lui-même adapte les fragments de l'os avec ses doigts. De légères éclisses rembourrées sont ensuite appliquées le long du membre et maintenues en place. Un pansement de tissu est préparé en battant des blancs d'œufs auxquels on ajoute du savon de Castille. Le tissu est ensuite trempé dans ce mélange. Il est alors enveloppé autour des éclisses, où il se resserre et durcit. Le pansement est censé se détacher tout seul quand le membre est guéri, soit après quarante jours. Pour les jambes fracturées, une boîte supplémentaire est bâtie autour du membre afin de l'immobiliser.

Depuis l'arrivée du médecin, un autre soigneur traditionnel a entièrement perdu sa fonction originale. C'est la sage-femme, dite aussi « pelle à feu ». Quinze ans

auparavant, c'est elle qui faisait la plupart des accouchements ; aujourd'hui, elle n'en fait pratiquement aucun. On fait appel au médecin pour tous les accouchements. La vieille sage-femme est devenue son assistante, ainsi que l'infirmière qui veille sur la mère et l'enfant, après la naissance, car le médecin ne les revoit plus jusqu'à la naissance d'un nouvel enfant¹. Le médecin recevait naguère dix dollars pour un accouchement ; à présent il est rare qu'il en reçoive autant. Une famille pauvre ne lui a même donné que deux dollars. La baisse des honoraires et l'action de l'Église et de la province ont eu pour résultat le remplacement des guérisseurs traditionnels par le médecin. Aujourd'hui, on l'appelle chaque fois qu'un adulte est gravement atteint. Le médecin a joui de tout temps d'un statut élevé. Comme le clergé et les hommes de loi, il a toujours possédé un prestige enviable. Ce prestige vient de ses longues années d'étude à l'extérieur de la paroisse et de la reconnaissance que lui accorde le monde extérieur. Grâce à la sanction de l'Église, à l'école et aux visites mensuelles effectuées dans la paroisse, le médecin et l'infirmière enseignent à présent aux gens à rechercher des soins médicaux rationnels et professionnels. Les femmes enceintes et les nouvelles mères visitent toutes la clinique gratuite à la « salle »². Aujourd'hui, on conserve de l'iode et de l'acide borique dans la plupart des foyers.

On diffuse des renseignements touchant l'hygiène dentaire par les mêmes canaux. Certains écoliers brossent leurs dents, mais les adultes ne le font que rarement. La carie est extrêmement répandue. L'opinion générale, c'est que l'état de la dentition est héréditaire et se brosser les dents ne sert donc à rien. Quand les caries s'étendent et deviennent douloureuses, la dent atteinte est arrachée. Une demi-douzaine de cultivateurs possèdent des tenailles et extraient gratuitement les dents, sans anesthésie. Un dentiste, qui demeure dans une paroisse voisine, arrache lui aussi les dents. On est hostile à l'idée de se faire obturer les dents. Cela coûte cher et, généralement, il faut quand même arracher la dent. En fait, on est convaincu que le fait d'avoir trop d'or dans la bouche peut être une cause de carie. On juge préférable de se faire extraire les dents et, ensuite, d'avoir un dentier qui va durer.

Le fait que l'on accepte de suivre les conseils alimentaires et de faire bouillir l'eau pour les bébés tout en refusant de suivre les règles d'une bonne hygiène dentaire constitue un problème intéressant. Pourquoi cette différence ? D'abord parce que le Département de la Santé publique de la province exerce davantage de pressions pour que soient suivis les conseils médicaux du premier groupe en rendant la vaccination antivariolique obligatoire, par exemple. Par ailleurs, l'Église milite davantage en faveur de la médecine rationnelle quand la vie est impliquée.

¹ Sur la grossesse, l'accouchement et les jours qui suivent, voir le chapitre IX : « L'enfance ».

² L'entérite, qui est la principale cause de mortalité infantile, a beaucoup diminué grâce à un simple enseignement. Le vaccin antivariolique est obligatoire pour tous les enfants d'âge scolaire et 76 pour cent des enfants entre six mois et dix ans ont été vaccinés gratuitement contre la diphtérie. Cf. le Bureau provincial de la santé dans la région. Des immunisants contre la scarlatine et la rage sont également disponibles et il y a chaque année une clinique de dépistage de la tuberculose.

Deux autres facteurs jouent, tout aussi importants l'un que l'autre : dans le premier cas, le traitement est gratuit, mais il coûte de l'argent dans l'autre. C'est là un facteur primordial pour des gens portés à l'économie. Le fait que le médecin est appelé au chevet d'un adulte gravement malade et pas auprès d'un petit enfant s'explique de la même manière. En outre, il y a toujours eu, en ce qui touche le soin des bébés et de leurs maladies les plus graves, beaucoup de rites traditionnels. Il est bien plus facile d'adjoindre de nouveaux éléments à des habitudes déjà en place que d'instaurer de nouveaux usages, comme le brossage des dents, qui n'avaient pas de pendant auparavant.

Il existe un autre professionnel de la santé relativement nouveau : le vétérinaire. Il n'y en a pas dans la paroisse, mais il n'est pas besoin d'aller loin pour en trouver un. On ne fait jamais appel à ses services, sauf si la vie d'un cheval est en danger. Un cheval représente un investissement si important qu'on consentira à tous les frais nécessaires pour le faire soigner. Le recours au vétérinaire n'est qu'un prolongement de la tradition qui veut qu'on appelle un voisin ou un ami réputé pour savoir soigner les animaux. Cet homme a habituellement un grand troupeau et il a appris par expérience.

Il existe un grand nombre de remèdes de bonne femme qu'on administre après un diagnostic sommaire de la famille ¹. Beaucoup de ces remèdes sont des plantes médicinales. « Une femme sans camomille dans son jardin ne vaut rien », explique-t-on, ce qui dit bien l'importance qu'on donne à la connaissance de tels remèdes. Une série d'entre eux sont nouveaux, ce qui montre qu'on a assimilé des conseils médicaux. L'administration de remèdes non-rationnels est, en grande partie, fondée sur l'hypothèse que le froid cause les maladies les plus répandues. Ainsi, la chaleur et ce qui lui est associé, comme la suie, le tabac à priser et le fer chaud, sont utilisés dans le traitement des maladies. Le lait et le fer ont des propriétés intrinsèques bénéfiques. Certains de ces remèdes ont été abandonnés, d'autres subsistent. La variété de remèdes différents pour un même mal montre qu'il n'y a pas de consensus traditionnel. On tend à abandonner ces remèdes irrationnels. Comme nous l'avons déjà dit, cette tendance a sa source hors de la société locale, mais elle l'a pénétrée en suivant des canaux qu'on tient ici en haute estime : l'Église, l'école, le gouvernement et le médecin. L'économie et la tradition contrôlent ce glissement – on préfère ce qu'on connaît bien et dont on a l'habitude.

L'agronome provincial de la région est, dans une grande mesure, dans la même situation que le médecin. C'est le nouveau diffuseur de méthodes rationnelles. Ses conseils entrent en concurrence avec les méthodes agricoles traditionnelles, surnaturelles aussi bien que quasi naturelles. Son enseignement reçoit quelque appui à l'école dans les classes supérieures, mais cet appui est faible. L'Église ne s'y intéresse pas comme au médecin. Les services de l'agronome sont gratuits, mais suivre ses conseils entraîne généralement des frais, ce qui retarde l'acceptation de son enseignement. Lui aussi incarne un facteur extérieur qui cherche à pénétrer la

¹ Sur ces remèdes, voir l'appendice II.

société plutôt qu'il n'est le produit spontané de la société elle-même. L'agronome atteint les cultivateurs par l'entremise de la Société d'agriculture, à laquelle ils appartiennent tous en raison des avantages particuliers qu'elle leur procure. Il existe également dans la paroisse un Cercle des fermières, qui est une organisation de niveau provincial. Les foires et les concours constituent d'autres moyens de maintenir des contacts entre les agriculteurs. L'agronome local désireait communiquer un conseil touchant la préparation des pâturages au printemps : il adopta la tactique des magasins et fit distribuer des prospectus après la messe.

Toutes les méthodes de contrôle de la nature dont disposent les habitants de Saint-Denis sont, expliquent-ils, soit naturelles, soit surnaturelles. Les procédés surnaturels les plus importants touchent la religion, mais ils ne sont pas tous à proprement religieux au sens où il s'agirait de rites qui suscitent chez celui qui les exécute le sentiment d'approcher les puissances divines. Tous les gestes qui comportent un symbolisme religieux ne s'accompagnent pas du sentiment d'être meilleur et en quelque sorte sanctifié. L'assistance à la messe et la participation aux processions dans des buts précis sont généralement l'occasion d'une telle expérience. Les prières sont habituellement des actes religieux en ce sens, mais pas toujours. La transaction avec saint Antoine qui consiste à solliciter son aide pour retrouver un objet perdu, n'est évidemment pas un acte religieux à proprement parler. On invoque, sur le mode du marchandage, un pouvoir que reconnaît la religion. Cependant, le suppliant n'éprouve aucune ferveur religieuse en priant. Par ailleurs, si une personne malade communique ou reçoit l'extrême-onction, elle le fait pour le salut de son âme et dans l'espoir que ces actes apporteront le secours divin à son corps malade. Quand on avale l'hostie, qui représente le corps même du Christ, en étant pleinement conscient de la valeur de son geste, il s'agit d'une expérience religieuse au vrai sens du terme.

Il est courant d'utiliser des gestes, des cérémonies, bref tout l'attirail religieux, pour tenter de contrôler la nature, sans pour cela éprouver un sentiment de piété. On considère que les actes et les objets pieux sont efficaces parce qu'associés à la religion, mais en y recourant, on ne communique pas avec les forces divines ; on fait simplement usage de procédés efficaces. Faire brûler des cierges et des branches d'épinette, placer une médaille sainte sur une grange en danger, boire de l'eau bénite, faire bénir une maison ou un barrage à poissons par le prêtre et planter des semences bénites sont de tels actes. Ils sont tous associés au pouvoir de la bénédiction d'un prêtre. Une telle bénédiction est un acte véritablement religieux chez le prêtre sincère. Pour la personne qui utilise l'objet béni, il ne s'agit habituellement que d'un moyen de contrôle efficace.

Ces actes nous amènent à considérer le cas de la magie – c'est-à-dire l'utilisation directe de procédés surnaturels – dans le contrôle des événements naturels. Dans la mesure où les actes religieux « marginaux » cités plus haut sont des appels aux forces divines, ils n'appartiennent pas au domaine de la magie. Quand ils sont accompagnés du sentiment que l'acte doit nécessairement produire

tel résultat, ils sont magiques. La bénédiction des maisons et des barrages à poissons n'est généralement pas magique, alors que semer des semences bénites, boire de l'eau bénite et brûler des cierges bénits relèvent de la magie. Il ne s'agit pas tant de tentatives pour se concilier la faveur divine que d'actes qui produisent des résultats certains. Ils sont, de toute évidence, à la frontière de la religion et de la magie. Le même acte peut être religieux pour un individu et magique pour un autre, selon son attitude à son égard. Les remèdes secrets n'ont pas le caractère propre aux actes religieux. Ils appartiennent à la magie mais font appel à de puissants symboles religieux. Le remède de la colique bénigne, la cartomancie et l'interprétation des présages sont des procédés magiques qui tiennent du surnaturel, mais ne comportent pas d'aspect religieux.

Les nombreuses méthodes qui ont pour base la connaissance des liaisons causales dans la nature peuvent être divisées entre celles qui sont rationnelles et celles qui ne le sont pas. Le premier groupe comprend les actes qui sont exécutés parce qu'on a compris certains enchaînements causals dans la nature. Les actes irrationnels supposent l'existence d'un tel enchaînement causal, mais cette supposition n'est pas basée sur une connaissance rationnelle des relations causales. Les remèdes traditionnels, plantes médicinales et autres, appartiennent aux deux groupes. Les croyances touchant les prévisions météorologiques et l'importance de la lune ne sont professées que par les personnes qui ne croient pas qu'elles soient irrationnelles. La sage-femme et le remmancheur pratiquent des techniques aussi bien rationnelles qu'irrationnelles, mais plutôt celles-ci que celles-là. Le médecin, l'infirmière, le vétérinaire et l'agronome n'emploient que des connaissances rationnelles ¹.

L'analyse des différentes formes de pratiques et de connaissances spéciales utilisées pour contrôler la nature a révélé qu'on pouvait les lier logiquement suivant ce schème :

Surnaturel :

religieux (messe, prière fervente, communion)

magique (usages particuliers des cierges et des médailles, traitements secrets, cartomancie)

Naturel :

irrationnel, quasi naturel (plantation en fonction des phases de la lune, utilisation du fer et de la suie dans les remèdes, prédiction du temps d'après l'aspect de la lune)

rationnel (médecine et agriculture scientifique)

¹ À quelques nuances près. Par exemple, un médecin déclarait que la méningite et d'autres maladies nerveuses font leur apparition à toutes les quatre générations environ dans les lignées familiales. Les effets de l'alcoolisme et de la blennorragie, croyait-il, apparaissent également plusieurs générations plus tard.

Il est des aspects de la situation à Saint-Denis qui sont dignes d'attention, parmi lesquels il faut noter la prédominance des actes et des symboles religieux, mais aussi des tendances au changement dans les croyances. Les membres de cette société sont intensément religieux. L'idéologie religieuse pénètre chaque institution. Il n'est donc pas étrange que les symboles et les formes religieux aient un certain pouvoir ou *mana*, en raison du contexte qui est à leur origine. L'importance de ce symbolisme dans la magie est frappante, de même que la façon dont il se confond avec les véritables actes religieux.

Certains actes de supplication, qui comportent une expérience authentiquement religieuse, peuvent établir selon la tradition un rapport tellement étroit entre le suppliant et les pouvoirs qu'il invoque, qu'on pourrait presque les considérer comme un contrôle direct. Croire que la pluie suivra la procession et la messe constitue un tel cas. Le même phénomène atteint son point culminant dans les cérémonies de la pluie des Hopis. Ce sont des cas limites comme ceux-là qui font ressortir que la seule chose qui distingue les actes religieux des actes magiques, c'est la présence ou l'absence d'un sentiment de ferveur chez celui qui les exécute. Il est vrai que les actes religieux sont habituellement des supplications et le résultat repose sur la décision des puissances religieuses alors que les actes magiques produisent d'eux-mêmes des résultats, mais les cas cités plus haut montrent comment ils peuvent se confondre.

La religion et la magie étant aussi étroitement associées, il est normal que les mêmes symboles qui sont efficaces dans le domaine surnaturel de la religion, soient également employés en magie. Les Noirs d'Afrique occidentale, qui avaient un fonds de pratiques de magie puissantes, furent rapides à se saisir du pouvoir des objets du culte catholique, à Haïti. Des lambeaux de vêtements sacerdotaux ou des fragments de statues de saints devinrent des « fétiches » puissants utilisés à des fins qui sont étrangères à l'Église et lui sont même hostiles¹. Au Québec, où la magie ne constitue pas un fonds culturel contraire à l'Église, l'usage de symboles catholiques n'est pas combattu par l'Église. Même la doctrine de l'Église contient de nombreux actes, telle que la bénédiction, qui sont fréquemment employés à des fins magiques.

Là où il y a une Église consciente et bien organisée, comme c'est le cas de l'Église catholique à Saint-Denis, elle peut affirmer sa domination en combattant toutes les formes de croyance surnaturelle fondées sur des pouvoirs autres qui ne lui appartiennent pas ou lui sont hostiles. On peut observer au Québec les effets de telles attaques contre les autres formes du surnaturel. Tout au début de la colonie, les forces du mal étaient en lutte permanente avec les pouvoirs divins de l'Église. Le diable, sous différentes formes, et les loups-garous étaient partout dans le pays, et c'était là un problème de taille. Toutes sortes d'événements surnaturels se produisaient. On trouvait des feux follets, une jument blanche fantôme et une sorcière d'origine indienne aux environs de Saint-Denis. Cap-au-Diable a été

¹ M. J. HERSKOVITS, *Life in a Haitian Valley*, New York, A. A. Knopf, 1937, pp. 265-266.

baptisé à cette époque. Le folklore entretenait la croyance en l'existence des forces du mal, et les événements mystérieux étaient aussi fréquents que les miracles le sont aujourd'hui. Les prêtres avaient des contacts moins réguliers avec les gens, et même le clergé exhortait à l'occasion ces esprits malfaisants. Avec le contrôle accru de l'Église et l'éducation plus poussée des prêtres, la croyance dans l'existence de ces puissances antireligieuses et non-religieuses a été combattue comme une « superstition ». Aujourd'hui, elle a pour ainsi dire entièrement disparu.

Nous avons dit précédemment que les pouvoirs surnaturels agissaient non seulement comme moyens de contrôle de la société, mais aussi de la nature. À Saint-Denis, le contrôle social est surtout le fait des pouvoirs religieux. La façon particulière dont le surnaturel est utilisé pour appuyer les coutumes locales varie dans les différentes sociétés, et une comparaison va jeter de la lumière sur certaines caractéristiques essentielles. Sur l'île de Dobu en Mélanésie, le surnaturel sert aux mêmes fins, mais la plupart de ces forces appartiennent à la magie ¹. C'est par le recours à la magie qu'on rend la nature plus fertile. En outre, la magie noire et la sorcellerie sont les moyens de contrôle social les plus efficaces qui soient. Bien qu'elle ait pour but de nuire, la magie noire n'est pas antisociale car elle est utilisée à des fins sociales, tout comme la peur de l'enfer à Saint-Denis. Ce qui distingue les deux systèmes, c'est la nature de la « personne » que l'on craint et la façon dont on préserve la justice sociale.

Si l'on ne considère que le seul aspect surnaturel du contrôle social, le pécheur catholique, c'est-à-dire l'individu antisocial, craint essentiellement de souffrir dans la vie après la mort, accessoirement d'être châtié sur terre par Dieu. Pour son péché, Dieu le punit de ces deux façons. À Dobu, celui qui se rend coupable d'un comportement antisocial redoute une atteinte à son bonheur terrestre. Il ne s'intéresse pas à la vie après la mort, si ce n'est aux esprits des morts que la magie peut utiliser pour lui causer du tort. Il craint que l'individu qu'il a lésé par son acte antisocial pratique à son tour la magie à son détriment, pour le rendre malade ou ruiner sa récolte. En pareil cas, c'est la personne lésée qui se venge en usant d'un pouvoir surnaturel ; la punition n'est pas due à un être surnaturel. À Dobu, la punition des actes antisociaux reste au niveau social. Ils sont punis par l'individu offensé parce qu'il a été lésé socialement. À Saint-Denis, le caractère antisocial d'un acte est éclipsé par le fait qu'il s'agit d'un péché que Dieu peut punir.

À Dobu, la maladie et la mort sont toujours considérées comme le résultat de la magie noire, aussi fait-on appel aux devins. Le système va un pas plus loin qu'à Saint-Denis, en ce sens que les devins attribuent la magie noire à quelque personne que la victime aurait lésée. La punition des péchés est donc une affaire terrestre. Il n'existe à cela aucun véritable équivalent à Saint-Denis. S'il en avait été ainsi, l'ivrogne de la paroisse aurait bel et bien été aperçu subissant la torture en enfer. Il est vrai que les malheurs qui accablent les pécheurs notoires sont généralement

¹ R. F. FORTUNE, *Sorcerers of Dobu*, New York, G. Routledge & Sons, 1932.

considérés comme une punition divine, mais la croyance en de tels jugements terrestres n'est pas encouragée, en raison du dogme qui dit qu'en châtement des péchés de quelques-uns, le groupe entier sera puni.

Dans beaucoup de sociétés, les forces surnaturelles du bien se heurtent continuellement aux forces du mal ; elles sont du même niveau. Par son activité, la puissante Église officielle à Saint-Denis a pratiquement éliminé la croyance dans les formes du mal. Même le diable, dont la doctrine catholique reconnaît l'existence, a vu sa portée sociale réduire de façon sensible. Alors que la magie noire domine les sociétés telles celles de Dobu et d'Afrique, elle n'a pas sa place à Saint-Denis. À Dobu, les forces du mal sont si puissantes que les forces surnaturelles du bien doivent constamment lutter pour subsister. Par ailleurs, au Québec, les pouvoirs religieux sont à tel point dominants que lorsque l'Église décida de nier l'existence des forces du mal et de supprimer les croyances surnaturelles non-religieuses, elle accomplit un changement profond. La prédominance de cette forme particulière de croyance surnaturelle à Saint-Denis vient de ce que les actes de nature religieuse mobilisent beaucoup de temps et d'énergie. Ces actes sont ritualisés et la société perpétue énergiquement les rituels traditionnels qui constamment affirment l'importance des puissances religieuses. Les croyances dans d'autres forces surnaturelles hostiles n'ont jamais atteint ce degré d'organisation ; elles ne se sont jamais développées en un corps de rites traditionnels important, et n'ont jamais eu un rôle prépondérant dans la vie sociale. Une trame lâche tissait ces croyances, peu développées, facilement vaincues au gré de l'Église. Que cette absence d'organisation, de rituel et de fonction sociale importante fût la faiblesse fondamentale des croyances non-catholiques, cela se constate avec une nouvelle comparaison avec Haïti. Là-bas, la magie noire est fortement ritualisée, car la pensée africaine lui accorde traditionnellement une grande place. Elle mobilise plus de temps et plus de réflexion que le catholicisme, adopté plus tard. Les efforts incessants de l'Église n'ont pas réussi à l'éliminer. Les puissances surnaturelles qu'invoque le catholicisme n'étaient pas assez prépondérantes dans cette société.

Pour en revenir aux pratiques magiques à Saint-Denis qui font appel au symbolisme religieux, leur persistance, alors que se perd la croyance dans les autres formes de magie, est compréhensible. Elles tirent une grande partie de leur pouvoir de la source éminemment surnaturelle qui attaque les « superstitions ». Pour résoudre ce conflit, on en est venu à considérer la « superstition » comme une croyance irrationnelle, étrangère à la foi catholique, sinon hostile, le mot « catholique » n'étant pas ici employé au sens doctrinal du terme, mais de manière à englober même les croyances religieuses marginales. Par conséquent, les diables, les loups-garous et les fées ont disparu, les présages et la cartomancie ne sont pas universellement acceptés et beaucoup doutent de l'importance des phases de la lune. Le médecin, le vétérinaire et l'agronome sont en voie de se faire accepter parce que l'Église en reconnaît le caractère rationnel. Le remmancheur et la sage-femme subsistent dans la mesure où ils accomplissent des actes rationnels, mais

l'ensemble des croyances magiques qui tirent leur pouvoir de la religion reste incontesté. Elles inspirent presque la même vénération que les croyances religieuses dogmatiques. Mettre en doute le pouvoir qu'a un cierge béni d'éloigner le tonnerre, ce serait comme mettre en doute l'aptitude d'un saint à accomplir des miracles. Tous deux dépendent des mêmes forces surnaturelles.

Il conviendrait de remarquer que l'acculturation –c'est-à-dire l'adoption des croyances rationnelles des centres urbains en particulier – n'est pas de la même nature à Saint-Denis qu'à Haïti ou à Mexico. La différence provient de ce qu'à Saint-Denis les innovations sont adoptées avec la sanction de l'Église, qui est la force la plus puissante au sein de la communauté locale. Pour des gens de milieux entièrement différents, l'implantation d'une nouvelle Église est un facteur d'acculturation. Parce qu'elle est nouvelle, elle n'a pas le même pouvoir que les pouvoirs religieux déjà implantés de faire adopter des idées nouvelles. Saint-Denis est en voie d'être acculturée par une société semblable à elle, quoiqu'en avance de deux siècles dans le développement de la civilisation industrielle occidentale. L'appui que trouvent les idées nouvelles dans la paroisse en la personne du prêtre, explique la prompte acceptation des manières rationnelles de procéder à un accouchement ou de soigner la maladie. C'est tout le contraire dans la plupart des sociétés traditionnelles en voie d'urbanisation, où les contacts se font avec une culture tout à fait différente. On peut penser que le Canada français rural rattrapera plus rapidement et complètement la civilisation occidentale moderne qu'on ne le fera dans ces autres régions.

Chapitre VIII

Le cycle annuel

[Retour à la table des matières](#)

En été, l'angélus du matin à cinq heures trouve les membres adultes de la paroisse déjà habillés, vaquant à leur tâche. Les hommes portent des chemises en étoffe du pays et des pantalons. Les femmes sont vêtues de robes grossières ou de robes de coton faites à la maison, Plus fraîches. Immédiatement après s'être habillé, on récite les prières en famille. Ceux qui sont levés s'agenouillent devant la croix noire placée sur le mur de la cuisine et disent leur chapelet en chœur. La faible lumière de l'aube éclaire les images de Marie et du Sacré-Cœur de Jésus qui, immanquablement, encadrent la croix sombre. Les prières terminées, les hommes donnent à manger aux porcs et sortent le bétail pour le faire paître, tandis que les femmes allument le feu, préparent le petit déjeuner et traient les vaches. Pendant ce temps, les jeunes enfants se lèvent, s'habillent, disent leurs prières, et participent aux menus travaux quotidiens. Une fillette met la table et un garçon rentre le bois de chauffage. La famille prend le petit déjeuner autour de la grande table dans la cuisine. La façon dont les gens sont assis est le reflet de l'organisation familiale interne. L'usage veut que l'on place le chef de famille à la tête de la table et les autres personnes selon leur âge, les sexes étant séparés. La mère et les filles aînées de la maison servent toujours les autres membres de la famille. Les femmes se lèvent de table pour servir ou elles s'asseyent après que les autres ont terminé et mangent ce qui reste. Le menu du matin consiste en cretons de porc, en pain, parfois grillé ; en thé ou en café d'orge grillé ou d'une légumineuse du pays préparée avec du lait ; en crêpes faites avec quelques œufs et mangées avec du sirop d'érable ou du beurre ; ou bien en œufs sur le plat.

Le repas terminé, les hommes trient le lait et remplissent les bidons qui doivent partir à la beurrerie. Ils se rendent ensuite aux champs pour travailler, pendant que les femmes font la vaisselle et l'essuient avec des torchons de lin faits à la maison. Les petits tapis aux couleurs vives sont enlevés et la salle est balayée. Les balais faits de branches de cèdre sont toujours d'usage courant, bien que le balai acheté au magasin soit également employé. La cuisinière émaillée doit être nettoyée tous les

jours. S'il n'y a pas de taches particulières ce jour-là, la préparation du repas du midi suivra immédiatement le nettoyage, dès que les lits seront faits. La soupe est la base de tout repas, et sa préparation doit être commencée bien à l'avance. Il faut préparer les repas pour des familles nombreuses, ce qui exige beaucoup de temps. Habituellement dix personnes se réunissent à table, bien qu'il puisse y avoir jusqu'à vingt personnes dans un même foyer. Rien que le lavage et le séchage de la vaisselle exigent bien au-delà d'une heure de travail pour trois personnes. Tout temps libre dans la matinée sera consacré à la couture et au raccommodage ou au travail dans le potager, cette responsabilité incombant aux femmes. Les tâches féminines qui ont trait au ménage ne varient guère selon les saisons, mais le reste de leur travail change selon l'époque de l'année. Le travail des hommes est entièrement différent d'une saison à l'autre. En été, la journée entière se passe aux champs. Les enfants donnent un coup de main aux hommes à la moisson du foin et du lin, mais ils aident encore davantage les femmes dans le potager, qui se trouve toujours sur un lopin de terre contigu à la maison. Bien qu'on n'utilise jamais de fleurs coupées dans les maisons ou pour les funérailles, les fleurs poussent à profusion autour des maisons et sont placées sur les autels de l'église, en été. Ces jardins et les soins à donner aux plantes en pot, en hiver, sont des tâches féminines supplémentaires.

Les femmes et les enfants attendent toujours que les hommes rentrent des champs pour les repas du midi et du soir. On mange de la soupe tous les jours et, en général, on en prépare en quantité suffisante pour deux repas. La ménagère canadienne-française est experte dans l'art de préparer des soupes en se servant de divers ingrédients : légumes, pommes de terre, orge, etc. La soupe aux pois est la plus populaire et, quand elle est faite sans bouillon, on en sert presque toujours le vendredi. Outre la soupe, on trouve des pommes de terre bouillies ou en purée, du porc frais et beaucoup de pain. L'été, il y a une grande variété de légumes. Mis en bocaux ou séchés, certains de ces légumes sont aussi consommés avec modération en hiver. La viande est plus abondante en hiver, où elle se conserve. L'abattage d'automne procure du porc, du veau et du bœuf. C'est également en automne et au début de l'hiver qu'on prépare divers plats à la citrouille. Des poules et, à l'occasion, des lapins domestiques sont également au menu lors des visites, mais le plus souvent, l'alimentation ne comprend que du porc. Le poisson n'est, en règle générale, consommé que le vendredi en été. Le beurre et le lait sont des éléments permanents de l'alimentation, comme le café et le thé. Les prunes, les cerises et les baies sont servies en saison, et les pommes sont consommées pratiquement toute l'année.

Les activités de l'avant-midi se poursuivent l'après-midi, et l'on n'abandonne son travail qu'au crépuscule. Le soir, après le souper, on parcourt les journaux, la politique et le travail de la journée alimentent les conversations. Les proches parents de sexe masculin et les voisins se rendent mutuellement visite pour fumer ensemble et faire un brin de causerie, mais les femmes sont trop occupées chez

elles pour se visiter en semaine. On met les petits enfants au lit tôt et, vers dix heures, le reste de la famille s'agenouille et dit ses prières avant d'aller se coucher.

Le train-train quotidien varie quelque peu suivant les jours de la semaine et également de mois en mois. Le dimanche tranche sur les jours de la semaine. On n'y accomplira que le travail strictement nécessaire, mais la famille doit se lever plus tôt afin de faire les travaux de ménage et de la ferme à temps pour s'habiller de ses plus beaux vêtements et se rendre à l'église. Le samedi soir, les filles se mettent des bigoudis et un membre de la famille coupe les cheveux de ceux des enfants et des hommes dont les têtes sont par trop hirsutes. Le dimanche matin, les hommes se rasent. Toutes ces activités trouvent leur sens dans la dimension sociale du dimanche. En plus de la messe paroissiale, l'après-midi et la soirée du dimanche sont réservés aux visites entre amis et parents. Les membres de la famille qui habitent d'autres paroisses peuvent venir en visite, on prépare alors un repas spécial en leur honneur.

Le lundi est souvent le jour de la lessive familiale, bien que, s'il en est besoin, on puisse la faire un autre jour. La cuisson du pain exige encore une journée entière de travail, cela deux fois par mois. La pâte à pain est préparée et pétrie dans de grands pétrins. Quand la pâte est presque prête, on allume un feu dans le four de terre en forme de dôme, installé à l'extérieur à proximité de la maison. Le four sera fermé de manière que seule la fumée s'échappe à travers un orifice spécial. Dès que le feu est éteint, les cendres sont enlevées en raclant l'intérieur du four et les miches de pain y sont placées et cuites. Il n'est pas rare que deux douzaines de pains de cinq livres soient cuites à chaque fournée. La tradition qui consiste à tailler une croix sur la croûte des miches prêtes à cuire a pratiquement disparu.

Outre la variation hebdomadaire et mensuelle dans les tâches, le changement saisonnier est très marqué. La variété des activités agricoles durant l'année est à ce point reliée, non seulement aux tâches ménagères, mais également à la vie religieuse et sociale, qu'elles sont inséparables. Le point de départ naturel du cycle rural annuel ne coïncide pas avec le calendrier, mais bien avec le début du printemps. Pendant le mois d'avril, la neige épaisse qui recouvre les champs commence à fondre et à s'écouler, transformant le système profond des fossés de drainage, le long des rangées de clôtures, en ruisseaux turbulents. La rivière des Bras et les ruisselets le long du Coteau enflent dans de telles proportions qu'ils inondent les routes qui les traversent. Ce signe de la fin de la claustration hivernale est salué par la joie générale, même s'il inaugure une période de dur labeur. Le commencement du dégel donne le signal d'une grande activité spécialisée. Aussitôt que la glace se brise le long des rives du fleuve, les cultivateurs et les villageois les plus pauvres descendent ramasser des moules, qui ne sont disponibles qu'à cette époque de l'année. Dans les bois, sur les montagnes du sud, la sève d'érable commence à couler. Bien qu'on ne fabrique plus de sirop d'érable dans la paroisse, les paroissiens vont nombreux en excursion aux cabanes à sucre dans la paroisse voisine. Là, ils peuvent manger du pain et du sirop, ou des œufs pochés dans du

sirop, et ils font de la tire en versant du sirop sur la neige. Le sucre d'érable, lui, est acheté au marché local, servant en particulier à la confection de bonbons qui seront servis aux veillées.

Tandis que la glace et la neige qui recouvrent les routes fondent et que la route commence à apparaître par taches à travers la neige, les cultivateurs font enlever les fers d'hiver de leurs chevaux. Tous les chevaux qui ont travaillé pendant l'hiver doivent être referrés et les enclumes du maréchal-ferrant résonnent tôt le matin jusqu'à tard le soir. Les carrioles, traîneaux et autres véhicules d'hiver continuent de circuler jusqu'au moment où le crieur annonce que les routes vont être ouvertes. Ensuite, chaque cultivateur déblaie la neige qui recouvre encore le bout de chemin qui traverse sa ferme. Quand la température est clémente avant que la terre ne soit cultivable, c'est l'occasion de procéder aux travaux de réparation à l'extérieur. Dans chaque maison, on trouve des piles de pieux de clôture coupés pendant l'hiver. Ils sont taillés et écorcés. On fait également les travaux de menuiserie dans la maison et les étables à cette époque. Quelques paroissiens peuvent s'occuper du bois de chauffage, qui sera fendu et ligoté. Le fumier accumulé en tas à l'extérieur des étables est transporté vers les champs au fur et à mesure que la neige disparaît.

L'hiver étant la saison où l'on conserve la viande, on accumule des os et des graisses qu'il faut transformer en savon. La lessive nécessaire n'est plus fabriquée localement, mais on l'achète chez le détaillant, en même temps que le colophane. Le tout est bouilli avec de l'eau dans de grands chaudrons jusqu'à ce que tout le colophane et les os soient consommés. L'épaisse mixture doit être étroitement surveillée pour l'empêcher de déborder. Un peu de neige est gardée à portée de la main et jetée dans le chaudron pour faire redescendre le liquide en ébullition. Quand le savon atteint la consistance désirée, on ajoute du sel ; ensuite, on laisse la mixture refroidir dans le chaudron toute la nuit. Le jour suivant, on découpe le savon en blocs irréguliers qui répondront aux besoins d'une année entière.

Le début du printemps est également l'époque du « grand ménage ». Toutes les femmes de la famille nettoient la maison, pièce par pièce. Tout le mobilier est astiqué, et les murs, le plafond et le plancher en bois sont brossés. On nettoie tous les meubles ; les tapis et les couvertures sont lavés et pendus sous les porches pour sécher. Il faut aux femmes plusieurs semaines pour achever le ménage. L'avancement du nettoyage est leur principal sujet de conversation, cependant que les discussions des hommes tournent autour du temps qu'il fait, des nouveaux chevaux et d'autres sujets touchant la prochaine saison de labourage. En plus du ménage, les femmes lavent et teignent la laine qui a été filée durant l'hiver, et pendent les écheveaux sous les porches ou sur la clôture pour les faire sécher. Comme les hommes, les femmes doivent terminer ce travail avant de commencer à planter, car elles aussi ont des jardins à soigner. La laine, elle, est tondue au début du printemps et envoyée aux ateliers de cardage ; on a abandonné le cardage manuel, sauf quelques villageois qui n'achètent que de petites quantités de laine.

Aussitôt après le grand ménage, la famille passe de la cuisine d'hiver à la cuisine d'été.

La messe du jour de la Saint-Marc, à la fin d'avril, a pour les cultivateurs une signification particulière. Cette messe et la procession à travers la paroisse qui la précède appellent la bénédiction divine sur les semailles prochaines. Même si la messe ne tombe pas un dimanche, nombreuses sont les familles de cultivateurs qui y assistent. Chacun se rend d'abord à son banc et la procession se forme à l'église. Les enfants de chœur, en vêtements sacerdotaux, marchent en file derrière celui de leurs camarades qui porte la croix. Ils sont suivis du prêtre et de ses acolytes. Vient ensuite le chœur des hommes qui chante des litanies. Ce groupe précède immédiatement les hommes et les garçons qui, à leur tour, sont suivis des femmes et des filles, lesquelles attendent que les hommes aient quitté l'église pour se joindre à la procession. Les longues files progressent lentement à travers le village dans le plus grand silence que rompent seulement les chants et le marmonnement des prières tandis que les paroissiens égrènent leur chapelet. La procession revient à l'église, et aussitôt après la messe, le prêtre bénit un grand bol de porcelaine rempli de semences mélangées. Dès que les cérémonies sont terminées, un homme de chaque famille s'avance et prend une poignée de semences qu'il ramène à la maison. Ces semences bénites sont réparties dans les différentes sortes de semences, dès que les hommes rentrent chez eux, et sont plantées en premier quand les champs sont préparés pour les différentes cultures. La coutume voulait que les enfants plantent ces semences bénites et récitent des *paters* pendant les semailles, mais cette tradition se perd avec l'adoption des semoirs mécaniques. À présent, le crieur s'offre à prendre les commandes d'engrais chimique après cette messe, comme il le fait toutes les semaines qui précèdent les semailles.

Le mois de mai est appelé le « temps des semences », bien que les semailles continuent jusqu'en juin. Une cribleuse à blé appartenant à la fabrique est louée par les cultivateurs pour une modeste somme d'argent. Les cultivateurs utilisent cette machine parce que l'utilisation de semences médiocres pour nourrir les animaux compense le prix du criblage. L'ancienne méthode pour choisir les graines destinées aux semailles consistait à trier en famille les semences étalées sur la table. Les semences sélectionnées étaient plantées sur un petit lopin de terre et la récolte servait à la grande moisson de l'année suivante. Il est encore très courant de commencer à planter de nouvelles sortes de semences de cette façon. Le criblage à la machine a supprimé le travail du tri en famille. À la place, il s'est développé une forme de coopération paroissiale. C'est le seul cas où la fonction familiale s'est étendue à la paroisse suite à l'emploi de machines agricoles. Les machines ont, cependant, généralement affaibli la coopération de l'unité familiale en éliminant certaines de ses activités, plus particulièrement celles qui précèdent la moisson.

Il y a deux générations, il existait un mode très simple de rotation des récoltes. Les grains étaient plantés dans la même terre trois années de suite et, ensuite, cette surface était laissée en jachère quatre ou cinq ans. On ne peut plus utiliser cette

méthode aujourd'hui, la fertilité décroissant. Aujourd'hui, la coutume veut que l'on enseme la terre de blé une année et qu'ensuite on y fasse les foins pendant trois ans. Avec l'utilisation d'engrais chimiques, certaines terres produisent du blé sans arrêt¹. Habituellement, on plante des pommes de terre dans les sols sablonneux. La terre est en règle générale labourée avec des chevaux, qui sont traditionnellement conduits par un petit garçon, tandis qu'un homme dirige la charrue. La paroisse possède deux tracteurs et certains cultivateurs utilisent leurs bœufs. Un cultivateur possédant rarement plus d'un bœuf, celui-ci est harnaché avec un vieux cheval docile. Les taureaux sont attelés aux carrioles et aux charlots, mais pas aux charrues. Durant les semailles, les hommes se lèvent à trois heures du matin et, très souvent, ne terminent pas leur travail avant neuf heures ou dix heures du soir. La brièveté de la saison agricole fait qu'il est impératif de semer le plus rapidement possible, dès le dégel du sol.

Aussitôt qu'une parcelle de terre a été labourée et hersée, elle estensemencée. La majeure partie est divisée entre l'avoine et le foin, principalement du « mil » (phléole des prés) avec du trèfle². On plante du blé, mais tous les cultivateurs achètent de la farine pour augmenter leur quantité de blé moulu. On sème également de petites quantités d'orge, de seigle et de lin. La seule autre culture importante, c'est celle des pommes de terre³. Certains cultivateurs plantent de petites pommes de terre, car il y a moins de pertes en laissant les petites germer et en mangeant les grosses. D'autres cultivateurs sont d'un avis différent : « Plantez des petites pommes de terre et vous produirez des petites pommes de terre. » Cette lésine, au détriment de la production, est typique de l'ancienne économie et persiste encore aujourd'hui, plus particulièrement dans l'élevage. On ne cultive que de petites quantités de navets et de « blé d'Inde à vaches » pour les animaux.

Vers la fin mai ou au début juin, les cultivateurs de la paroisse célèbrent une autre fête religieuse. Les cérémonies de la Fête-Dieu appellent la bénédiction

¹ D'après le crieur, qui est responsable de la commande d'engrais chimique pour la paroisse, l'usage de ces engrais a commencé une quinzaine d'années plus tôt. Durant les dernières années, 25 des 30 cultivateurs de la paroisse en ont acheté en quantités variables. En 1936, ils ont utilisé 35 tonnes d'engrais chimique, surtout les sortes moins chères : 25 tonnes de superphosphates (16 pour cent d'acide phosphorique) ; 5 tonnes de scories de déphosphoration (même proportion) ; et 5 tonnes de carbonate de potasse (50 pour cent de potasse), d'engrais mixtes (azote, acide phosphorique et potasse) et de sulfate d'ammonium (20 pour cent d'azote). La quantité d'engrais achetée dépend du prix du marché de ce produit, l'année précédente. Il y a dix ans, le même groupe achetait 100 tonnes. L'engrais est presque exclusivement employé pour les pommes de terre et l'avoine, les produits les plus demandés sur le marché.

² Les agronomes de la province s'efforcent en particulier d'amener les cultivateurs à établir des pâturages permanents, à cultiver des navets et des tournesols pour nourrir les animaux, et à augmenter la quantité de foin de trèfle.

³ Le rapport sur les récoltes du *Dominion*, en 1930, donne ce nombre d'arpents cultivés dans les 80 fermes de Saint-Denis :

Mil et trèfles	1 918	Orge et seigle	60
Avoine	1 871	Pois et haricots	20
Blé	128	Navets et rutabaga	10
Pommes de terre	107	Tabac	2

divine sur les champs nouvellement ensemencés. Pour l'occasion, un reposoir est construit dans un des quartiers de la paroisse. L'autel au bord de la route est placé à différents endroits de la paroisse d'une année à l'autre. C'est un berceau de fleurs et de verdure, où l'on expose l'hostie quelque temps. Après la messe à l'église, tous les paroissiens se rendent au reposoir en procession solennelle. L'ordre de la procession est établi selon le sexe, l'âge et l'état civil des participants. La bannière de la Congrégation des Enfants de Marie précède les femmes célibataires de la paroisse. Celles-ci sont suivies des femmes mariées, portant la bannière de sainte Anne. Le prêtre vient ensuite, marchant au centre de la procession, suivi du saint sacrement porté sur une litière par les marguilliers. Les garçons les plus âgés suivent, sous la bannière des Enfants de saint Joseph. Les hommes ferment la procession, sous la bannière de la Société de tempérance et celle des Forestiers catholiques. Le chœur des hommes marche avec les autres hommes, mais en route tous les paroissiens chantent les cantiques qu'ils connaissent. Dès qu'on atteint le reposoir, l'hostie est présentée au groupe agenouillé. Après la cérémonie au reposoir, la procession revient à l'église ¹.

Avant et pendant la période des labours, le cultivateur est également occupé par la naissance des animaux de la ferme. Les veaux, les poulains et les agneaux naissent à cette époque. Il existe une différence notable dans la distribution du bétail, la plupart des cultivateurs ayant de beaux troupeaux alors que d'autres n'ont que quelques chevaux et vaches. Bien que la différence dans l'importance du bétail soit considérable, le nombre de cultivateurs pauvres est relativement peu élevé. Par conséquent, les moyennes n'altèrent pas sensiblement l'image type. La ferme moyenne possède quatorze têtes de gros bétail ², dix moutons, sept porcs et deux ou trois chevaux. Dans presque toutes les fermes, on trouve plusieurs vingtaines de poules, et quelques fermes gardent aussi des oies. En plus du cheptel habituel, deux cultivateurs possèdent des renards argentés. L'élevage des renards est plus courant sur les terres peu fertiles.

Il existe une activité printanière qui n'est pratiquée que par quelques familles de cultivateurs, mais elle touche l'ensemble de la paroisse : c'est l'installation de barrages à poissons sur le fleuve. Trois ou quatre familles collaborent à la construction de longues et hautes structures pareilles à des clôtures, dans le lit du fleuve. Comme elles doivent être érigées à marée basse, il faut au moins un mois pour les achever. La famille qui possède les droits de pêche et fournit le matériel est propriétaire du barrage et la prise lui appartient. Les familles qui l'aident sont

¹ Ce compte rendu nous a été donné par un paroissien.

² Les « Canadiennes » sont une petite race de bonnes laitières amenées de France par les premiers colons. Comme elles s'étaient bien adaptées à la nouvelle région, le Bureau provincial de l'agriculture retraça les lignées les plus pures pour les déclarer pur sang. C'est à Saint-Denis qu'on les trouva, ce qui prouve encore l'isolement de la paroisse. On trouve, à présent, cinq troupeaux de bétail canadien pur sang et de nombreux animaux isolés dans la paroisse. L'intérêt pour les animaux pur sang de toutes sortes a été stimulé par des prix provinciaux. Dans toutes les fermes, sauf deux, les bestiaux ont été tuberculinisés, car de nombreux troupeaux ont été ravagés par la maladie.

payées en poisson ou en argent. La majeure partie de la prise de sardines et d'anguilles est vendue localement. Comme ces pêcheurs sont aussi des cultivateurs, il leur arrive de travailler plusieurs semaines en ne dormant que quelques heures de suite.

Entre les semailles et la première fenaison, il s'écoule plusieurs semaines creuses, souvent appelées les « vacances ». En fait, cette période est utilisée à aiguiser les faucheuses et à réparer les clôtures, les bâtiments de la ferme et le matériel agricole. L'été est naturellement le moment idéal pour bâtir de nouvelles maisons et étables. Quand la charpente est achevée, la tradition veut qu'on attache la cime d'une petite épinette au pignon et qu'on l'abatte à coups de fusil, « en signe de joie à la construction d'un nouveau bâtiment ». Quand la construction est entièrement terminée, elle est bénite par le curé.

Deux formes de travaux d'été sont sans rapport avec l'agriculture, aussi est-ce pour les familles non-terriennes qu'elles revêtent de l'importance. L'une consiste en l'entretien des routes, l'autre étant la récupération de bois d'échouage. Les cultivateurs jouent un rôle important dans ces deux genres de travaux, car ils sont les seuls à posséder du matériel de transport. Il y a, cependant, des travaux manuels que seuls les journaliers peuvent effectuer. Le bois est récupéré sur la grève quand des barrages de troncs d'arbre cèdent sur les affluents du Saint-Laurent, laissant les billots de bois à pulpe s'échapper dans le fleuve. Cet accident n'est pas rare, et il y a du travail pour les chômeurs tout l'été ¹.

L'entretien des routes, sous la direction d'un cantonnier nommé par les pouvoirs politiques, est typique du changement qui s'est produit dans la manière d'exécuter les travaux qui profitent à tous les paroissiens. De tels travaux étaient jadis effectués par le groupe de travailleurs volontaires, et non rémunérés, d'une « corvée ». Cette institution était liée à la période de quelques jours de travail que le seigneur pouvait exiger de ses habitants. Le système de la corvée fut étendu au travail exécuté pour l'église, et même à la coopération entre familles et bons voisins pour des tâches qui exigeaient de nombreux bras. Si l'on fait exception de l'aide assez faible que reçoit le curé quand, à l'occasion, il demande qu'on nettoie le cimetière ou qu'on transporte le bois, tout le travail dans la paroisse est aujourd'hui salarié ou payé par les fonds publics. La coutume veut encore qu'on engage toute la main-d'œuvre locale disponible, ainsi l'équipe affectée à la voirie ressemble par sa forme, sinon par son esprit, à une corvée. L'élimination de la corvée a eu pour résultat d'affaiblir l'unité interne de la paroisse en raison de la disparition de l'esprit de corps que suscitait le travail en groupe pour une cause commune.

Les autres activités estivales sont fonction des différentes moissons. Pendant les mois de juillet et d'août, les enfants contribuent à l'économie familiale en ramassant des framboises et des bleuets. Quelques cultivateurs ont adopté la fraise.

¹ En 1936, 30 000 cordes sont parties à la dérive à plus de 50 milles en amont de la paroisse ; on a récupéré 1 000 cordes entre Rivière-Ouelle et Saint-Denis.

Les cerises, puis les pommes et les prunes sont cueillies par les enfants à mesure qu'elles mûrissent. Les jeunes des deux sexes aident également les adultes tout l'été à la moisson des foins. On voit habituellement les filles juchées sur les charrettes à deux roues, manipulant le foin lancé par leurs frères. Le foin est emmagasiné, en vrac, dans les granges. De la fin de juillet jusqu'au début de septembre, on procède au ramassage et à la mise en conserve des légumes du jardin.

Les premières neiges tombent en octobre, mais la moisson du blé est presque terminée un mois auparavant. L'automne est une saison critique, car le blé doit être fauché avant les premiers gels. Tout le blé est moissonné avec de petites lieuses. La famille entière coopère en arrachant les tiges de lin. Cette méthode est employée afin de laisser les fibres de lin aussi longues que possible. Ces deux façons de moissonner, la lieuse et la main-d'œuvre familiale, illustrent le changement qui résulte de l'adoption des machines agricoles. Dans « l'ancien temps », la famille travaillait davantage comme une unité coopérative aux mêmes tâches. À l'époque où le foin et le blé étaient coupés à la faux, les hommes, les femmes et les enfants unissaient leurs efforts pour accomplir le travail. Les familles de deux frères travaillaient ensemble sur leurs deux terres. Quand le blé était battu au fléau et vanné par le vent, tous les membres robustes de la famille coopéraient à cette tâche des semaines durant. Aujourd'hui, chaque famille possède ses propres petites faucheuses, lieuse et batteuse. Il suffit d'un seul homme pour faire fonctionner la faucheuse et la lieuse, mais la famille coopère encore très souvent au battage. Les membres de la famille étant libérés de l'effort commun nécessaire à l'accomplissement de cette tâche, la grande unité familiale, fonctionnellement compatible avec un travail de ce genre, s'est affaiblie.

Avant que la dernière moisson ne soit terminée, il y a une succession de foires locales, de comté et provinciales. L'exposition locale est habituellement organisée par le Cercle des fermières. Les fermières envoient toute une gamme de produits faits à la maison à la salle d'exposition. Cela va des aliments en conserve aux travaux de couture, de tricot, de filage, de tissage et aux tapis. Des prix locaux sont décernés, après quoi les gagnants passent à la foire du comté et de là à la foire provinciale qui se tient à Québec. Toutes sortes de produits agricoles et de bestiaux sont exposés à la foire du comté, laquelle est également l'occasion de discours politiques qui intéressent toujours l'assemblée. L'intérêt des femmes se porte sur les articles pour le foyer alors que les hommes s'intéressent plus particulièrement à ce qui touche aux concours agricoles. Beaucoup d'hommes estiment que l'attribution des prix pour le bétail est une affaire politique. Un éleveur de bestiaux de pure race émettait l'opinion suivante : « Les animaux sont jugés uniquement pour que l'on puisse dire qu'ils ont été jugés. »

La foire a deux effets bien distincts : elle stimule l'intérêt des hommes pour les bêtes de race et les nouvelles techniques agricoles, et donne aux femmes des idées pour l'artisanat domestique. Les créations modernes étaient dominantes à l'exposition de l'école d'économie domestique du comté en 1936, bien qu'on n'en

ait pas aperçu dans la paroisse. Elles seront éventuellement reconnues grâce aux expositions et, plus directement, grâce à la formation des filles envoyées à cette école. Les robes en tricot étaient populaires, et elles ont déjà fait leur apparition dans la paroisse. Il y a peu de stands commerciaux ou de divertissements spéciaux à la foire. Une importante section est réservée aux pierres tombales et une autre aux poêles émaillés. Il y a un jeu de lancer de boules et une roue de loterie. En dehors du terrain, on vend des pommes à la foule, et un homme vend des cornets de crème glacée. On ne mange pas de crème glacée à Saint-Denis, mais la paroisse représente la communauté la plus petite et la plus « vieux jeu » du pays.

Avant les neiges, les citrouilles sont provisoirement entassées sous les porches, et seront rentrées ultérieurement pour être emmagasinées dans une pièce non chauffée où elles resteront tout l'hiver si elles ne gèlent pas. Les carottes, les betteraves, les navets, les pommes de terre et les oignons sont placés sur le sol en terre de la cave, où ils sont conservés au frais, quoique au-dessus du point de congélation. C'est à cette époque que la famille réintègre la cuisine d'hiver. Les hommes, dont la récolte de pommes de terre est terminée, profitent des dernières belles journées avant l'hiver pour améliorer leurs terres ou faire le labourage d'automne. Les agronomes ont convaincu les cultivateurs que leurs champs devraient être légèrement bombés, en pente vers les fossés de drainage. Beaucoup d'entre eux essaient d'éliminer ces pertes en coupant le terrain en angle droit près des fossés. Il reste généralement peu de temps pour le labourage d'automne, tant la saison agricole est limitée. Les chevaux et les vaches, qu'on enferme dans les écuries et les étables pour l'hiver, sont tondus pour éviter qu'ils ne s'échauffent.

Le premier novembre, c'est le jour de la Toussaint. Le souvenir des disparus occupe la pensée de tous tout le mois, surtout les deux premiers jours. L'atmosphère sociale est sombre et ce manque de gaieté n'a d'équivalent que le Vendredi et le Samedi saints, ou à la mort de quelque notable de la paroisse, tel le curé. Le jour de la Toussaint et le jour des Morts, qui le suit immédiatement, sont des jours d'obligation. On peut accumuler beaucoup d'indulgences pendant ces quelques jours, et on laisse là tous les travaux qui ne sont pas indispensables pour se consacrer aux activités religieuses : messes, confession, communion et prière. La messe du matin, le jour de la Toussaint, est une fête de première classe, et l'église arbore ses décorations les plus riches. Des enveloppes bordées de noir et portant la mention « Pour nos disparus » sont placées sur chaque banc. Les dons pour les messes y sont glissés le jour suivant. Traditionnellement, on faisait des dons en nature et cela se fait encore aujourd'hui dans une certaine mesure. Après les deux vêpres, les paroissiens suivent la croix, les enfants de chœur et le prêtre au cimetière. Le glas sonne tandis qu'ils se dirigent vers le cimetière. Là, le prêtre prie pour les morts, et le chœur des hommes chante certains chants funèbres. Avant l'angélus du soir, on sonne à nouveau le glas et les familles prient à genoux pour leurs disparus avant d'aller se coucher. Le lendemain, « Jour des Morts », tout le

monde assiste à la messe du matin. L'église est décorée comme pour un enterrement de première classe ¹.

Il y a un cercueil vide, recouvert d'un drap mortuaire, comme pour un service d'anniversaire des morts. Après la messe, les produits offerts aux morts sont vendus aux enchères par le crieur. Cette vente à la criée s'est beaucoup commercialisée aujourd'hui, le crieur ayant passé plusieurs années aux États-Unis. À présent, le crieur ne fait plus aucune allusion aux morts, et les enchères dépassent rarement la valeur réelle, comme c'était le cas jadis. Les messes et les prières pour les morts continuent tout le mois.

Le battage peut commencer avant la fin de la moisson, de façon à faire de la place pour le foin ou pour davantage de blé dans la grange. Cela continue habituellement, par courtes périodes, pendant tout l'hiver jusqu'au début de mars. Les granges ne sont pas assez grandes pour contenir la paille, ainsi le blé est emmagasiné et battu au besoin ou à mesure que la paille est utilisée. La plupart des batteuses dans la paroisse sont entraînées par des moteurs à essence, bien qu'il y en ait encore une douzaine qui fonctionnent avec des trépineuses actionnées par des chevaux qui marchent dessus. Le chef de famille lance des fourches de gerbes de blé à son fils aîné, qui alimente la machine. Les plus jeunes garçons enlèvent le foin avec une fourche et la mère remplit les sacs du blé qui sort de la batteuse.

Non seulement le lin est-il encore récolté selon l'ancienne méthode, mais il est toujours battu au fléau, afin d'éviter de couper les fibres trop court dans la batteuse. La semence est vannée ensuite. Le battage au fléau se fait vers la fin de l'automne. Dès qu'il est terminé, les tiges de lin sont séchées et les hommes les passent ensuite à la « braie ». La braie brise la moelle contenue au centre de la tige et la sépare de son enveloppe fibreuse. On détache entièrement le centre des fibres en battant ensuite les tiges avec un objet de bois en forme d'épée. L'écorçage du lin peut être fait aussi bien par des hommes que par des femmes, mais seules ces dernières cardent les fibres. Le lin cardé est prêt à être filé et tissé pendant les mois d'hiver. Environ dix heures de travail sont nécessaires pour préparer une livre de fil de lin à partir des tiges de lin brutes.

Les femmes dans toutes les familles agricoles, de la grand-mère jusqu'aux filles aînées, passent une bonne partie de l'hiver à filer, tisser ou tricoter. Les filles doivent aussi apprendre à monter les fils de chaîne sur le chevalet de chaîne et à les transférer sur le métier à tisser. Même les petits enfants donnent un coup de main en enroulant les écheveaux à partir des fuseaux du rouet et en remplissant les canettes et les bobines. Dans la paroisse, les métiers à tisser sont pour la plupart d'un modèle ancien, et beaucoup de ceux qui sont utilisés datent de plus d'un siècle. Quelques métiers à tisser manuels d'un modèle plus récent sont entrés depuis peu dans l'usage, leur adoption étant encouragée par les couvents ; mais ils sont tous fabriqués localement avec du bois. Sur la plupart des métiers à tisser, on

¹ Voir le chapitre suivant.

tisse habituellement six pieds de tissu environ dans une journée de travail de dix heures. Les étoffes de laine destinées à la confection des vêtements sont tissées avec un simple dessin à chevrons ou à losanges. Certains motifs font l'objet de préférences familiales. Les habits usés sont effilés et la laine est cardée à nouveau, filée et tissée en tapis. Le lin est tissé en nappes et en serviettes de toilette.

Les occupations familiales varient considérablement entre les mois d'hiver et ceux d'été. L'angélus sonne une heure plus tard le matin et une heure plus tôt le soir. Le travail étant moins pressé et le jour plus court, les paroissiens se lèvent plus tard. La journée de la femme varie selon les occupations qu'elle entreprend entre ses travaux de ménage habituels. Pour les hommes, le changement de travail est encore plus complet. Ils effectuent de nouveaux travaux de routine, par exemple ils soignent le bétail dans les étables et les écuries. Les chevaux, les bestiaux et les moutons, qui pâturent en été, ont à présent besoin d'être nourris et abreuvés deux fois par jour, sans compter les soins à donner aux porcs. Les stalles doivent aussi être nettoyées et le fumier mis en tas à l'extérieur de l'écurie. Cela exige jusqu'à six heures de travail par jour. Tandis que les hommes sont ainsi occupés, les filles font le « train » comme à l'accoutumée. Elles cuisent également de pleins chaudrons de pommes de terre pour les porcs. La nourriture pour les bestiaux varie selon les provisions dont le cultivateur dispose, car il est rare qu'il achète de la nourriture pour eux. Les porcs sont nourris avec une variété de pâtées, les aliments engraisants étant surtout destinés aux truies. Les bovins reçoivent tout le foin de trèfle disponible et ensuite du trèfle mélangé avec du mil. On donne la paille à manger en vrac. Le bétail est également nourri de navets hachés. En automne le cultivateur dispose d'une petite quantité de maïs. Les chevaux sont nourris de foin, de mil et d'avoine, et les moutons uniquement de foin.

Tous les cultivateurs abattent les animaux en décembre. Il s'agit surtout de porcs. Il n'est pas rare que tout un rang ou un quartier abatte le bétail le même jour. Cinq ou six familles coopèrent souvent au nettoyage des animaux et chauffent de grands chaudrons d'eau pour les ébouillanter. Toute la paroisse est rapidement mise au courant du poids des plus grands porcs, ce qui devient le principal sujet de conversation. Après l'abattage, les femmes préparent du boudin, et bientôt les hommes ont de nouvelles blagues à tabac en vessie de porc. Une partie de la viande est livrée au boucher de la paroisse voisine pour être vendue ; la plus grande partie est pendue pour l'hiver.

La coupe et le fendage du bois sont aussi deux activités hivernales qui, en alternance avec le battage, se poursuivent jusqu'au printemps. Les hommes doivent attendre que la neige recouvre abondamment les routes pour transporter commodément le bois. Quand le bord des routes enneigées est jalonné de jeunes épinettes taillées légèrement et que les carrioles et les traîneaux tirés par les chiens

remplacent les *buggies* et les charrettes à chien ¹, c'est alors le moment d'aller chercher le bois pour la famille. Comme la plupart des arbres de la paroisse ont été coupés dans le passé, presque toutes les familles de cultivateurs ont des terrains boisés dans les montagnes du sud. Les hommes robustes de la famille prennent des provisions de bouches et se rendent dans les bois sur les montagnes. Ils campent sur place pendant qu'ils abattent et taillent les arbres dont ils ont besoin. Les troncs restent dans les bois d'où ils seront ramenés pendant l'hiver. Dès que tout le bois a été transporté à la ferme, [il sera coupé en] bûches puis fendu, prêt pour le poêle. La plus grande partie du bois est coupée avec une scie à bûches, mais plusieurs cultivateurs se servent de moteurs à essence pour faire fonctionner des scies circulaires. Une famille moyenne brûle entre dix et quinze cordes de bois par an. Tout ce bois doit être fendu et cordé avant le printemps de manière à sécher pendant l'été. Un très petit nombre de cultivateurs, de fils de cultivateurs et de journaliers passent l'hiver à faire le débitage commercial du bois dans les chantiers.

Noël ouvre la période des « fêtes », durant lesquelles se succèdent veillées et cérémonies religieuses pendant presque tout le mois de janvier. La veille de Noël est un jour de jeûne, d'où l'expression de joie qui suit la messe de minuit. Pendant la journée, la crèche est placée devant l'autel de saint Joseph ; mais elle demeure vide jusqu'à minuit moins une, c'est alors seulement que le santon de l'Enfant Jésus est déposé dans la crèche. Les santons des Rois mages n'y figureront pas avant le jour des Rois, le 6 janvier. La veille de Noël, on accompagne les enfants de la paroisse à l'église pour qu'ils se confessent. Pour la messe de minuit, l'autel et le sanctuaire sont décorés de leurs plus riches ornements. Pendant un mois, l'autel est resté sans décorations. À présent, il est recouvert d'une nappe brodée, les accessoires sont en or, et il est paré de lumières et de fleurs en métal brillant. Le contraste est frappant et se reflète dans l'attitude des fidèles. Presque toute la paroisse est présente et rayonne. Pendant la grand-messe, les fidèles vont communier, les hommes avant les femmes. Un prêtre venu de l'extérieur prononce un sermon spécial. La grand-messe est suivie d'une messe basse lors de laquelle un chœur de jeunes filles chante de la musique sacrée.

Après la messe de minuit, tous les foyers réveillent. On sert du vin, des friandises, du porc frais et du pain aux invités et à la famille. Les bas des enfants trop jeunes pour assister à la messe sont accrochés au-dessus de la cheminée. Ils sont remplis de friandises, afin que les tout-petits n'y aient pas l'impression d'avoir été oubliés par « l'Enfant Jésus ». Le jour de Noël, peu de paroissiens se rendent à la messe, car celle de minuit suffit. Quelques maisons sont décorées de clochettes et de branches d'épinette et il y a un ou deux arbres de Noël, mais là encore il s'agit d'une nouveauté adoptée à la suite des contacts étroits avec les villes. Le magasin du village ne garde pas de décorations de Noël en stock, mais le bureau de poste

¹ Un chien est harnaché à une charrette à deux roues ou un traîneau bas de la même façon qu'un cheval. Si on utilise deux chiens, ce qui est exceptionnel, on les attelle côte à côte. On n'emploie les chiens que comme moyen de transport personnel et les animaux aiment beaucoup ce rôle.

vend quelques cartes de Noël. En général, la fête de Noël n'a pas l'importance sociale qu'on reconnaît au jour de l'An.

Après la dernière messe du dimanche de l'année, les bancs de l'église sont mis aux enchères. Les hommes se réunissent au sous-sol de la sacristie et le crieur, en présence du curé, reçoit les offres. Il y a rarement plus de six bancs à mettre aux enchères, car la plupart des familles peuvent se prévaloir de leur privilège de conserver leurs bancs au loyer qui leur avait été originalement accordé. Les enchères terminées, les personnes présentes s'agenouillent, tandis que le curé prie pour que Dieu guide par ses conseils le nouveau marguillier, dont l'élection va suivre. Le prêtre lit ensuite la nomination faite par le marguillier sortant, appuyé par le nouveau « marguillier en charge ». L'un des hommes dans l'assistance exprime sa satisfaction, le curé demande s'ils sont tous d'accord, il y a une seconde réponse affirmative et la question est close.

Les journées qui précèdent immédiatement le Nouvel An sont pleines d'activité. On échange les cadeaux et les cartes de vœux commandés par correspondance. Le magasin et le bureau de poste sont décorés de lampes de couleur, de guirlandes et d'arbres de Noël en papier. Le magasin fait d'excellentes affaires en friandises et même en whisky. Il y a foule à la grand-messe du jour de l'An. L'église est décorée comme pour une fête de première classe. Pendant le service, le nouveau marguillier est établi dans ses fonctions. Sous la conduite du sacristain, le marguillier sortant porte un cierge allumé jusqu'au banc où le nouveau marguillier est assis, lui offre le cierge, et le ramène avec lui au banc des marguilliers. Après la messe, lors de laquelle le prêtre bénit l'assemblée des fidèles, les paroissiens sortent en file de l'église et se saluent les uns les autres sur le perron. Ils échangent des poignées de main et des vœux entre amis. À l'extérieur de l'église, les sexes ne se mêlent pas, mais une fois à la maison, cette distinction s'évanouit. Les poignées de main et les embrassades sont rares, sauf à cette époque-là de l'année. Les hommes ne s'embrassent jamais. La coutume veut qu'on serre les mains et qu'on échange des bons souhaits avec tous les amis aussitôt après le Nouvel An. On a coutume de le faire quand on se réunit pendant la semaine qui suit la fin de l'année. En quittant l'église, les paroissiens rentrent chez eux pour ouvrir leurs cadeaux et prennent un repas plantureux avec leurs amis et parents. Dans chaque foyer, ce jour-là, le père fait le signe de la croix sur le front de chaque membre de la famille et lui donne sa bénédiction.

L'hiver est l'époque des veillées et elles sont particulièrement fréquentes pendant les fêtes¹. Chaque soir, des réunions sont organisées entre le Nouvel An et le jour des Rois. Pour cette dernière fête, les femmes cuisent des gâteaux spéciaux, chacun contenant un haricot dans une moitié et un pois dans l'autre. Pendant la veillée, on coupe le gâteau et on le sert. La fille qui reçoit le haricot devient la reine de la soirée, et l'homme qui trouve le pois est roi. Dans certaines

¹ Ainsi, un cultivateur signale avoir brûlé deux fois plus d'huile de lampe pendant les fêtes que pendant la même période à n'importe quel moment de l'année.

familles, les enfants plus âgés organisent une mascarade compliquée, avec le roi, la reine et leur escorte. L'événement saillant dans certaines veillées, c'est la musique. Régulièrement, des invités chantent des solos sans accompagnement¹. Les chansons qui viennent de la ville sont les plus populaires et les plus divertissantes. On entend rarement de vieilles chansons folkloriques, bien que les gens d'un certain âge en connaissent encore beaucoup. On pourra inviter un violoneux ou un joueur d'harmonica à la fête pour divertir les invités. On apprécie beaucoup ce genre de musique, elle est au programme des émissions radiophoniques les plus écoutées. Le répertoire du violoneux consiste principalement en musique de danse : gigue, quadrilles, *reels* et cotillons. La danse proprement dite est l'objet de la désapprobation du prêtre, ce qui n'empêche pas qu'on danse « en cachette », à l'intérieur comme à l'extérieur de la paroisse. Le quadrille, exécuté avec des appels en anglais, est la danse la plus répandue. Comme les chants folkloriques, les contes populaires sont tombés en désuétude. Il y a une génération, les conteurs et les conteuses étaient de bien des veillées. À présent, il ne reste plus un seul conteur dans la paroisse et très peu dans la région. L'alphabétisation généralisée a rendu désuet le rôle de conteur. Il a été tout d'abord supplanté par la lecture à haute voix, qui a été aujourd'hui abandonnée pour la lecture individuelle. Les légendes locales sont tombées dans l'oubli, en même temps que disparaissait le conteur. Les grands-parents ajoutent encore foi aux événements surnaturels que rapportent les légendes, ce qui est une cause de désaccord entre les générations.

Décrire l'évolution et le cadre d'une veillée, c'est dépeindre un aspect intime de la vie en hiver. Les invités arrivent en carrioles et les femmes vont directement dans la grande cuisine, tandis que les hommes détellent les chevaux. De l'un des chevrons de la cuisine pendent des armes dont un vieux fusil à capsule fulminante. Une croix noire ceinte d'un rameau, de grandes images coloriées du Christ et de la Vierge Marie et une scène biblique ornent les murs de bois. On y voit également le calendrier commercial habituel. Une pendule ancienne à balancier, accrochée à l'un des murs, égrène son tic-tac, marquant les heures. Face à la porte d'entrée se trouve l'imposant poêle en faïence au-dessus duquel un miroir est accroché. Le poêle est tout nouveau, et le jeune fils de la maison est fier de pouvoir faire valoir tous ses avantages. À l'arrière de la cuisine se trouvent la pompe et l'évier. Des bancs, des fauteuils à bascule et un grand nombre de chaises à dossier droit sont disposés le long des murs. Des rideaux en mousseline blanche pendent aux fenêtres. Le salon, qui communique avec la cuisine, est éclairé par un lustre avec une lampe à pétrole, pendu au centre de la pièce, au-dessus d'une petite table recouverte d'une nappe en dentelle. Il y a un harmonium dans un coin. Sur le mur est accrochée une photographie des grand-père et grand-mère paternels entourés de tous leurs enfants. On décroche la photographie et on explique aux nouveaux invités tous les mariages, les décès et les relations qui existent entre les paroissiens actuels. On remarque sur le mur plusieurs images dans des cadres ouvragés. L'un contient la

¹ La paroisse compte une douzaine de pianos et cinq harmoniums, dont on peut se servir pour accompagner les chanteurs. Souvent, personne n'est capable de jouer de ces instruments. Les radios ne sont pas utilisées comme moyen de divertissement lors des veillées.

photo des deux derniers curés, l'autre celle des parents du mari, les parents de l'épouse dans un troisième. On aperçoit également le portrait de tous les papes, un diplôme de l'université Laval, une image des Martyrs canadiens et un crucifix. Sur l'harmonium, il y a des fleurs en papier, la photographie encadrée d'un prêtre membre de la famille et les photographies de mariages des cousins, que l'on fait passer à la ronde.

Comme les invités se regroupent, les femmes peuvent s'asseoir un moment autour du poêle dans des fauteuils à bascule pour se réchauffer après le trajet en traîneau. Toute la famille de l'hôte est réunie, le fils aîné étant rentré du collège pour les vacances. La jeune sœur de l'épouse est en visite et elle s'est faite belle pour les garçons. Ce soir, un garçon qui n'a avec elle aucun lien de parenté, fils héritier d'un cultivateur, est là pour la courtiser. Parmi les autres invités se trouvent les cousins germains de la maîtresse de maison avec leur conjoint et leurs aînés. On compte en tout vingt-cinq personnes environ.

Les gens mariés et le prêtre de la parenté, à la maison pour les fêtes, passent au salon pour regarder les photographies et pour s'asseoir et causer. Dans la cuisine, les jeunes jouent et s'amusent ensemble. Ils jouent à la main chaude, chacun s'efforçant de frapper la main de l'autre avec autant de force que possible. Garçons et filles y jouent. Ils prennent une montre et lisent leur propre pouls. Il y a ensuite une discussion sur le pouls normal. Quand les jeux de cartes commencent, les adultes jouent au salon et les jeunes dans la cuisine. Il y a quatre tables dans la cuisine et une au salon. Le nombre limité de tables empêche bien des gens de jouer aux cartes. Les joueurs, à chaque table, jouent deux parties de quatre-sept sur trois et les perdants quittent la table pour laisser la place à ceux des invités qui n'ont pas encore joué. Les gagnants demeurent à leur place. Des lampes à l'huile sont placées sur chaque table, sauf dans le salon où une seule lampe est suspendue au-dessus de la table. Dès qu'ils ont perdu, les aînés se dirigent vers la cuisine et les jeunes gens qui gagnent vont au salon. Après environ une heure de jeu, l'hôtesse fait passer de petits verres de vin. Du sucre d'érable et des friandises provenant du magasin sont également servis. Le prétendant et la jeune visiteuse ne jouent pas aux cartes, mais s'assoient à l'écart pour causer et rire. Quand ils ne jouent pas, les autres jeunes hommes acceptables font aussi cercle autour d'eux.

Pendant ces parties de cartes, la plus grande hilarité éclate quand quelqu'un a une « vilaine ¹ ». Un terrible vacarme se déchaîne aussitôt. Chacun hurle, tape du pied, cogne les chaises sur le sol et bat des mains. Quelqu'un imite la musique de violoneux et un autre tambourine sur la cuvette du lavabo. Il y a des chapeaux comiques, souvent des bonnets d'âne, que les partenaires qui ont eu la vilaine doivent porter. Ce soir, l'hôte prend une écharpe noire et s'incline solennellement devant chacun des joueurs qui a eu une vilaine, et l'un d'eux étant prêtre, il agite l'écharpe comme un encensoir, à trois reprises, et incline de nouveau la tête. Il

¹ Si on gagne une levée avec des cartes trop faibles pour marquer un point à la fin de la main, cela constitue une « vilaine » pour les deux partenaires.

s'agit d'une cérémonie honorifique à l'église, donnée à tous les prêtres en visite quand le chœur et les fidèles sont encensés. Plus tard, le prêtre rend l'honneur quand c'est au tour de l'hôte d'avoir une vilaine. Ceux qui ont une vilaine s'efforcent immanquablement de la dissimuler. À la fin de la veillée, aux environs de minuit, tout le monde se réunit dans la cuisine. L'hôte, qui fait partie du chœur de l'église, chante en solo d'une voix forte, dans un livre de vieilles chansons canadiennes. Tout le monde se lève et entonne *Au Canada*, *Bonsoir* et *À la volette*. Les gens chantent aussi *Alouette* sous la direction du prêtre. Les hommes sortent pour atteler les chevaux, les femmes se préparent à partir : la soirée est terminée.

Tandis que janvier passe, les familles retournent aux occupations et aux travaux particuliers à l'hiver. Les réjouissances des fêtes sont suivies par la période du Carême, le mois suivant. Le Lundi gras, une réception de bienfaisance est organisée pour toute la paroisse dans la salle publique. La veille du jour où le jeûne et les solennités du Carême commencent, il y a la mascarade et la célébration du Mardi gras. Une vingtaine d'enfants et de jeunes gens créent des costumes et fabriquent des masques. Ces derniers représentent des hommes et des femmes, des policiers ou d'importants personnages politiques. Dans la soirée, ils visitent les maisons de la paroisse, déguisant dans la mesure du possible leur voix et leur identité. Les hôtes servent du vin et des friandises à leurs visiteurs inconnus avant qu'ils ne partent. Le Carême commence le mercredi des Cendres et ce jour-là, tous les paroissiens portent sur leur front une croix de cendre tracée par le prêtre. Au début du Carême, il y a un « concours de confession », lors duquel les paroissiens peuvent se confesser aux prêtres venus des autres paroisses. Cela permet de surmonter sa réticence à se confesser à son propre curé et d'être préparé plus complètement sur le plan spirituel pour Pâques. Pendant le Carême, tous s'abstiennent de danser, de boire et d'aller à des soirées. On mange maigre les mercredis comme les vendredis. Les règles du jeûne sont observées tous les jours de la semaine, sauf le dimanche¹. Chaque personne fixe une pénitence pour elle-même : renoncer à fumer, réciter son chapelet, faire le chemin de la Croix ou assister à la messe tous les jours de la semaine. Les contraintes du Carême se relâchent un jour. À la mi-carême, il y a une mascarade, avec des visites et des divertissements, tout comme le Mardi gras. C'est ensuite le retour à la stricte renonciation à toute recherche des plaisirs.

Le dimanche des Rameaux marque le début de la dernière semaine d'activité religieuse qui prépare Pâques. Tout le monde se rend à l'église en portant une branche d'épinette, qui sera bénite au cours de la messe. Les rameaux sont bénits au maître-autel et distribués aux enfants de chœur, qui les portent pendant la procession.

¹ Il est permis de prendre deux onces de nourriture au petit déjeuner, huit le soir. Il n'y a pas de restrictions le midi. Les enfants et les personnes âgées, ainsi que les malades et les travailleurs manuels, sont dispensés du jeûne.

Le crucifix, recouvert de violet en signe de deuil, précède la procession autour de l'église, tandis que les paroissiens se tiennent debout, tenant à la main les branches d'épinette. On exhorte l'assemblée des fidèles, dans le sermon du jour, à faire pénitence et se mortifier encore davantage pendant la dernière semaine du Carême.

Les cérémonies religieuses du Jeudi saint et du Vendredi saint sont extrêmement déprimantes. On traite d'une manière exceptionnelle les symboles de l'église, sur quoi se centrent des attitudes intenses, ce qui ne manque pas de toucher tout le monde. Après la cérémonie de la messe le jour du jeudi saint, l'hostie est promenée en procession autour de l'église jusqu'à un des autels latéraux. Elle est précédée du crucifix recouvert d'un voile noir et des enfants de chœur qui portent des cierges allumés. Dès que l'hostie est déposée dans le tabernacle de l'autel latéral, le plafonnier suspendu devant l'autel est allumé en signe de la présence de Dieu. La lampe devant le maître-autel est éteinte, les cierges mouchés, les décorations de l'autel enlevées et la porte du tabernacle ouverte. Les cloches de l'église restent silencieuses à partir de ce moment jusqu'à la messe du Samedi saint¹. L'autel étant dépouillé et sombre et les cloches muettes, beaucoup ont le sentiment que l'atmosphère de l'église est triste. À la messe du Vendredi saint, tous les fidèles se mettent sur les deux genoux, au lieu de faire la genuflexion habituelle, avant d'aller s'asseoir à leur banc. Le prêtre, portant des vêtements sacerdotaux noirs, se prosterne devant l'autel. Plus tard, lui et les enfants de chœur se déchaussent, et, après trois genuflexions, baisent les pieds du crucifix qui repose sur un coussin posé sur les marches de l'autel. Les fidèles avancent ensuite jusqu'à la table de communion et baisent les pieds du crucifix. Le maître-autel est alors recouvert d'une nappe et les cierges sont allumés. Une procession semblable à celle de la veille porte l'hostie de l'autel latéral jusqu'au maître-autel après avoir fait le tour de l'église. Le prêtre dit toute la messe, à l'exception de la consécration du pain et du vin, l'hostie pour cette messe ayant été consacrée le jeudi saint. Le jour de la Passion, l'église s'abstient de faire le saint sacrifice de la messe. À trois heures, le Vendredi saint, heure à laquelle le Christ est mort, les paroissiens se réunissent à l'église et font le chemin de la Croix avec le prêtre.

La messe du Samedi saint est très longue, car elle inclut la bénédiction du cierge pascal, des fonts baptismaux, de l'eau bénite, et la création du nouveau feu. Les paroissiens sont sincèrement convaincus que les longues messes de la Semaine sainte font partie de leur pénitence. La bénédiction des différents symboles religieux est donnée juste à l'intérieur des portes principales. Après que l'eau a été bénite, elle reste dans une grande cuve à l'arrière de l'église. Chaque famille ramène quelques petits flacons d'eau à la maison. Pendant la messe de ce jour, les cloches et l'orgue de l'église, qui ont été silencieux pendant deux jours, commencent une fois de plus à sonner et à jouer.

¹ Jadis, les enfants croyaient que les cloches partaient à Rome. On entend encore aujourd'hui l'expression « les cloches sont revenues de Rome », le Samedi saint.

Après les autels dénudés, les crucifix drapés en signe de deuil, le tabernacle ouvert, le sacrifice interrompu et la sombre simplicité de l'église, la messe de Pâques est gaie et les autels et l'église scintillent d'ornements. Les contraintes du Carême sont terminées. Les voix des enfants se confondent avec celles du chœur des hommes. Tous sont heureux sur le plan spirituel à cause de la Résurrection, et gais sur le plan personnel en raison de la fin des privations qu'impose le Carême et de l'explosion de beauté dans l'église après plusieurs semaines de grisaille. À Pâques, on change l'heure de l'angélus pour celle d'été, inaugurant ainsi officiellement les activités du printemps.

Ce cycle annuel des activités à Saint-Denis dépend évidemment de deux cycles interreliés ; les cycles saisonnier religieux. Étant cultivateurs, les habitants sont davantage limités par l'environnement à certains genres d'activité durant chaque saison. Quand la saison change et que les activités économiquement nécessaires sont moins nombreuses, les modes de vie en société sont aussi moins rigidelement limités par l'environnement. Les points culminants du cycle religieux, Noël et Pâques, correspondent dans le cycle économique à l'accalmie hivernale ; ainsi, il n'y a pas de conflit entre les centres d'intérêt. On emploie les influences sacrées pour s'adapter au milieu, ainsi les messes chantées pour obtenir de bonnes récoltes ; en retour, le succès que connaissent les modes de vie acceptés sur le plan économique fortifie les croyances religieuses.

Chapitre IX

L'enfance

[Retour à la table des matières](#)

Très peu de cérémonies marquent le début de la vie ; cet événement ne suscite que peu d'intérêt dans la communauté. Le calme qui entoure la naissance offre un contraste frappant avec l'émotion que soulève la mort d'un adulte ; aussi celle-ci est-elle l'occasion de tout un rituel. Ici, la société perd brusquement un de ses membres. Tout à l'heure, c'était un nouvel être vivant entrant dans la société, un individu qui ne doit devenir véritablement un de ses membres qu'à travers un long processus de formation. Le cours de la vie commence par cette orientation sociale et se poursuit par une période de participation active à la société. Les différentes réactions de toute société devant la naissance et la mort doivent être comprises en fonction de l'intégration progressive de l'individu dans la vie sociale pendant la période de son existence mortelle.

La naissance d'un enfant ne cause aucune excitation particulière, n'étant entourée d'aucune atmosphère de nouveauté. Pendant quinze ans sur trente-quatre ¹, le ménage moyen compte un nouveau bébé. Les enfants grandissent en présence des nourrissons et les faits liés à la naissance ne demeurent pas un mystère très longtemps. Bien sûr, à leur âge le plus tendre, beaucoup d'enfants apprennent qu'un « bolomien ² » se présente avec le bébé à la porte de la maison et essaie de le donner à leur mère. Si elle refuse de prendre l'enfant, il lui brise la jambe (à la mère) en se servant d'un gourdin, et lui laisse le bébé de toute façon. Le docteur est appelé pour soigner la jambe fracturée ³. Quand les enfants s'approchent du lit de leur mère, on les avertit de « faire attention à sa jambe cassée ». Bien que certaines familles entretiennent les enfants dans le mensonge

¹ Voir le chapitre IV : « Parenté et cycle familial ».

² Variante locale de « bohémien ».

³ Il faut noter qu'en réalité on n'appelle jamais le médecin pour des membres fracturés et que le remmancheur ne fait jamais d'accouchements. Ce passage semble être de création toute nouvelle ou avoir été modifié pour rendre compte de la venue du médecin qui effectue aujourd'hui les accouchements.

jusqu'à leur adolescence, les jeunes apprennent la vérité bien avant par d'autres enfants dont les parents ne tentent pas de cacher les faits ou par les aînés qui n'ignorent plus rien de la réalité.

Le refus de la mère de prendre le bébé, dans cette histoire, est une allusion subtile au fait que les femmes vivent silencieusement dans la crainte des nombreuses grossesses qui marquent tant les premières années de leur mariage. Bien sûr, les enfants sont aimés et gâtés par leurs parents affectueux ; mais pour la femme qui continue toujours de s'occuper de son ménage, chaque nouvel enfant est une épreuve supplémentaire. Les femmes ne peuvent pas s'exprimer librement sur ce sujet, car les enfants sont des « dons de Dieu », et l'on ne peut discuter ses actes. Néanmoins, on a le sentiment que c'est le mari qui veut une grande famille. Les deux parents étant engagés activement dans un schème économique où avoir une grosse famille est un avantage, la réticence de la femme à avoir des grossesses répétées et les désirs sexuels plus pressants de l'homme sont à la base de cette attitude. Les conjoints ne pratiquent pas la contraception et les méthodes contraceptives sont très peu connues.

Les soins prénataux sont rares. La femme enceinte poursuit ses travaux ménagers, mais on lui épargne les longues marches pendant les derniers mois de grossesse. Faute de soins, les fausses couches sont très fréquentes. C'est probablement la raison pour laquelle le nombre moyen des naissances, durant la période de la procréation, est en-deçà de ce que laissait prévoir la physiologie. On ne fait appel à aucune aide médicale avant que ne commence l'accouchement. À Saint-Denis, le médecin est toujours appelé pour l'accouchement. En outre, une sage-femme de la paroisse est toujours présente pour l'assister. Dans les régions pauvres qui disposent d'une moins grande aide médicale, les sages-femmes font encore beaucoup d'accouchements. Saint-Denis compte deux sages-femmes, toutes deux mères de famille et ayant dépassé l'âge d'avoir des enfants. Elles vivent dans des conditions économiques très dures, par conséquent, elles prêtent leur concours pendant les accouchements et sont responsables des soins post-nataux, quel que soit le montant d'argent qu'elles reçoivent des familles. Elles sont souvent rétribuées en nature. Leur rôle comprend le lavage du linge, ainsi que les soins à la mère et à l'enfant ; et de plus, elles servent souvent de « porteuses » dans les baptêmes. L'habitude de ne pas appeler le médecin jusqu'au moment où le travail a effectivement commencé a pour conséquence qu'il n'est pas rare que la sage-femme soit obligée de faire elle-même l'accouchement avant l'arrivée du médecin.

Le médecin ne revoit jamais sa patiente après l'accouchement. Outre les soins post-nataux donnés par la sage-femme, l'infirmière de la santé publique visite régulièrement la paroisse, tous les mois. À cette occasion, elle visite toutes les nouvelles mères et distribue de la documentation sur les soins aux nourrissons. Elle s'efforce également d'apprendre aux sages-femmes la meilleure méthode pour baigner les bébés. Les mères reçoivent des conseils sur les soins à donner. Ces conseils autorisés gratuits, qui viennent d'une infirmière célibataire, causent une

certaine hostilité. « Elle essaie de dire aux mères de sept ou huit enfants comment prendre soin d'eux, comme si elles ne le savaient pas. Elle dit que si un bébé pleure, il faut le laisser pleurer et ne pas le bercer dans son berceau, qu'il faut le laisser tranquille. Quand vous balancez le berceau, ils cessent de pleurer. Si elle avait cinq bébés en pleurs autour d'elle pendant un bon moment, elle changerait d'avis. » L'infirmière et le médecin recommandent, lors des cliniques mensuelles pour nourrissons qui se tiennent à la salle publique, une plus longue période d'allaitement, conseillant aux mères de nourrir leurs bébés au sein pendant deux mois au moins avant de commencer à les alimenter avec du lait de vache dilué. Cette recommandation va à rebours de la pratique traditionnelle qui veut qu'on sevrer les bébés le plus tôt possible pour les nourrir de lait de vache. L'utilisation trop hâtive d'un lait aussi riche est en partie responsable des troubles intestinaux sérieux dont souffrent fréquemment les bébés. Les femmes ont souvent la poitrine plate et sont donc incapables de nourrir leur progéniture au sein. Mais même quand leur capacité ne fait pas de doute, la règle est de sevrer au plus tôt. Il n'est pas douteux que le fait pour la mère d'assumer presque immédiatement la pleine charge des travaux ménagers après la naissance de son enfant est à l'origine du sevrage prématuré.

On n'a pas d'opinions très élaborées touchant l'influence prénatale. On croit que l'activité religieuse d'une femme enceinte aura une influence sur l'enfant qu'elle porte, le rendant plus enclin à pratiquer la religion. Il existe un moyen de vérifier l'exactitude de ce principe. Si la mère outre ses prières et ses messes, l'enfant ne sera pas religieux. Le manque de développement de ces idées est compatible avec l'indifférence totale à l'égard de l'effet des influences physiques prénatales.

Les gestes liés à la naissance sont admirablement décrits dans l'entrevue suivante, qui nous a été accordée par une des sages-femmes. Cette femme commença à pratiquer en aidant le médecin et ne perpétue donc pas un vieux rôle en jouant celui d'assistante du médecin. Cependant, ses techniques indiquent l'existence chez les femmes d'un ensemble de connaissances traditionnelles, auxquelles se joignent celles apprises du médecin et de l'infirmière. Comme tous les autres aspects de la vie, la naissance est l'objet de savoirs traditionnels aussi bien que récents et rationnels. Le compte rendu de la sage-femme exprime fort pertinemment cette situation.

Quand le mari et la femme ont eu des rapports ensemble et qu'elle n'a pas ses règles pour la première fois, elle compte neuf mois à partir de ce jour jusqu'à l'arrivée du bébé. Les femmes connaissent rarement la date exacte de la naissance, les jeunes en particulier. À mesure qu'elles avancent en âge, elles s'habituent et remarquent davantage la date. Quand la femme commence à sentir le bébé, c'est que quatre mois et demi ont passé. Elle compte fréquemment quatre mois et demi à partir de là et elle arrive à la date exacte. Elle sent le bébé exactement à la moitié de son terme. À la fin des premiers quarante jours, une femme peut se sentir malade et avoir des vomissements, mais nous n'y prêtons jamais attention. Certaines femmes ne sont jamais malades comme ça. Cela ne m'est jamais arrivé à

moi. Cela peut durer trois mois. À la fin des quarante jours, le bébé est vivant. Après sept mois, il peut venir au monde et vivre assez longtemps pour être baptisé à l'église. J'ai fait l'accouchement du bébé de Mme Leblanc, né après sept mois. Il a vécu assez longtemps pour être baptisé, mais il est mort le lendemain. Les jeunes femmes qui n'ont jamais eu d'enfants peuvent accoucher une quinzaine de jours avant terme. Pendant les jours qui précèdent l'accouchement, la femme ne peut pas faire la lessive, parce que cela l'oblige à plier le ventre, mais rien ne vaut mieux pour elle que de frotter les planchers. Elle doit marcher et ne pas rester au lit trop longtemps. Dès qu'elle ressent de fortes douleurs dans le ventre et le dos, on fait venir le médecin. Si l'accouchement se fait en plein jour, tous les enfants sont envoyés à l'extérieur, surtout les filles. Il vaut mieux avoir des jeunes hommes dans la maison que des jeunes filles, car ces dernières pourraient bien avoir peur de mettre des enfants au monde. Si une fille de la maison est sur le point de convoler en justes noces, la peur pourrait l'y faire renoncer. La mère de la fille assiste rarement à l'accouchement mais elle demeure avec elle par la suite. Le mari est toujours dans la maison à moins que ses affaires ne l'obligent à s'absenter. Une femme aime toujours avoir son mari à ses côtés. À la naissance de son premier enfant, l'époux est généralement très anxieux.

Aussitôt arrivé, le médecin se lave les mains ; et quand il dit que le col de l'utérus est ouvert, cela signifie que tout va bien. Une journée entière peut s'écouler avant l'accouchement, mais en règle générale cela dure de trois à quatre heures. Nous ne faisons rien pour hâter les choses. La nature doit suivre son cours. Si vous tentez de la forcer, vous provoquez une hémorragie. Un médecin peut faire des injections, mais il est dangereux de donner des médicaments. J'ai failli perdre la vie après en avoir pris, à la naissance d'un de mes enfants. Quand il s'agit d'un simple accouchement, je peux aider l'enfant à venir au monde. J'entoure mes mains d'un tissu propre, prends le bébé par la tête et le « tire » à moi. Aussitôt après l'accouchement, la première chose à faire, c'est de nouer le cordon ombilical en deux endroits. La première fois, il doit être noué très, très solidement. Sinon l'enfant peut mourir d'une hémorragie. Ensuite, le cordon sera coupé entre les deux nœuds avec une paire de ciseaux. Le bébé est posé sur une chaise à proximité du poêle jusqu'à la sortie du placenta. Dès qu'il est expulsé, je lave le bébé de haut en bas avec de l'eau et du savon. Au lieu de laver le lit, nous absorbons le sang avec des journaux enveloppés dans une loque propre. Le tout est enroulé et brûlé dans le poêle. Même chose pour le placenta. Il faut éviter de le jeter à l'extérieur, car les enfants pourraient le trouver. Il sera couvert de sang, le cordon encore attaché, et cela pourrait soulever leurs questions.

Après le départ du médecin, j'enveloppe la mère. Lui, il ne croit pas que ce soit nécessaire, mais ça l'est. Je prépare un mélange de beurre fondu et de camphre, noirci avec du poivre. Ce mélange est placé sur un morceau de flanelle et appliqué à la mère. Si vous en avez, le whisky peut remplacer le beurre. La flanelle est attachée avec trois couches de toile de coton jaune assez larges pour recouvrir l'utérus. Le ventre du bébé est enveloppé dans une bande de flanellette de quatre pouces de large, pliée en deux, avec une couche de coton au centre. La mère prend du thé préparé avec des baies de genièvre du nord. C'est bon pour elle et cela facilite la montée du lait. Elle peut en boire aussi longtemps qu'elle le désire. La mère doit rester dix jours au lit. Les trois premiers jours, elle ne prend que des

aliments liquides. Elle revient ensuite à son régime normal. Le troisième jour, elle attrape la « fièvre du lait ». On lui fait boire alors un mélange de vin et de lait, comme plus tard, quand elle cesse d'allaiter. Vous faites bouillir du lait sur le poêle, dans une casserole. Vous le retirez du poêle. Vous le faites bouillir ainsi trois fois. Vous faites la même chose avec du vin, mais sans le faire monter. Vous les versez l'un dans l'autre, et ils vont se cailler. Vous laissez le mélange refroidir, pour éviter qu'il soit trop chaud, et vous placez le verre sur la table de chevet pour que la mère puisse le boire. On lui donnera ensuite de l'huile de « castor ». La mère devrait prendre le bébé dès le lendemain de sa naissance. Elle n'a pas de lait, mais le bébé s'habitue à elle. Souvent la mère ne peut pas allaiter son bébé. Ce dernier est alors nourri d'une cuillerée de lait bouilli pour chaque cuillerée d'eau bouillante. On mesure le tout, moitié-moitié. Aussitôt que vous voyez que le bébé peut absorber du lait plus riche, vous changez les proportions. Deux ou trois fois par semaine, la mère devra boire de l'huile de « castor », davantage au début si elle n'a pas de lait. Elle fera ça pendant un mois. Du camphre étendu sur un tissu de flanelle est placé sur le ventre. Je viens de le faire d'ailleurs à ma belle-fille, qui n'avait pas de lait. Elle devra aussi prendre des « fleurs de sirop blanc ».

Au soir du troisième jour, je fais à la femme une douche vaginale. Toutes les mères de famille possèdent leur propre douche vaginale. Je fais une injection d'eau chaude contenant deux gouttes d'iode pour désinfecter. On peut ajouter si besoin est un peu d'alun pour arrêter tout saignement. Elle reçoit une douche tous les soirs jusqu'au dixième jour. Le cordon ombilical du bébé se dessèche et se détache le troisième, quatrième ou cinquième jour. Il est brûlé dans le poêle. L'ombilic est poudré et recouvert d'un morceau d'ouate. On laissera la bande de flanelle autour du bébé un an. Le soir du huitième jour, la mère est lavée entièrement et vêtue d'habits neufs, les draps et les taies sont changés. Je lui fais une douche vaginale et elle s'endort. Le lendemain, elle se sent de plus en plus mal. Le neuvième jour, elle éprouve autant de difficulté à se lever que le premier. Le dixième jour, elle peut s'asseoir et se promener un peu. Le lendemain, elle peut s'habiller et vaquer à ses occupations habituelles. Si une femme ne prend pas soin d'elle-même de cette façon, c'est très mauvais. Ma belle-sœur est aveugle et infirme parce qu'elle n'a jamais voulu se laisser soigner par quiconque quand elle a eu ses enfants.

Le baptême est l'acte le plus important qui soit associé à la naissance. Il est même plus important que la vie de l'enfant. Le corps d'un enfant qui meurt sans baptême ne peut être inhumé au cimetière et son âme ne verra jamais le ciel. C'est pour échapper à ce sort physique et spirituel affreux que le baptême est administré dans les vingt quatre heures qui suivent la naissance. Si, pour une raison ou une autre, le curé a dû s'absenter de la paroisse, le nouveau-né peut être baptisé dans une église voisine. Si la vie de l'enfant est en danger imminent, il sera ondoyé par le médecin. Toutefois, si l'enfant survit, il est généralement baptisé plus tard à l'église, à condition que le premier baptême n'ait pas été administré convenablement. L'Église permet aux laïcs de baptiser avec de l'eau ordinaire ; mais le prêtre fait remarquer que s'écarter du rituel, ainsi qu'il arrive lorsque la personne qui asperge l'enfant n'est pas la même que celle qui dit : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit », invalide le baptême. Les seuls

nouveaux-nés qui ne sont baptisés ni par le prêtre, ni par le médecin sont les mort-nés.

Les parents du nouveau-né doivent prendre trois décisions : ils doivent choisir les prénoms de l'enfant, son parrain et sa marraine et enfin la « porteuse » à la cérémonie du baptême. En ce qui concerne les deux premiers choix, on en a déjà discuté dans le chapitre sur la famille et la parenté. Le choix des prénoms sera certainement influencé par la parenté et les prénoms traditionnels dans la famille. En cas de désaccord, le père, en tant que chef de famille, a le dernier mot. Quand les familles sont nombreuses, il arrive que l'on demande l'avis du parrain et de la marraine. Il est extrêmement rare que l'on essaie d'aider l'enfant en choisissant pour parrain et marraine des personnes influentes. Le baptême tel qu'on le conçoit ici ne se prête pas à de tels calculs. Le parrain et la marraine étant généralement de proches parents de l'enfant, on ne conçoit pas leur rôle comme comportant des devoirs ou des obligations particulières après la cérémonie du baptême proprement dite. La porteuse du bébé jusqu'à l'église et au retour peut être la marraine ou certaines femmes de la paroisse, dont plusieurs veuves pour qui le dollar payé pour leurs services comme « porteuse » constitue une aide financière. Le poste n'est pas honorifique, mais une famille fait une dépense de prestige quand elle a une porteuse rémunérée pour le bébé.

Les participants au baptême, qui se rendent à l'église en *buggy* ou en traîneau, sont le père et l'enfant, le parrain et la marraine et éventuellement la porteuse. Les frais du baptême sont à la charge du parrain. C'est lui qui paie la « porteuse », offre de petits cadeaux à la mère, au bébé, à la marraine et paie le bedeau. Pour le dollar qu'il reçoit, le bedeau sonnera les cloches de l'église. S'il n'est pas payé, une seule cloche sonnera brièvement « pour que l'enfant l'entende » à son départ. Faire sonner toutes les cloches est véritablement une question de prestige. La famille qui ne peut verser au médecin que deux dollars pour l'accouchement trouvera encore un dollar pour le bedeau. Il pourrait y avoir des commentaires si les cloches ne sonnaient pas bruyamment et longuement. Bien qu'aucun étranger n'assiste au baptême, le bébé sera habillé de vêtements particuliers garnis de dentelle et parfumé d'eau de rose. Une fois la cérémonie terminée, la petite assistance se rend à l'autel de la Vierge dans l'église et prie avant de rentrer à la maison. Le son des cloches qui les suit ne cause aucune sensation dans la paroisse. Même ceux qui ne sont pas au courant de la naissance savent qui attendait un enfant et le carillon ne fait que leur annoncer que l'événement a eu lieu.

C'est pendant les six premières années de l'enfance que chaque enfant a les relations interpersonnelles les plus vitales avec sa mère. C'est la mère qui s'occupe de ses besoins, le discipline et l'instruit pendant ses premières années. Une sœur aînée peut se voir confier la tâche d'en prendre soin, mais la mère est toujours à l'arrière-plan et demeure l'être compatissant vers qui accourir en cas de blessure ou d'injustice. Les frères et sœurs qui ont à peu près le même âge seront ses camarades de jeux. Ce qui caractérise les frères et sœurs plus âgés, c'est qu'ils sont

toujours présents dans le cercle familial, participant à ses prières, ses repas, ses travaux et ses loisirs. Ils ont également des relations particulières avec les parents, avec lesquels l'enfant a également ses plus importants rapports. En raison du pouvoir de contrôle qu'ils tiennent de leurs parents ou à cause de leur âge et de leur force supérieure, les frères et sœurs plus âgés ont un pouvoir disciplinaire que le jeune enfant se doit de reconnaître dès le début. Les contacts de l'enfant avec ses aînés sont très peu importants, sauf si la responsabilité des parents leur a été déléguée. Jamais le jeune enfant ne joue, ne travaille ou ne mange avec ses frères et sœurs aînés. Il joue seul ou avec ses jeunes frères et sœurs. Ce groupe mange sans cérémonie dans la cuisine ou à une table séparée du reste de la famille. Il constitue son groupe de contact informel. Ses parents ont pour rôle de le surveiller, le diriger et le soigner. Souvent, le père se détend et joue avec les petits enfants, et, bien qu'il ne soit pas directement responsable de leur garde, son autorité sur la grande sœur elle-même est évidente pour le petit enfant. Mais le père n'est pas toujours à la maison comme la mère, et il est par conséquent moins important aux yeux du jeune enfant.

En dehors du groupe familial l'enfant de moins de six ans a très peu de rapports personnels. Il peut jouer à l'occasion avec les enfants de proches parents ou de voisins, mais cela reste inhabituel. La famille et son domaine d'activité, la maison et la ferme, limitent le champ social de l'enfant. Les jeux des enfants se modèlent manifestement sur les activités des adultes. L'observation est, bien sûr, à la base de l'imitation. Les enfants de trois ou quatre ans observent les membres les plus âgés de la famille pendant leur travail, s'ils ne sont pas trop loin de la maison. Le battage, la coupe des arbres, l'abattage des porcs, et toutes les activités qui sortent de l'ordinaire sont pour eux des sources de divertissement. Dans leurs jeux, ils imitent le travail de leurs aînés. Un enfant de trois ou quatre ans montera dans un chariot vide et le conduira, faisant travailler des chevaux imaginaires des heures durant. Les jouets sont la reproduction en miniature des objets associés aux adultes. Une fille soignera sa poupée de la même façon que sa mère soigne le bébé. Déjà des distinctions de genre ¹, visibles à la façon dont les parents habillent leurs enfants, s'accusent bientôt par des différences dans les manières de se comporter. La société transmet ces modes caractéristiques aux jeunes enfants en leur donnant d'abord un sentiment d'identité avec leur genre ; on complètera cette distinction en encourageant l'imitation du comportement « normal » et en ridiculisant les comportements propres à l'autre genre. Ce processus d'identification est déjà bien défini avant l'âge de six ans ; mais il se poursuit jusqu'à ce que l'enfant devienne adulte et se marie, époque où, présume-t-on, la différence entre les attitudes du

¹ Le mot « sexe » suppose des distinctions d'ordre physiologique. Nous utilisons ici le mot « genre » pour désigner un groupe social qui se distingue par ses modes de comportement, ses vêtements, ses manières de parler, ses connaissances spécialisées, etc. Les genres sont féminin et masculin, comme les sexes, et correspondent normalement aux groupes physiologiques. On voit pourquoi il est nécessaire de distinguer ces concepts du fait que l'enfant apprend qu'il est un « garçon » ou une « fille » selon des critères sociaux bien avant qu'il n'apprenne la différence physiologique entre les sexes.

père et celles de la mère est distincte. Le développement de la personnalité propre au genre constitue en grande partie la croissance de la personnalité complète.

Une formation technique précoce est liée au jeu imitatif. Les petites filles apprennent à coudre et à tricoter. Elles fabriquent des vêtements pour leurs poupées et même font des essais de couture pour elles-mêmes. Une petite fille de cinq ans a tricoté un chandail pour elle-même ; l'importance de la tâche et le fait que c'était pour elle est assez inhabituel à son âge. On attend également de toutes les jeunes filles qu'elles aident leur mère à la cuisine ; l'importance de ce travail dépend du nombre de sœurs aînées qui peuvent prêter leur concours. Les petits enfants des deux sexes, accompagnés de leurs frères et sœurs aînés, sont généralement envoyés dans les champs pour ramener les vaches. On demandera aux petits garçons de faire de petits travaux de routine, comme aller chercher du bois pour le poêle dans le placard sous les escaliers. Pour la plupart d'entre eux, les enfants de moins de six ans ont peu de tâches à remplir. La famille les soutient, n'attendant à peu près rien d'eux en retour. Outre le jeu imitatif, il existe des formes traditionnelles de récréation pour les enfants. Ils jouent au ballon et, en hiver, ils font de la luge. On peut construire des maisons de neige et les traîneaux tirés par des chiens et les charrettes anglaises sont un amusement supplémentaire. Tous ces jeux non-imitatifs se poursuivent jusqu'à la fin de l'enfance, époque où ils connaissent de nouveaux divertissements. L'imitation par jeu est progressivement remplacée par la participation effective aux activités familiales.

À l'âge de six ans environ, l'enfant entre dans une nouvelle phase de sa vie. Le déplacement est progressif dans certaines activités, mais brusque dans d'autres. Le trait caractéristique de cette période qui clôt la petite enfance, période qui se prolonge jusqu'au début de l'adolescence, c'est que la sphère sociale de l'enfant qui ne comprenait jusque-là que sa famille immédiate s'étend jusqu'à englober la paroisse. Les devoirs et les obligations des enfants croissent tandis qu'ils laissent leurs années libres et non-productives derrière eux. L'entrée à l'école et la « petite communion » sont les actes sociaux qui marquent le début de cette seconde période. Au sein de la famille, le changement de statut de l'enfant est marqué par son admission à la table familiale durant les repas.

L'éducation religieuse de l'enfant commence au foyer. C'est là que la mère lui apprend les prières à répéter quand toute la famille prie ensemble. La mère raconte aussi à l'enfant des histoires tirées de la Bible et le familiarise avec quelques-uns des personnages et des principes fondamentaux : Dieu, Jésus, la Vierge, saint Joseph, le diable, le ciel et l'enfer. Avant de fréquenter l'école, les enfants ne vont pas très souvent à l'église. Ils assistent chaque année à la messe des enfants et accompagnent parfois leurs parents le dimanche. À Noël, leur mère les emmène visiter la crèche. Là, on leur raconte l'histoire de la Nativité et ils apprennent à prier et à allumer un cierge devant la crèche. Abstraction faite de ces rares visites, l'église ne joue aucun rôle dans la vie de l'enfant.

Durant l'année préparatoire à l'école, les élèves apprennent le petit catéchisme et de nouvelles prières. Cela n'occupe pas toute l'année, car leur formation en catéchisme avait déjà commencé chez eux avant d'aller à l'école. Aussitôt qu'ils ont appris les réponses du petit catéchisme par cœur, les élèves sont interrogés par le curé sur la matière étudiée. Ils prennent leur première communion en groupe de façon très peu formelle, dans la sacristie le mardi de la dernière semaine du Carême. Après cette cérémonie, les communiantes sont censés participer pleinement à la vie religieuse de la communauté, assister aux messes, se confesser, et faire pénitence. Il ne suffit pas de pratiquer ces activités pour accéder au rang des adultes. Le curé réserve aux enfants des jours et des heures particuliers pour venir se confesser chez lui, l'école étant fermée dans ce seul but. La moitié des garçons se joignent aux enfants de chœur après que l'institutrice leur a appris le déroulement de la messe. Leur participation à ce chœur pendant les premières années d'école fait passer leur groupe à un nouveau stade ; tout comme les enfants qui fréquentent l'école, ils appartiennent au groupe d'âge communément appelé les « écoliers ».

On distingue nettement « éducation » et « instruction ». On parle d'éducation à propos de l'intégration sociale et morale de l'enfant dans la société, de l'instruction pour se référer à l'étude de certaines matières basées sur des faits qui serviront dans la vie. L'éducation des enfants est d'abord du ressort des parents ; la formation qu'ils donnent au foyer fait des enfants de bons catholiques et de bons citoyens. Leur instruction est confiée à l'école, mais elle représente un élément d'importance secondaire dans cette institution, qui est également responsable de l'éducation morale de ses élèves. Suivant une déclaration du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, le système scolaire paroissial « devrait créer l'initiative morale en inculquant aux enfants les principes qui gouvernent la vie du chrétien et du citoyen et en développant chez eux les habitudes qui orientent toute leur vie morale ¹ ». Le curé trouve de fréquentes occasions en chaire pour mettre en garde les parents contre la tendance à négliger leurs responsabilités dans l'éducation des enfants au foyer en abandonnant toute leur formation morale à l'institutrice.

L'objectif déclaré de ces écoles exprime précisément la fonction sociale de l'école. Dans toutes les sociétés les écoles ont une fonction fondamentale, celle d'orienter socialement les enfants. Elles ont aussi souvent des fonctions connexes, moins importantes. Là où se trouve un système de classes solidement établi, les écoles constituent un élément de ce système. Cela signifie simplement que la société est devenue à ce point complexe qu'il faut des institutions d'orientation spéciales pour les différentes couches sociales. L'école a encore pour fonction d'agir comme un système concret de catégories d'âge que l'enfant traverse durant son orientation progressive. Nous sommes trop souvent enclins à considérer la

¹ Règlements du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, cités dans Leroy POULIN, *L'Enseignement primaire rural dans la province de Québec* (thèse de licence inédite à l'École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne), 1934. (Nous n'avons pas retrouvé le texte original. Nous traduisons donc la citation que donne l'auteur. N. d. T)

suite de promotions à travers les classes comme la simple expression de l'accroissement des connaissances réelles de l'enfant et de son aptitude à les employer. Au contraire, la succession des classes scolaires représente pour la personne en croissance une série d'étapes par lesquelles elle accède à l'âge adulte. Chaque étape est son unité sociale qui s'exprime par des comportements et des attitudes défensives uniques qui fonctionnent de façon à interdire tout accès à ceux du groupe inférieur. Dès qu'ils sont établis fermement dans un stade, les membres de chaque groupe s'efforcent de s'identifier au groupe supérieur en adoptant son comportement et ses attitudes caractéristiques. Le passage à travers le système scolaire est cependant visiblement contrôlé de l'extérieur. Il faut avoir maîtrisé certaines tâches intellectuelles avant que les adultes qui détiennent le contrôle permettent à quiconque de progresser. L'on sous-estime souvent les raisons purement sociales pour lesquelles ces matières sont apprises. Si un garçon ne brûlait pas du désir d'accéder à la classe dont les membres le dominent et si sa classe n'était pas promue en tant que groupe, réussir son cours l'intéresserait moins.

À Saint-Denis, on ne parle jamais des écoliers en tant que groupe d'âge, mais ce groupe s'est beaucoup renforcé pendant la dernière génération. Moins d'un siècle auparavant, personne ne fréquentait l'école. Trente ans auparavant, il était encore très fréquent qu'on accède au statut d'homme fait sans avoir achevé ses études primaires. Le garçon qui quittait l'école pour aider son père dans les champs avait sur le plan technique un avantage réel sur son frère qui poursuivait ses études. Pour cette raison, même aujourd'hui des fils d'agriculteurs sont souvent moins instruits que ceux de leurs frères qui projettent de vivre dans une économie non-agraire. On s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'une certaine instruction est indispensable pour tous.

Parce qu'elle est devenue la voie obligée par quoi sa participation à la société est acceptée, l'école est en mesure de faire fonction de système de catégories d'âge. Étant donné qu'il est aujourd'hui possible pour un enfant de faire ses six ou sept années d'école avant qu'il ne soit assez vieux pour assumer pleinement sa participation aux travaux à la maison et que la machinerie agricole n'exige plus désormais de jeunes bras, le système actuel permet de prendre le temps qu'il faut pour fréquenter l'école. En dépit du fait que tous les enfants vont à l'école et que la plupart d'entre eux achèvent le cycle scolaire, l'aspect catégorie d'âge n'est pas très marqué. Cela vient en partie de ce que la fréquentation scolaire ne s'est généralisée que récemment. En outre, et ce facteur est probablement plus important, les relations entre enfants d'âge scolaire qui viennent de différentes familles se limitent presque entièrement à leurs contacts à l'école. Une fois hors de l'école, les enfants retournent chez eux, dans leur famille. Après la classe, ils ne jouent pas ensemble ; ils doivent plutôt rentrer directement à la maison. La libre association des jeunes ne se fait qu'entre ceux d'âge post-scolaire. Les écoliers jouent avec leurs frères et sœurs, de proches parents ou les enfants des voisins, qui sont aussi des amis intimes de la famille. Que deux enfants jouent tous les jours ensemble alors que leurs parents se connaissent à peine, ainsi qu'il arrive si souvent dans les

viles américaines, cela est impensable à Saint-Denis. La solidarité familiale y est trop grande. Cela signifie, dans le cadre de notre réflexion, que c'est en son sein que la famille régit l'orientation des enfants. Comme nous l'avons vu pour les enfants d'âge préscolaire, tout un ensemble de privilèges et de devoirs marque les étapes successives du développement social de l'enfant. L'école, avec sa hiérarchie rigide de classes, correspond au schème familial et la famille l'utilise jusqu'à un certain point pour introduire des étapes précisément délimitées dans sa séquence d'orientation. Ainsi, quand les enfants commencent à aller en classe, ils connaissent un brusque changement de statut qui avant l'école se faisait graduellement. La fin des études est une nouvelle étape que souligne un changement de statut de l'enfant au sein de la famille et de la paroisse. La famille ne se réfère pas à la séquence des classes pour marquer minutieusement les diverses étapes que traversent les enfants dans leur éducation sociale.

Vu l'absence de contacts sociaux entre les écoliers hors de leur propre famille, le système des classes d'âge au sein de l'école n'a aucune chance de fonctionner indépendamment du plan scolaire, sinon dans la mesure où la famille en tire parti pour ses propres fins. Les classes scolaires ne constituent pas une unité sociale très forte pour une autre raison encore : l'école ne comporte qu'une unique salle. Les élèves de quatre niveaux d'étude différents sont tous réunis dans une même classe. Les élèves de même niveau ne s'assoient même pas ensemble. Cette tactique est employée pour les empêcher de tricher et pour séparer les élèves turbulents. Les garçons et les filles s'assoient dans des sections différentes ; ainsi, c'est la distinction entre les genres que souligne la disposition des élèves. Toutes les écoles de la paroisse dispensent les classes du premier cycle, mais deux seulement donnent un cours plus avancé. Cela signifie qu'on change d'école et qu'il y a une salle de classe séparée pour les élèves les plus avancés. Les garçons dans les grandes classes ne portent pas de tablier noir pour aller à l'école, comme c'est le cas pour les filles et pour les jeunes garçons. Cette coupure se produit entre huit et neuf ans. Elle constitue un point précis, à mi-chemin entre le début et la fin des études. La classe de première, ou classe préparatoire, est également isolée des autres, les élèves étant renvoyés à la maison une heure et demie avant les autres l'après-midi.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'objectif déclaré de l'école paroissiale est de faire des enfants de bons catholiques et de bons citoyens, ce qui, dans la culture locale, est synonyme. Les écoles sont également responsables de l'enseignement de certaines connaissances « concrètes ». Les méthodes d'enseignement remplissent ces deux exigences. Une partie du travail scolaire porte sur des sujets proprement religieux ; le reste comprend un enseignement général factuel que l'on présente dans un contexte fortement teinté de religiosité. L'élève n'apprend pas à parler français correctement d'une part, à devenir un bon chrétien d'autre part. Tous les sujets sont prétextes à des leçons d'ordre religieux ou moral ; des principes et des valeurs sont sans cesse évoqués. De même qu'il n'est pas possible de mener une vie purement profane dans la paroisse, il est peu souhaitable d'apprendre aux enfants

comment se débrouiller dans la vie sans se référer jamais aux valeurs morales. En outre, les cours sont conçus pour l'élève de milieu rural et catholique. Les études sont donc organisées de manière à former des cultivateurs catholiques. Les principes et les valeurs qui n'ont pas de place dans une telle vie sont l'objet d'attaques ou ne sont pas même mentionnés. On voit mieux comment les enfants sont orientés et préparés à la vie dans la manière même d'enseigner.

Chaque institutrice dispense son enseignement à au moins quatre classes différentes, dont les élèves sont tous assis dans la même salle. Les sujets qu'elle doit enseigner et le temps qu'elle y consacre sont déterminés par le département d'Instruction publique. Les classes se tiennent cinq jours par semaine, la fin de semaine étant libre. Il y a cinq heures et demie de cours par jour, sauf dans la classe préparatoire, plus courte. En troisième année, après la classe préparatoire, le temps accordé à chaque matière se répartit comme suit : grammaire française, 2 heures ; religion, 1 heure et quart ; arithmétique, 1 heure et quart ; histoire, 20 minutes ; anglais, dessin, lecture et géographie, chacun 30 minutes, une fois par semaine¹. Le temps relativement long consacré à l'instruction religieuse est un indice de l'importance de cet enseignement. Les séances du matin débutent par des prières, tous les élèves s'agenouillant, suivies de l'étude du catéchisme. L'après-midi, les classes commencent avec un chapelet et l'étude de la religion. Les écoles dispensent aux enfants les matières qu'ils sont censés apprendre et croire. Les élèves ne mettraient pas plus en doute la véracité de l'histoire telle que l'institutrice la présente que le catéchisme qu'elle enseigne. Dans la culture rurale, il peut y avoir des écoles qui enseignent des réponses concrètes sur la façon de réagir devant les problèmes de la vie, la société ayant pour base un seul mode de vie acceptable. Cela fait contraste avec la communauté urbaine où il n'y a aucune « manière de vivre » que l'école puisse transmettre.

Les textes employés dans les écoles de Saint-Denis suivent parfaitement l'orientation à donner à l'enfant au sein de la culture locale. La liste de titres qui suit montre comment, pour enseigner le français, on choisit de courtes histoires qui font appel à la religion, à l'agriculture et au patriotisme². L'enfant grandit dans l'habitude de penser dans les termes mêmes dont il aura besoin pour fonctionner au sein de la vie paroissiale. Citons quelques titres du livre de lecture : « Une lettre à la Vierge », « Générosité récompensée », « Sainte Cécile », « La pomme de terre », « Mort de Napoléon I^{er} », « Es-tu là, Jésus ? », « Lourdes », « Héroïsme de Dollard », « Saint Louis de Gonzague » et « La fuite en Égypte ». De même, la grammaire française reflète la culture par son choix d'exemples : « La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse » ; « Un enfant bien élevé obéit à son

¹ Les années suivantes, l'horaire change. On consacre chaque semaine au français, 3 heures et 40 minutes ; à l'arithmétique, 3 heures ; à la religion, 1 heure et quart ; à la géographie, 1 heure ; à l'hygiène, à l'agriculture, à la bienséance, au dessin, 30 minutes chacun. Les heures d'école non comprises dans ces périodes d'instruction sont consacrées à la rédaction d'exercices et à l'étude.

² L'abbé J.-Roch MAGNAN, *Cours français de lectures graduées*, Montréal, Beauchemin, 1902.

père, sa mère et ses supérieurs » ; « Combien Dieu est bon ! »¹. Non seulement ces exemples montrent-ils à l'enfant la bonne construction des phrases et l'usage correct des virgules et des points d'exclamation, mais encore lui apprennent-ils par induction à craindre Dieu, qui est bon, et à obéir à ses parents et ses supérieurs. Pour reprendre la distinction que font les paroissiens, on éduque l'enfant en même temps qu'on l'instruit.

L'histoire est une discipline dont l'enseignement fournit une occasion encore meilleure d'inculquer aux élèves une certaine doctrine religieuse et nationale. La manière dont cela se fait ressort d'extraits caractéristiques de l'*Histoire du Canada* utilisée pendant les quatre dernières années à l'école². Nous avons respecté la typographie originale (emploi de l'italique et des caractères gras).

Le 3 août 1492, Colomb et une centaine de hardis marins sortirent de la cathédrale de *Palos*. Ils venaient de supplier le Très-Haut de bénir leur périlleuse entreprise. La foule les accompagna jusqu'au port. « *Au nom du Christ, déployez les voiles* », ordonna Colomb.

Son génie lui montrait là-bas, bien loin, des terres nouvelles peuplées d'idolâtres ; sa foi le pressait de conquérir ces nations *au culte du vrai Dieu*³.

Le 18 mai 1642, la flottille qui portait Maisonneuve et ses colons aborda au pied du Mont-Royal. Ils sautent à terre, tombent à genoux et remercient Dieu. Puis on éleva un autel que Mademoiselle Mance orna de fleurs et de verdure. Le père *Vimont* y célébra la messe. Toute la journée, le Saint Sacrement resta exposé. *Jésus-Hostie prenait possession* de l'île de Montréal⁴.

La piété de nos ancêtres fit toujours leur force et leur consolation. La pensée de Dieu dominait leur vie. Dans toutes les familles, la prière se faisait en commun matin et soir. (...) Les anciens Canadiens observaient religieusement le dimanche ; ils parcouraient souvent de grandes distances pour se rendre à l'église ce jour-là⁵.

Ces citations sont caractéristiques de la manière dont l'histoire est présentée, « Histoire » signifie « histoire du Canada » pour le Canadien français. C'est l'histoire qu'il apprend enfant. En l'étudiant, il découvre la grande tradition de piété et de hardiesse dont il est issu. Il apprend que les Français furent capables de coloniser le Canada par la seule grâce, constante et directe, de l'intervention divine. L'histoire de la colonisation française est l'histoire des miracles canadiens. Toutes

¹ E. ROBERT, *Nouvelle Grammaire française*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1906. (Faute d'avoir retrouvé le texte original, nous avons dû ici nous contenter de retraduire la version anglaise de cette citation, laquelle version est due à l'auteur. Chaque fois que c'était possible, nous avons cité l'original. (N. d. T.)

² LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR, *Histoire du Canada*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1915.

³ *Ibid.*, pp. 5-6.

⁴ *Ibid.*, pp. 38-39.

⁵ *Ibid.*, pp. 137-138.

ces choses renforcent la foi grandissante de l'enfant. L'histoire de la lutte avec les Anglais l'arme des attitudes nécessaires au maintien de l'unité de sa « race », face à la domination anglaise. Ces attitudes sont si totalement enracinées chez ces gens de la campagne, qui n'ont en fait aucun contact avec les Anglais, qu'on peut tabler sur leur hostilité lors des campagnes électorales. La géographie, tout comme l'histoire, dote l'élève de l'ensemble des préjugés qui entretient le mieux sa culture. Le contentement à l'égard du milieu local est en fait appris, de même que la relation directe de l'homme avec la nature dont la société locale vit.

Le climat de la province, très froid en hiver et très chaud en été, est agréable et salubre en toutes saisons. Pour subsister, l'homme a besoin de nourriture, de vêtements et d'un abri. C'est pourquoi la Providence divine a mis à sa disposition les *richesses naturelles*, animaux, plantes et minéraux. L'*agriculture* est l'art de cultiver le sol pour lui faire produire non seulement les meilleures plantes pour l'alimentation de l'homme et des animaux domestiques, mais également celles qui, comme le lin et le coton, fournissent les fils pour tisser des vêtements.

D'autre part, le cultivateur élève ou nourrit des *animaux domestiques*, qui sont des plus utiles, pour leur travail, pour leur viande et pour leur lait qu'ils nous donnent pour nourriture, ou bien pour la laine et le cuir qui nous servent à fabriquer nos vêtements et nos chaussures, etc. jouissant d'un bon climat et possédant un sol fertile, la province de Québec est particulièrement propice à l'agriculture et l'occupation préférée de notre population est de travailler heureux dans les champs ¹.

Le même texte consacre seulement une demi-page aux villes du Québec, en les énumérant et les situant, et en précisant lesquelles sont des évêchés. Dans un cours de géographie plus avancé, les étudiants apprennent ces quelques faits sur les langues, en corrélation avec l'instruction qu'ils reçoivent au sujet des exécrales anglicismes :

La langue française, à cause de sa clarté et de sa précision, est la langue *diplomatique* du monde entier, c'est-à-dire qu'on l'emploie dans les traités entre plusieurs pays, à la cour des rois, etc. C'est aussi la langue des savants. Nous, Canadiens français, nous parlons la langue française parce que nous descendons des Français. Nous devons être fiers d'avoir reçu une si belle langue en héritage et nous devons nous efforcer de la bien parler.

La langue anglaise est aussi très répandue dans le monde à cause des nombreuses colonies anglaises. Les Irlandais parlaient autrefois le *gaélique*. Sous la pression de l'Angleterre, ils avaient à peu près abandonné leur langue natale pour la langue anglaise, mais aujourd'hui, ils se remettent avec ardeur à l'apprendre et à la parler ².

¹ LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, *Géographie illustré*, Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1922, p. 21. (Là encore, nous n'avons pu retrouver le texte original. (N. d. T.)

² LES FRÈRES MARISTES, *Atlas géographique*, Montréal, Les Frères maristes, 1931, p. 16.

Ayant ainsi averti l'élève du danger de perdre sa langue nationale en adoptant une qui lui est inférieure, on passe de la géographie humaine aux religions. On entame une discussion sur les faits relatifs aux sectes chrétiennes, qui laisse l'élève sans le moindre doute sur la supériorité de la sienne. Du point de vue de l'orientation sociale de l'enfant, on lui donne les attitudes propres à perpétuer sa tradition culturelle :

Le christianisme est la doctrine de Jésus-Christ. Au cours des siècles, plusieurs sectes se sont séparées de l'Église catholique ; ce sont : 1. les *schismatiques*, répandus surtout en Russie 2. les *protestants*, divisés aujourd'hui en un très grand nombre de sectes. La religion catholique compte 400 000 000 de fidèles répandus dans tout l'univers et chaque jour les missionnaires lui gagnent de nouvelles âmes.

L'œuvre de propagation de la foi, établie dans le monde entier, a pour but, par la prière et par l'aumône, d'aider les missionnaires à convertir les infidèles. Notre Saint-Père le Pape, le chef de l'Église catholique, réside à Rome ; voilà pourquoi l'Église catholique est appelée romaine ¹.

Quel que soit le sujet étudié, jamais ne se relâche le principe qui veut que la formation se fasse simultanément sur les plans moral et intellectuel. Dans les leçons de grammaire anglaise, on y parvient en enseignant des exemples de phrases. Les classes de langue tirent parti du fait que le langage exprime idées et sentiments, et on enseigne la construction des phrases en utilisant des idées et des sentiments propres au contexte de la paroisse locale. En étudiant l'anglais, l'élève utilise ces phrases comme si elles avaient égale valeur de connaissance :

Champlain was a great man.
C'était un grand homme que Champlain.

Sin is death.
Le péché, c'est la mort.

Drunkenness is a dangerous passion.
C'est une passion dangereuse que l'ivrognerie.

Virtue is lovely.
La vertu est aimable.

Dancing is dangerous.
La danse est dangereuse.

Gold is precious.
L'or est précieux ².

¹ *Ibid.*, pp. 16-17.

² J.-E. CHAMBERLAND, *English Grammar*, Québec, 1915, pp. 131, 189.

Pour illustrer la traduction de « jamais », l'élève étudie la phrase : « *I belong to God and to Roman church forever.* » En outre, le vocabulaire enseigné est significatif sur le plan local ¹. Les termes de parenté sont donnés dans leur totalité. L'ordre de présentation des professions et des métiers suggère la supériorité, admise socialement, de certains d'entre eux : l'évêque, le prêtre, le curé, l'ecclésiastique, l'avocat, le médecin, le notaire, le maître d'école, le boulanger, le cordonnier, etc. Les aliments cités sont ceux qu'on consomme régulièrement à la maison : thé, café, soupe, bœuf, pommes, sirop. Les noms de fête sont ceux des fêtes d'obligation et des périodes de jeûne ou d'abstinence. On donne une liste de deux pages de vocabulaire « rural », mais il n'existe pas de section « urbaine » correspondante. Même les problèmes d'arithmétique font appel aux situations locales. Le nouveau texte d'arithmétique contient plus d'éléments étrangers au contexte local que n'importe quel autre. Et encore beaucoup des problèmes qu'il contient concernent-ils le partage des terres, les récoltes, le bois cordé, l'ombre des clochers et d'autres notions familières. L'un d'entre eux, qui n'a absolument rien d'exceptionnel, reflète l'importance des modèles familiaux dans la culture, dans un contexte typique :

Une personne laisse, à sa mort, sa fortune à six parents, dont trois sont du quatrième degré, deux du cinquième degré, et un du sixième degré, à condition qu'ils fassent le partage inversement au degré de parenté. La somme à répartir étant de \$395 000, quelle sera la part de chacun ² ?

Cet examen des textes avait pour but de montrer la manière dont les principales matières sont enseignées. On n'a pas parlé du catéchisme, parce que son contenu est de toute évidence purement religieux. Sa forme question-réponse et la manière de l'enseigner, l'élève répondant à des questions données par des réponses apprises par cœur, se retrouvent dans les autres disciplines, plus particulièrement l'histoire et la géographie. Comme nous l'avons vu, ce sont ces matières qui se prêtent le mieux à un enseignement rigide, de même que le catéchisme. Tout au long des études, on est frappé de constater combien l'école est conçue de façon à orienter l'enfant dans son environnement particulier, rural, catholique et canadien- français. On peut l'accuser d'étroitesse et de parti pris, comme on pourrait le faire pour toute autre culture pour la même raison. Si les écoles locales n'offrent aucune largeur de vues, n'ouvrent aucune perspective sur le monde, c'est qu'elles préparent les enfants à une vie dont le champ est limité. Aussi longtemps que ces limites correspondent à celles de la culture, les écoles ne créent pas de problèmes fonctionnels dans la société. Si les études donnaient aux enfants de vastes perspectives impartiales marquées de valeurs irréalisables sur le plan local, ceux-ci deviendraient des adultes insatisfaits qui ne perpétueraient pas les modes de vie traditionnels. Une société ne survit qu'en conservant les modes de vie éprouvés dans un système particulier. Un comportement que ne reconnaissent pas les

¹ Abbé A. NANTEL, *Nouveau Cours de la langue anglaise*, Montréal, Beauchemin, s.d.

² LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, *Arithmétique*, Montréal, Les Frères des Écoles Chrétiennes, 1926, p. 251. (Là encore, nous n'avons pu retrouver le texte original. (N. d. T.)

manières traditionnelles de vivre est socialement indésirable, car il est susceptible de créer des problèmes fonctionnels dans le système traditionnel. Si un comportement de ce genre est admis ou encouragé, on devra l'intégrer dans la culture et l'adapter aux autres mœurs.

Certains politiciens de la province estiment qu'une éducation rurale limitée assurée par des institutrices payées cent trente dollars par année suffit à préparer des enfants à la vie rurale traditionnelle. Néanmoins, l'éducation est à tel point un symbole de progrès urbain, qu'aucun membre du gouvernement n'ose émettre l'opinion qu'une culture qui a survécu pendant des siècles sans écoles n'en a pas besoin à présent sous une forme hautement développée. Les valeurs urbaines sont considérées comme des valeurs désirables pour toute la province et il faudra répandre partout une éducation plus avancée pour aller de l'avant. Ce point de vue se justifie assez. Plus d'un fils de cultivateurs deviennent des citadins. Le système d'étude que nous venons de décrire les prépare mal à un tel rôle. Leur formation scolaire ne leur donne pas l'orientation nécessaire et ils se retrouvent dans une position désavantageuse par rapport aux hommes qui ont fait des études plus vastes et plus approfondies. Cette situation était autrefois corrigée par le réseau de couvents et de collèges où était dispensé un enseignement supérieur aux enfants qui quittaient le milieu rural. Les frais d'une telle formation excluent beaucoup de garçons de la campagne qui sont aujourd'hui forcés d'aller à la ville sans aucune formation de métier faute de débouchés économiques. Les petites écoles de métier pallient ce problème dans une certaine mesure. Le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique de la province sent la nécessité qu'il y a de donner à l'enfant de la campagne une formation qui le prépare mieux à la vie urbaine ; du moins, c'est ce à quoi semblent tendre ses politiques. Peut-être mesure-t-on maintenant les progrès de l'enseignement dans l'ensemble de la province selon des valeurs urbaines. En tout cas, les éléments d'orientation urbaine qui entrent dans l'éducation des enfants de la campagne serviront moins adéquatement à orienter ceux qui sont destinés à rester sur la ferme. Le mécontentement que commence à susciter dans la jeunesse rurale la vie à la campagne peut très bien s'aggraver avec une éducation qui s'appuie sur la culture et les valeurs urbaines.

L'école, c'est bien plus que l'instruction et l'éducation morale que l'enfant reçoit de l'institutrice. Le monde social de l'écolier comprend aussi les enfants qui vont à la même école. On doit adopter de nouveaux comportements à l'endroit de personnes qui n'appartiennent pas à la parenté. De nouveaux contrôles sociaux soutiennent les nouveaux types de comportement. On craint les railleries des camarades, car elles isolent provisoirement l'enfant du groupe. Avant que l'enfant ne commence à aller à l'école, il ne se sentait pas membre de ce groupe, mais dès qu'il en fait partie, il doit assurer sa position. À présent, s'isoler volontairement serait déplaisant ¹.

¹ Probablement cela résulte-t-il plus du conditionnement social que, très tôt, l'enfant reçoit dans sa famille, que de son instinct grégaire naturel.

Les écoliers ont l'occasion d'avoir des rapports sociaux assez libres pendant les périodes de récréation d'un quart d'heure en matinée et durant l'après-midi. Durant ces périodes, ils sont pratiquement laissés sans surveillance, l'institutrice n'intervenant qu'en cas de bataille. Ce sont les distinctions de genre et d'âge que font ressortir les périodes de jeu. Garçons et filles s'amuse en groupes séparés, quel que soit leur âge. Sauf en hiver, la récréation se déroule à l'extérieur. Les petites filles ont moins de jeux véritablement organisés que les garçons. Les filles courent les unes après les autres, font la ronde ou parlent et rient à deux ou en groupes. Les petits garçons s'amuse aussi en courant, en se donnant souvent la main et en dévalant la colline sur un rang. Ils jouent également à cache-cache, à « tag » et à un jeu appelé « souris », dans lequel les enfants marchent en file entre deux garçons qui se donnent la main par-dessus la tête de ceux qui avancent. En abaissant leurs bras, les garçons tentent d'attraper une des « souris ». Les garçons plus âgés jouent à la balle, alors que les grandes filles échangent habituellement des propos.

Les divertissements à l'intérieur s'organisent sur les mêmes bases, la séparation des genres étant cependant moins accusée. Les plus jeunes enfants fabriquent des silhouettes en ficelle et des objets en papier plié et découpé. L'un des divertissements typiques des garçons est la fabrication de bateaux en papier en hiver, pour les faire naviguer sur les cours d'eau en crue au printemps. La manière de faire les silhouettes en ficelle et en papier n'est enseignée qu'au sein du groupe d'âge scolaire. Les jeunes enfants apprennent de ceux qui sont légèrement plus âgés, qui eux abandonnent cet amusement au milieu environ de leurs études. Quand vient le moment de quitter l'école, ces techniques sont déjà presque oubliées. Ces jeux sont remplacés par de nouveaux, surtout des jeux de cartes. Les adolescents des deux sexes apprennent le traditionnel jeu de quatre-sept et ils y jouent comme les adultes. La connaissance de tours de cartes, qui ne sont pas des tours de passe-passe, est typique d'un certain groupe social, celui des jeunes hommes dans la vingtaine qui s'intéressent surtout à la ville, d'où viennent les tours de cartes.

Les divertissements des enfants plus âgés, qu'ils se déroulent dehors ou à la maison, exigent des accessoires particuliers, balles ou cartes. L'association entre un objet et un amusement propre à un groupe d'âge particulier est importante sur le plan social. En acquérant des accessoires, l'enfant s'identifie, dans une certaine mesure, au groupe d'âge qui les emploie. De même, en abandonnant ces objets, on rompt tout contact avec les groupes inférieurs. Le jeune écolier veut avoir des cartes, des patins à glace et une bicyclette parce que ces divertissements sont ceux des enfants qui ont quitté l'école. Le garçon qui a terminé ses études range sa balle et son traîneau parce qu'ils sont « enfantins » : il les associe aux enfants plus jeunes. À Saint-Denis il y a très peu de divertissements et d'accessoires spéciaux, les patins étant peu répandus et les bicyclettes utilisées à des fins utilitaires plutôt que pour le plaisir. Le rapport entre les divertissements et les divisions d'âge est associé aux notions de capacités physique et mentale, notions que chaque société

formule en fonction d'un système de groupes d'âge¹. Ainsi, quand le jeu de Monopoly fut introduit par une famille de Saint-Denis, tout le monde s'accorda immédiatement pour dire que même les écoliers les plus avancés ne sauraient y jouer. Le jeu fut introduit par un adulte et situé dans le contexte des autres jeux pour adultes. L'aspect commercial du jeu renforça le sentiment qu'il était destiné aux adultes.

C'est pendant ses années à l'école que le jeune change de statut au sein de sa famille, passant de l'enfance sans responsabilités au rang d'adulte coopérant à part entière. Alors que l'on n'attendait à peu près rien de l'enfant d'âge préscolaire, l'écolier, lui, se voit confier des tâches précises comportant une responsabilité accrue. La petite fille assiste de plus en plus sa mère et ses sœurs aînées, le garçon, son père et ses frères. Les grandes lignes de la répartition du travail sont ainsi établies et les distinctions de genre définies plus rigoureusement. Les jeunes garçons conduisent le *buggy*, empilent le bois, portent les lampes à l'étable, rentrent les vaches et aident à l'arrachage du lin. Les garçons qui sont sur le point de terminer leurs études gardent les animaux, labourent, sèment, cultivent, récoltent et battent – en fait, ils assument, quand cela est nécessaire, la responsabilité de tous les travaux masculins pour aider le père et ceux des frères aînés qui sont encore à la maison. Quand les fils aînés partent de chez eux pour s'établir ailleurs, il faut généralement de nouveaux bras. Les filles qui viennent de commencer l'école doivent travailler à la maison pendant leurs loisirs, tricoter, balayer la maison, mettre le couvert, essuyer la vaisselle, faire les lits et s'occuper d'autres menus travaux ménagers. Au fur et à mesure qu'elles avancent en âge, elles apprennent à traire les vaches, à cuisiner, à faire la lessive, à filer et à tisser – activités qui les occupent quand elles ont terminé leurs études. Sous la pression de la nécessité, la répartition normale du travail peut être dérangée. L'absence de filles dans la famille peut se traduire par le fait que ce sont les garçons qui traitent les vaches ou mettent la table, activités qui en pareil cas ne sont pas ridiculisées dans cette communauté d'étroites unités économiques familiales. Mais si la famille compte des filles, aucun garçon ne songera à remplir ces tâches.

Entre dix et quinze ans, tous les enfants vont connaître deux nouveaux rites de passage – la « grande communion » et la remise des diplômes de l'école paroissiale. Ces cérémonies marquent le tournant définitif de l'enfance à l'adolescence. Pour la cérémonie religieuse, l'adolescent porte des vêtements rituels pour la première fois, dans une cérémonie dont il est lui-même le héros. Certains d'entre eux ont porté régulièrement des vêtements liturgiques comme enfants de chœur, d'autres des vêtements de deuil pour des membres de la famille, mais c'est la première fois qu'un habit caractéristique est associé à un changement de

¹ Les divertissements sont également liés d'une manière significative à certaines divisions sociales comme les classes, dont nous ne nous occupons pas ici. Ainsi, la connaissance du bridge caractérise un groupe de Saint-Denis qui a des contacts urbains plus fréquents : le prêtre, le propriétaire du magasin et certains jeunes hommes qui cherchent du travail en ville.

situation de l'individu ¹. Les filles se vêtent toutes d'une robe blanche et d'un voile, les garçons sont vêtus d'un costume sombre, d'une chemise blanche, d'une cravate et d'un brassard. Quand l'évêque visite la paroisse pour cette cérémonie de la communion solennelle, toutes les maisons pavoisent, s'ornant de bannières religieuses et du tricolore français. La « grande communion » rend possible l'égalité avec les adultes dans la vie religieuse. En fait, ce n'est qu'une fois l'école terminée que le comportement religieux de l'adolescent se modèle entièrement sur celui des paroissiens adultes, car les écoliers, eux, doivent toujours se confesser en groupe et étudier le catéchisme. Les garçons quittent cependant le chœur à cette époque et prennent place sur les bancs en compagnie de leur famille. Ce rite accompli, le décès de la personne sera suivi d'obsèques religieuses et des cérémonies qui les accompagnent : enterrement, messes pour le repos de l'âme, deuil et service funèbre anniversaire. Les règlements de l'Église concernant les jours de jeûne ne touchent pas les jeunes de moins de vingt et un ans, mais les règles d'abstinence sont en vigueur bien avant la première communion. Le début de la vie religieuse de tous les paroissiens est marqué par l'acquisition progressive d'obligations et de privilèges. À mesure que le nombre des devoirs religieux augmente, le nombre des avantages aux plans religieux et social s'accroît. Le troisième âge est marqué par l'abandon des obligations alors que les privilèges demeurent.

À la fin de ses études, le monde social de l'adolescent connaît un nouveau changement, changement qui correspond à un élargissement depuis l'époque où l'enfant a commencé à aller à l'école. Cette mutation se fera en fonction des fluctuations dans sa situation religieuse, ainsi que de l'achèvement de ses études. Le monde social de ses contacts interpersonnels s'élargit jusqu'à correspondre à peu près à celui des adultes. Le jeune homme, en particulier, a une gamme de contacts plus vaste. Il effectue désormais des visites et participe aux veillées. De telles réunions ne comprennent guère que le groupe élargi de la famille et des voisins, mais elles représentent un développement des relations personnelles, les écoliers se rendant rarement visite. Les veillées à la maison ont toujours été un moyen d'élargir le cercle de ses connaissances, mais à présent l'individu devient un membre participant du groupe, jouant aux cartes au lieu d'être un simple observateur et attirant sur lui l'attention du groupe sans craindre de réprimandes. Il existe toujours une différence dans l'importance des rapports interpersonnels entre adolescents et adultes. Les relations les plus intimes de l'adolescent hors de la famille se nouent avec ceux de son groupe social particulier. Le groupe d'âge post-scolaire représente les groupes d'âge successifs qui sont sortis de l'école. Il comprend les hommes célibataires entre quinze et trente ans. La solidarité de ce groupe se remarque chez ceux qui se réunissent au bureau de poste pour retirer le courrier du soir, chez les hommes qui bavardent en petits groupes avant et après la

¹ Devenir enfant de chœur et porter des vêtements de cérémonie suppose qu'on a reçu la « petite communion », mais il n'y a pas de correspondance stricte entre ces faits, car il n'est pas nécessairement vrai que tous les garçons portent des vêtements liturgiques après la « petite communion ».

messe et dans la foule des jeunes célibataires rassemblés devant le magasin pendant les belles soirées, en morte saison. Un élève de quinze ans ne sera peut-être même pas salué par les membres du groupe d'âge post-scolaire, alors qu'un garçon du même âge qui a terminé l'école est libre de plaisanter et de frapper par jeu des hommes célibataires beaucoup plus âgés. Quand l'un d'eux se marie et a des enfants, les liens avec l'ancien groupe sont rompus ou affaiblis et il fréquente d'autres hommes mariés. Quand des gens se réunissent chez l'un ou l'autre ou dans un lieu public, ils forment des groupes de personnes du même sexe, mariées ou célibataires, les plus jeunes enfants sont absents ou bien en périphérie des groupes. Ainsi, lors des veillées, les jeunes enfants sont mis au lit, les adultes mariés commencent la soirée au salon et les jeunes célibataires dans la cuisine. Passé trente ans, l'homme resté célibataire est désormais un vieux garçon et ses rapports interpersonnels le lient davantage aux personnes mariées. Par contre, le jeune homme marié, quel que soit son âge, est identifié au groupe des adultes. On comprendra mieux la profondeur de cette division entre gens mariés et célibataires par cette remarque à l'endroit d'un jeune homme de trente ans et de sa fiancée de longue date : « Ils parlent de choses dont seuls les gens mariés devraient parler. » Cette déclaration visait la façon dont le couple fraternisait avec les jeunes couples mariés. En fait, le couple, dont le mariage avait été empêché depuis longtemps par des difficultés d'ordre économique, cherchait à s'identifier au groupe dont il souhaitait faire partie. La remarque un peu malveillante que nous venons de citer était destinée à réaffirmer l'usage social qui avait été enfreint ou à en renforcer l'acceptation.

L'admission des hommes célibataires dans le groupe d'âge post-scolaire signifie l'adoption de certains types de comportement nouveaux. Tous portent le pantalon, sans exception. Les garçons commencent à fumer à cette époque¹. Le tabac léger avec lequel ils commencent porte les stigmates de la jeunesse aux yeux des autres fumeurs. Les intérêts propres aux adultes, tels que la politique, prennent une grande importance. Le groupe est socialement circonscrit par une adhésion commune à la société religieuse les Enfants de saint Joseph. Le groupe d'âge post-scolaire des filles célibataires appartient à une société équivalente, la Congrégation des Enfants de Marie. Les filles connaissent un changement de statut similaire à la fin de leurs études. Bien que ses contacts extérieurs soient sensiblement moins nombreux que ceux des hommes et que la fin des études signifie pour elle le retour à la maison et, par conséquent, moins de relations extérieures qu'à l'école, la sphère sociale de la fille s'élargit du fait qu'elle peut assister aux veillées. Elle est également en mesure d'accepter des prétendants, et son comportement en société en est fortement influencé. Les filles s'intéressent soudain à la mode et à leur apparence. À l'âge de vingt ans, elles commencent à se faire faire des permanentes et à se mettre des bigoudis dans les cheveux le samedi soir afin d'être à leur avantage le lendemain, à la messe. Des vêtements particuliers sont nécessaires à

¹ Les garçons de Saint-Denis commencent à fumer tard, en comparaison avec d'autres régions du Québec. Un garçon de la paroisse fumait la pipe avant même d'atteindre ses dix ans, ce qui n'est pas exceptionnel ailleurs. L'habitude de ne fumer qu'après les études est probablement locale.

cette occasion et dans d'autres réunions également. Les jeunes hommes aussi bien que les jeunes femmes suivent la mode, qui vient des villes. Les femmes se soucient tout d'abord de se trouver un époux, et cette compétition les oblige à suivre beaucoup plus la mode que les hommes. Ceux-ci, à l'exception de ceux qui cherchent un emploi en ville, sont beaucoup moins occupés des fluctuations de la mode.

Les jeunes qui ont quitté l'école s'intéressent de plus en plus au problème de leur établissement économique. Pour l'homme, devenir indépendant de sa famille n'est pas seulement une obligation, c'est également le préalable nécessaire à son mariage et à son prochain rôle social, celui de chef de famille procréateur. Pour la jeune femme, ces deux problèmes sont résolus simultanément dans le mariage. Si elle ne se marie pas, elle doit faire face au même problème que l'homme, celui d'établir son propre ménage indépendant de son frère héritier. Même pendant les dernières années d'école, les enfants commencent à formuler leurs désirs pour l'avenir en fonction des possibilités réelles. Auparavant, les enfants ont des idées bien définies touchant leur avenir, mais il s'agit là de convictions fondées davantage sur l'imitation que sur des possibilités pratiques. Le garçon qui joue au « cultivateur » le fait parce qu'il désire s'identifier aux cultivateurs. De même, la fillette qui joue à la « maman » ne songe guère au grand nombre de vieilles filles dans la paroisse.

Longtemps avant que l'enfant ne commence sérieusement à réfléchir à son propre avenir, ses parents et ses frères et sœurs plus âgés l'ont déjà fait pour lui. Notre étude précédente du cycle familial a montré clairement que les mêmes occasions ne s'offrent pas à tous les enfants d'une famille, et aussi que le père est clairement tenu responsable de l'établissement de ses enfants. Bien que cette responsabilité lui incombe, l'entière collaboration de l'enfant lui est acquise. Le père est censé aider sa progéniture, non lui garantir des moyens d'existence. S'il n'est guère possible aux parents d'apporter une aide économique, c'est à l'enfant qu'il incombe de se tirer d'affaire.

Les parents étant conscients des débouchés ouverts à un enfant alors même qu'il est très jeune, ils peuvent l'orienter vers la profession qu'ils ont en vue. Cela est particulièrement vrai des enfants de sexe masculin, étant donné que l'on peut toujours préparer les filles au mariage. Cette façon qu'ont les parents de conditionner leurs garçons est en partie inconsciente. Les parents observent les potentialités de leurs enfants à la lumière des occasions possibles. Un enfant à qui ses parents et ses frères et sœurs déclarent clairement et fréquemment quelles sont ses potentialités sera fortement incité à employer ses talents en ce sens. Comme les exigences qui lui sont faites sont en accord avec ces attitudes, ses intérêts sont orientés dans cette seule voie. L'héritier présomptif de la ferme ayant été désigné ou sa position dans la succession des enfants étant généralement acceptée, un autre enfant, qui fait preuve d'une intelligence toute particulière, peut être considéré digne d'aller au collège. Toute la famille est consciente de son intelligence et en

parle. Il sera complimenté pour ses succès à l'école primaire et dispensé de tous les travaux de la ferme. On lui demandera d'aider ses frères et sœurs dans leurs leçons. Il atteindra l'âge où ses parents considèrent qu'il pourra librement choisir d'aller au collège ou non. Parfois, cette orientation échoue. Par exemple, un « intellectuel » qui, à cause de la distribution des enfants de sexe masculin, était forcé de faire de lourds travaux agricoles, professa sa préférence pour l'agriculture et demanda à son père d'utiliser l'argent du collège pour faire un premier versement à l'achat d'une seconde ferme. La famille cultive à présent les terres de la ferme des parents, ainsi que celles de la nouvelle terre et prépare le fils en question et un autre fils à hériter. Le premier pourrait même hériter de la terre des parents. Le revenu supplémentaire provenant de la seconde ferme permettra de donner une éducation secondaire à un troisième fils, qui, dès l'école primaire, s'engage à respecter le programme qu'on lui a tracé. Quand, devant cinq membres de sa famille, on souleva l'éventualité que ce garçon devienne cultivateur, chacun réagit spontanément en ces termes : « Il désire aller au collège » ; « Il n'aime pas les travaux agricoles » ; « Ses mains sont trop propres » ; « Il a du talent » ; « Il est trop petit pour travailler à la ferme ». Certaines de ces réactions découlent d'aptitudes qui l'ont désigné pour une éducation supérieure. D'autres n'ont été provoquées que pour renforcer la décision de l'envoyer au collège. Toute la famille collabore en vue de guider l'enfant vers l'objectif qu'on lui a choisi. L'intérêt qu'un garçon, n'eût-il que huit ans, porté à une jeune femme mariée amicale pourra lui attirer cette remarque de ses parents : « Il ne devrait pas trop s'intéresser aux femmes, car il va recevoir la prêtrise. »

Les garçons qui n'héritent pas savent à la fin de leurs études que la ferme ne leur reviendra pas. Un père peut être en mesure d'aider son fils, mais ceux dont les parents sont financièrement dans l'impossibilité de les aider doivent essayer de trouver seuls un moyen de gagner leur vie. Il y a dans la localité quelques occasions de gagner de l'argent. Le commis du magasin au détail est un jeune fils de cultivateur qui espère acheter plus tard une ferme. La buanderie offre l'occasion de gagner de l'argent tout en apprenant un métier. Les travaux d'entretien des routes et les chantiers en hiver sont de nouvelles sources de revenu. Les exploitations agricoles subventionnées par le gouvernement ouvrent aussi des emplois à quelques-uns. Beaucoup de garçons développent des talents et des techniques par leurs propres moyens. D'autres peuvent devenir commis-voyageurs ou se procurer un emploi régulier en ville. Aujourd'hui, en raison du chômage dans les villes, il est difficile pour les hommes sans formation de trouver des postes vacants.

En étudiant l'orientation progressive de l'individu, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, nous avons noté des différences qui tiennent au rang de l'enfant dans la fratrie. Le rang ne joue pas seulement un rôle dans les questions d'héritage ; selon que l'on a un besoin plus ou moins pressant des services d'un individu, il sera plus ou moins rapidement orienté. Les aînés sont, par conséquent, susceptibles d'être appelés à aider les parents à un âge plus tendre que les cadets qui sont nés dans une famille déjà bien pourvue en enfants qui aident les parents. On peut observer dans

un ménage typique l'influence que peut avoir la position dans la fratrie sur la personnalité des enfants. La liste suivante des enfants avec leur âge s'efforce de caractériser leurs traits de personnalité les plus frappants selon leur comportement en société :

Pierre fils, 27 ans : sûr de lui, prend fréquemment l'initiative, cause librement, visage très expressif ;

Joseph, 25 ans : réservé mais pas facilement embarrassé, calme, visage placide ;

Marie, 21 ans : calme, casanière, gracieuse, pleine de dignité, efficace, assume la responsabilité et la direction du ménage ;

Thérèse, 20 ans : puérile, bruyante et voyante en groupe, travaille avec bonne volonté, manque quelque peu d'initiative, s'intéresse plus que Marie aux vêtements et aux bijoux ;

Georges, 18 ans : visage inexpressif si ce n'est pour sourire bêtement en réponse à une gentillesse, très calme et réservé, fait des travaux manuels simples comme porter l'eau et le bois, a une grande affection pour les animaux ;

Thomas, 13 ans : a habituellement une expression maussade et mécontente, éprouve du plaisir à faire du bruit et des choses dont il sait que les autres ne les approuvent pas ;

Jean, 11 ans : caractère heureux, plus sociable que Thomas bien que très calme ;

Henri, 7 ans : caractère heureux et gai, facile à embarrasser.

Le tempérament de chacun de ces enfants est en grande partie le résultat de sa position sociale au sein de la famille.

Pierre fils porte, dans la famille, une grande part de responsabilité dans l'exploitation de la ferme. À mesure que son père devient moins actif, le travail de la ferme repose de plus en plus sur ses épaules. La famille fait fréquemment appel à lui pour la représenter officiellement dans les réunions ou les enterrements. Il a repris à son compte l'intérêt que son père avait pour la politique et, par ce truchement, il s'est mis activement en contact avec le cercle élargi de la jeunesse de la paroisse. Sa personnalité et son tempérament s'accordent étroitement à ceux de son père, en raison d'un long contact avec lui ainsi que des devoirs et des responsabilités qui lui ont été transmis. Cette délégation n'est pas encore complète, mais l'acquisition des habitudes sociales du père équivaut à l'acquisition de sa personnalité sociale. Une instruction plus poussée et les contacts plus larges du

fils, dont il est en grande partie redevable au père, lui ont ouvert de plus vastes perspectives. Il appartient à une nouvelle génération et, grâce à ses rapports avec d'autres hommes du même âge que lui, il est davantage conscient des problèmes actuels. Ses contacts avec les jeunes incapables de trouver des débouchés en ville sont plus étroits que ceux de son père. Par ailleurs, il n'a jamais entendu les vieux « conteurs de contes » ou vu fonctionner les grands fours à sécher le lin. Ces choses appartiennent au passé et, comme il ne les a jamais connues, il n'éprouve pour elles aucun attachement particulier. Il n'éprouvera jamais le regret de les avoir perdues, comme son père. Néanmoins, son père et sa famille exercent sur lui une plus forte influence que ses jeunes amis du village. Comme son père, il ne fume pas et ne boit pas, alors que bon nombre de ses jeunes amis le font.

Joseph perpétue la même tradition familiale pour les mêmes raisons. Il dépend de son père pour débiter dans la vie. Cela signifie qu'il faut préserver entre eux une complète unité de vues et de projets. La responsabilité de Joseph à la ferme est manifestement subordonnée à celle de son frère aîné. Quand il s'agit de nourrir les animaux, il ne peut guère qu'aider son père à donner à manger aux porcs, tandis que Pierre fils a l'entière responsabilité de nourrir tout le bétail. Joseph ne représente jamais la famille à aucun événement social et quand il assume une responsabilité sans que son père soit à ses côtés, il est généralement accompagné de son frère Pierre. Les tâches subalternes, par exemple reconduire les gens chez eux en traîneau après une veillée, lui incombent. Quand une veillée de cartes est déjà entamée chez lui, son père et son frère commencent aux tables avant lui.

Tout comme Pierre fils a acquis les devoirs et la personnalité de son père, de même Marie est progressivement devenue responsable de la plupart des travaux domestiques. C'est elle qui prépare les repas, lave la vaisselle que sa sœur essuie. Elle file beaucoup, a suivi un cours spécial de tissage à Sainte-Anne, réprimande les enfants quand c'est nécessaire, prépare les rafraîchissements à mesure que la veillée avance et s'assure que les invités sont à leur aise. Marie a déjà un prétendant. Ses relations étroites avec sa mère dans leurs efforts domestiques conjoints lui ont donné les intérêts et les aptitudes d'une maîtresse de maison.

Thérèse, d'un an à peine plus jeune, a eu beaucoup moins de responsabilités et manque totalement de la réserve tranquille de sa sœur. Elle est volontiers bruyante, attire l'attention sur elle-même ; ses intérêts sont encore surtout ceux d'un enfant. C'est à elle que le cinéma, les jeux, les sports et les réunions publiques font le plus plaisir. Bien qu'on ne s'attende à aucune initiative de sa part, elle travaille très souvent avec Marie. Elle est capable dans tout ce qu'elle fait et il ne fait pas l'ombre d'un doute, à présent, qu'elle tirerait avantage de toutes les occasions de développer ses qualités d'initiative.

Georges est un faible d'esprit. Il lui arrive d'accompagner sa famille à l'église et il fut même enfant de chœur un certain temps, jusqu'au jour où il s'avéra incapable. À la maison, c'est comme s'il n'existait pas et il n'a absolument aucun

contact social normal avec les autres membres de la famille. Il prend ses repas avec les plus jeunes enfants, mais on lui adresse rarement la parole. Ses paroles tombent dans le vide et restent sans réponse. Sa mère est la seule personne qui le regarde et lui sourit avec gentillesse. Il est souvent réprimandé sévèrement ; ces reproches le rendent craintif. Bien entendu, ce traitement a accentué sa déficience et explique son amour pour les animaux, qui le traitent avec plus d'humanité.

Thomas n'a pas d'aptitude naturelle pour les études et il est à présent derrière son frère Jean, à l'école. Ce fait est fréquemment mentionné par les parents en présence de Thomas, et Jean est constamment loué pour ses notes excellentes. Quand on demande à Thomas ce qu'il compte faire dans la vie, toute la famille, sans exception, déclare qu'ils ne savent pas du tout ce qu'il va faire, et ils citent à nouveau son retard intellectuel sur son frère. Thomas joue avec son plus jeune frère Henri plutôt qu'avec Jean.

On s'intéresse beaucoup aux activités scolaires de Jean, dont il tire une fierté considérable. Ce n'est un secret pour personne qu'il sera envoyé au collège à Sainte-Anne après avoir terminé ses études à Saint-Denis. Il sait aussi que la famille espère qu'il deviendra prêtre. Sa position dans la famille – c'est l'un des plus jeunes enfants – n'en est pas pour autant modifiée et, par conséquent, c'est un enfant que l'on voit plus souvent qu'on ne l'entend.

Henri, le petit dernier, est toujours le bébé : il est chouchouté et gâté. Ce qui a pour résultat qu'il est perpétuellement de bonne humeur. Cependant, le fait qu'on le gâte ne signifie pas qu'il ne se soumettra pas à la supériorité que confère l'âge à ses frères. Il se résigne, non pas spontanément mais par obligation, à partager ses jouets.

À l'influence qu'a le rôle d'un individu sur sa personnalité, s'ajoute l'influence subtile qu'exerce l'imitation inconsciente des autres. Cela même détermine en partie son rôle dans la famille, car ceux des enfants qui ont le plus de contacts avec leurs parents leur ressembleront le plus dans celles des habitudes et des manies qui forment la personnalité. Cela est particulièrement vrai du père et de son fils héritier. Ce fils travaille plus étroitement avec son père que ses frères. Il l'accompagne toujours à son travail et, peu à peu, il assume ses responsabilités. Même à l'heure de la détente, ils restent généralement ensemble. Après avoir travaillé côte à côte, ils rentreront à la maison pour s'asseoir, fumer et causer. D'autres frères participeront également aux travaux de la ferme, et pour peu qu'ils travaillent étroitement avec leur père, eux aussi auront tendance à adopter ses manies et ses attitudes. Si le père est un homme fruste, braillard et fanfaron, son fils héritier lui ressemblera certainement. Si c'est un homme tranquille et religieux, son fils aura les mêmes qualités. D'autres fils, envoyés hors du village pour étudier ou qui ont trouvé du travail hors du cercle familial dès qu'ils ont quitté l'école, ne possèdent pas les traits typiques du père. Dans toutes les familles, la ressemblance entre le fils héritier et son père est tout à fait frappante.

Les relations étroites entre les filles aînées et la mère aboutissent au même transfert d'attitudes et de manies. Si les filles plus âgées se marient et laissent aux autres le soin d'assister étroitement la mère, elles suivront toutes l'exemple de cette dernière. Par ailleurs, une fille aînée célibataire pourra occuper cette place en permanence alors que ses jeunes sœurs se marieront sans jamais avoir eu le même contact intime avec leur mère. Le père, chef de la maison, règle le rythme de la vie sociale de toute la famille. Conformément à la tradition, ce sont les hommes qui dominent la conversation, même au sein du groupe familial, ce qui a pour conséquence que de génération en génération, l'atmosphère des réunions de famille garde l'empreinte de la personnalité des premiers hommes de la lignée¹. Cela est le résultat de la transmission de traits de personnalité de père en fils, tout nouveau comportement qui peut résulter de mariages avec des femmes de tempérament différent étant supprimé.

¹ L'abbé H.-R. CASGRAIN (*Une paroisse canadienne au XVIIe siècle*, Montréal, 1912, p. 33) fait remarquer que les familles préservent des traits distinctifs : « Le vieux type normand, avec sa tournure d'idées originales, ses allures franches, un peu brusques, avec sa jovialité et son esprit goguenard et étrivant, est reconnaissable aujourd'hui dans ces deux familles, aussi bien qu'il y a deux siècles. »

Chapitre X

Du mariage à la mort

[Retour à la table des matières](#)

Cependant que les jeunes gens commencent à s'identifier davantage aux adultes, ils se préoccupent de plus en plus de l'éventualité du mariage. Le désir qu'a le jeune homme de se monter en ménage est dû pour beaucoup au fait qu'il faut avoir quitté le foyer pour se marier. Son intérêt pour la sexualité et la connaissance qu'il en a se sont développés durant les années scolaires et celles qui ont suivi. Le rythme auquel les connaissances en matière sexuelle s'acquièrent varie sensiblement entre les familles et parfois au sein de la même famille. Jusqu'à ce que les garçons des familles les plus conservatrices atteignent leur adolescence, il ne leur est même pas permis d'assister à l'accouplement des vaches, des juments et des truies, ni à la naissance des animaux. Dans d'autres familles, les garçons d'âge scolaire sont autorisés à être présents dans les situations révélatrices au plan sexuel. Les femmes et les filles ne sont pas censées en être jamais témoins. Même dans les familles qui s'efforcent d'empêcher l'enfant d'acquérir une connaissance sexuelle, la vie à la ferme offre de multiples occasions d'observer les différents caractères sexuels primaires et d'assister à des accouplements chez les animaux. De même, certains animaux ont des petits qu'ils allaitent alors que d'autres de la même espèce n'en ont jamais. Toutes ces choses soulèvent des questions chez les enfants. Quand ceux-ci les posent à leurs parents, ils reçoivent un accueil fort variable. Dans celles des familles qui s'efforcent de perpétuer le mythe des bohémiens sur l'arrivée des bébés, l'enfant recevra très peu d'aide de ses parents, mais ceux-ci lui feront sentir que ses questions sont déplacées et indécentes. D'autres parents n'essaient pas de dissimuler à leurs enfants les vérités fondamentales touchant les différences sexuelles, la copulation et la naissance. Elles ne sont jamais l'objet de discussions approfondies, mais l'intérêt de l'enfant, au lieu d'être contrarié, est orienté vers les solutions appropriées. On lui inculque en même temps le sentiment que ces questions ne sont pas des sujets de conversation convenables.

Dans toutes les familles, les enfants des deux sexes sont logés dans des chambres à coucher séparées. Quand une surveillance assez étroite est possible, plusieurs années peuvent passer avant que l'enfant n'apprenne que des distinctions de sexe correspondent aux différences de genre qu'il connaît déjà. Quand la mère dirige seule la maison et qu'elle a trois ou quatre enfants dont le plus âgé a cinq ans, ce qui est une situation normale dans chaque ménage, elle ne peut pas s'occuper de la maison, de la nourriture, des vêtements, des bébés et, en même temps, surveiller les jeux des enfants. Ses enfants sont donc la plupart du temps livrés à eux-mêmes. Étant sans contraintes, leurs fonctions excrétrices ne provoquent aucune attitude de honte, et il est naturel d'aller à la selle en présence les uns des autres. Dans de telles circonstances, les petits enfants qui ont appris à faire la distinction entre « garçons » et « filles » en observant les différences entre les vêtements et les coiffures, apprennent d'eux-mêmes qu'il existe une différence physique entre les sexes en atteignant l'âge de quatre ans. Les jeunes qui sont nés plus tard n'ont plus l'occasion de découvrir ces différences physiques quand leurs frères et sœurs sont assez âgés pour les surveiller. Ceci est particulièrement vrai dans les familles qui empêchent la transmission des connaissances sexuelles des enfants plus âgés aux plus jeunes. Une telle répression n'est jamais très efficace entre enfants du même sexe et dont les âges diffèrent peu. L'interdiction de tenir des discussions sur la sexualité entre garçons et filles est, cependant, d'une efficacité presque totale. Cela cadre avec la tendance à séparer les sexes sur la base des vêtements et des occupations. La différence des genres établit des attitudes distinctes auxquelles correspondent les restrictions attachées au sexe acquises ultérieurement. En outre, au sein du même sexe, toute tentative de réprimer l'éducation sexuelle n'est efficace que suivant des lignes de division reconnues, par exemple le commencement et la fin de l'école.

Toutes les familles n'ayant pas la même attitude en matière d'éducation sexuelle, les enfants dont les parents et les frères et sœurs se taisent peuvent toujours trouver des camarades de classe plus instruits et tout disposés à communiquer leurs connaissances sexuelles. Quand arrive le moment où les enfants quittent l'école, ils sont au seuil de l'adolescence et possèdent une connaissance élémentaire des choses sexuelles. Ils n'ont pas été librement en contact avec le sexe opposé depuis leur petite enfance. Les modes de comportement distincts durant les années d'école ont accentué les différences entre les jeunes en les tenant séparés. Avec la fin des études commence une période durant laquelle le sexe opposé devient l'objet d'un intérêt croissant. Les occasions de rencontre augmentent avec le changement de statut. L'adolescent se joint à un groupe de jeunes de son propre sexe, avec qui il parle constamment du sexe opposé. Les réunions sont pour les deux sexes l'occasion de se rencontrer sans cérémonie, mais il n'est pas permis d'avoir des rapports vraiment intimes avant le mariage. Le chaperonnage est strict dans la plupart des familles. Le curé insiste pour qu'on surveille étroitement les filles et s'objecte aux fiançailles prolongées. Idéalement, les membres des deux sexes ne devraient témoigner aucun intérêt les uns pour les autres avant d'être prêts au mariage, et même alors la période qui

précède le mariage ne devrait pas être longue. En fait, il y a toujours eu des rapports sexuels prémaritaux. Dans les familles les plus strictes, une telle éventualité devrait être impossible, mais cela se produit même dans les familles respectables. On considère généralement que les familles pauvres sont d'une moralité plus relâchée et les faits confirment l'opinion populaire. Les occasions de rapports sexuels qu'offre la cueillette des baies ont donné une réputation particulière à la saison des bleuets. Les veillées dans les paroisses éloignées pendant la saison chaude constituent de nouvelles occasions. En hiver, il n'est plus si facile de retrouver la même intimité. Le clergé local réprovoque les soirées dansantes parce qu'elles donnent lieu à des beuveries et des rapports sexuels. Dans l'ensemble, cette région est probablement la plus stricte de tout le Québec. Les hommes célibataires de l'endroit prétendent que l'herbe est plus verte ailleurs et la plus grande liberté, les boissons et les danses qu'offrent les régions plus récemment colonisées semblent confirmer cette assertion. Néanmoins, des filles de journaliers ont mis au monde des bâtards à Saint-Denis. Dans la paroisse voisine, une femme a la réputation d'avoir une famille de seize enfants naturels. Quand une fille met un bâtard au monde, le curé essaie d'obliger le père à épouser la mère « pour légitimer l'enfant naturel ». Dans ces cas-là, la fille se rend presque inmanquablement à Québec le temps de sa grossesse, abandonnant ensuite l'enfant à l'hospice des enfants trouvés.

Deux facteurs récents ont augmenté le nombre des rapports sexuels illicites et changé leur nature : le nombre croissant de célibataires qui ne se sont jamais mariés pour des raisons économiques et le groupe de plus en plus important des jeunes hommes qui doivent remettre à plus tard leur mariage pour la même raison. Certaines des femmes qui appartiennent aux familles de journaliers se prostituent avec ce groupe d'hommes. Il convient de noter que la déchéance sociale suit la dégradation de la situation économique. Dans le groupe des jeunes, les fiançailles prolongées finissent par aboutir à des rapports sexuels prémaritaux. On ne sait presque rien de la contraception. Les prostituées et certains des jeunes qui ont travaillé en ville connaissent des méthodes contraceptives. Une cuillerée de moutarde dans un verre de gin ou de bière est un abortif bien connu. S'il ne s'est pas écoulé plus de quarante jours depuis la conception, ce moyen est censé être sûr. Les époux ne recourent ni à la contraception, ni à l'avortement. Les rapports sexuels extramaritaux sont encore exceptionnels. En général, les garçons grandissent en apprenant à s'interdire ces agissements coupables. Même les pécheurs, habituellement, se confessent, mais leur foi n'est pas assez profonde pour les empêcher de recommencer. La plupart des garçons attendent le mariage pour satisfaire leurs désirs sexuels d'une manière qui ne les mette pas en conflit avec leur société ou leur religion.

Un jeune homme devrait être en mesure de se marier dans la vingtaine. Parmi les jeunes filles qu'il a rencontrées aux réunions et lors des visites, il en a choisi une qui non seulement l'attire, mais qui, probablement, verra son union approuvée par les deux familles. À ce stade-ci, la fille ne se rend peut-être même pas compte

de l'intérêt que lui porte le garçon. Ce dernier rend alors visite à sa famille, à la maison, où il s'assied et parle avec tous les membres. Le caractère insolite de cette visite où un jeune célibataire vient voir toute une famille et pas seulement une connaissance de sexe masculin, révèle le but réel de sa visite. La jeune fille s'assied discrètement dans la pièce et la plupart du temps, elle restera silencieuse. Le jeune homme parlera d'agriculture et de politique avec le père et les frères et peut-être prendra-t-il congé sans même lui avoir adressé la parole. Il s'agit là évidemment d'un stade préliminaire pendant lequel le jeune homme est le centre d'intérêt de la famille. Les visites et d'autres occasions, telles que des soirées dansantes et des veillées, permettent au garçon et à la jeune fille de faire plus ample connaissance. Il n'est pas rare qu'on demande au père la main de sa fille un mois à peine après cette visite. Le jeune homme explique sa situation financière et reçoit une première réponse. La fille n'est obligée d'épouser aucun de ses prétendants, mais comme elle ne dispose d'aucun moyen direct de connaître des soupirants, elle se réjouit généralement de l'initiative du garçon. Dans la plupart des cas, le jeune homme connaît sa réponse avant qu'il ne fasse au père sa demande en mariage ¹.

Après que le jeune homme a reçu une réponse favorable à sa « grande demande », l'étape suivante consiste à se mettre d'accord sur les termes du contrat de mariage. Les parents du garçon rendent visite à ceux de la jeune fille à un moment convenu. La rencontre est strictement privée et ne réunit que les parents. Le couple lui-même ne participe pas aux discussions ; les parents sont seuls en cause. Les expressions courantes sont significatives à cet égard : « J'ai marié mon fils (ou ma fille) », dit-on, ce qui signifie : « J'ai organisé son mariage. » Ce sont les pères qui marient les enfants, par contrat. La rencontre des deux familles est une situation sociale très instable. S'il n'y avait eu un terrain commun, parenté, amitié ou confiance, le mariage envisagé n'aurait même pas atteint ce stade. Les deux familles se réunissent pour sceller des liens. Si ce sentiment d'unité entre les groupes sort renforcé de la rencontre, on peut conclure le contrat du mariage qui les liera. Si cette unité est brisée, le mariage est impossible, car il réunirait des familles incompatibles. D'où le besoin d'unité. Un autre facteur joue : le contrat est une affaire commerciale qui a une portée sur la valeur sociale des personnes qui se marient. Cela est une occasion de conflit. Si le conflit détruit le sentiment d'unité, le mariage n'aura pas lieu. Cela n'est pas rare, surtout chez les familles d'agriculteurs, qui ont plus à négocier.

Un contrat de mariage touche plusieurs aspects : les biens que cède le père au fils, le père à la fille, et la manière dont la propriété sera administrée par les nouveaux conjoints. Les deux familles connaissent les aspects juridiques du contrat, et celui-ci est conclu lors de discussions sans cérémonie, entre elles. Dès que les familles ont pris leur décision, le contrat est dressé par le notaire. Si les deux familles sont pauvres, il n'est pas besoin de contrat. En pareil cas, les

¹ Récemment, un prétendant en savait si peu sur la jeune fille qu'il courtisait que lorsqu'il demanda sa main au père, il découvrit qu'elle était déjà fiancée.

conjointes vivent en « communauté légale », chaque personne ayant un intérêt égal dans tous les biens et l'argent. Les droits d'héritage sont réglés par le droit civil s'il n'y a ni testament, ni contrat. Les contrats appartiennent à deux grandes catégories : d'une part, la communauté de biens, semblable à la communauté légale mais avec toutes les variantes désirées telle que l'exclusion des biens fonciers de la communauté afin de les conserver au nom de la famille au cas où l'homme mourrait sans héritier mâle¹ ; et, d'autre part, la séparation des biens. Si la fille reçoit une dot importante en argent, on optera plutôt pour le second type de contrat et le père du mari devra céder des biens à la jeune fille. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, la dot consiste en articles ménagers : linge, vaisselle, couvertures, etc. Un homme peut même donner à sa fille du bétail en dot, si son beau-fils a des terres et seulement quelques animaux. La fille ne reçoit jamais de terres. Les cultivateurs préfèrent le régime de communauté de biens à la séparation. Ainsi la femme « partage le rapport de ses années de labeur à la ferme ». Les contrats en séparation de biens ont la préférence des familles qui vivent du commerce, de manière que la faillite du mari dans ses affaires ne ruine pas aussi la femme. Les salariés, eux, suivent l'exemple des cultivateurs.

Les cultivateurs optant généralement pour le régime de communauté de biens, la dot donnée à la fille l'est en fait aux deux époux et les biens cédés par le père à son fils reviennent aux conjoints, sauf indication contraire. Le contrat de mariage est souvent le document par lequel les terres paternelles sont transmises au fils. L'homme est l'administrateur de la communauté ; ainsi le père peut céder la propriété qu'il détient avec sa femme tant qu'il subvient aux besoins de celle-ci². Une clause testamentaire peut également être insérée dans le contrat de mariage de sorte que la part d'héritage qui revient à l'épouse ne pourra jamais par la suite être diminuée.

L'entretien suivant, que nous avons eu avec un cultivateur possédant deux terres encore à son nom, illustre les préoccupations d'un père qui négocie un contrat de mariage :

Si un de mes fils devait se marier, je pourrais lui donner une partie de la terre et une maison, en stipulant qu'il doit me rembourser deux mille dollars. Naturellement, je ne serais pas obligé de faire ça si je n'avais pas d'autres fils dont je dois assurer l'avenir. Un cultivateur fait généralement bien d'établir deux ou trois de ses fils et de faire instruire les autres pour qu'ils puissent gagner leur vie tout seuls. Je pourrais, en outre, donner six vaches, deux chevaux, un véhicule et du matériel agricole. Si c'était une fille qui se mariait, ce serait une tout autre question. Dans un cas pareil, je m'efforcerais de réaliser un montant d'argent raisonnable pour elle³. En donnant la terre au garçon, je stipulerais également que

¹ Cette clause est devenue impopulaire, car elle peut transmettre aux héritiers de lourdes dettes.

² Le notaire le plus connu de l'endroit estimait que les fermes étaient cédées aux fils par contrat quand ceux-ci étaient âgés de 25 à 30 ans et que les pères avaient de 55 à 60 ans.

³ Il n'approuvera un contrat de mariage que si le garçon apporte un « montant raisonnable » à la communauté.

s'il devait mourir sans enfants dans les douze mois, je récupérerais la terre et sa femme recevrait mille ou deux mille dollars, pour que la terre n'aille pas à un étranger.

La paroisse est informée du mariage proprement dit par la lecture des bans du haut de la chaire, le dimanche. Les bans sont censés être publiés trois fois dans la paroisse de chacune des parties, trois dimanches de suite. Il est bien vu d'« acheter » deux d'entre eux, de façon que seul le troisième et dernier soit publié. Les familles de journaliers, plus pauvres, sont généralement obligées de publier trois fois les bans et d'avoir un mariage moins coûteux. Les cérémonies de mariage coûtent cinq dollars quand elles sont célébrées dans la sacristie et jusqu'à vingt-cinq dollars quand l'église est décorée. Les cloches sont également le signe de la « classe » de la cérémonie. Les jeunes mariés sont vêtus de nouveaux habits coupés de manière qu'ils puissent être portés plus tard à la messe et dans les veillées. Les époux et leurs parents arrivent et partent en automobile, dans la mesure du possible. Les voitures sont décorées de serpentins de différentes couleurs. La coutume veut également que le jeune marié porte des gants de chevreau¹. Les épouses ne portent pas de fleurs et il n'y a pas de suite. La cérémonie du mariage a lieu à l'église dans la paroisse de la mariée. Les jeunes mariés ont des bancs de prières spéciaux et des sièges de cuir rembourrés près du centre de la sainte table, en avant des autres bancs. À l'arrière et de chaque côté se trouvent des bancs et des sièges similaires pour le père de chacun des époux ou son parent de sexe masculin le plus proche. Les futurs époux se rendent d'abord à la sacristie se confesser. Dès leur retour, deux représentantes des Enfants de Marie conduisent la future mariée à l'autel latéral consacré à la Vierge. La mariée dépose là son ruban bleu sur l'autel, indiquant par là qu'elle quitte le groupe des filles et des femmes célibataires. Elle rejoint le futur marié et ensemble ils avancent jusqu'à la sainte table, où le service est lu et la communion donnée. Suit la célébration de la messe.

Les parents des jeunes époux assistent à l'office. En outre, la curiosité attire de nombreux paroissiens. Après la cérémonie, les époux signent le registre paroissial et vont au domicile du marié où les festivités commencent. Après un mariage, les hommes célibataires lancent volontiers des plaisanteries obscènes. Quand les nouveaux mariés sont à la sacristie pour signer le registre, quelqu'un fait remarquer : « Ils doivent être allés faire un petit tour au lit. » Un autre renchérit : « Il a un grand nez, mais il a l'air capable de se débrouiller ce soir. » Ces plaisanteries illustrent avec éloquence la rupture entre le nouveau marié et ses anciens camarades célibataires. Durant les veillées de mariage qui suivent, d'abord dans la paroisse de l'époux et ensuite dans celle de l'épouse, ces légères obscénités se poursuivent devant les jeunes mariés, avec des chansons. Beaucoup de chansons ne sont chantées qu'à l'occasion des noces. Une chanson pour consoler la mère du marié d'avoir perdu son fils tire des larmes à la mère. D'autres chansons consolent

¹ Tout ce cérémonial attaché au mariage vient de la ville, en partie par le canal des photos du carnet mondain du journal français.

la jeune mariée de son départ de la maison, ou louent la beauté du sacrement du mariage à l'église. Beaucoup d'autres font allusion à la nuit de noces, à la ribambelle des enfants ou au plaisir sexuel lui-même.

Une courte lune de miel à Québec ou à Sainte-Anne-de-Beaupré est devenue habituelle, outre les veillées. Il y a des gâteaux de mariage, généralement foncés, mais soigneusement glacés de blanc. Les cadeaux des amis et des parents ne sont ni très recherchés, ni très nombreux : du cristal taillé, du linge de table et quelques autres cadeaux utiles. Aux veillées, les jeunes mariés se font embrasser par les membres du sexe opposé. Le couple s'assied au milieu de son cercle d'amis, se tenant par la main toute la soirée ; ce geste est le signe de leur nouvelle union et on ne l'encourage pas publiquement en d'autres circonstances. La nouvelle appartenance familiale de la mariée est illustrée non seulement par le fait qu'après la cérémonie à l'église elle se rend directement à la maison de son mari, mais également par la tradition qui veut que l'on assiste à la première messe dominicale qui suit le mariage dans la paroisse de l'époux. La messe dominicale suivante est célébrée dans la paroisse de la mariée, où d'autres réunions soulignent la nouvelle union familiale qui a été créée.

Le mariage modifie le statut social des époux. Les liens avec le groupe des célibataires sont rompus de fait et symboliquement. Les époux sont à présent des adultes. Ils doivent fréquenter des gens mariés ou des célibataires endurcis des deux sexes. (Dans ce dernier cas, les célibataires doivent avoir dépassé un certain âge pour être admis sans restriction dans le groupe des adultes.) Le changement de statut est marqué par des changements vestimentaires chez la femme. Les longues manches et les longues jupes sont de rigueur. Les cheveux se portent généralement longs et sans ondulations. Les vêtements tendent à devenir ternes et sombres. Cela est en partie dû aux deuils fréquents, maintenant qu'il y a deux lignées de parents dont on doit reconnaître le décès. En outre, la mode pour jeunes filles est considérée comme peu seyante chez les femmes mariées. Du point de vue fonctionnel, les atours attrayants de la jeune fille ont rempli leur rôle et peuvent être mis de côté. Les vêtements des jeunes sont reconnus comme un moyen d'attirer l'autre sexe. Les cheveux ondulés chez les femmes mariées ne sont pas dénigrés autant que les manches et les jupes courtes, mais ils révèlent l'influence néfaste de la ville.

Pour un homme, c'est la moustache qui est le signe le plus évident de reconnaissance sociale. Ce qui ne veut pas dire que tous les hommes mariés se font pousser la moustache, mais la plupart la portent. Le célibataire économiquement indépendant – c'est-à-dire reconnu comme un paroissien adulte – portera vraisemblablement aussi la moustache. Ceux des hommes célibataires qui sont encore à la charge de leur famille n'en portent pas, bien que quelques-uns qui sont jusqu'à un certain point indépendants la portent. Dans les familles d'agriculteurs, le fils héritier se laisse souvent pousser la moustache avant qu'il ne se marie, et inmanquablement la sienne sera plus petite que celle du père. Nombreux sont les

hommes qui se la font pousser après leur mariage. Presque tous les hommes de moins de trente ans qui portent la moustache sont mariés, fils héritiers ou économiquement indépendants ¹.

Le mariage à Saint-Denis signifie qu'une nouvelle famille, qui s'agrandira rapidement, vient de naître. Cette nouvelle famille reproduit les mêmes schèmes parents-enfants que ceux que nous avons discutés en parlant de la famille d'orientation, mais que nous allons examiner cette fois du point de vue des parents. Outre les problèmes que soulève l'élevage d'une famille, la condition d'adulte suppose chez l'homme de nouvelles responsabilités civiles et religieuses. La direction du foyer et ses contacts sociaux peu fréquents avec les parents et les voisins occupent pleinement la jeune épouse. Le mari, en plus d'assumer l'entière responsabilité des finances de la famille et de préparer l'avenir de ses enfants, doit devenir un membre actif de la communauté. Il lui incombe d'« acheter » un banc à l'église et de contribuer à l'entretien de l'école et aux projets de construction des routes. Il s'intéressera à l'extrême aux politiques locales et provinciales car elles le touchent financièrement. Les réunions du conseil seront importantes et en en faisant partie, il peut à la longue se gagner la reconnaissance publique. On remarquera que ces intérêts et ces devoirs civiques découlent de la propriété de biens ou de revenus dépendants des pouvoirs politiques. Les cultivateurs mariés se soucient tous de la gestion de la beurrerie locale, car ils y sont tous intéressés sur le plan économique. Ces intérêts sont typiques de la vie conjugale, car le mariage n'est possible qu'avec l'acquisition de biens, ce qui automatiquement entraîne la participation aux activités civiques. L'acquisition d'une propriété affecte aussi le statut religieux. La dîme est imposée aux chefs des familles agricoles. L'impôt des chefs de famille et la responsabilité de la location d'un banc d'église incombe à tout chef de famille, quelle que soit sa situation économique. Le paiement des messes à l'intention des défunts de la famille dont cet homme est le chef sont à sa charge, y compris les messes qui seront chantées pour lui après sa mort. Quand le temps arrivera, ses fils endosseront leurs propres responsabilités envers leurs familles respectives.

De son vivant, un homme peut acquérir pour lui-même et sa famille un certain prestige en se faisant élire au conseil, à la fabrique ou à la municipalité scolaire. Les postes de responsabilité dans ces organismes, tels que ceux de maire et de secrétaire-trésorier, sont confiés à des hommes réputés capables et dignes de confiance. On acquiert peu de prestige à être élu dans n'importe lequel de ces corps, car presque tous les cultivateurs remplissent à la longue plusieurs de ces postes. Si l'on n'est pas agriculteur, cependant, il faut être un homme vraiment

¹ Voici deux cas intéressants qui ont un rapport avec le symbolisme social des moustaches. Un homme célibataire âgé d'un peu plus de vingt ans laissa pousser sa moustache, qu'il rasa quelques semaines plus tard. Une enquête révéla que juste avant de la laisser pousser, il avait signé un bon contrat avec le détaillant pour travailler comme commis. Le second cas se produisit après une élection que le parti du cantonnier local perdit. Cette personne rasa sa grosse moustache à la gauloise pour prouver « qu'il était un homme différent », dans l'espoir que le parti victorieux le renommerait.

exceptionnel pour être l'objet d'une telle reconnaissance. Ceux qui n'ont pas de terres ont moins de chance d'être élus, leurs intérêts économiques étant moins affectés par ces organismes. Aucun journalier n'a été à ce jour élu à l'un de ces groupes officiels. Être un excellent agriculteur est un autre moyen de se faire reconnaître par ses pairs. Une telle reconnaissance s'acquiert en gagnant des médailles agricoles et des prix provinciaux. Les fermières aussi soumettent aux concours des produits faits à la maison, mais ce qui les satisfait le plus, ce sont les prix en argent. Les femmes ne sont pas censées être l'objet d'une reconnaissance sociale en dehors de leur identité avec leur mari. Cependant, les femmes de la paroisse sont l'objet d'une reconnaissance individuelle. L'une peut être connue pour son tissage ou son aptitude à faire des fleurs en papier, une autre pour son intérieur négligé. Néanmoins, les hommes sont très peu au fait de telles évaluations. L'excellente qualité du bétail d'un homme est, par ailleurs, notoire pour tous, hommes et femmes.

Quand les adultes vieillissent et confient leurs responsabilités à leurs enfants, leurs devoirs religieux s'allègent également. Les personnes âgées ne sont plus tenues d'assister aux messes ou de jeûner. Elles continuent de s'abstenir de manger de la viande le vendredi ; c'est d'ailleurs l'une des premières règles qu'on fait observer par l'enfant. On estime sage de conserver les personnes âgées dans un état de pureté, prêtes à affronter la mort, en continuant de les faire communier et confesser, bien que cette dernière obligation ne soit pas exigée d'eux aussi fréquemment qu'auparavant. L'apparent relâchement dans les pratiques religieuses des gens âgés n'est en fait que superficiel. On ne fait de concessions qu'eu égard aux infirmités de la vieillesse. Les personnes âgées consacrent la majeure partie de leur temps et de leurs pensées à des questions religieuses, aux prières et à la méditation. Leur seul souci c'est de se préparer à mourir. La plus grande liberté dont jouit la jeunesse est illustrée par cette remarque faite par un homme dans la soixantaine qui refusait de rompre un jeûne prescrit par la religion, comme le faisaient des jeunes gens de plus de vingt et un an : « Je vieillis, je dois être plus prudent. »

La mort est suivie d'une série de cérémonies et de coutumes particulières qui renforcent la famille et les groupes de la communauté. Ces unités sociales viennent de subir la perte d'un membre. Les coutumes qui marquent cette perte réaffirment la solidarité des groupes. Les coutumes funèbres sont également les derniers rites de passage, grâce auxquels la personne quitte graduellement la société. De cette façon, la mort est moins soudaine. La mort sociale, au sens où tout lien avec la société est rompu, n'est définitive que bien des années après la mort physique de l'individu.

Tout le monde sait que, de l'avis des médecins, il y a deux aspects à la mort : la mort apparente, quand une personne est considérée comme morte, et la mort réelle, quand toute vie a quitté le corps. La mort réelle est censée se produire environ deux heures après la mort apparente, et c'est à l'instant où toute vie cesse que

l'âme, croit-on, quitte le corps. L'extrême-onction peut, donc, être administrée peu après que les personnes ont succombé à une mort subite à laquelle le prêtre n'a pas pu assister. Ce sacrement est le dernier rite des vivants, les purifiant pour la vie dans l'au-delà. Il est par conséquent administré « sous condition » après la mort, la condition étant que l'âme soit toujours dans le corps. Les paroissiens ne sont pas unanimes sur le moment exact où l'âme quitte le corps. Une personne peut donner une explication sur la mort réelle et la mort apparente et enchaîner immédiatement en déclarant qu'elle pense que l'âme va au jugement dès que la mort est apparente. Quelle que soit son opinion, il s'agit d'un sujet sur lequel chacun a ses propres idées. La peur d'une mort subite est générale, car les gens craignent de passer dans l'au-delà sans la dernière absolution. Trois morts subites consécutives dans la paroisse, chacune avant que la rémission des péchés ne fût possible, furent pour le curé l'occasion de déclarer aux paroissiens que Dieu les punissait. L'activité religieuse des parents de personnes qui ont trépassé de cette manière augmente considérablement. Il faut plus de messes et de prières pour faire sortir l'âme du purgatoire.

Les cloches de l'église qui sonnent le glas annoncent à la paroisse le trépas de l'un de ses membres. La manière dont sonne le glas indique aussi le sexe du défunt. À la mort d'une femme on fait sonner successivement chacune des trois cloches deux fois, lentement. On répète à trois reprises cette série de six coups, chacun s'éteignant avant que le suivant ne sonne ; et ensuite toutes les cloches sonnent le glas ensemble. On refait tout cela encore deux fois. Si c'est un homme qui est décédé, au lieu de deux coups, il y a trois coups sur chaque cloche. À la mort d'un enfant qui n'a pas encore fait sa « grande communion », le cycle des coups, avant qu'on ne fasse sonner toutes les cloches, ne se produit qu'une seule fois. On ne sonne pas le glas pour les bébés, même s'ils sont baptisés.

Les cloches soulignent tout événement important pour la paroisse entière. Elles sonnent pour les prières en commun à l'angélus, pour les messes, les baptêmes, les mariages, les décès, les enterrements, les services anniversaires, chaque fois que le « Bon Dieu est porté aux malades », et un jour, elles sonnèrent quand le curé revint après une longue maladie. La raison invoquée est chaque fois différente, bien qu'il s'agisse toujours d'une annonce publique. Il est significatif que les cloches sonnent uniquement pour annoncer des événements qui intéressent l'ensemble de la société. Les activités partisans ou familiales ne sont jamais l'objet d'une reconnaissance publique. Les baptêmes et les mariages, pourrait-on soutenir, sont principalement des affaires de famille. Cependant, du point de vue de l'unité sociale de la paroisse, le commencement d'une nouvelle vie ou d'une nouvelle famille est fonctionnellement aussi important que la perte d'un membre, à la suite d'un décès.

Quand un adulte meurt, son corps est exposé solennellement chez lui pendant trois jours. On fait chaque fois appel à l'entrepreneur des pompes funèbres de la

paroisse voisine, sauf pour les tout petits enfants ¹. Le corps est vêtu de sombre et placé dans un cercueil. De grands cierges électriques ou de cire sont placés à la tête et au pied du cercueil, installé sur une estrade. Un crêpe noir est attaché près de la porte d'entrée. Une carte mentionnant l'âge, la date du décès et l'heure des obsèques est fixée sur le crêpe. Pendant trois jours et au moins deux nuits avant l'enterrement, la maison est ouverte à tous les paroissiens. Les visites se font le plus souvent le soir, quand le travail de la journée est terminé. On veille le corps chaque soir, jusqu'à l'enterrement. Les amis et les parents du défunt se réunissent à la maison. Des chaises sont placées dans une des chambres pour les recevoir. On s'y assoit et on cause, les hommes fument en parlant du disparu et des circonstances de sa mort ou de tout autre sujet d'actualité. Toutes les heures, les visiteurs se rendent dans la pièce où repose le corps et disent trois chapelets avant de revenir à leur conversation. À minuit, on sert un « petit lunch ». Les jeunes qui assistent à une veillée funèbre sont souvent enjoués et hilares avant que la soirée ne soit terminée. Cette humeur légère est traditionnelle lors des veillées mortuaires. À l'origine, des beuveries étaient associées à ces veillées, mais un mouvement antialcoolique provincial, qui prit naissance à Saint-Denis, limita la consommation d'alcool aux veillées de toutes sortes.

Le clergé désapprouve ces veillées mortuaires où règne la bonne humeur, car il estime que l'hilarité est incompatible avec la mort. Faisant allusion aux veillées funèbres, le curé dit à ses paroissiens : « Fermez vos portes à clef à 9 heures. » Néanmoins, de nombreuses veillées mortuaires se poursuivent encore tard dans la nuit, « parce que c'est une vieille coutume ». Mais les habitants eux-mêmes estiment que cette coutume va se perdre, le clergé la désapprouvant. Un tel changement modifiera la fonction sociale de l'institution. L'unité familiale existant au moment de la mort s'exprimera encore, mais l'unité du groupe plus grand des amis ne sera pas renforcée par la participation commune de tous à la veillée funèbre. En outre, le changement dans l'humeur des veillées sera important. À présent, on a amplement l'occasion d'exprimer son chagrin mais, en outre, la famille et les amis retrouvent leur comportement de veillée normal, le membre défunt étant simplement dans la pièce voisine, où ils vont se recueillir périodiquement. Si l'atmosphère propre aux veillées normales ne devait plus exister, le choc causé par la perte d'un membre serait bien plus grand dès que reprendrait la vie normale en société.

Les circonstances qui entourent la visite au corps du défunt expriment les différentes formes d'unité sociale entre cette personne et les autres membres de la société. Le soir qui précède les obsèques, la veillée mortuaire ne réunit que la famille immédiate. Les autres veillées comprennent les parents éloignés, les voisins et les amis – le groupe même avec lequel le défunt avait des relations étroites. Les familles avec lesquelles on n'a jamais eu de liens d'amitié ou de

¹ L'entrepreneur est célibataire. Le curé de sa paroisse l'incite depuis longtemps à se marier, car on est réticent à ce qu'il embaume les filles et les femmes. Une vieille fille, une institutrice de Saint-Denis, stipula dans son testament qu'elle refusait d'être embaumée pour cette raison.

mariage et envers lesquelles le défunt éprouvait de l'antipathie ne font aucun effort pour se rapprocher de la famille du paroissien décédé. Les cartes de condoléances témoignent des mêmes divisions. Ces cartes sont vendues au bureau de poste local. Des familles qui ne sont pas des intimes mais qui éprouvaient de l'amitié envers le défunt peuvent n'assister à aucune des veillées mortuaires. Cependant, un ou plusieurs représentants de ces familles peuvent venir se recueillir sur le banc de prières qui se trouve à côté du cercueil ouvert, dire quelques prières pour le repos de l'âme du défunt et laisser une carte de condoléances sur le cercueil avant de rentrer chez eux. Les participants aux veillées funèbres laissent aussi des cartes. Les proches parents et les amis les plus intimes peuvent laisser une carte disant qu'ils ont payé le prêtre pour faire chanter plusieurs messes pour le défunt. Les cartes expriment donc les divers degrés d'une vaste gamme de liens sociaux.

Le matin des obsèques, les amis intimes et les parents sont invités à prier dans la maison de la famille en deuil. Ce sont ces personnes qui vont suivre le cortège funèbre à l'église après les prières. La « classe » des obsèques est fonction de la somme dépensée. Il y a trois classes et elles coûtent de cinquante à cent dollars. La coutume veut que l'homme fasse de son vivant les arrangements financiers pour ses propres obsèques et celles de sa femme. Pour les obsèques de première classe, l'église est soigneusement drapée de violet et illuminée de lumières violettes et blanches. La messe solennelle, à l'autel principal, est célébrée par trois prêtres, alors que d'autres disent une messe basse à chacun des autels latéraux. Pour les obsèques de deuxième classe, une seule messe est chantée par trois prêtres et la décoration de l'église est moins élaborée. La messe des obsèques de troisième classe est chantée par un seul prêtre, l'église étant peu illuminée et les décorations pratiquement inexistantes. Pour assister l'âme au purgatoire, les obsèques de deuxième et troisième classes sont tout aussi efficaces. Trois messes étant chantées pendant un service de première classe, il est d'une efficacité supérieure. En outre, des obsèques plus élaborées incitent une plus grande foule à venir prier pour le défunt. La principale différence entre les classes est purement sociale ; c'est une question de prestige. Le but, ici, correspond clairement et dans une large mesure à la fonction sociale des différentes classes.

Quand les paroissiens savent qu'une personne âgée est gravement malade, leurs discussions portent souvent sur la classe de ses obsèques. Un enterrement de première classe est un événement très apprécié. C'est la cérémonie la plus recherchée et la plus impressionnante à laquelle la paroisse puisse assister. Les personnes qui ont des revenus moyens ou supérieurs sont les seules qui peuvent se permettre un enterrement de première classe. C'est un geste de prestige qui confirme la situation privilégiée de la famille au sein de la société. Le glas annonce la classe des obsèques. Pour la première classe, le glas sonne le soir qui précède les obsèques et le lendemain matin. Quand le glas sonne le matin seulement, il s'agit d'un enterrement de deuxième classe. Par ailleurs, l'importance des préparatifs de l'entrepreneur des pompes funèbres est aussi affaire de prestige. Aux obsèques de deuxième et troisième classes, on fait appel au corbillard hippomobile appartenant

à la fabrique de la paroisse. Les autres se serviront plutôt du corbillard automobile (Ford) de l'entrepreneur des pompes funèbres. Si la maison du défunt est proche de l'église, les gens suivront le corbillard à pied. Sinon le cortège funèbre se composera de quelques automobiles et de nombreuses carrioles. Les automobiles ont une grande valeur au plan social lors des obsèques, exactement de la même façon que dans les mariages.

Une personne portant la croix noire drapée de crêpe précède le corbillard ¹. Le porteur est le meilleur ami du défunt. La croix est posée sur le cercueil pendant le service et précède le corps dans la tombe. L'entrepreneur des pompes funèbres marche à côté du porteur de la croix, portant un haut-de-forme et une redingote. Les cordons du poêle sont tenus par des hommes choisis parmi les parents collatéraux. Comme le porteur de la croix, ces derniers portent de longs rubans de crêpe noir sur le bras. Si le défunt n'est pas un adulte, les porteurs seront des jeunes gens du même groupe d'âge que la personne décédée. Les proches parents, les plus affligés par le deuil, sont en tête du cortège funèbre, juste derrière le corbillard. Comme il n'y a généralement pas suffisamment de parents collatéraux de l'âge et du sexe appropriés, des voisins sont invités à se joindre aux porteurs. Pour les grandes obsèques, des personnalités distinguées, telles que le maire, les marguilliers ou les conseillers, acceptent de servir de porteurs. Les liens sociaux déterminent le choix de ces notables. Dans le cas d'une jeune fille, on avait choisi les porteurs parmi des personnes non-apparentées habitant la paroisse voisine, ce qui souleva un tollé général parmi les paroissiens.

Il existe d'autres agencements sociaux. Pour les membres de la Congrégation des Enfants de Marie, la bannière de la société et ses membres précèdent le corbillard. Il en est de même pour les membres des Forestiers catholiques. La messe funèbre elle-même est, incontestablement, une cérémonie qui touche toute la paroisse. À la différence des mariages, chaque famille se doit d'envoyer au moins un représentant aux obsèques d'un paroissien. Ainsi à la mort d'une institutrice de la localité, les membres d'une famille qui avait inlassablement tenté de la faire renvoyer de son poste, en raison d'une querelle de famille, assistèrent à son enterrement ². Sa mort fut une perte pour la paroisse, qu'elle fût aimée des paroissiens ou non. Par contraste, il y eut le cas des obsèques d'un indigent dont le corps fut envoyé à Saint-Denis pour y être inhumé, parce que sa famille en était originaire. Il n'y eut pas de veillées funèbres ; le cercueil très simple était recouvert d'un drap mortuaire rouge ; on donna la communion, car la messe n'était pas uniquement réservée aux obsèques ; la messe fut dite une heure plus tôt que de coutume, peu de gens y assistèrent, surtout des curieux, et on y remarquait la

¹ Ce symbole de la société de tempérance est accroché au mur de la cuisine de chaque maison. On lui adresse les prières quotidiennes. Un crucifix en métal blanc embouti provenant d'un cercueil, des feuilles de palmier tressées, ou d'autres objets religieux y sont souvent attachés dans la maison.

² Le manque évident de chagrin dont ils firent preuve aux obsèques attisa les haines familiales. La famille endeuillée imputa en fait la mort de l'institutrice à la méchanceté des enfants de la famille haïe.

présence des journaliers pauvres. L'enterrement d'un bébé est analogue à de nombreux points de vue. Les obsèques d'un bébé de huit jours sont très différentes des funérailles types d'un paroissien adulte. Il n'y a pas de veillée mortuaire. L'enterrement a lieu l'après-midi sans qu'il y ait de messe, ce qui est le signe que le défunt est mort en bas âge. On porte du blanc plutôt que du noir pour la même raison. Ce sont de petits enfants qui portent le cercueil blanc et la petite croix blanche. Ce sont des enfants aussi qui représentent la famille sur leur banc, certains accompagnés de leurs parents. Les enfants constituent plus de la moitié du petit groupe présent, tout comme c'étaient les pauvres qui assistaient aux obsèques de l'indigent. Dans un cas comme dans l'autre, la personne décédée n'était pas réellement membre de la communauté locale.

Aussitôt le service terminé, le cercueil est porté jusqu'au cimetière et descendu dans la fosse. Le prêtre et le chœur achèvent le service au bord de la tombe, et ceux des paroissiens qui se sont rendus au cimetière forment un cercle et se recueillent. Il n'est pas rare qu'un des membres de l'entourage immédiat du défunt demande à l'entrepreneur des pompes funèbres de lui donner un des ornements du cercueil. L'entrepreneur saute sur le cercueil, toujours coiffé de son haut-de-forme, et arrache un crucifix, une plaque d'identité ou une poignée. Ce souvenir du disparu s'ajoutera à ceux qui ornent déjà le mur du salon de la famille. Cette dernière continue à entretenir le souvenir du défunt avec des prières, des messes spéciales pour le repos de son âme et le port du deuil. Depuis peu, la coutume veut qu'on fasse une collecte lors des obsèques pour payer de nouvelles messes. On a pris cette initiative pour aider les familles nécessiteuses qui autrement ne pourraient pas faire chanter d'autres messes. Les messes pour le repos de l'âme prennent généralement fin avec le service anniversaire. Cette messe est chantée un an environ après l'enterrement, mais l'approche de l'hiver peut parfois inciter la famille à se réunir pour ce service plusieurs mois avant que l'année ne soit écoulée. Le service anniversaire est une exacte répétition du service funèbre, jusqu'au moment où le corps quitte l'église. On utilise un cercueil factice, recouvert d'un drap mortuaire, et il est encensé et aspergé exactement comme le véritable cercueil. Les classes des messes d'anniversaire sont identiques à celles des obsèques, tout comme le glas, les décorations, l'assistance, etc. Après ce second enterrement, le défunt membre de la société s'éloigne encore davantage de la société. Cependant, la coupure n'est pas encore définitive, car ses proches parents peuvent continuer à porter son deuil et à prier pour lui quelque temps encore après cette cérémonie.

Les coutumes de deuil se sont modifiées considérablement pendant les cinquante dernières années, bien que les périodes de deuil, en ce qui concerne les femmes, soient pratiquement inchangées. Jadis, l'usage voulait que la femme porte le grand deuil deux ans après le décès de son mari et le demi-deuil encore un an. Les femmes d'un certain âge portaient fréquemment le grand deuil pour le reste de leurs jours. Le grand deuil consistait en une robe entièrement noire avec un voile descendant de l'avant du chapeau jusqu'à l'ourlet de la robe. Ce voile, rejeté en

arrière par-dessus le chapeau, est encore porté par une seule veuve de la paroisse. On portera le grand deuil du père ou de la mère pendant un an et le demi-deuil l'année suivante. La robe de demi-deuil est blanche, grise, ou violacée, mais jamais rouge. Le deuil des grands-parents dure six mois. Dans ce cas-ci et les cas suivants, le demi-deuil est porté à peu près aussi longtemps que le grand deuil. L'explication qu'on donne à Saint-Denis du demi-deuil est la suivante : « On est trop habitué à se vêtir de noir pour changer pour des couleurs vives à la fin de la période de deuil. C'est la raison pour laquelle on continue avec le demi-deuil. » Pour les frères et sœurs adultes, la période de deuil chez les femmes était de six mois, le voile en avant, et six mois le voile épinglé vers l'arrière, sur le côté droit de la tête. Les hommes portaient le grand deuil des frères et sœurs décédés six mois. Les enfants portent le deuil comme les adultes et les parents portent leur deuil tout en noir pendant deux mois. Les frères et sœurs et les enfants doivent avoir terminé l'école pour avoir droit au deuil. Naguère, les hommes se mettaient en deuil en portant un costume noir ou, s'ils ne pouvaient se le permettre, un brassard de deuil noir. En outre, ils portaient des cravates noires, des chemises noires et blanches, des mouchoirs lisérés de noir et un crêpe carré de trois pouces sur le côté droit de leur chapeau. Telle était la coutume il y a cinquante ans. Depuis, elle a évolué, s'est « modernisée » au contact des villes industrielles. Les catalogues, qui sont suivis de près quand il s'agit de mode, ont sans doute eu aussi leur influence. Les femmes qui ont été en contact avec des gens des États-Unis, se font l'écho d'une nouvelle attitude selon laquelle les coutumes de deuil extrêmes étaient « insensées » et que « c'était terrible la façon dont les femmes étaient entravées ».

Le principal changement dans la coutume a été la disparition du voile de deuil. Ce dernier s'est raccourci peu à peu et il y a vingt ans, il ne descendait plus qu'aux épaules ; à présent, un voile rudimentaire est fixé au chapeau mais il ne couvre pas le visage. Il y a vingt ans, le voile de deuil en crêpe de Chine devint du tulle. Les hommes n'échappèrent pas à cette évolution, de sorte qu'aujourd'hui ils portent rarement un morceau de crêpe sur leur chapeau ou des brassards de deuil, mais ils gardent encore la cravate noire et les chemises noires et blanches. La tendance générale veut qu'on raccourcisse la période de deuil. Cela est vrai surtout dans les villes. Les enfants portent du noir ; maintenant, les filles sont vêtues de robes noires et les garçons portent une cravate noire. De même, les garçons portent rarement le brassard de deuil. Les convenances exigeaient auparavant que les gens en deuil respectent certains interdits dans leurs façons d'agir. Il ne leur était pas permis d'assister à des réunions publiques, de jouer aux cartes ou d'aller à des mariages ou d'autres événements. Ces restrictions étaient observées durant toute la période de grand deuil, mais à présent on ne le fait qu'au début du deuil. Les mouchoirs et le papier à lettres lisérés de noir sont encore employés par les deux sexes. Pendant le demi-deuil, la sévère lisière noire du mouchoir fait place à une bordure brodée noire. Aussitôt le deuil terminé, les vêtements de deuil sont rangés jusqu'au prochain deuil. Le tableau de la page suivante décrit les périodes de deuil.

Degré de parenté avec le défunt	Période de deuil	
	50 ans auparavant	Aujourd'hui
Conjoint	2 ans de grand deuil et 1 an de demi-deuil. La plupart des femmes portaient le grand deuil toute leur vie.	Dans l'état actuel des choses, la période de deuil s'est sensiblement raccourcie chez certaines personnes.
Parent	1 an de grand deuil et 1 an de demi-deuil.	L'unanimité n'est pas faite. Les familles les plus conservatrices respectent plus fidèlement les anciennes périodes. Les hommes ont pratiquement abandonné le deuil, sauf celui de leur épouse. Les longs voiles des femmes ont disparu.
Frère et sœur adultes (ayant quitté l'école)	6 mois de grand deuil et 6 mois de demi-deuil.	
Grand-parent	comme pour les frères et sœurs.	
Enfant ayant quitté l'école	2 mois de grand deuil et 2 mois de demi-deuil.	

Les beaux-parents sont considérés comme des parents par le sang. Ainsi, on porte le deuil d'une belle-mère comme on le ferait pour une mère, qu'on soit un homme ou une femme. « On ne pourrait pas avoir la moitié de la famille en deuil et l'autre pas. Imaginez-vous la scène si le mari devait s'asseoir tranquillement dans son coin pendant que sa femme danse comme le démon ! » Un autre informateur déclara que les beaux-frères et les belles-sœurs n'étaient pleurés que trois mois en grand deuil.

Si l'on se base sur la moyenne des âges dans le cycle de vie individuel, un individu passe en moyenne douze ans en deuil, avec un maximum d'environ vingt ans, s'il est le dixième enfant marié à un dixième enfant. Exception faite du deuil des grands-parents, une personne porte surtout le deuil durant les dernières années de sa vie. Il n'est guère surprenant que les femmes portent le deuil de leur mari jusqu'à la tombe. Il y a probablement un lien entre la robe terne, le plus souvent noire, des femmes mariées et les longues périodes de deuil de naguère. La fonction de la robe de deuil et les restrictions qui l'accompagnent servent clairement à identifier les parents, selon le degré de parenté, avec le défunt. Ces membres de la famille se retirent dans la mesure du possible de la société locale, de manière à continuer d'être associés avec la personne qui a quitté le cercle social physique de la communauté. Il faut noter que les personnes âgées qui se préparent à mourir agissent à peu près de même. Leurs intérêts et leurs activités leur font fréquenter surtout le cimetière et l'église. Il est, par conséquent, logique que ces deux périodes de retranchement de la société coïncident avec le vieil âge. Une grande partie des années de deuil se situe avant que ne se produise cette retraite volontaire des vieillards qui se préparent à mourir, d'où une certaine tension chez les jeunes en deuil, surtout les femmes, qui sont soumises à de plus grandes restrictions. Par conséquent, les contacts avec les États-Unis, où le deuil n'est pas aussi strict, ont suffi à faire abandonner les coutumes de deuil, et cela s'est traduit par une réaction

contre la manière dont les femmes étaient « entravées ». Les jeunes femmes que l'usage obligeait à se mettre en deuil vivaient suivant des valeurs où elles trouvaient plus de gratification sur le plan social que sur le plan religieux. Cet état de choses créa chez elles des attitudes antithétiques : elles étaient déchirées entre le désir de se retrancher de la vie sociale et celui d'y demeurer. Il ne fallait plus, pour provoquer un changement dans les coutumes de deuil, que le stimulant des contacts avec l'extérieur. Il ne faut pas penser ces périodes de deuil uniquement en fonction du chagrin éprouvé. Longtemps après que le chagrin s'est dissipé, on garde le noir simplement pour symboliser son respect à l'endroit de la personne décédée. Autrement dit, le noir singularise celui qui le porte et l'associe au défunt.

Fonctionnellement, le deuil est le moyen manifeste dont dispose la société pour réagir à la perte de l'un de ses membres. La réaction à cette perte est fonction de son importance. Il n'est besoin que de se rappeler la longueur des périodes de deuil pour le comprendre. Du point de vue social, les enfants en bas âge n'avaient de leur vivant pratiquement aucune valeur ; les adolescents étaient davantage reconnus. La mort des grands-parents ne représente pas non plus une perte sensible, car ils n'étaient plus utiles. C'est le deuil du conjoint décédé que l'on porte le plus longtemps. En fait, il s'agit là du lien le plus vital au sein de la société et, par conséquent, sa rupture attire la réaction la plus vive de sa part. Ainsi, non seulement la longueur des périodes de deuil indique-t-elle l'importance des personnes d'âge différent dans la société, mais elle montre également l'importance relative des divers rapports au sein de la société. Nous venons de dire que les liens conjugaux sont, sur le plan social, les plus importants¹. Ensuite, en ordre d'importance, viennent les liens entre l'enfant et ses parents, du point de vue de l'enfant. Ils sont beaucoup moins primordiaux aux yeux des parents. La seule importance sociale qu'on accorde à l'enfant tient à sa qualité de membre de l'unité de travail : la famille. La relation qu'a le petit-enfant avec ses grands-parents est à peu près pareille à celle qui existe entre frères et sœurs. Bien que les périodes de deuil se soient raccourcies, leurs longueurs relatives tiennent toujours.

Pour qui passe sa vie à Saint-Denis, cette vie est faite de dur labeur. Le morne cycle des ans est illuminé par des incidents exceptionnels, des incidents que la répétition n'a pas rendus banals². Beaucoup de rites de passage sont à la fois des expériences uniques et des formes de reconnaissance sociale pour lesquelles l'individu a lutté. On tire son ultime satisfaction de deux grands objectifs : une postérité bien établie et le paradis à la fin de ses jours.

¹ L'importance des liens conjugaux est également illustrée par le fait qu'on porte aussi longtemps le deuil de ses beaux-parents que celui de ses propres parents.

² Voir l'autobiographie d'un habitant à l'appendice III.

Chapitre XI

L'ancien et le nouveau

[Retour à la table des matières](#)

À chaque stade de la vie à Saint-Denis, on constate que des changements culturels se sont produits au cours de la dernière ou des deux dernières générations. Chaque société se transforme au fil des années, mais la culture rurale canadienne-française s'est métamorphosée bien davantage durant les quarante dernières années qu'elle ne l'avait fait au cours du siècle précédent. Une analyse approfondie de la structure sociale de la paroisse a montré le sens de ces changements et révélé également les raisons de l'évolution des coutumes populaires. Nous allons ici concentrer plus particulièrement notre attention sur les problèmes liés à l'effondrement des vieilles traditions et à la diffusion des traits de la ville à travers la campagne.

L'organisation sociale des Français ruraux au Canada est en voie de perdre son caractère de société traditionnelle. Les chansons folkloriques n'ont plus droit de cité et les contes populaires ont perdu leur attrait d'antan. La médecine populaire perd du terrain plus lentement, mais le médecin et l'infirmière de la santé publique font des progrès. Bon nombre d'anciens traits culturels sont liés si étroitement à une économie familiale serrée et peu dépensière, qu'ils ont remarquablement résisté au changement. Ainsi le lin est encore battu au fléau, la laine est filée et tissée à la main et les vêtements sont faits de cette étoffe du pays. On cuit le pain familial dans des fours extérieurs. On fabrique le savon dans de grands chaudrons. Certains traits ont résisté au changement, mais pour chacun d'eux, la coutume s'est modifiée de quelque manière. Chaque ferme possède sa batteuse. Toute la laine est cardée dans une filature. Certains vêtements sont achetés au magasin ou par catalogue, la société locale suit jusqu'à un certain point la mode citadine. Un boulanger passe deux fois par semaine dans la paroisse. On achète du savon en grande quantité au magasin du village et désormais on ne fabrique plus à la maison la lessive nécessaire à la fabrication du savon. Ce sont là des tendances à l'industrialisation et l'urbanisation. Saint-Denis adopte des manières de la ville. La raison de ce changement ne tient pas simplement à la proximité des cultures

urbaine et rurale ; il ne faut pas non plus y voir tout au plus le signe d'une amélioration du niveau de vie, car celui des familles de journaliers a empiré.

Fondamentalement, la culture de la société locale tend à dépendre davantage de la grande civilisation industrielle dont elle commence à faire partie. L'ancienne structure sociale, ses sanctions, et ses mœurs étaient fondées sur une économie agricole indépendante. À l'exception de quelques articles disponibles dans le commerce, on satisfaisait tous les besoins de l'individu avec des techniques locales et des matériaux produits localement. Tant que cette autarcie a subsisté, nul ne s'est préoccupé de l'état social ou économique du reste du monde. Cette économie indépendante n'a été rendue possible que grâce à un système familial qui procurait une main-d'œuvre suffisante pour nourrir et vêtir les habitants sans l'aide de machines agricoles. Les outils et l'équipement simple nécessaires étaient de fabrication locale. Cette économie et ce système familial dépendaient structurellement d'une disponibilité constante en nouvelles terres sur lesquelles les enfants en excédent pouvaient s'établir. La Nouvelle-France a réuni ces conditions pendant plus de deux siècles.

À l'époque de la colonisation et de l'expansion territoriale, les paroisses rurales ne dépendaient pas d'une économie d'argent. On échangeait des devises d'une demi-douzaine de pays différents ¹. Quand un homme voulait acheter une carriole, il pouvait donner en échange une partie de sa moisson, ou bien verser l'argent contre lequel il pouvait la convertir. La difficulté du transport favorise l'échange monétaire de préférence au troc, quelle que soit la distance. Mais les grandes villes n'étaient faciles d'accès que pour quelques paroisses. Les paroisses éloignées avaient moins besoin d'argent, car leurs habitants n'allaient jamais en ville. Même les transactions avec le colporteur se faisaient souvent en nature.

Pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, les jeunes gens étaient forcés de s'éloigner de plus en plus pour trouver des terres à défricher. À cette époque, les fils d'agriculteurs recevaient rarement une instruction poussée, car on n'avait pas d'argent pour préparer les garçons à une profession. Les nouvelles colonies, comme celle qui était située autour du lac Saint-Jean, absorbèrent plusieurs nouvelles générations. L'expansion se faisait de plus en plus vers des terres difficilement cultivables et de faible rendement. On comprend mieux ce passage d'une économie indépendante à un état de dépendance en fonction de la pression croissante qu'exerce la pénurie de terres. Autrement dit, au plan de la géographie humaine, les conditions fondamentales sur lesquelles la structure sociale a été bâtie étaient en pleine évolution par suite du fonctionnement du système social lui-même. La nouvelle situation des terres a créé à son tour des problèmes au sein de la société, qui était fondée sur des exigences géographiques

¹ Les termes utilisés pour se référer à la monnaie normalisée actuelle reflètent des fluctuations qui existaient bien avant la Conquête. Les mots « piastre » et « sou » sont employés pour « dollar » et « cent » ; et par « trente sous » on désigne un équivalent ancien à la pièce de vingt-cinq cents. Le terme « louis » a disparu au cours des cinquante dernières années.

précises, et la société se transforma pour répondre à ces problèmes. C'est un lieu commun que les systèmes sociaux changent pour répondre à leurs problèmes de structure. Quand les modes traditionnels cessent de résoudre les problèmes de la vie, le comportement social qui existait auparavant se modifie jusqu'à ce qu'on y trouve une solution. Si les nouveaux modes sont couronnés de succès, ils constituent à leur tour les modes de vie traditionnels. Ainsi, quand les Anglais supprimèrent l'infanticide des filles parmi les Todas, le mariage polyandre traditionnel ne put pallier le pourcentage croissant de femmes. On développa un type de mariage de groupe entre frères et sœurs pour répondre à cette nouvelle situation structurelle¹. C'est sous ce jour qu'il faut comprendre les changements sociaux au Canada français. Ici, cependant, les problèmes structurels au sein de la société sont dus au fonctionnement du système traditionnel lui-même.

Voilà qui suggère une orientation nouvelle dans l'étude de l'intégration culturelle. Il faut examiner non seulement le degré d'intégration au sein de la société, mais également voir dans quelle mesure la culture est adaptée à son habitat². Si cette adaptation de la société au milieu est mauvaise en termes d'économie immédiate, l'intégration des éléments purement sociaux fondés sur l'économie sera faible. Quoique l'adaptation laisse à désirer à long terme, les éléments purement sociaux pourront atteindre un haut degré d'intégration³. L'étude de l'intégration culturelle ne devrait pas se limiter uniquement à une enquête sur l'inter-adaptation des institutions et des mœurs, mais aussi sur leur intégration dans l'habitat. C'est dans la mesure où une société est bien intégrée sur le plan interne que l'on peut prévoir s'il y aura des conflits et des changements. Par ailleurs, on peut évaluer, même à long terme, quels seront les conflits et les changements probables eu égard à l'intégration de la société à son habitat.

Les cultures qui ont été longtemps à l'abri des influences extérieures, dont les conditions fondamentales sur lesquelles elles reposent auraient pu changer, sont en général hautement intégrées, aussi bien sur le plan purement social qu'en vertu d'une adaptation économique à long terme. Les tribus indiennes des prairies limitèrent le nombre de bisons tués, si bien que ce trait faunique de l'habitat dont ils dépendaient ne s'épuisa qu'après l'arrivée des Blancs. Une tribu hautement intégrée socialement aurait pu subsister pendant des siècles avec des traditions économiques exigeant des mises à mort inutiles. En fonction de l'adaptation culturelle totale, le degré d'intégration aurait été faible.

La culture canadienne-française se caractérisait par un haut degré de cohésion sociale fondée sur une adaptation au milieu à court terme. Il a fallu deux siècles pour qu'apparaisse la faiblesse de l'adaptation au territoire. Quand le problème s'est posé, la société a tenté de s'adapter, de s'intégrer de façon plus appropriée à son

¹ Cf. W. H. R. RIVERS, *The Todas*, Londres, MacMillan & Co., Ltd., 1906.

² On parle dans le premier cas d'« intégration interne » et dans le second, d'« intégration externe ».

³ Dans de tels cas, cela entraînerait un certain épuisement de l'habitat local.

environnement. Ce faisant, elle a adopté des éléments de l'environnement social américain en contraste avec l'environnement purement physique sur lequel la culture canadienne-française se fondait naguère. Sa dépendance croissante de ce nouvel environnement instable a rendu la culture vulnérable aux vicissitudes d'une société industrielle dont l'intégration est, elle, très faible.

La seule pression due au manque de bonnes terres a créé un problème structurel, et cela explique pourquoi une métamorphose est nécessaire. Cela explique aussi pourquoi des changements culturels se sont effectivement produits, quoiqu'il y en ait plus encore qui soient indirectement liés au problème structurel fondamental. La pénurie croissante de terres a forcé les parents à chercher de nouveaux débouchés pour leurs enfants. Lorsqu'elle a tenté de trouver une solution à ce problème, la société a procédé par tâtonnements. Le conflit entre les formes d'établissement traditionnelles et le manque de terres ne s'est fait jour que graduellement. Il n'y a pas eu de rupture brutale avec les modes de vie traditionnels, seulement un effort croissant pour en trouver d'autres. Tous ces nouveaux modes impliquaient que l'ancienne culture se mît sous la dépendance de la civilisation industrielle qui l'entourait. C'est à partir des villes qu'ont été diffusés dans la campagne les éléments d'une nouvelle culture matérielle et non-matérielle, rendant celle-ci de plus en plus dépendantes de celle-là¹. Les bonnes terres non défrichées étant rares, on a pu placer ses enfants en les faisant instruire ou en achetant des fermes à des cultivateurs prêts à s'installer sur des terres peu fertiles. Ces deux simples possibilités supposaient des changements sociaux fondamentaux. Chacune exigeait un capital en argent. La seule manière de se procurer un tel capital était de vendre des produits agricoles dans les villes. Les méthodes agricoles traditionnelles ne permettaient même pas de fournir un surplus de produits. On changea de méthodes de culture afin d'obtenir cet excédent. Ces changements furent soutenus et encouragés par les représentants de la société industrielle urbaine qui était appelée à absorber ce surplus. Parmi les changements, l'un était primordial : l'adoption de machines agricoles simples, herses, faucheuses, lieuses et petites batteuses. On adopta la rotation des récoltes. Ces innovations rendirent possible la production d'une récolte excédentaire. L'élevage du bétail destiné au marché dépendait beaucoup moins de facteurs extérieurs autres que le marché, mais l'excédent de récolte a permis de nourrir un plus grand nombre d'animaux. Le surplus de récolte et d'animaux a procuré au cultivateur l'argent nécessaire à l'établissement de ses enfants, mais cela a été aux dépens de son ancienne économie autarcique et il est devenu dépendant des articles de la culture matérielle qu'il n'était pas capable de produire et devait acheter avec une partie de son surplus. Fait plus capital encore, le placement des enfants dépendait de plus en plus du marché fluctuant d'où le cultivateur tirait son argent. Aujourd'hui, il dépend doublement des villes – non pas pour l'entretien de sa famille, l'ancienne économie y pourvoit toujours – mais pour l'établissement de ses enfants.

¹ Le trait caractéristique de la diffusion à partir de la société industrielle, c'est l'effort concerté de ce type de culture pour injecter sa culture matérielle dans la société emprunteuse ; elle tente de « créer un marché ».

C'est à peu près à l'époque où se sont produits ces changements dans les méthodes agricoles qu'un autre débouché s'est ouvert aux enfants non établis. Il s'agit d'emplois dans l'industrie et les centres urbains. Leurs besoins en main-d'œuvre provoquèrent la grande émigration des enfants de cultivateurs encore disponibles, de la campagne vers les villes des États-Unis et du Canada. Cette nouvelle forme d'établissement économique fut une solution à la situation structurelle née de l'épuisement des terres disponibles. Il faut noter que cette solution, tout comme les autres, était basée sur un nouveau type d'environnement, social plutôt que physique. Que ce nouvel environnement fût instable comme jamais l'ancien ne l'avait été, cela devint évident avec la crise économique. Les cultivateurs pouvaient à l'occasion perdre une récolte en raison du mauvais temps ; mais jamais auparavant leur base économique entière n'avait été détruite, comme ce fut le cas pour les fils de cultivateurs dans les villes. Ce débouché qui s'était ouvert aux enfants ne s'épuisa pas progressivement, comme cela avait été le cas pour les terres, mais se ferma presque d'un coup. Les marchés où s'écoulaient les récoltes excédentaires s'effondrèrent également, et les investissements, un autre trait de la nouvelle économie, furent perdus. Malgré tout, l'habitant a beaucoup moins souffert de la crise que presque tout le monde en Amérique du Nord, car il avait préservé en grande partie l'indépendance de son économie. Son conservatisme inné l'avait empêché de s'adonner à la monoculture. Les ménages purent toujours se nourrir et se vêtir, quel que fût le sort de l'industrie, mais l'habitant dut à nouveau faire face au vieux problème de l'établissement de ses enfants. L'adaptation de la société avait subi un échec. Le Canada français rural se trouve encore aujourd'hui dans cette situation de conflit structurel.

Avant de traiter des réponses que la société a récemment données à ce problème, nous allons examiner en quoi le passage d'une communauté de l'indépendance à la dépendance affecte sa culture. On a noté déjà l'instabilité causée par le bouleversement de l'économie. Ce changement a eu pour résultat une transformation des valeurs de la société. Naguère, un jeune homme ambitionnait de posséder une ferme comme son père et, par conséquent, il modelait son comportement sur celui des cultivateurs auxquels il devait à la longue s'identifier. Aujourd'hui, la plupart des jeunes savent qu'ils ne posséderont jamais de ferme et qu'ils doivent se trouver du travail en ville. Les valeurs de ce groupe subissent l'influence croissante des villes. Les modes de vie urbains ont une valeur réelle aux yeux de ces jeunes hommes, et plus ils s'identifient aux citadins, meilleures sont leurs chances de succès. L'ancienne culture a suffisamment d'influence pour empêcher les jeunes femmes d'aller chercher du travail dans les villes comme les hommes. Les vieux modes de vie ne sont toutefois pas assez forts pour empêcher une jeune fille d'aspirer à un tel emploi, d'en trouver un par l'intermédiaire de parents ou d'amis, au lieu d'en faire elle-même la recherche, et de remplir un poste en ville. Cependant, moins de femmes que d'hommes prennent cette initiative. Les filles de la campagne adoptent la mode et les coutumes citadines pour se disputer les hommes dont les yeux sont tournés vers la ville. Par conséquent, les valeurs urbaines prennent également de l'importance chez les filles. Si les jeunes gens

orientés vers la ville provenaient d'un groupe de familles différentes de celles orientées vers la campagne, on verrait émerger deux groupes se distinguant par la mode et les coutumes. Les membres de ces deux groupes appartiennent en fait aux mêmes familles. Il se produit alors, en raison de la solidarité familiale, une diffusion des coutumes citadines même chez les jeunes voués à une vie rurale. Néanmoins, les jeunes hommes dont les vêtements et le comportement sont le plus évidemment d'origine urbaine sont ceux qui aspirent le plus à s'installer en ville. Il existe deux groupes distincts de familles, dont les intérêts sont divergents, ainsi qu'on l'a laissé entendre plus haut : les familles terriennes et les familles non-terriennes, ou familles de journaliers. Les ressources économiques très limitées de ce dernier groupe ont pour effet de ralentir chez eux la tendance à adopter les manières urbaines.

Outre ces facteurs qui influencent le changement des valeurs, il faut se souvenir qu'un certain nombre de cultivateurs et de rentiers d'âge adulte ont vécu plusieurs années dans des villes des États-Unis. Cette rupture de l'isolement dans lequel la vieille culture avait été maintenue a eu ses effets. Un séjour même très court dans les centres industriels s'est traduit par une évolution des valeurs, en dépit du fait qu'on y avait perpétué une part importante de l'ancienne vie. La transformation des coutumes de deuil se comprend mieux si l'on se rappelle ce mouvement de retour vers les campagnes. La diffusion des coutumes urbaines est née avec le développement de divers canaux. L'amélioration du niveau d'instruction et l'apparition des journaux, de la radio et de la publicité ont rendu possible puis précipité une meilleure compréhension de la valeur des manières d'agir urbaines. Ces tendances commencent à peine à se diffuser, ayant été freinées auparavant par l'étroite économie familiale. La mobilité s'étant accrue, la perte d'isolement qui en a résulté a créé les conditions nécessaires à des contacts sociaux, lesquels ont rendu possible la diffusion culturelle. Le passage obligé à une économie de dépendance a été la raison de l'acceptation de nouveaux types de culture ¹.

L'adoption d'éléments urbains rend la société locale dépendante des centres urbains pour maintenir sa nouvelle culture mixte. Les nouveaux traits sont modifiés de manière à s'adapter à l'ancienne culture. Ce changement dans le processus de diffusion est normal entre deux cultures. Quand il existe une grande différence entre deux cultures, les contextes dans lesquels on retrouve un même trait diffèrent considérablement. Même si la différence est aussi légère qu'entre deux cultures occidentales, les traits empruntés subissent un changement. Le fait que les Anglais jouent au croquet confère à ce jeu de la « classe » aux yeux des Français qui y jouent. De la même manière, la connaissance du bridge est une marque de raffinement. Des mets typiques acquièrent une signification sociale particulière de par leur origine et, souvent, deviennent des plats qu'on mange dans la « société ». Ces traits de culture nouveaux ne dépendent pas toujours du contexte anglais/français ou du contexte urbain/rural, plus vaste. On peut installer un moteur électrique sur un cadre de rouet, produisant ainsi une combinaison

¹ On trouvera une liste de traits de la culture actuels anciens et nouveaux, à l'appendice IV.

originale, et pourtant naturelle, d'éléments culturels nouveaux et anciens. Un joueur d'harmonica emprunte au joueur de violon son répertoire et sa technique qui consiste à battre la mesure du pied. L'harmonica s'adapte au modèle culturel du violon. On réalise avec de nouveaux éléments de nouvelles combinaisons jugées adéquates. Porter des demi-guêtres par-dessus les caoutchoucs est pratique pour empêcher la neige fondante de couler dans les chaussures. Cette combinaison est généralement considérée par les jeunes hommes comme la bonne manière de porter ces articles.

Les acquis de l'ancienne culture sont capables de réagir à ces éléments nouvellement empruntés. Les emprunts satisfont en principe les besoins culturels. Avant que cela ne fût possible, la culture locale était capable de répondre elle-même à ses besoins. Bien entendu, ces réponses constituaient de nouveaux traits – mais c'étaient des traits locaux fondés sur la culture locale. La nécessité a fait reconnaître la « platée » comme unité de mesure, au même titre que n'importe quelle autre. Les toits droits ont naturellement donné naissance aux toits cintrés, les porches surélevés aux galeries. Les anciens tissages simples ont fait place aux tissages à nouveaux motifs et aux couvre-lits « boutonnés ». Toutefois, les nouveaux traits, qui naissent de rien, ont pour arrière-fond un contexte étranger et dépendent, par conséquent, de la culture extérieure pour se développer. Les batteuses étaient jadis entraînées par des moulins à vent, puis par des trépigieuses actionnées par des chevaux, aujourd'hui, elles le sont par des moteurs à essence ; il est question d'employer des moteurs électriques. Chacun de ces stades avait son origine hors de la paroisse. Le cultivateur adopta à la longue ces changements, bien que son retard à les adopter dura souvent assez longtemps pour qu'il saute une étape. À chacune de ces étapes, il devenait un peu plus dépendant. Au début, il n'avait besoin que d'éléments qui lui étaient familiers : le vent et les chevaux. Il a dû ensuite acheter de l'essence et bientôt il devra payer l'électricité. Il dépend de plus en plus des produits du monde extérieur. Pour les acheter, il doit vendre des produits agricoles à valeur égale, se mettant ainsi à la merci du marché de consommation, sur lequel il n'a aucun contrôle. À l'époque où il était indépendant, il dominait tous les facteurs économiques qui gouvernaient sa vie.

Il n'existe peut-être aucune technique aussi utile pour connaître le type et l'origine des emprunts culturels que l'analyse des mots empruntés. Une telle étude ne permet guère de comprendre la dynamique de la diffusion, mais elle peut être avantageusement utilisée conjointement avec une enquête sur les modes de diffusion. Les anthropologues ont fréquemment recours à l'étude des termes empruntés pour en apprendre davantage sur les emprunts culturels. Le principe qui fonde cette étude, c'est que les mots empruntés le sont parce qu'ils sont associés à des traits appartenant à une culture, matérielle ou non-matérielle¹. Par conséquent, l'analyse des termes indiquera la nature de la diffusion culturelle plus concrète qui

¹ On trouve une illustration simple de ce phénomène dans l'usage de mots français en anglais pour désigner des traits associés aux aliments, à leur préparation et à la façon de les servir. On a emprunté ces termes à la France en même temps que sa cuisine.

a eu lieu. L'utilisation de cette technique au corpus de mots anglais en usage au Canada français met clairement en évidence la nature de la diffusion. Les traits culturels typiques de la ville industrielle étant ici associés aux villes dominées par les Anglais et les Américains, la diffusion linguistique est non seulement le signe d'une anglicisation, mais aussi bien d'une urbanisation. Sur les sept cents mots anglais de base en usage au Québec, seule la moitié est couramment utilisée à Saint-Denis¹. L'autre moitié est connue dans les villes, mais pas à la campagne. La liste des mots connus à Saint-Denis ne comprend pas ceux appris à l'école. On peut dire que par ce canal pratiquement aucun mot anglais ne vient enrichir le vocabulaire. Les cultivateurs qui ont travaillé aux États-Unis ont une plus vaste connaissance de l'anglais. Les villageois, dans la plupart des cas, ne sont pas conscients du fait qu'ils n'emploient pas un mot français, bien qu'ils puissent parler d'un *black aie* par plaisanterie, leur amusement venant en partie du seul fait qu'ils utilisent des mots anglais. La grande différence entre la prononciation de ce mot et celle du français ajoute à leur amusement.

La classification (voir le tableau ci-dessous) d'un vaste échantillon non sélectionné de cette liste de mots montre non seulement le type des emprunts culturels, mais également la différence entre les emprunts de la ville et ceux de la campagne². Cette répartition montre immédiatement que les mots anglais connus à Saint-Denis sont associés à une gamme plus étroite de phénomènes culturels que ne le sont les mots connus dans les centres urbains. Dans cet échantillon les quatre premières catégories comprennent 51 pour cent des mots connus à Saint-Denis. Elles ne constituent que 43,5 pour cent du vocabulaire anglais de tous les Canadiens français. De la même manière, seulement 35 pour cent des mots connus à Saint-Denis ne tombent pas dans les sept catégories mentionnées ici, alors que c'est le cas pour 45 pour cent des mots anglais dans tout le Québec. Cela tend à montrer que les paroissiens de Saint-Denis empruntent des termes à une gamme plus étroite de contextes culturels. Nous constatons que 20 pour cent des mots qui pénètrent la paroisse sont liés à des objets et des principes techniques et mécaniques. Cela est entièrement en accord avec nos observations sur l'emprunt des objets culturels eux-mêmes. Il faut bien que les nouveautés aient un nom, et l'on emprunte le vocabulaire en même temps que les objets. À Saint-Denis, très peu de mots anglais sont utilisés pour des objets ou des idées qu'on avait l'habitude

¹ N.-E. DIONNE, dans *Le Parler populaire des Canadiens français* (Québec, 1909), recense 945 mots d'origine anglaise. Cette liste contient des répétitions qu'on a éliminées pour obtenir une liste de 700 mots. On a exclu des variantes dans la prononciation (*marshmallow* et *mâche-mâlo*) et des dérivés du même radical (*grocerie*, *groceries*, *groceurs*). Cette liste de base ne s'est que peu allongée dans les régions rurales depuis 1909, bien qu'alors le pourcentage de mots connus à la campagne était bien moindre qu'aujourd'hui, les contacts les plus importants s'étant établis depuis. Les emprunts ont toujours été plus importants en ville, où les contacts sont plus nombreux. De nouveaux mots non recensés (*zippeur*, *radio*, *gaz*) sont dans une grande mesure liés à des innovations techniques au sein de la culture matérielle.

² L'échantillonnage comprend 200 mots inscrits sous les rubriques « B » et « S », les deux initiales les plus fréquentes. L'emprunt de mots anglais ne signifie pas, bien sûr, qu'on soit bilingue.

de désigner en français. On a adopté quelques mots semblables, tel que *stuff* pour « étoffe » ; mais ils sont très peu usités et on les rencontre beaucoup moins qu'en ville. Là-bas, des mots comme *slice*, *short*, *sharp*, etc., remplacent les mots français traditionnels, ce qui est le signe d'un processus de diffusion de nature différente.

Domaine culturel des mots empruntés	Pourcentage de mots anglais connus à Saint-Denis	Pourcentage des mots anglais connus au Québec mais pas à Saint-Denis	Pourcentage de mots anglais connus au Québec
Technique et mécanique	20	14	17
Véhicules moteurs	(9)	(3)	(6)
Vêtements	13	8	10,5
Affaires, correspondance et voyage	11	8	9,5
Nourriture et boissons	7	6	6,5
Divertissements	5	7	6
Médicaments, drogues et coiffeur	5	1	3
Gouvernement et politique	4	1	2,5
Autres	35	55	45
Total	100	100	100

Les deux premières colonnes du tableau ci-dessus nous font entrevoir dans quelle mesure Saint-Denis a assimilé le vocabulaire anglais connu dans tout le Québec. Les mots associés à la nourriture et les boissons ainsi qu'aux divertissements sont aussi fréquemment connus qu'inconnus. Les mots anglais touchant le domaine technique, surtout les véhicules, ainsi que les vêtements, les affaires et la correspondance sont plus familiers. C'est le signe de plus grands contacts avec ces objets et ces notions. Le vocabulaire anglais touchant la politique et le gouvernement est remarquablement mieux connu. L'apparente connaissance des termes pharmaceutiques et médicaux est probablement trompeuse, car Dionne ne recense pas beaucoup de mots, surtout des marques déposées connues des Français des villes ¹.

Conformément à ce qu'on aurait pu prévoir, une assez large proportion des mots empruntés touchent la machinerie qu'on a achetée aux Anglais et les techniques qu'on a apprises d'eux. Que le Français de la campagne connaisse presque autant de termes anglais liés au gouvernement bilingue de son pays que le Français de la ville, ce n'est pas surprenant. La politique est l'un des principaux intérêts des gens de la campagne, comme le montrent leur activité politique et les journaux qu'ils lisent. Le seul autre sujet d'intérêt qui atteigne un degré comparable, c'est la religion. Cet intérêt est entièrement étranger aux Anglais s'il

¹ *Op. cit.*

ne leur est pas hostile ; aussi, dans ce domaine, il n'y a pas d'emprunts. On suit les événements politiques dans les journaux, les assemblées à la radio, exactement comme le font les Français de la ville. La seule différence, c'est que, sur le plan linguistique, la presse est légèrement plus conservatrice à la campagne. L'emprunt de termes touchant les affaires, les vêtements et les produits alimentaires est une conséquence de l'intégration à la nouvelle économie et de la plus grande valeur accordée aux coutumes de la ville.

On peut établir avec une très grande précision la manière dont pénètrent les divers types d'emprunt culturel et les mots qui leur sont associés. À la base de tout emprunt culturel, on retrouve un contact direct de quelque nature entre les individus des deux groupes linguistiques. La domination industrielle et la suprématie de classe des Anglais dans les villes rendent souhaitable l'adoption de leurs traits culturels aux yeux des citoyens français. Nous avons déjà dit que ce sont les citoyens qui, par le truchement des journaux et des discours politiques, transmettent à la population rurale des mots anglais empruntés au domaine politique. Ces mots sont habituellement associés à quelque idée nouvelle, ainsi le mot « *trust* ». Les divertissements exigent pour leur diffusion un cadre plus intime. Encore ici, c'est en ville que le mouvement est amorcé, pour ensuite se diffuser vers la campagne grâce à des parents en visite et à des contacts au sein des écoles secondaires. Les mots liés au domaine du vêtement sont, sans aucun doute, diffusés simultanément par les magasins anglais et français. Le magasin de la paroisse locale aussi bien que la maison de vente par correspondance, avec son catalogue, sont des modes de diffusion de ces termes. Ce sont les mêmes qui, avec les marques déposées, sont responsables de l'adoption de mots touchant les produits pharmaceutiques et dans une certaine mesure les aliments et boissons. Dans une large mesure, c'est grâce aux contacts étroits au chantier ou bien entre immigrants français aux États-Unis que sont adoptés des aliments que désignent des noms anglais. L'adoption du mot « bine » (*bean*) pour désigner les haricots blancs à la sauce tomate doit, selon toute probabilité, son origine à ce mouvement de migration. Une fois de plus, la connotation qu'a le nouveau mot est si manifestement associée au nouveau trait culturel, ici les haricots blancs à la sauce tomate, qu'on peut entendre : « Je veux des fèves pour faire des bines. » Les termes d'affaires et de voyage sont à l'origine le résultat de contacts directs avec les Anglais ou les Français fortement anglicisés. Une fois encore, l'importance de l'anglais dans le commerce en est la cause fondamentale. L'emprunt de termes techniques se fait par diverses voies : travailleurs revenant des filatures et des usines aux États-Unis ou bien des camps de bûcherons bilingues. Les marques déposées et les noms anglais des pièces de rechange des machines sont adoptés en même temps que les machines.

Ces influences n'affectent pas tout le monde de la même manière dans la communauté. Par conséquent, il y a toute une gamme dans le nombre et le type de mots connus. Les grands-pères qui avaient l'habitude de lier leur blé à la main au lieu de se servir d'une lieuse, sont beaucoup moins familiers avec le vocabulaire

mécanique. Ils ne sont pas au fait, non plus, des nouveaux jeux anglais. Ils connaissent très peu de termes de voyage, n'ayant pris le train qu'une seule fois dans leur vie. Les pères qui ont séjourné aux États-Unis ont un vocabulaire anglais plus riche que la plupart des jeunes. Les fils d'autres cultivateurs ont eu davantage de contacts avec les jeunes dans des établissements d'enseignement supérieur et ont plus voyagé que leurs pères. Ces faits et leur intérêt pour les nouvelles machines, né de l'absence d'autres traditions, leur donnent un vocabulaire plus vaste que celui de leurs parents. À l'évidence, les mots sont sujets à des vogues. Ainsi, on a observé dans une même famille, que les parents qui ont lu les journaux avant la fin de la prohibition, connaissaient les mots « *smoggleur* » et « boudelage » (*bootleg*) alors que leurs enfants les ignoraient. Il existe également des différences dans les mots appris, qui tiennent au sexe de qui les emploie. Ainsi, les garçons de la famille connaissent les mots « *badge* » et « *black aie* », ce qui n'est pas le cas de leur mère et de leurs sœurs. De même, les filles connaissent « *banne* » (*band*) et « *salve* », alors que leurs mère et frères n'en ont jamais entendu parler. Par ailleurs, « *brécer* » (to *brace*) et « *boullé* » (*bully*) sont connus des parents et des garçons, mais pas des filles. Les mots associés aux arts féminins, comme le tricot, sont étrangers aux garçons, de même que tous ceux qui ont trait aux activités masculines ne sont pas connus des filles.

Pour en revenir aux changements de structure qui provoquent les conditions favorables à la diffusion des traits urbains, les développements qu'a connus la dernière génération sont importants. Durant la décennie qui s'est terminée en 1931, 49 pour cent des 406 800 Canadiens qui se sont déplacés des districts ruraux vers les districts urbains étaient des résidents du Québec ¹. Le mouvement rural-urbain net pour la décennie, dans la province, touchait 19,2 pour cent de toute la population rurale de 1921 dans la province. Durant la décennie, la surface cultivable de la province n'a augmenté que de 1,09 pour cent et le nombre des gens ayant un emploi rémunéré dans l'agriculture de 3,8 pour cent seulement. Ces chiffres montrent de manière concluante ce qui est advenu des enfants non héritiers ².

Les débouchés urbains étant pratiquement fermés, réduits presque à néant même aujourd'hui, on tente de caser l'excédent de la population rurale en ouvrant de nouvelles terres dans la province. On a dit plus haut pourquoi les terres de l'ouest du Canada n'avaient pas été colonisées ³. Selon le surintendant de la colonisation aux chemins de fer Canadien national, 75 000 jeunes gens au pays sont des colons en puissance. Ce nombre augmente chaque année de 8 000

¹ Jean C. CAMERON et W. B. HURD, « Population Movements in Canada, 1921-1931 : Some Further Considerations », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, I (mai 1935), pp. 222-245.

² Il s'agit d'un mouvement déjà vieux. En 1881, 77 pour cent de la population du Québec était rurale. Ce chiffre était de seulement 37 pour cent en 1931 et la population rurale n'avait en fait que peu changé. Cf. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU COMMERCE DU QUÉBEC, *Annuaire statistique de 1936*, Québec, Imprimeur du Roi, 1937.

³ Voir chapitre IV, « Parenté et cycle familial », note 20.

personnes. Si toutes les terres disponibles étaient ouvertes avec l'aide du gouvernement, cela se traduirait par 150 000 nouvelles fermes ¹. Il s'agirait évidemment d'une solution à court terme au problème.

La seule autre solution à la situation structurelle, outre les nouveaux débouchés vers les terres ou l'industrie, c'est de faire baisser le taux de natalité au pays. L'Église s'oppose énergiquement à cette éventualité, or elle joue un rôle tout à fait vital au sein de la paroisse rurale. En réponse au même problème, la natalité baisse rapidement dans les centres urbains, mais dans les campagnes, l'ancienne culture n'a pas connu d'aussi grands bouleversements et les sanctions traditionnelles y sont plus fortes. Même les régions rurales accusent une baisse de la natalité, due en partie à l'augmentation du nombre des célibataires. La baisse du taux de natalité à la campagne tarde à rejoindre celle de l'ensemble de la province. La mortalité rurale décroissante, due principalement à une plus faible mortalité infantile, va de pair avec celle de la province. En combinant ces deux taux, nous constatons que le taux d'accroissement naturel dans la campagne est demeuré beaucoup plus stable que le taux pour toute la province, qui va en décroissant ². La faible baisse de la natalité rurale est pratiquement compensée par la baisse de la mortalité, de telle façon que la pression démographique demeure constante.

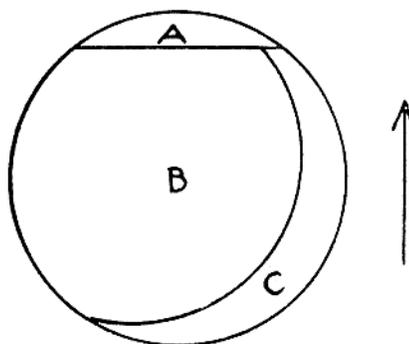
La configuration actuelle de l'organisation sociale générale de Saint-Denis montre les changements qu'a provoqués cette pression interne. Le schéma à la page suivante illustre les grandes divisions sociales de la paroisse. Le cercle représente l'ensemble de la communauté locale. La surface des diverses subdivisions est *grosso modo* proportionnelle à la partie de la population qu'elles englobent. La flèche accolée au cercle représente le prestige, la position la plus prestigieuse se trouvant au sommet. La section marquée A comprend toutes les personnes qui jouissent d'un statut social à ce point différent de celui de l'ensemble de la communauté qu'elles ne peuvent entretenir de relations normales avec les autres paroissiens. Si elles s'y efforcent, cela provoque aussitôt un net sentiment de tension ou de malaise. Cette section comprend le curé, les membres de sa famille, les proches parents des curés précédents ; le sénateur, sa famille et ses proches parents. Le statut particulier de ces personnes ne saurait aucunement s'expliquer par référence au milieu immédiat ; il tient plutôt à leurs contacts avec le monde

¹ Discours de M. Lanctôt dont *L'Action catholique* a fait le compte rendu le 5 avril 1937.

² Cf. MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU COMMERCE DU QUÉBEC, *Annuaire statistique* de 1921 et 1935, Québec, Imprimeur du Roi :

	Comté de Kamouraska		Province de Québec		Changement après 16 ans	
Taux pour 1 000 habitants	1919	1935	1919	1935	Comté de Kamouraska	Province de Québec
Hausse	21,03	19,3	19,66	13,9	- 1,73	- 5,76
Naissance	36,27	30,2	35,04	24,6	- 6,07	- 10,44
Décès	15,24	10,9	15,38	10,7	- 4,34	- 4,68

extérieur à la paroisse, d'où ils ont tiré un prestige beaucoup plus grand que tout ce que la paroisse peut offrir sur ce plan. Il est clair, dès lors, que des personnes appartenant aux sections inférieures peuvent se déplacer jusqu'au sommet. Il serait parfaitement plausible que le fils d'une famille située au-dessous de la ligne aille à l'université et y reçoive la reconnaissance qui le fera accéder au sommet. Tout professionnel serait probablement admis dans cette classe. À cause des contacts extérieurs de ce groupe, leur manière de vivre, leur distinction en société et leur façon de se comporter sont étrangères à la paroisse.



La section du cercle marquée d'un B comprend tous les propriétaires de ferme. Le prestige au sein de ce groupe est fonction de la richesse. Cependant, ce prestige a une bien faible importance, car il n'a jamais constitué un empêchement à des relations sociales libres entre les familles de cultivateurs. Les appartenances familiales et politiques sont beaucoup plus puissantes que tout avantage découlant de la possession d'une fortune. Le parent pauvre qui appartient au même parti est un bien meilleur compagnon que le riche adversaire politique d'une famille sans liens de parenté. Le prestige est donc un facteur plus faible que d'autres et ne peut apparaître que dans les préférences matrimoniales. Toutefois, il est vrai, selon toute vraisemblance, que les familles au sommet de cette section seront plus à même de donner à leurs enfants les avantages qui leur permettront d'accéder à la section la plus haute. La paroisse est si petite qu'il est très peu probable qu'ils y retournent après avoir réussi à l'extérieur. On peut considérer la section B comme constituée de cliques de familles et de voisins. Ces cliques perdurent pratiquement d'une génération à l'autre et se situent de bas en haut de cette section du schéma ; elles comprennent aussi des personnes appartenant à C.

Le croissant C groupe tous ceux qui ne sont pas cultivateurs. Ainsi que nous l'avons déjà dit, ce groupe vit exclusivement au village. Il réunit les rentiers, les journaliers, le banquier, les petits commerçants, les jardiniers et quelques autres. Leur prestige augmente aussi avec leur fortune. Ceux du bas sont moins religieux que les autres. Plusieurs familles de colporteurs et de marchands sont si basses dans l'échelle sociale qu'elles ne sont pas les bienvenues dans la maison des autres paroissiens. L'extrémité inférieure du croissant comprend ces familles. Ce sont des gens pauvres, sales, buvant sec, menteurs, voleurs qui, le plus souvent, ne cultivent même pas de jardin. Au sommet du croissant se trouvent le banquier, le menuisier,

le détaillant, le forgeron, etc. Dans cette section, les types de ménage varient sensiblement : elle comprend des vieux garçons, des vieilles filles et des couples sans enfants, en plus de familles classiques. Il existe un mouvement croissant des fermes du groupe B au groupe des non-terriens. Les fils qu'on ne peut établir rejoignent volontiers les journalistes ou les artisans.

En ce qui concerne le prestige qu'offrent les fonctions officielles, les personnes du secteur supérieur ne sont jamais élues à ces postes. Chacun sait qu'elles s'impliquent activement dans la paroisse ; et, en vérité, elles ont accompli beaucoup plus pour elle que n'importe qui d'autre. Elles sont en fait trop importantes pour occuper des postes aux comités de l'église et de l'école ou au conseil municipal ou même pour briguer le poste de maire. On accorde ces fonctions à des personnes des sections B et C qui n'appartiennent pas à la partie la plus basse de leur section.

Tout au début de la colonisation canadienne-française, seule existait la division entre A et B. Le curé, le seigneur et sa famille se distinguaient des habitants. Au temps des pionniers, la réserve était beaucoup moins grande entre les deux groupes que plus tard, quand les conditions de vie ont été moins rigoureuses. Le groupe supérieur se livrait autrefois à l'exploitation agricole, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Les paroisses établies de longue date attirèrent bientôt des commerçants qui gagnaient leur vie grâce à leur travail spécialisé. Ce furent les premiers membres de la section C. Ils ne différaient des cultivateurs que par leur économie. Sinon, leurs modes de vie étaient identiques. Cette situation dura jusqu'au moment où, en raison du manque de débouchés, la pression démographique commença à se faire sentir. Les fils non établis commencèrent à s'installer au village et à gagner leur vie en faisant des petits travaux et en s'employant à la journée. Les personnes célibataires et mariées des deux sexes accumulèrent suffisamment d'argent pour devenir rentiers au village. Ces gens vinrent grossir la population non-terrienne de la paroisse. Contrairement aux familles de commerçants, leur ménage était très différent de celui du cultivateur. Les journaliers les plus pauvres se livraient parfois à des pratiques illégales et immorales pour vivre. Par là ils s'isolaient aussitôt du reste des paroissiens. Les modes de vie traditionnels, sanctionnés par la religion, ne suffisaient pas à faire vivre ces gens. En même temps qu'ils rompaient avec les traditions et devenaient indifférents à l'opprobre de l'Église, les journaliers commençaient à montrer de l'irrévérence pour les sanctions qui contestaient leur façon de vivre. Le reste de la paroisse en vint à considérer de haut ce groupe qui vivait en marge de son économie. Cet ostracisme était né du comportement asocial de quelques familles, comportement qui devait s'accroître en même temps que leur isolement. Leur comportement anormal illustre leur changement d'attitude et la manière dont ils affectent d'ignorer les contrôles sociaux. Non seulement se livrent-ils au trafic illégal de l'alcool, mais ils s'adonnent à la prostitution et donnent naissance aux quelques enfants illégitimes de la paroisse. Leur foi religieuse affaiblie se traduit

par leur négligence à se confesser et communier et leur présence irrégulière à l'église.

L'économie marginale du groupe des journaliers dans son ensemble trouve une illustration dans son commencement d'intérêt pour les méthodes de contrôle des naissances. En termes d'économie, sa différence avec celle des cultivateurs crée une division ouverte dans la paroisse concernant les travaux publics. On a récemment proposé de construire une voie publique à travers la paroisse, proposition saluée par le groupe des non-terriens qui y aperçoivent des emplois éventuels. Les cultivateurs s'opposent à la construction de cette route, car elle coupera leurs terres, comblera leurs sources et isolera leurs pâturages des abreuvoirs. La discordance que soulève ce projet découle directement de la croissance de cette nouvelle partie de la population, qui est elle-même le produit d'une implantation forcée dans la paroisse. Les problèmes soulevés par l'établissement des enfants ont altéré l'unité qui caractérisait la paroisse et affaibli l'effet des contrôles sociaux sur cette nouvelle partie de la population. C'est parmi les paroissiens non-terriens de la seconde génération que ces effets sont les plus évidents, ayant été orientés vers ce genre de vie dès leur enfance.

Sauf dans les grandes cités telles que Québec et Montréal, il ne s'est pas développé d'attitudes par lesquelles la ville s'est distinguée de la campagne. La population française des petites villes provient en si forte proportion des régions rurales que la solidarité familiale interdit qu'on se traite mutuellement de « rustres » et de « fendants ». Tous les Canadiens français de la ville ont des proches parents dans des paroisses rurales. Si la ville devait cesser d'offrir des débouchés pendant plusieurs générations, on pourrait s'attendre à ce que se développent de telles attitudes. Pour le moment, le clergé de la campagne s'efforce de maintenir les vieilles traditions en attaquant les valeurs de la ville, mais ces valeurs devenant socialement nécessaires pour les fils de cultivateurs, leur confiance en l'Église est affaiblie d'autant.

L'analyse et l'histoire de la structure sociale de Saint-Denis a mis en relief l'interdépendance des différentes parties de la société. Les changements actuels dans les coutumes et les attitudes ne doivent pas être perçus en fonction d'un facteur unique. Ils sont plutôt le résultat du fonctionnement d'une forme précise de configuration sociale, dans un milieu socio-physique particulier, grâce à une série de contacts historiquement déterminés. Ni la structure, ni l'environnement, ni le hasard ne peuvent expliquer les changements en jeu. L'étude de Saint-Denis a démontré qu'il y avait des corrélations, ce qui montre qu'on ne peut véritablement comprendre les faits si l'on omet n'importe lequel de ces facteurs.

Chapitre XII

Postface

[Retour à la table des matières](#)

La précédente description de Saint-Denis décrit le village tel qu'il était en 1936 : une communauté récemment prise dans la toile de l'influence urbaine grandissante. Le processus déjà à l'œuvre était destiné à accélérer les changements, et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale a stimulé encore davantage cette tendance. Pour étudier ces changements on a fait, en 1949, une brève enquête dans la paroisse. Cette postface montre ce qu'était Saint-Denis alors et examine les nouvelles forces à l'œuvre au sein de la société.

Aujourd'hui, bien sûr, la métamorphose de Saint-Denis est encore plus profonde qu'elle ne l'était immédiatement après la guerre. Les innovations, telle que la télévision, se sont promptement répandues dans la communauté. Non seulement de nouveaux éléments ont-ils été introduits, mais les membres de l'ancienne génération ont peu à peu disparu et, avec eux, les vieilles traditions. Les enfants d'hier plus instruits et jouissant d'une plus vaste expérience que leurs parents, sont les adultes d'aujourd'hui. La vie, aujourd'hui, ressemble moins « à une roue qui tourne », ainsi qu'un vieil habitant l'avait décrite, car le cycle répétitif de la vie ne revient plus au même point à chaque nouvelle génération. En outre, les forces de l'urbanisation transforment la vie des adultes eux-mêmes. On voit dans quelle mesure cela est vrai dans les changements qui s'étaient produits vers 1949.

Le visiteur qui revient au village est immédiatement frappé par les changements que la culture matérielle a subis. La route principale qui mène à la paroisse, naguère recouverte de gravier et raboteuse, fait à présent partie de la route asphaltée qui va de Québec à Gaspé. Les automobiles des touristes canadiens et américains roulent à grande allure à travers le village, d'où un « motard » de la police routière organise aujourd'hui ses patrouilles. Les deux cent cinquante autos qui, en une heure, traversent le village le 4 juillet ont gravé inévitablement la date de cette fête nationale des États-Unis dans l'esprit des villageois. Cependant, peu

de touristes s'arrêtent dans la paroisse sauf pour faire le plein d'essence à l'une des deux pompes ¹.

La route signifie que les communications sont plus faciles et aujourd'hui un service d'autobus dessert Saint-Denis toute l'année. Les paroissiens possèdent actuellement huit camions et seize automobiles, dont trois jeeps, contre cinq automobiles à Saint-Denis en 1936 ². Le nombre de cultivateurs qui ont des tracteurs est passé de deux à treize durant la même période. Le cheval conserve dans une certaine mesure sa double utilité pour le transport et le travail aux champs, bien qu'on utilise aussi le tracteur. Il n'est pas rare de voir les cultivateurs conduire leurs tracteurs en ville. Par ailleurs, le char à bœufs a disparu.

Le village est éclairé par des réverbères et des câbles électriques et téléphoniques courent le long des routes. La paroisse possède quarante téléphones, alors qu'auparavant il n'y en avait que deux. Alors qu'autrefois aucune ferme, ou presque, n'avait l'électricité, aujourd'hui elle est installée pour ainsi dire dans toutes les fermes et chaque foyer possède une radio. La plupart des fermes comptent même une machine à laver et un réfrigérateur, bien que cela ne soit pas encore général. Il existe quinze trapeuses mécaniques en usage dans la paroisse ; c'est là une innovation radicale. L'explication qu'on nous a donnée de leur adoption, c'est qu'elles facilitent le travail des femmes qui ont plusieurs jeunes enfants. « Elles ne coûtent pas cher ; seulement deux cents dollars », remarqua un cultivateur qui, douze auparavant, vivait dans une large mesure d'une économie d'autosuffisance. Il a aussi récemment achevé la construction d'une étable de quarante pieds sur quatre-vingts qui lui a coûté 5 000 dollars en matériaux.

La technologie agricole a subi d'autres changements encore. Le battage à entraînement par chevaux, naguère général, a entièrement cédé la place aux batteuses actionnées par un moteur électrique ou à essence. La vieille batteuse peut toujours fonctionner avec le nouveau moteur. En 1936, le lait était écrémé à la beurrerie locale. Les fermes électrifiées ont aujourd'hui leurs propres écrémeuses.

Les maisons sont souvent alimentées en eau courante grâce à des pompes électriques installées dans les vieux puits et certaines fermes sont même équipées de lavabos et de toilettes. Les vêtements tissés et confectionnés à la maison, naguère typiques, sont rares à présent. On achète les vêtements au magasin, ou, le plus souvent, par correspondance. Certaines fermières achètent même leur pain du boulanger dont le camion vient à leur porte deux fois par semaine au lieu de le cuire elles-mêmes. On utilise le savon en paillettes acheté dans le commerce dans des ménages qui autrefois comptaient entièrement sur le savon fait à la maison. La

¹ L'une de ces pompes a fourni 22 000 gallons d'essence en 1948, y compris pour les machines agricoles de fermes.

² Le nombre de véhicules automobiles immatriculés dans la Province de Québec est passé de 197 917 à 298 688 entre 1937 et 1947. Cf. MINISTÈRE DU COMMERCE DU QUÉBEC, *Annuaire statistique de 1948*, p. 485.

crème glacée, dont personne ne mangeait en 1936, est devenue un aliment populaire ¹.

La foire du comté de 1949 illustre les changements qui se sont produits. Les visiteurs aujourd'hui viennent surtout en automobile, plutôt qu'en carriole. Les foires commerciales importantes exposent des chauffe-eau électriques, des réfrigérateurs, des trayeuses, des pompes, des écrémeuses et des radios, au lieu de pierres tombales et de poêles à bois. On expose encore des poêles à bois à côté des poêles électriques et à pétrole. Le mobilier rembourré est là pour induire les fermières en tentation et les machines agricoles jouent le même rôle auprès du mari.

Les aliments en conserve et les produits maraîchers exposés n'ont pas beaucoup changé, non plus que les concours de bétail. Cependant, les articles cousus et tissés des différentes concurrentes sont bien loin des motifs et des formes traditionnels. Les serviettes de lin semblent avoir seules survécu au passé. Les dessous féminins bordés de dentelles sont audacieusement exposés. Les nappes de table de bridge et les couvertures pour bébés à glissière en laine sont populaires, de même que les vêtements tricotés qui, de tout temps, ont été appréciés.

Le passage de l'ère de l'énergie-homme et de l'énergie-cheval à celle de l'électricité et de l'essence met en lumière la dépendance croissante de Saint-Denis vis-à-vis la société canadienne, plus vaste. Tous les autres changements dans la culture matérielle signifient également une perte d'indépendance économique. Cette dépendance croissante de l'extérieur n'est qu'un exemple de l'interdépendance grandissante des différentes parties d'un plus vaste ensemble social. Cela est particulièrement vrai dans le domaine de la production agricole.

On ne dispose d'aucune donnée agricole pour Saint-Denis même, mais les statistiques du comté de Kamouraska peuvent être considérées comme significatives. Les cultures de base ont peu changé en comparaison de celles de moindre importance. Le foin et l'avoine sont toujours les principales cultures, occupant environ 90 pour cent des surfaces de culture. Entre 1941 et 1948, la superficie des terres cultivées consacrées à l'avoine est restée assez constante et celle réservée au foin n'a augmenté que de 4 pour cent. Mais en 1947 les champs de blé avaient été réduits d'un tiers. Le cheptel a enregistré un changement assez marqué. Le nombre des porcs a augmenté de 40 pour cent en sept ans et le nombre de bêtes à cornes de 13 pour cent. Il s'agit essentiellement de vaches laitières, le bétail destiné à l'abattage étant minime. Le nombre de chevaux a diminué de presque 10 pour cent, ce qui est en accord avec les progrès de la technologie.

Abstraction faite du déclin des chevaux, les autres changements résultent de l'action du gouvernement canadien. En 1941, il a entrepris un programme de

¹ La consommation de crème glacée dans la province a triplé entre 1938 et 1947. Cf. *Annuaire statistique de 1948*, p. 364.

guerre destiné à réduire la production du blé et à accroître celle du bétail et des produits laitiers. Grace à la publicité, aux quotas de commercialisation et aux subventions agricoles, la production de porc et du lait a plus que doublé et les revenus que rapportait le blé à la ferme ont diminué de moitié. Les exportations canadiennes annuelles de bacon vers l'Angleterre sont passées de 192 millions à près de 700 millions de livres entre 1937 et 1944¹. Bien que le comté de Kamouraska n'ait joué ici qu'un rôle minime, il est clair que les changements agricoles dans le comté ont fidèlement reflété le programme canadien.

L'inflation durant la guerre a contribué à hausser la valeur de la production agricole. Entre 1938 et 1947, la valeur des récoltes au Québec a augmenté de 140 pour cent et celle des porcs de 180 pour cent. Cependant, l'indice du coût de la vie était en hausse d'un tiers seulement durant cette période². Cette augmentation n'a pas été la seule source de nouveaux revenus. En vertu de la loi sur les allocations familiales du Canada en 1944, les familles économiquement faibles ont reçu de 5 à 8 dollars par mois pour chaque enfant de moins de seize ans. Ce montant augmentait avec l'âge de l'enfant, mais les prestations diminuaient progressivement pour les groupes économiquement forts³. Saint-Denis, avec sa moyenne de dix enfants par famille, a connu un accroissement de ses revenus en espèces de cette manière.

Ces changements économiques sont importants pour comprendre à quel point on s'est éloigné de l'état d'autosuffisance, dans les campagnes du Québec. La famille nombreuse, que sanctionnait la religion, a été longtemps la condition à l'exploitation d'une ferme, laquelle reposait sur le travail manuel traditionnel. La mécanisation a été freinée par le système des grandes familles, car il n'y a pas eu de diminution du nombre de travailleurs agricoles dans la famille pour faire sentir combien la machine était plus efficace. Et puis, tout à coup, une seule modification minime à l'ancien système agricole a fait que les revenus en argent ont augmenté au-delà des besoins d'antan. Il est devenu possible de mécaniser la ferme et d'élever une famille nombreuse. Les revenus en espèces plus élevés à Saint-Denis ont eu pour effet de ramifier l'économie locale. En 1936, un jeune homme qui était sans travail mais désirait se marier, est devenu vendeur d'assurance-vie et a fait un mariage heureux. Presque la moitié des paroissiens sont à présent assurés par lui. Plusieurs autres jeunes hommes sont à leur tour devenus représentants de compagnie d'assurances.

L'organisation et l'expansion des coopératives ont constitué un développement important. Ce changement est le résultat immédiat d'une promotion soutenue organisée de l'extérieur de la paroisse. Le mouvement coopératif, qui, au Québec,

¹ V. C. FOWKES, « Canadian Agriculture in the Postwar World », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, CCLIII, 1947, pp. 46-47.

² *Annuaire statistique de 1948*, pp. 337, 347, 544.

³ Harry M. CASSIDY, « The Canadian Social Services », *Annals of American Academy of Political and Social Sciences*, CCLIII, 1947, pp. 194-195.

est vieux d'un demi-siècle, a été encouragé dès le départ par la loi provinciale, mais son développement a été lent et irrégulier. La Coopérative fédérée de Québec a été réorganisée en 1930, et tout le mouvement a reçu une nouvelle impulsion, bien que les coopératives de consommateurs aient été particulièrement lentes à se développer¹. Toutefois, en 1940, des promoteurs provinciaux réussirent à persuader un groupe de paroissiens de Saint-Denis d'acheter, sur une base coopérative, le seul magasin général de vente au détail important que compte la paroisse. L'entreprise appartient à présent à 275 membres ; elle comprend des personnes de presque toutes les familles de la paroisse et même quelques-unes des trois paroisses avoisinantes.

L'Active – c'est le nom de la coopérative – exploite également une minoterie sans but lucratif pour le compte de ses membres. On achète même des matériaux de construction et de plomberie par son entremise, à des prix sensiblement inférieurs. En 1949, son actif était de 46 300 dollars, le passif s'élevant à 14 560 dollars. Les ventes brutes étaient d'environ 140 000 dollars en 1948, soit une hausse de 59 pour cent pendant un an d'exploitation. Les actions de l'Active se vendent 5 dollars et aucun membre ne peut posséder plus de quarante actions. Il est même possible de devenir membre pour 1 dollar, l'action étant payée en totalité avec les dividendes ultérieurs. Le dividende payé annuellement à chaque membre est basé sur le montant de ses achats au magasin durant l'année. Le taux de dividende a augmenté d'un pour cent par an et atteignait en 1949 huit pour cent. Le gérant, qui est natif de Saint-Denis, ne fait pas de factures à ses membres, qui achètent surtout à crédit. Il ne prend des mesures que pour recouvrer les dettes arriérées depuis longtemps. Et pourtant, à la fin de janvier 1949, il n'y avait que 1 900 dollars à recouvrer. Il est rare que les membres touchent leurs intérêts ou leurs dividendes, préférant laisser fructifier leur investissement.

Depuis 1932, le gouvernement provincial a subventionné directement la promotion de la Caisse populaire, qui est une association mutuelle d'épargne et de prêts. Cette coopérative est la seule banque installée aujourd'hui à Saint-Denis, où elle a remplacé la petite entreprise bancaire précédente. Les bureaux de la caisse sont dans la demeure de sa gérante, qui exploite également une petite pharmacie dans une autre pièce de la maison. Ayant commencé avec 93 membres et un capital de 9 000 dollars en 1940, la caisse de Saint-Denis compte à présent 423 membres et un capital de 200 000 dollars. Les prêts consentis aux paroissiens s'élèvent à 21 000 dollars². Que ce soit à l'Active ou à la Caisse populaire, la famille moyenne de Saint-Denis a investi 2 000 dollars dans une entreprise

¹ Albert FENCHER, « Co-operative Trends in Canada », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, CCLIII, 1947, pp. 184-189.

² L'expérience de la Caisse populaire de Saint-Denis est assez caractéristique de celle des caisses populaires à travers le Québec. Le nombre de ces caisses a presque doublé entre 1940 et 1946 ; le nombre des déposants a plus que triplé. Le capital est en hausse de 600 pour cent. Alors que l'actif de la Caisse de Saint-Denis est quelque peu supérieur à la moyenne du Québec, les prêts impayés ne représentent qu'un quart du montant moyen (*Annuaire statistique de 1945-1946*, p. 535 ; *Annuaire de 1948*, p. 580).

coopérative. En outre, la beurrerie locale est aussi devenue une coopérative, propriété des cultivateurs qui naguère vendaient leur crème au propriétaire.

Les changements démographiques à Saint-Denis sont moins évidents qu'au chapitre de l'économie, mais ils ont été profonds. La population a baissé régulièrement entre 1871 et 1931, mais la paroisse a connu entre 1936 et 1946 une augmentation de 13 pour cent¹. Le taux moyen annuel des naissances pour la décennie de 1937 à 1946 était de 28,4 naissances pour 1 000 habitants, comparé à un taux de 24 pour 1 000 pour la décennie précédente. Le taux des naissances, en milieu rural, à travers le Québec, a connu la même tendance².

Durant la période de quarante ans qui s'est achevée en 1937, 25 pour cent des décès à Saint-Denis avaient lieu avant un an, 33 pour cent avant cinq ans, 43 pour cent avant vingt-cinq ans. Durant la période qui va de 1937 à 1948, ces pourcentages sont de 17 pour cent avant un an, 18,7 pour cent avant cinq ans et 22,8 pour cent avant vingt-cinq ans³. Non seulement la mortalité chez les nourrissons et les jeunes enfants a-t-elle baissé, mais la durée totale de la vie de ceux qui atteignent l'âge de vingt quatre ans est passée de 65,3 ans à 72,1 ans. Le comté et la province montrent le même changement. Cependant, la mortalité infantile dans le comté de Kamouraska a baissé plus rapidement que la moyenne rurale⁴. La décroissance du taux de mortalité était également sensible à l'époque de la précédente étude. La soudaineté apparente de cette baisse s'explique en partie par la longueur de la période pour laquelle on a calculé les taux précédents.

L'amélioration de l'état de santé général, dont la mortalité réduite est l'indice, se reflète aussi vraisemblablement dans le taux plus élevé des naissances, les fausses couches étant moins fréquentes. On ne pratique pas de contrôle des naissances, mais la mère d'une famille pauvre pourra accueillir avec soulagement un avortement spontané au lieu de chercher à l'éviter. Toutefois, le taux croissant des naissances et la baisse de la mortalité infantile se sont traduits par une hausse de 43 pour cent dans le nombre des enfants de moins de quinze ans à Saint-Denis. Les autres catégories d'âge ont aussi varié.

Durant la dernière décennie, l'émigration des personnes âgées de vingt-cinq ans s'est poursuivie, mais à un rythme beaucoup plus lent⁵. Un plus grand pourcentage

¹ La population était de 700 habitants en 1936, 792 en 1946.

² 30,6 pour 1 000 de 1926 à 1935 ; 36,4 pour 1 000 en 1946. Cf. *Annuaire statistique de 1948*, p. 120.

³ Les données indiquaient 123 décès.

⁴ Le taux de Kamouraska était de 74,7 pour 1 000 en 1936 et de 47,5 pour 1 000 en 1945. Le taux provincial baissa de 82,6 pour 1 000 à 62 pour 1 000 durant la même période. Les taux rural et urbain devinrent à peu près égaux (*Annuaire statistique de 1948*, pp. 131-132).

⁵ En 1936, le nombre de personnes du groupe d'âge des vingt-cinq à trente-quatre ans représentait 60 pour cent du groupe des quinze à trente-quatre ans. En 1947, ce pourcentage avait atteint 91. Seulement 24 pour cent de ceux qui avaient entre quinze et vingt-quatre ans en 1936 avaient émigré en 1947, et 4 pour cent étaient décédés.

d'enfants de cultivateurs est resté au sein de la communauté. Le fait qu'il y avait 43 pour cent plus de femmes entre vingt-cinq et trente-neuf ans en 1946 qu'en 1936 pourrait expliquer le taux croissant des naissances, mais tel ne semble pas être le cas.

Étant donné que les jeunes mariées s'installent dans la paroisse de leur mari, c'est le taux des mariages des hommes du village qui détermine le taux des naissances à Saint-Denis. On n'a pu déterminer le nombre des résidents de sexe masculin de la paroisse qui se marient chaque année, car on contracte les mariages dans la paroisse de la mariée, où ils sont enregistrés. Quant aux mariages contractés à Saint-Denis, de plus en plus se sont faits entre paroissiens¹ ; par ailleurs, ce sont les filles qui se sont le plus éloignées pour se trouver un conjoint².

Le taux des mariages pour la province et le comté a été généralement, mais irrégulièrement, en hausse³. Cette tendance, naguère suivie par Saint-Denis, n'y était plus perceptible durant la dernière décennie⁴, et le pourcentage de la population locale en âge de se marier a augmenté. Il est évident que même une économie en expansion ne suffit pas à assurer une base économique au mariage des enfants qui ne restent pas à la ferme.

De peur qu'on ne s'exagère les changements, nous allons examiner quelques-unes des façons dont les vieilles coutumes se confondent avec les nouvelles. Les communications plus intenses avec le monde extérieur se reflètent dans l'augmentation des échanges de correspondance. Le nombre de lettres reçues et expédiées de la paroisse a presque doublé depuis 1936. Les colis postaux ont également augmenté avec l'accroissement des achats par correspondance. De nombreux paroissiens qui habitent hors du village ont profité de cette nouvelle occasion pour se faire livrer leur courrier à domicile, néanmoins la postière continue de respecter les habitudes de ceux qui viennent chercher leur courrier chez elle. Elle se refuse à observer les heures d'ouverture officielles des bureaux de poste du Québec et affirme avec insistance que si le train postal arrive trop tard pour que le courrier soit distribué avant la fermeture, elle doit fermer plus tard. Pour défendre sa décision d'ouvrir aussi le bureau plus tôt le matin, elle dit : « Est-ce que je peux m'attendre que les gens qui vont tôt à la messe, vont revenir ensuite

¹ Soit 29 pour cent de tous les mariages à Saint-Denis de 1898 à 1936 et 35,6 pour cent pendant la période 1937-1948.

² Le pourcentage des mariages où le marié venait d'une localité située à moins de vingt milles de Saint-Denis était de 84 pour cent durant la période de quarante ans qui précède 1937. Depuis, seulement 77 pour cent des nouveaux mariés sont originaires d'une paroisse à l'intérieur de ce rayon.

³ Le taux des mariages au Québec a augmenté de 6 pour 1 000 habitants en 1934 à 10,1 pour 1 000 en 1946. Le taux du comté de Kamouraska est passé de 4,7 pour cent à 8,0 durant la même période. Cf. *Annuaire statistique de 1935*, p. 97 ; *Annuaire statistique de 1948*, pp. 110, 116.

⁴ Le nombre de mariages pour 1 000 habitants, a été : de 1907 à 1916 : 4,5 ; de 1917 à 1926 : 5,5 ; de 1927 à 1936 : 6,6 ; de 1937 à 1946 : 6,7.

au village chercher leur courrier ? » Ses rapports avec les paroissiens demeurent très personnels, malgré les pressions qu'elle subit de la part de ses collègues des paroisses plus urbanisées.

Il existe d'autres signes d'un niveau croissant d'instruction. Entre 1936 et 1946, le nombre des abonnements aux quotidiens a augmenté d'un tiers. *L'Action catholique*, fortement religieux, capte encore les trois quarts des abonnés. Le pourcentage d'abonnés à des journaux qui soutiennent directement ou indirectement le Parti libéral, reste constant, bien que le premier ministre Saint-Laurent, récemment porté à la tête du pays, soit Canadien français et libéral. L'accession des femmes au droit de vote, privilège que l'on n'avait pas souhaité ici, n'a que fort peu modifié la division traditionnelle entre libéraux et conservateurs. Cependant, les femmes exercent leur droit de vote et l'on chuchote même que certaines épouses ne votent pas comme leur mari !

Un nouveau médecin est venu récemment s'installer dans la paroisse voisine de Saint-Philippe, faisant ainsi monter le nombre des médecins à cinq dans le voisinage immédiat de Saint-Denis, plus deux dentistes. Déjà en 1936, le seul médecin de la région avait remplacé la sage-femme lors des accouchements. À cause du nombre plus grand de médecins, le remmancheur a été forcé d'abandonner sa pratique, depuis longtemps illégale. Sa fille est devenue infirmière et, dit-on, elle utilise certaines des techniques de son père. Les remèdes traditionnels restent en usage, en particulier quand le médecin n'a pas réussi à guérir le malade. Un cultivateur de la paroisse qui souffrait de rhumatismes a essayé de trouver un soulagement en prenant le médicament prescrit et en portant, simultanément, une chaîne en laiton à son poignet droit, mais sans obtenir l'effet escompté. Il s'est fait alors hospitaliser à Québec, ce qu'on ne faisait qu'en cas d'urgence en 1936.

Sur la plage, où une petite colonie d'été incarnait autrefois les péchés de la ville, on a érigé une nouvelle chapelle. Un prêtre y dit la messe quotidiennement durant l'été. Le petit hôtel de vacances a été détruit par un incendie et le curé a réussi à faire échouer toutes les tentatives pour reconstruire ce centre de visiteurs indésirable. Le nombre de résidences d'été sur la plage, une demi-douzaine en 1936, est passé à quarante, et elles sont occupées par des familles respectables.

L'Église poursuit son rôle d'agent auquel incombe la maîtrise de la nature. Au début du mois d'août 1949, la paroisse était menacée par une invasion de sauterelles. On a dit des messes dans les divers quartiers de la communauté et organisé des processions religieuses pour être délivré du fléau. Les sauterelles ont disparu. Vers la fin de l'été, une très grande sécheresse devait sévir et, à la demande de l'évêque, des messes furent chantées dans toute la province « pour les fruits de la terre ». Les pluies vinrent avant que la messe ne fût organisée, mais, ainsi que le curé le fit remarquer, toute la région n'avait pas encore été aussi favorisée.

Le curé, qui a été longtemps malade, attribue sa guérison aux prières de ses paroissiens. Il ne s'est toutefois pas suffisamment rétabli pour prononcer des sermons. Le prêtre qui le remplace en chaire a choisi pour thème, durant les mois d'été, la différence qu'il y a entre une vénération véritable et les croyances et pratiques surnaturelles fausses. Il limitait clairement le pouvoir d'intercession des saints. Leur représentation physique dans les statues était comparée aux « images des ancêtres » ; il n'y gît aucun pouvoir véritable. Il soulignait la primauté du maître-autel sur les statues de saints. Il tournait en ridicule la foi populaire dans les méthodes pour prédire les événements et opérer des guérisons grâce à la magie ¹. On a mentionné plus haut le rôle qu'a joué le prêtre dans l'élimination de la superstition à propos du déclin de la croyance dans les loups-garous et les feux follets. À présent, le clergé use de son influence contre l'utilisation magique des symboles religieux.

Il nous semble important de terminer notre nouvelle étude de Saint-Denis en évaluant globalement nos conclusions précédentes touchant le changement social à la lumière de nos découvertes ultérieures. C'est la communauté qui était l'objet de la première étude et, dans la mesure où la société dans son ensemble l'affectait, nous avons traité des influences externes comme si elles étaient constantes : c'est là une fiction méthodologique. Bien que l'étude des fluctuations qui affectaient ces influences ait dépassé les objectifs de ce livre, leur importance croissante dans la communauté était évidente. En 1936, le problème que posait la pression démographique sur le plan local était sérieux. Les fils sans terre et même les filles à la ferme n'avaient pour la plupart d'avenir que hors du sein de la paroisse ; aussi tournaient-ils leurs regards vers la ville pour s'y établir définitivement. À tout le moins les modes de vie urbains étaient-ils précieux en permettant de s'adapter à un mode de vie non-agricole au village. Parmi les autres tendances, on a noté l'accroissement du degré d'instruction, la baisse de la mortalité infantile et la disparition progressive de la médecine populaire. On apercevait clairement la dépendance croissante de la société vis-à-vis de la civilisation industrielle dans la technologie, la mode, l'alimentation et les divertissements.

Si l'on compare notre vision de l'avenir avec ce qui s'est réellement passé, la nature et l'orientation du changement ne présentent aucune surprise ². Si nous en recherchons les aspects imprévus, plusieurs facteurs ressortent touchant l'importance du changement et la forme qu'il a revêtue. Bien que notre précédente analyse des mots anglais empruntés montrait que la diffusion touchait principalement les domaines techniques et mécaniques, la rapidité des changements technologiques a été plus grande que prévu. En outre, ces emprunts

¹ Fondamentalement, il attaquait celles des pratiques surnaturelles qui étaient décrites comme « magiques » au chapitre VII. Bien que, au moment de la publication, le clergé ait réagi avec une hostilité compréhensible à cette partie du livre, ces sermons, prononcés douze ans plus tard et commencés avant que nous revenions dans la paroisse, semblent justifier notre premier rapport.

² À l'exception de la hausse des naissances, mais elle est probablement passagère.

ont plus touché les familles de cultivateurs qu'on ne s'y attendait. Enfin, le développement des coopératives dépassait toute attente. Les gouvernements provincial et fédéral ont constitué, dans chaque cas, les catalyseurs du changement.

Il faut tout particulièrement noter que l'évolution a eu lieu sans beaucoup modifier l'ancien modèle de production. Les prix élevés, les subventions et les allocations familiales ont été une source abondante d'argent pour la paroisse. Le principal changement dans la production s'est traduit par l'accroissement du nombre de vaches laitières et de porcs. Cela n'a représenté qu'une expansion modeste de l'ancien système¹. Il est possible d'être conservateur et de bénéficier pourtant d'avantages financiers. Il n'y a pas eu de boom, au sens où le crédit se serait sensiblement accru.

Quel usage a-t-on fait de l'argent disponible ? Il a servi à l'achat de toutes les fermes disponibles. On a réparé les bâtiments de ferme. On a envoyé plus d'enfants à l'école. Tout cela est conforme aux anciennes façons de dépenser. L'acquisition d'écrèmeuses et de trayeuses contribue à l'expansion de l'industrie laitière. Mais le remplacement du cheval par l'automobile, le camion, le tracteur, le moteur électrique et le moteur à essence est un changement beaucoup moins productif. Les machines servent principalement à cultiver les mêmes produits agricoles qu'autrefois, dans les mêmes fermes, et constituent avant tout des commodités. Une partie seulement du temps qu'elles libèrent est utilisée d'une manière productive. Parmi les nouveautés plus surprenantes encore qui ont été adoptées, se trouvent de simples commodités comme le téléphone, le tout-à-l'égout, les machines à laver, les réfrigérateurs, les vêtements de confection et les savons du commerce.

Dix ans auparavant, on ne concevait pas le confort moderne en fonction de sa désirabilité. L'économie familiale traditionnelle rendait leur acquisition presque littéralement impensable. Comment se fait-il que des choses qu'on ne désirait pas à l'époque soient aujourd'hui indispensables ? La soudaineté du changement n'a été possible que dans la mesure où cela ne changeait pas fondamentalement la configuration sociale locale. L'économie, à peine modifiée, a produit soudain des profits excédant les besoins de l'ancien système. Ce surplus a servi à faciliter le travail de la famille agricole. Les capacités de travail au foyer et aux champs, ainsi que les durs travaux eux-mêmes, ont été des vertus aussi longtemps qu'ils ont été une contribution essentielle à la production. Il est significatif aussi qu'un tel labeur soit devenu moins nécessaire au moment même où les gens prenaient conscience de la vie plus facile des villes.

Aujourd'hui, on entend pour la première fois discuter de la difficulté qu'il y a à « garder les enfants sur la ferme ». Les filles célibataires sont de plus en plus

¹ Par exemple, deux truies, ayant une moyenne de deux portées de quinze porcelets chacune, rapportent à présent à chaque cultivateur 3 000 dollars par an. Naguère, il élevait juste assez de porcs pour répondre aux besoins de sa famille.

réticentes à mettre au monde dix enfants et à élever une famille tout en faisant la cuisine, le ménage, le jardinage, la traite, le cardage, le filage, le tissage, en cousant des vêtements et en aidant à la récolte et au battage. Avec le présent élan d'expansion économique, une fille peut revendiquer une vie plus facile, et chacun voit sa tâche s'alléger.

Que réserve l'avenir à Saint-Denis ? Il est certain que le changement se poursuivra dans la direction que nous avons indiquée d'abord, c'est-à-dire une dépendance croissante vis-à-vis de la civilisation industrielle environnante, avec tout ce que cela suppose. Le développement d'une population agricole excédentaire semble destiné à se poursuivre, jusqu'au moment où les pressions économiques favoriseront le contrôle des naissances, qu'on pratique déjà dans les villes. La nouvelle mécanisation des fermes fait de la famille nombreuse, naguère une nécessité, un luxe. L'établissement des jeunes sans terres dépend de l'expansion de l'économie non-agricole, sur le plan local ou ailleurs. Il est évident que Saint-Denis va payer le confort qu'elle connaît aujourd'hui par des vicissitudes qui lui étaient inconnues auparavant. Il ne s'agit pas là d'une lamentation nostalgique, car les germes du changement se trouvaient au sein du système local lui-même.

Appendice I

[Retour à la table des matières](#)

Répartition de la population de Saint-Denis selon l'âge et le sexe, 1936

Âge	Total	Total des hommes	Total des femmes	Hommes mariés et veufs	Femmes mariées et veuves
0-4 ans	71	38	33	–	–
5-9 "	70	37	33	–	–
10-14 "	62	29	33	–	–
15-19 "	83	38	45	–	1
20-24 "	71	31	40	2	4
25-29 "	58	30	28	8	10
30-34 "	35	18	17	10	10
35-39 "	27	14	13	10	7
40-44 "	34	19	15	12	13
45-49 "	24	10	14	7	7
50-54 "	33	13	20	9	14
55-59 "	34	13	21	11	13
60-64 "	25	11	14	10	6
65-69 "	23	12	11	9	9
70-74 "	20	6	14	6	9
75-79 "	16	8	8	7	6
80-84 "	10	1	9	–	6
85-89 "	3	–	3	–	2
90-94 "	1	1	–	1	–
Total	700	329	371	102	117

Appendice II

Traitements et remèdes traditionnels

[Retour à la table des matières](#)

On trouvera ici la liste des maladies courantes et de leurs modes de traitement :

Gros rhume – Verser une cuillerée de gomme de pin dans trois quarts de tasse de whisky et une tasse de sirop d'érable. En prendre une cuillerée trois fois par jour.

Mal de gorge – Une pinte d'eau bien salée bouillie avec une cuiller à thé de vinaigre. S'en gargariser.

Se gargariser avec un mélange d'alun et d'eau. Appliquer un peu de moutarde et entourer le cou d'un morceau de flanelle (de préférence rouge).

Pleurésie – Boire du lait sur le point de bouillir, auquel on a ajouté de la mélasse. Si après une demi-heure, la sudation n'a pas commencé, en prendre une autre dose. En boire fréquemment en petites quantités pendant la sudation.

Boire de la suie de poêle mêlée avec du lait. Chauffer la partie douloureuse avec des sacs d'avoine contenant des cendres.

Pleurésie ou grippe – Mettre les pieds dans une bassine d'eau chaude contenant une cuillerée de moutarde en poudre, pendant vingt minutes. Répéter ce bain trois fois à des intervalles d'une demi-heure. Changer de vêtements dès que la sudation devient trop abondante. Frotter l'estomac avec un onguent de moutarde. Enfin, donner du Bromo Quinine ¹, ou une infusion de gingembre, ou toute autre boisson chaude.

Rhume de cerveau – Prendre du tabac à priser pour chauffer le nez.

Rhume de poitrine – Frotter la poitrine avec un mélange de graisse de mouffette et de terre à foulon.

¹ Marque de fabrique.

Maladie causée par le froid humide d'automne – Boire une infusion de camomille. Ne pas en prendre trop souvent, car cela affaiblit.

Indigestion – Pour accélérer la digestion, préparer une infusion, comme du thé, de semence de plantain ou de graines de lin et boire.

Pour une indigestion, avec ou sans vomissements et diarrhées, boire une bonne tasse de café noir, c'est-à-dire sans lait. Le café est aussi bon pour ceux qui ont trop fumé.

Indigestion aiguë – Boire un verre d'eau froide contenant une cuiller à thé de moutarde.

Constipation – Manger des baies de sorbier.

Constipation persistante – Préparer un liquide à partir d'immortelles et en boire une cuillerée matin et soir pendant cinq jours.

Crampes d'estomac – Boire à longs traits du lait coupé d'eau. Appliquer des compresses chaudes à la partie douloureuse.

Coliques avec diarrhée – Boire de la tisane de camomille.

Vers – Verser une cuiller à thé de poudre à fusil dans une cuiller à soupe de mélasse ; prendre trois matins de suite avant le petit déjeuner.

Préparer une infusion d'écorce de tremble et prendre à petites doses.

Du lait bouilli avec des peaux d'ail donne de bons résultats.

Herpès buccal (« feu sauvage ») – Enduire les lèvres d'huile minérale.

Eczéma – Prendre un morceau de soufre, de la grandeur d'un pois, dans une cuillerée de mélasse, neuf matins de suite, l'estomac creux. Ne pas boire d'eau froide ces jours-là.

Démangeaisons, boutons sur tout le corps – Préparer un mélange de gras, de soufre et de poudre à fusil. Appliquer cet onguent, avant de se coucher, chaque soir, trois jours de suite.

Clous et furoncles – Préparer une infusion de racines de rhubarbe sauvage. Boire cette infusion avec un peu de gin.

Dartres – Brûler un tortillon de papier sur une hache. L'huile qui apparaît guérit complètement.

Frotter autour de la zone affectée avec un chiffon servant à graisser les bottes.

Baigner dans de l'eau provenant d'un bac à tremper d'un forgeron.

Baigner avec une solution d'acide borique.

Verrues – Frotter la verrue avec un morceau de porc et, ensuite, enfouir le porc. À mesure que le porc pourrit, la verrue disparaît.

Attacher solidement un fil de soie autour de la base de la verrue et le laisser jusqu'à ce que la verrue tombe.

Humecter le doigt de salive et l'enfoncer dans du sel. Ensuite, frotter le doigt autour de la verrue sept fois dans le même sens.

Panaris – Causé par une goutte de sang adhérent à l'os. Prendre la peau membraneuse d'un œuf et la tendre fermement autour du doigt et sur le panaris. La laisser sécher et se tendre. Placer une nouvelle peau d'œuf toutes les demi-heures jusqu'à ce que la goutte de sang monte à la surface.

Plaies suppurantes – Laver ou tremper les plaies avec une très faible solution de lessive.

Choléra – Boire du lait bouilli avec de l'amidon.

Du vin bouilli avec du fer est préférable.

Boire une décoction faite de ramilles de framboisiers.

Diphthérie – Appliquer de l'huile minérale avec une flanelle et laisser aussi longtemps que nécessaire. Dans quelques cas très sérieux, le malade doit boire une cuiller à thé d'huile minérale.

Coqueluche – Mélanger des bourgeons de peuplier, du sang-de-dragon, de la gomme de pin et du camphre et frictionner avec cette préparation.

Appendicite – Prendre l'infusion suivante : deux cuillers à soupe de suie de cheminée, trois cuillers à soupe d'eau et deux cuillers à soupe de lait. Bouillir, sucrer et filtrer avant de boire.

La coutume voulait qu'on approche le malade du poêle et qu'on lui chauffe le flanc.

Douleurs aux reins – Frotter les reins avec un onguent de moutarde. Appliquer une flanelle chaude sur la partie affectée.

Appliquer un sinapisme Red CROSS ¹ et le laisser deux semaines.

Miction fréquente – Préparer une infusion de queues de cerises et en boire jusqu'à guérison. Les graines de potiron et de lin donnent également de bons résultats.

Incontinence nocturne chez les adolescents – Donner à manger à l'enfant une souris dépecée, nettoyée et cuite comme un petit pâté. Ne pas dire à l'enfant ce qu'il a mangé. Ce remède n'est connu que par ouï-dire.

Hémorroïdes – Placer des charbons chauds dans un pot de chambre avec un peu de colophane. S'asseoir dessus pendant quinze minutes jusqu'à trop chaud. Éviter de prendre froid.

Faire bouillir des bourgeons d'épinette dans un litre d'eau et boire à hautes doses.

Jaunisse – Mélanger des excréments de mouton avec du beurre et étaler sur du pain ; en nourrir le malade à son insu. Ce remède n'est connu que par ouï-dire.

Articulations douloureuses – Faire fondre du beurre ; verser sur une flanelle et appliquer sur la partie douloureuse.

Inflammation des yeux – Baigner les yeux avec de l'eau de roses blanches. Le lait est aussi un bon remède.

Mal d'oreille – Introduire un morceau d'oignon frit dans l'oreille, à l'aide d'un tampon d'ouate.

Verser dans l'oreille une goutte de graisse de poulet ou de glycérine tiède. Rincer l'oreille le lendemain matin.

Paralysie – Frotter les parties affectées avec du vinaigre.

Brûlures – Verser immédiatement de l'huile d'olive sur du papier-parchemin et le placer sur la brûlure. Le malade ne doit pas trop manger pendant plusieurs jours si la brûlure est grave. Si du pus se forme sous le papier, l'ôter et laver avec de l'eau bouillie refroidie contenant du peroxyde ou du bicarbonate de soude. Laisser sécher et appliquer un autre morceau de papier-parchemin. Boire de l'huile d'olive.

Coupures et déchirures, particulièrement sur les parties osseuses – Prendre une tige de souci et préparer une infusion comme pour le thé. Appliquer une compresse.

¹ Marque de fabrique.

Coupures et contusions avec des taches noires et bleues – Préparer une infusion de mille-feuille et appliquer une compresse. En boire une seule dose.

L'Anica des pères trappistes est préférable, mais on ne doit pas en boire sans eau.

Engelure – Appliquer une compresse d'euphorbe réduite en liquide ou placer le membre dans le liquide. La plante doit être cueillie en été et séchée à l'ombre.

Froid aux pieds dû à une mauvaise circulation – Mettre dans les chaussettes ou les chaussures une pincée de moutarde en poudre. Le sang sera rapidement attiré vers les extrémités.

Excitation nerveuse – Boire une tisane de camomille.

Mal de tête – Boire de la tisane de camomille.

Un sinapisme Red Cross dans la nuque est efficace.

Fièvre – Boire une infusion de camomille. Prendre ensuite un purgatif.

Évanouissement – Frotter les membres de la personne affectée et laver son visage à l'eau froide.

Enflure ou froid dans les blessures – Mettre un cataplasme de graines de lin.

Tremper la partie affectée dans du son bouilli.

Placer une compresse d'eau chaude.

Chute des cheveux – Appliquer un peu d'huile minérale.

Frotter avec de la sève de bouleau.

Appendice III

Autobiographie d'un habitant

[Retour à la table des matières](#)

L'autobiographie suivante nous a été communiquée oralement par le cultivateur d'une terre sur laquelle ont vécu avant lui six générations de sa famille. Il est le père de dix-sept enfants, dont quatorze sont encore en vie. C'est un meilleur cultivateur que la moyenne et il est très religieux. Il n'a pas parlé de l'aspect religieux de sa vie. Il est toujours extrêmement discret sur tout ce qui touche sa religion. Il sait écrire son nom et lit avec quelque difficulté. N'ayant aucune idée de la manière de présenter l'histoire de sa vie, il nous a demandé des suggestions sur le genre de renseignements qui nous étaient utiles. Nous lui avons suggéré d'évoquer les aspects suivants de son histoire : son travail quand il était enfant, ses années à l'école, sa première communion, les réunions de famille, son mariage, le décès de ses parents, l'amélioration de ses terres, ses voyages et son expérience de membre du conseil. Il a été nécessaire de lui donner ces suggestions pour qu'il raconte son histoire. Le temps qu'il consacre aux divers sujets est l'indice de l'intérêt qu'il porte à chacun. Les sujets qu'il évoque spontanément, comme les deux années passées au « chantier », le choc qu'il a éprouvé en apercevant sa première morte, sa santé, son poste de maire, etc., acquièrent un plus grand poids du fait qu'on ne les lui a pas suggérés. Toute personne assez instruite pour écrire sa biographie aurait fait un récit banal. Cette autobiographie pourrait être répétée dans sa forme et ses détails les plus généraux par n'importe lequel des cultivateurs de la région.

Une des premières choses dont je me souviens, c'est quand j'allais jouer chez mon oncle. À l'époque, je n'avais que trois ou quatre ans, et j'allais jouer avec ma petite cousine. Il y avait beaucoup d'enfants chez eux. Je me rappelle quand nous nous amusions avec des blocs de bois dans une grande baignoire. Nous les placions les uns sur les autres, pour construire des bâtiments et des tours. Un dimanche après-midi, nous nous sommes rendus chez mon oncle pour voir une cousine qui était décédée. Cela m'a vraiment marqué. Oh oui ! Ça m'a frappé ! Je la revois encore très clairement. Je n'ai jamais eu peur des morts et je me promenais la nuit dans le cimetière. Je connais des personnes qui ont peur des morts. J'ai entendu parler de gens qui, autrefois, dès qu'il y avait un danger quelconque, allaient se réfugier au cimetière. C'avait du bon sens : il n'y a pas de danger là.

Nous jouions, mais nous travaillions aussi un peu. Nous avons tous commencé à travailler très tôt. Dès qu'un enfant était capable de manier la faucille, il allait dans les champs couper le blé. Pour commencer, il coupait juste des petits sentiers en plein milieu du blé, en traversant les « planches » fauchées par les hommes. Nous faisons toutes sortes de choses chez nous à la maison. Ma mère était toute seule ¹, et nous étions quatre hommes. Il faut donner un coup de main aux « créatures ». Je faisais tous les petits travaux qu'on peut faire dans une maison. Nous avons une famille drôlement arrangée. Il y a eu d'abord deux filles, et ensuite quatre garçons. Les filles se sont mariées jeunes, l'une à dix-neuf ans et l'autre à vingt. Quand ma mère rendait visite à son père à Saint-Pacôme, nous restions tout seuls. J'étais capable de tout faire dans la cuisine. Mon grand-père du côté de ma mère vivait à Saint-Pacôme. Leurs terres paternelles ont été défrichées par les Dubé. Ma mère était une Dubé. Ils ne viennent pas souvent à la maison. Sa mère à elle était une Langlais. Mon frère Jean était apparenté à sa femme par les deux familles, au troisième et au quatrième degrés.

Nous avons commencé à labourer jeunes. Jean a été le premier. Je n'ai pas labouré avant ma première communion. J'étais trop jeune, car j'ai fait ma première communion à dix ans. Le jour où nous avons fait notre première communion, c'est le jour où ils ont commencé à travailler sur le nouveau clocher. Ils voulaient le faire plus tôt ; mais le curé Brochu, qui était curé à l'époque, leur a demandé d'attendre. Il craignait qu'il y ait un accident. Aussitôt que nous avons quitté l'église après la messe, ils se sont mis à travailler sur le clocher. Le frère de l'entrepreneur était un Ouellette. Ils transportaient les morceaux de rocher sur deux perches. Je me souviens qu'il disait : « Nous nous fatiguons seulement le visage, pas les bras. » Ils avaient l'habitude de crier « Ou » quand ils ne transportaient qu'une petite roche. Mon frère Jean était assez fort pour s'essayer à une épreuve de force, mais il ne l'a jamais fait. Il était assez fort pour ça, mais il ne voulait jamais se fatiguer. Pour ces épreuves, ils essayaient de soulever quelque chose comme, par exemple, un grand sac plein de sable. Un jour, ils jouaient à des jeux de force et mon oncle a gagné. Ils jouaient au « tir au poignet ² ». Il a « brisé » le bras à tous les autres. Une fois, il s'est tellement fait mal à la main que le médecin a dit qu'il fallait l'amputer, mais sa main a commencé à aller mieux. Il était chez nous et sa main était encore enflée et bleue. Il a mis un mouchoir plié dans sa main pour la protéger et il était encore un peu plus fort que tous les autres. Ces jeux de force, c'est comme tous les autres jeux. Personne n'en parle pendant un certain temps et puis, ça prend et tout le monde y joue. Soudain ça commence, comme par exemple de soulever des haltères. On en faisait beaucoup. L'hiver dernier, on n'a pas du tout parlé de jeux de force. Quand on charge le blé, il y a souvent une compétition pour prouver qui est le plus fort. Un jour, il y avait un gros sac rempli de blé au village – et le blé, c'est très lourd – un sac que personne n'était capable de soulever. On a fait venir un homme qui habitait à l'autre bout du rang, pour le charger. Nous aurions pu le faire, mais personne ne nous l'a demandé. Nous en avons chargé beaucoup, tout aussi lourds, à la maison. Le plus lourd que j'ai jamais vu charger, c'est mon beau-frère qui l'a

¹ Elle n'avait pas de filles pour l'aider.

² Les adversaires s'empoignent la main droite et posent leur coude droit ensemble sur la table. Chacun s'efforce de renverser le bras de l'autre à plat sur la table. On appelle cela « briser » le bras de l'adversaire.

chargé. C'était un homme mince avec des yeux très enfoncés, plus enfoncés que les miens ; et il était fort, très, très fort.

Pour la première communion, nous portions tous un costume noir, un col, une cravate blanche et un brassard au bras. J'étais déjà assez âgé quand j'ai fait ma première communion. Il y en avait seulement un qui était plus âgé que moi. C'était l'aîné, ensuite c'était moi, puis le fils de Pierre Dionne, et enfin, le frère de Joseph Garon. Nous étions tous assis ensemble sur le même banc à l'église, le même banc que ma famille a aujourd'hui... les quatre Apôtres (*il rit*). J'étais très grand, j'avais poussé comme une sauterelle. À douze ans, j'étais plus grand que mon frère aîné. Aujourd'hui même, j'ai revu un garçon qui a fait sa communion avec moi, le frère d'Ambroise Franck. Je dis « garçon ». Il a quinze ou seize enfants. Il avait trois mois de moins que moi. À cette époque, les garçons qui faisaient leur communion ensemble étaient plus unis. Il y avait toujours une demi-heure de catéchisme avant les vêpres. Ceux qui se préparaient pour la première communion s'asseyaient toujours ensemble, à l'avant. Plus tard, ils reculaient à l'arrière pour faire place à un autre groupe, mais ils restaient toujours groupes. À présent, le curé se rend à l'école pour enseigner le catéchisme et organise une réunion le premier jeudi de chaque mois. Certaines personnes disaient qu'elles habitaient loin et que c'était difficile de venir. Il y a toujours des gens pour trouver tout difficile. Nous trouvions ces réunions de catéchisme belles, mais belles ! Ceux qui étaient là se souvenaient de choses qui étaient arrivées, et nous étions tous ensemble. Il y avait là souvent beaucoup de monde. En été, des prêtres nous visitaient et nous trouvions ça agréable. Il y avait un aimable vieux prêtre qui nous rendait visite. Il aimait les enfants, et nous aussi nous l'aimions. J'étudiais mon catéchisme. J'en connaissais chaque mot ; mais à part ça, je n'apprenais rien à l'école. J'étais trop turbulent pour qu'on me garde à la maison ; alors ils m'ont envoyé à l'école à l'âge de six ans. Je n'y suis pas retourné après ma première communion. Les institutrices avaient à l'époque un diplôme de notre école. Notre école était renommée et elle avait une bonne réputation. Les filles venaient des autres paroisses pour obtenir leur diplôme de notre école. À présent, j'ignore ce qu'elles font. Tout le monde veut que les filles obtiennent leur diplôme d'une école normale.

En hiver, nous fabriquions une luge et nous allions faire des glissades des « veillées de temps ». Ça n'avait pas de fin. Quand c'était la pleine lune, nous faisons de la luge même la nuit. Mes petits gars en ont fait hier toute la journée, ils sont même allés à la colline au nord où la pente est très longue. Ils peuvent faire des glissades de cinq arpents là-bas.

Dans ma jeunesse, les garçons âgés de sept ou huit ans commençaient à conduire les chevaux. Les cultivateurs laissaient toujours les petits garçons conduire leurs chevaux pour eux quand ils travaillaient. Quand ils n'avaient pas eux-mêmes de petits garçons, ils en engageaient. C'est la raison pour laquelle nous avons tant manqué l'école. Nous ne pouvions pas aller en classe pendant les semailles du printemps. Après les semailles, il restait tellement peu de temps avant les vacances que ça ne valait plus la peine de retourner à l'école, et nous restions chez nous. À l'automne, c'était le temps de faucher, ensuite les pommes de terre, et il fallait souvent attendre novembre avant de pouvoir aller en classe. Durant l'hiver,

c'était le battage, et une fois de plus nous manquions l'école. La génération de mon père a fait tellement peu d'études que moins de la moitié des gens savaient écrire. Tout le travail était fait à la main à l'époque, et cela demandait plus de temps. Vous vous souvenez de la femme Beaulieu, que le curé appelait Hudon, je crois, et qu'il recommandait à nos prières ? C'était une de mes institutrices. Elle s'est mariée à un âge avancé et elle a épousé un veuf, un Desjardins.

Quand j'avais seize ans environ, on a entièrement réparé notre étable. Tout s'est fait en un été, et cela représentait beaucoup de travail. Elle se trouvait à proximité de la route. La nouvelle étable était entièrement neuve – les montants, les murs, et tout le reste, sauf le bois sous la toiture. J'ai moi-même beaucoup travaillé à poser les pierres. C'était le premier travail de ce genre que Georges Lavoie avait jamais fait. Il était alors âgé de dix-huit ans, deux ans de plus que moi.

À l'âge de dix-neuf ans, je suis allé au chantier ¹ avec mon frère. Nous n'étions jamais partis de chez nous auparavant. Au premier camp, nous nous trouvions en compagnie de beaucoup d'Anglais. Nous ne pouvions pas les comprendre et réciproquement. Nous y sommes restés un seul jour, et le lendemain nous nous sommes rendus au second camp. Les deux camps étaient séparés par un grand lac. J'avais amené deux chevaux avec moi pour travailler et j'ai dû les conduire à l'autre camp. Il n'y avait pas de route autour du lac, et nous avons dû suivre la berge et quand les arbres descendaient jusqu'au lac, nous entrions dans l'eau. Au second camp, le premier travail qu'on nous a confié ç'a été de couper du bois pour la *cook*. Ils nous ont ensuite amenés dans la forêt. Si j'avais eu l'expérience du travail au chantier, je n'aurais pas eu tant de peine à comprendre les instructions qu'ils me donnaient en anglais. Quelques jours plus tard, j'ai dû descendre ² un des chevaux qui s'était fait mal à une patte, parce que, je pense, il avait eu les pattes trop longtemps dans l'eau en faisant le tour du lac.

On a parlé récemment du gros vent, le « souffle ». Nous en avons fait l'expérience cet hiver-là. Il était midi tapant et nous prenions notre repas. Nous avons dû abattre les arbres pour les empêcher de tomber sur nous. Ils se pliaient entièrement ; nous donnions quelques coups de hache et ils s'abattaient. C'est le pire « coup de vent » que nous ayons jamais eu. Il a détruit plusieurs moulins à vent. Là où nous étions, il a arraché le sommet des arbres. Ce qui a été le plus dur là-bas, c'est les longues marches. Nous devions marcher de trois à quatre milles par jour pour nous rendre au travail. C'était pénible. Le dimanche, nous nous amusions avec des haches sur le lac ³. On balance la hache très bas et on la lâche à un moment donné, et elle glisse très, très loin. D'autres hommes se placent encore plus loin et renvoient la hache de la même manière. Un des hommes, Louis Dionne, qui était vraiment « capable », grand et fort, avait l'habitude de jouer vêtu seulement d'une chemise et d'une paire de pantalons, nu-tête et nu-pieds. Mais, par exemple, il était constamment en mouvement.

La deuxième année, nous comprenions un peu, et ça allait mieux. Ce n'est pas le travail de bûcheron qui était difficile, seulement la langue. Nous avions une très

¹ Camp de bûcherons.

² De la montagne jusqu'à sa propre paroisse.

³ Le lac était gelé.

grande expérience du coupage de bois pour notre propre famille. Un jour, une grosse tempête a rempli un petit ruisseau à tel point que les hommes ne pouvaient pas rentrer au camp sans marcher dans l'eau. Le *foreman* est venu nous voir et a essayé de nous expliquer ça ; il voulait savoir si nous savions comment construire un pont. Nous ne comprenions rien de ce qu'il nous disait ; je l'ai donc accompagné pour voir de quoi il s'agissait. Il m'a montré le ruisseau ; tout d'abord, j'ai cru que le mot « pont¹ » signifiait « ruisseau », mais alors je me suis rendu compte qu'il voulait construire un pont. C'est agaçant de ne rien comprendre. C'était pire pour eux d'engager un homme et de ne pas être compris de lui. Le *foreman* souriait et riait toujours. Le *foreman* du premier camp avait l'air *rough*.

Le plus beau pin que j'ai vu quand je me trouvais là avait onze pouces de diamètre à l'extrémité de soixante-deux pieds. Il se rapetissait tellement graduellement que les côtés étaient presque semblables à ce bâton là-bas. Il y a du bien meilleur bois dans d'autres régions, mais c'est le meilleur que j'ai jamais vu. J'ai vu un cèdre qui avait quatre pieds de part en part. Il était tellement grand et se rapetissait tellement vite que le *foreman* nous a demandé de ne pas y toucher.

La seconde année, j'ai monté deux chevaux ; et quand je suis arrivé au camp, il n'y avait personne. Plus tard dans la journée, un *foreman* est venu me voir. Le lendemain, il m'a demandé de soigner les chevaux. Je lui ai répondu que c'était facile : j'avais passé toute ma vie à soigner des chevaux. Mon frère et lui sont allés à un endroit sur le lac où ils ouvraient un nouveau camp. Ils s'y sont rendus dans un petit bateau à vapeur. Il y avait deux Indiens au nouveau camp pour les aider. Le jour suivant, mon frère et moi, nous avons emmené les chevaux au nouveau camp. On avait ouvert une route autour du lac, à cette époque. En chemin, il s'est mis à pleuvoir. À notre arrivée au camp, nous nous sommes aperçus que les Indiens avaient pris un morceau d'écorce de bouleau d'environ trois pieds carrés et l'avait placé de biais sur quatre poteaux. Eux et deux autres hommes se tenaient debout au-dessous. Nous étions cependant incapables de nous procurer une écorce de bouleau pour nous couvrir nous et les chevaux (*il rit*). L'installation du nouveau camp a été le travail le plus agréable que j'ai eu à faire pendant mon séjour là-bas. Nous connaissions les *bosses* ; et quand il y avait un travail dur à faire, ils le donnaient à quelqu'un d'autre. Ça été le moment le plus agréable de mes deux ans au chantier. Le dimanche, nous faisons des promenades sur le lac. Louis Dionne avait évidé un tronçon de bois et fabriqué un canot. Un canot de même, ça *roll*, M'sieur ! Nous prenions son *logue* quand les *boats* du camp n'étaient pas libres. Il avait même installé une voile en écorce de bouleau sur son bateau. J'ai cessé de travailler au chantier, car j'ai dû travailler pour mon oncle à Mont-Carmel. Si ça n'avait pas été pour cette raison, j'aurais continué jusqu'à mon mariage. Cet été-là, beaucoup de familles sont parties aux « États » et ont laissé leurs terres incultes. Ensuite, ils revenaient en hiver quand il n'y avait rien à faire et ils dépensaient une partie de l'argent qu'ils avaient gagné. Nous avons toujours pensé qu'il était préférable de s'occuper de la ferme en été et, ensuite, d'aller au chantier en hiver. Je n'ai jamais été aux « États », parce qu'il y avait toujours beaucoup à faire à la maison.

¹ Ici, l'informateur ne se souvenait plus des mots anglais et se servait du terme français.

Mon oncle était un des meilleurs hommes à Mont-Carmel. J'ai travaillé pour lui pendant trois ans et je n'aimais pas ça. J'ai commencé au temps des foins. Deux semaines après mon arrivée, il s'est luxé l'épaule pendant qu'il fauchait et sa faux a heurté une butte de terre. Je suis resté seul alors. Il s'est disloqué l'épaule encore six ou sept fois après ça, et il a dû rester le bras soudé sur le côté, ce qui fait que c'est moi qui ai été obligé de faire tout le travail. Un printemps, après avoir labouré seul les deux terres chez mes parents, mon oncle à Cacouna a écrit une lettre à mon père pour lui dire qu'il n'avait fait que la moitié de ses semailles. On m'a envoyé chez lui pour labourer et herser à sa place.

C'est en 1900 que nous avons eu la plus grande réunion de famille. C'était à l'époque où mon oncle Herménégilde se trouvait là. Tous les frères et sœurs de mon père étaient présents et leurs enfants avaient aussi été invités. Cependant, ils n'ont pas tous pu assister à la réunion. Je ne sais pas combien de personnes il y avait, mais la maison était pleine, archipleine. Je me souviens qu'ils ont eu une grande discussion pour savoir si c'était la fin du siècle ou non. Certains disaient que le siècle était terminé ; d'autres disaient qu'il ne se terminerait pas avant la fin de l'année. Tout le monde hurlait son opinion « à pleine tête ». Ç'a été la plus grande réunion jamais organisée à la maison. Rien que la famille de mon père comptait seize membres ; ils n'étaient pas tous en vie, naturellement.

Il y avait un cordonnier à Saint-Denis qui vivait dans cette maison, là-bas, dans le jardin de Ludger Pelletier. Je le connaissais très bien. Il venait de Kamouraska, et ses parents vivaient encore ici. Nous allions très souvent chez eux. Ils étaient voisins des Hudon, et c'est ainsi que j'ai connu ma femme. Je me suis rendu à une « veillée de danse » à Hauteville, près de sa maison. Elle n'était pas là, mais elle a toujours dit que si elle y avait été, je ne l'aurais jamais épousée. À cette soirée, il y avait les plus belles filles que j'ai jamais rencontrées ici. C'est rare qu'on voit tant de jolies filles. Mon frère Jean a quitté la maison à l'âge de vingt-neuf ans. Il est parti en octobre, et il s'est marié l'hiver même. La première fois que j'ai visité la maison des Hudon, c'était le deuxième dimanche de janvier ; et nous nous sommes mariés le Lundi gras, le quinze février. Je lui ai rendu visite deux ou trois dimanches et souvent pendant la semaine, avant ma « grande demande ». Aussitôt que vous avez pris une décision, vous ne devez plus perdre de temps. Après avoir fait ma demande, mon père m'a accompagné pour négocier les détails du contrat. Il a été décidé que je recevrais l'une ou l'autre des deux terres ¹. Maintenant que c'était dans le contrat, mon père devait me donner l'une des deux. C'est ainsi que les anciens faisaient les choses. De cette façon, ils pouvaient choisir leur bru. Peu importe lequel des garçons restait à la maison. C'était la femme qui faisait toute la différence. À cette époque, c'étaient les garçons qui faisaient toujours la demande. À présent, ils peuvent même s'arranger pour que ce soit la fille qui demande à son père. À l'époque, ils donnaient à la mariée un ménage complet ; aujourd'hui, ils donnent moins. Les gens sont plus pauvres depuis la crise en 1929.

Pour les noces, un cousin est venu de Trois-Pistoles, et tous les parents de maman sont venus de Saint-Pacôme. Tous les proches parents de mon père étaient là aussi. Je ne veux pas me vanter, mais le plus grand mariage que mon père a fait, c'est le mien. Oh ! mais nous avons eu une de ces tempêtes, ce jour-là ! Elle a

¹ Deux terres appartenant à son père.

commencé alors que nous revenions de Kamouraska. Elle s'est poursuivie toute la nuit et le jour suivant. Le jeudi qui a suivi le Lundi gras, jour de notre mariage, j'ai dû conduire nos petites cousines au couvent à Rivière-Ouelle. Robert ¹ emmenait un autre groupe de visiteurs prendre le train ; ainsi, j'ai dû partir. Les bancs de neige étaient tellement profonds que les chevaux ne pouvaient pas avancer. J'étais obligé de marcher en avant et ils me suivaient. Parfois ils étaient presque entièrement enterrés dans la neige et je devais chercher autour de moi les branches qui indiquaient où était la route. Mon père savait encore mieux conduire les chevaux que moi. Il passait à travers les bancs de neige comme un oiseau. Les hivers sont aujourd'hui beaucoup plus doux qu'à cette époque. Même de mon temps, j'ai pu voir la différence. Autrefois, la neige était tellement profonde qu'il fallait creuser des tunnels pour atteindre les maisons. C'est parce que la terre n'était pas encore entièrement dégagée. Vous avez entendu parler des difficultés qu'ils ont avec le blé gelé en Abitibi ? C'est toujours comme ça avec les nouvelles colonies. Quand on a ouvert le lac Temiscouata, on ne pouvait y faire pousser que du *buckwheat*. Aujourd'hui, ils cultivent le blé, comme ici. Je n'avais jamais froid à l'époque. Je pouvais aller dans la neige toute une journée. Maintenant, je suis frileux et je n'aime pas les tempêtes.

Robert s'est marié deux ans après moi. Il a eu un enfant avant de s'installer dans la maison où il vit encore aujourd'hui. Nous avons construit son étable l'été avant mon mariage. Nous avons bâti sa maison avec l'aide d'un ouvrier, l'été après que je me suis marié. La maison qui se trouvait sur son terrain avait besoin de beaucoup de réparations ; alors papa l'avait vendue en disant : « Quand nous aurons besoin d'une maison, nous en construirons une nouvelle. » Quand un garçon se marie, s'il y a de la place, il s'installe au rez-de-chaussée. Nous avons trois enfants quand mes parents ont décidé que c'était trop de travail pour la mère de s'occuper des enfants en haut ; alors ils ont transformé la salle à manger à l'arrière du salon en chambre à coucher. Autrefois, il n'y avait pas de pièces à l'étage supérieur. On y emmagasinait le blé. Pas ici, mais à Saint-Philippe, j'ai vu une maison sans cloisons, comme jadis. Les gens étaient pauvres, très, très pauvres.

Tout le monde a été surpris quand mon père est mort. C'était un homme de grande taille, âgé de soixante-deux ans. Quatre membres de sa famille sont décédés à soixante-deux ans. C'est une chose qui arrive rarement. Maman est morte deux ans plus tard. Avec mon grand-père et ma grand-mère, ç'a été la même chose. Le grand-père était plus fort que papa. Papa n'avait plus de cheveux et il avait des « dents à porter ». Ce n'est qu'il y a quatre ans, avec le curé Lallemand, qu'ils ont commencé à vendre des concessions au cimetière. Auparavant, s'il y avait de la place pour enterrer ensemble les membres de la famille, tant mieux. Sinon, il n'y avait rien à faire.

Avant nous, personne n'avait amélioré la terre. On l'avait défrichée puis utilisée. Les récoltes diminuaient constamment. À l'époque de mon père, nous possédions plusieurs lots de terrain qu'on ne pouvait pas utiliser. Aujourd'hui, ils sont aussi bons que n'importe quel autre. Pour améliorer la terre, on doit travailler tout le temps, surtout en automne. La terre était divisée en petites parcelles, à cause de la

¹ Son cadet immédiat.

manière dont la plaine avait été drainée. Nous avons transformé ces parcelles en champs tout en longueur, enlevé les pierres et planté des clôtures.

Thomas ¹ a beaucoup de talent, mais il travaille dur pour apprendre. Baptiste ² a vraiment du talent. Joseph ³ est intelligent, mais il ressemblerait plus à Thomas. C'est Baptiste, le plus talentueux. Je voulais l'envoyer au collège, mais il ne voulait pas y aller. Il disait qu'à deux, nous pourrions travailler plus de terres ; alors, j'ai acheté pour lui la terre au sud-est. J'ai tellement manqué l'école moi-même que je n'ai jamais laissé aucun de mes enfants en faire autant. Quant on manque six mois d'école par an, on est toujours derrière les autres. On double continuellement et on reste toujours dans la même classe. J'étais le cinquième enfant dans la famille et il y en avait cinq autres après moi. Nous n'étions pas riches et nous devons aider.

Quand Thomas a été ordonné prêtre, il y avait trop de monde à la maison pour donner le banquet à l'intérieur. Nous avons placé trois longues tables à l'étage supérieur de la remise. Nous avons recouvert le plafond de papier et les murs de branches de pin. Les tables étaient disposées sur les côtés et il y avait une table au centre pour les enfants. Rien que notre famille comptait quatorze membres. De mon côté, à la droite de Thomas, nous avons placé tous mes proches parents. À gauche, il y avait ma femme et tous ses parents à elle. C'était le lendemain de l'ordination. Nous nous sommes tous rendus à Sainte-Anne pour l'ordination même, tout le monde ! Petit Pierre n'avait que trois ans et il est venu avec nous. Quand le fils de mon frère Jean a été ordonné prêtre, je me suis rendu à Montréal ; c'est la seule et unique fois où j'y suis allé. J'ai visité l'Oratoire Saint-Joseph et j'ai rencontré le frère André ⁴. Je n'ai jamais beaucoup voyagé. Je n'ai jamais été plus loin que Campbellton, au Nouveau-Brunswick. J'y ai emmené un taureau de Robert. Mon père a voyagé plus loin que ça. Il a transporté un camion plein d'animaux, pas rien qu'un seul. Il est allé jusqu'au traversier qui se rend à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est nous qui avons fourni les premiers animaux de race canadienne de la station gouvernementale à Sainte-Anne. C'est le frère de Thomas Chapais, Charles Chapais, commissaire aux industries laitières, qui nous a donné cette chance. C'était un excellent ami. Il nous amenait toujours ses animaux malades et nous demandait de prendre soin de ses poulains.

C'est au moment où on a changé de code municipal que j'ai été élu au conseil. Ils ont modifié toutes les règles électorales et ils ont choisi tous les nouveaux membres. Comme certains d'entre nous devaient quitter leurs fonctions après un an et d'autres après deux ans, nous devons décider entre nous lesquels resteraient, comme le système commençait. Nous avons tiré à la courte paille, et je n'ai pas eu de chance ; je devais rester deux ans. Avant toute chose, nous avons commencé à réparer les routes. Nous avons un maire qui ne voulait pas les réparer, mais dès la première réunion, nous avons discuté de cette question et nous n'avons jamais eu de problèmes. C'est à cette époque que la réparation des routes a commencé ; on a mis du sable dessus. Juste au-delà de la terre grise, après chez Ignace Dionne, il y

¹ Le fils aîné, qui est prêtre.

² Le plus âgé des fils encore à la maison, âgé de 27 ans.

³ Le cadet du précédent, âgé de 24 ans.

⁴ Thaumaturge mort récemment.

avait un tronçon de route en très mauvais état. Nous avons commencé à verser du sable dessus. Nous n'avions pas assez de sable ; nous sommes partis à la chasse au sable et nous avons envoyé un échantillon au département pour analyse. Depuis cette époque, ils se sont battus avec moi pour essayer de me faire revenir.

À plusieurs reprises, ils ont tenté de me faire élire maire ; même cette année, ils ont essayé de me faire maire. Chaque année, je fais tout mon possible pour éviter de me faire attraper. Une année, je me suis rendu dans le bois, un lundi soir. Ils sont venus jusqu'à notre camp en voiture pour me dire qu'ils m'avaient proposé comme maire. Je voulais descendre, mais j'étais monté pour travailler pour la semaine et, par conséquent, nous avons décidé de rester. Ils avaient proposé ma candidature contre celle de Lionel Rossignol. Nous sommes descendus à la paroisse à la fin de la semaine, et à la maison j'ai demandé : « Avez-vous entendu de quoi dans le village cette semaine ? » Ils m'ont dit : « Non », et j'ai répondu : « Bien. » Le lendemain matin, je suis allé voir Denis Martin pour lui donner ma démission¹. Quand vous ne pouvez agir autrement et que vous êtes pris, très bien ; mais je n'aime pas les fonctions publiques comme celle-là. Il y a des gens qui aiment ça et qui ont le sentiment de diriger la paroisse. Ils sont également responsables du bien-être de la paroisse. Ils doivent uniquement voir à l'intérêt de la paroisse ; ils ne peuvent pas agir suivant leurs propres idées et intérêts, comme ils le feraient s'ils ne remplissaient pas ce poste.

J'étais inspecteur et contrôleur et je me faisais constamment critiquer. Nous avons fait beaucoup de changements, certaines terres n'étaient pas évaluées assez, d'autres trop. On n'a pas inscrit du tout notre voisin, Pelletier, qui avait un arpent et demi défriché jusqu'à la mer, non pas un demi-arpent de long. Lionel Rossignol avait reçu le prix du mérite agricole et les gens parlaient toujours de ses belles terres. Il n'y avait aucune raison pour qu'il soit imposé davantage parce qu'il avait une belle terre. Nous avons baissé son évaluation. Nous avons agi de la même manière pour plusieurs cette année-là. Encore mercredi dernier, je me trouvais à Saint-Philippe, et un homme m'a dit : « Pourquoi n'êtes-vous pas chez vous à vous occuper de votre élection comme maire ? » je lui ai répondu que j'avais réglé la question pour le mieux.

Je commence à perdre de mes forces. L'autre jour, le vieux Marius Dionne me disait qu'il était aussi fort qu'autrefois. Je lui ai dit qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas, car je n'ai que soixante ans et je commence déjà à m'affaiblir. Je me suis senti bien toute ma vie jusqu'à il y a trois ans, quand je suis tombé malade. Je ne pouvais rien manger. C'était l'automne, et je me trouvais sur la colline au nord de la maison, occupé à installer un tuyau de drainage. J'avais encore un peu de travail à faire, mais j'ai été soudain tellement faible que je n'ai pas pu terminer. J'ai dû appeler mes garçons, qui étaient tout près, pour qu'ils viennent achever l'installation. Je me suis rendu chez le médecin deux ou trois fois, mais il n'était jamais chez lui. Alors, j'ai décidé : « Eh bien, si je ne peux pas voir le médecin, je vais me guérir moi-même » et c'est ce que j'ai fait. Je suis retombé malade de la même façon cet automne, mais à présent, je me sens bien.

¹ Il a retiré sa candidature.

Il y a d'autres vies bien meilleures que la mienne. Je n'ai pas une vie très intéressante. Je n'ai jamais voyagé. J'ai toujours travaillé. Toute ma vie, je me suis levé tôt et je me suis couché tard. À l'époque où je travaillais à Mont-Carmel, j'ai vu les gens aller à la veillée alors que j'étais encore dans les champs.

Appendice IV

Passé et présent à Saint-Denis

[Retour à la table des matières](#)

La liste suivante répartit les divers traits culturels observés à Saint-Denis en deux catégories : l'ancien et le nouveau. Nous avons qualifié d'anciens des traits qui existaient au début du XIX^e siècle, beaucoup remontant même à au moins un siècle plus tôt. Ils sont dans une large mesure liés aux conditions de vie des pionniers, isolés dans leurs fermes. Les éléments nouveaux, entrés dans l'habitude depuis 1800, tirent presque exclusivement leur origine des villes. Ils sont le résultat de l'urbanisation et de l'industrialisation. Comme ces processus sont principalement dus au stimulant anglais, la plupart des nouveaux éléments sont caractéristiques de la vie anglaise et américaine. L'astérisque (*) signifie que tel trait connaît un déclin ou est généralement refusé, plusieurs astérisques indiquant un rejet plus grand encore. Nous avons basé notre catégorisation sur les ménages d'agriculteurs. On observe un plus grand nombre de traits culturels au village, chez les rentiers, les journaliers et les marchands, qui accueillent plus volontiers les traits nouveaux. Les villageois utilisent dans une certaine mesure des aliments en conserve, achètent de la viande du boucher de passage et du pain du boulanger.

Agriculture et agronomie

Ancien	Nouveau
** Battage au fléau (aujourd'hui, du lin seulement)	Nouveau Cisailles mécaniques, séparateur de crème, lieuse, faucheuse, semoir, râteau mécanique, hersage au printemps, batteuse
Scie à bûches avec cadre en forme de H	* Scie circulaire
Bénédiction des semences ; messes pour le succès des récoltes	Semences tamisées mécaniquement, *engrais chimiques, simple rotation des récoltes
* <i>Paters</i> pendant la plantation	Conseils des agronomes, intérêt pour les animaux pur sang,

- examens de dépistage de la tuberculose
- * Détermination du sexe de l'animal selon les phases de la lune
 - * Vétérinaire pour soigner les chevaux malades
 - * Détermination de la période d'ensemencement selon les phases de la lune
 - * Remèdes magico-religieux des maladies des animaux
- Recours à des hommes du pays expérimentés dans le traitement et l'accouchement des animaux

Aliments et boissons

- « Café » de grains et d'orge
- * Ketchup
- Crêpes
- Poudings
- Pain
- Purée de pommes de terre
- Soupe aux pois préparée sans bouillon et autres soupes
- * Viandes en conserve
- Beignets
- Thé
- Œufs sur le plat
- Café
- Pommes de terre : *bouillies, *frites, et *cuites au four
- Gelée
- Tourtières
- * Gâteau roulé
- Petits pâtés de porc froid
- * Porc salé
- Beurre
- Lait
- Bonbons au sucre d'érable

Maison

- *** Toits en pente droite
- Toits cintrés, toits français, toits plats
- ** Remblais autour des fondations
- Maisons carrées à deux étages
- * Granges longues et basses
- Granges à deux étages
- ** Écorce de bouleau sous les bardeaux
- Papier goudronné sous les bardeaux
- ** Verrou à tige aux portes
- Serrures mécaniques
- Portes et fenêtres doubles
- Entrée d'hiver

Ameublement

*** Chandelles	* Lampes à kérosène, *lampes électriques
Tapis tissés couvrant entièrement le plancher	** Papier peint
Tapis tressés	Poêles
Couvertures de laine	** Machines à laver, machines à coudre
Serviettes de lin	** Toilettes intérieures
Pétrins à farine	** Eau courante
Bancs, tables, fauteuils à bascule et chaises droites	Lits à ressorts, matelas
Porcelaine et vaisselle	

Vêtements masculins

* « Bottes sauvages » (mocassins)	Bottines et souliers, bottes de caoutchouc, bottes de cuir
* Chemises, pantalons, pardessus et costumes en « étoffe du pays »	Semelles coussinées en feutre, caoutchouc
Sous-vêtements et chaussettes tricotés à la maison	Salopettes, bleus de travail, chemises, complets de confection, chemises de coton
	Casquettes, feutres et melons
	* Vestes de cuir et d'étoffe
	Pardessus de confection
	* Gants, écharpes, cravates
	* Épingles à cravate
	* Cols durs, demi-guêtres

Vêtements féminins

Tabliers	* Chaussures à talons hauts
Jupons et dessous tricotés	Chapeaux de feutre et chapeaux de paille
Bas de laine	Corsets, soutien-gorge
* Robe en « étoffe du pays »	* Cotonnade pour robes, robes en soie et en coton de confection
	Bas de soie et de laine fabriqués en atelier
	Porte-monnaie, gants
	Manteaux de confection
	Produits de beauté : poudre, *rouge

(à joues, **vernis à ongles,
**ondulations permanentes,
**bains (hebdomadaires), **crème
pour masquer les taches de
rousseur

Consommation de tabac

(Hommes)

- | | | | |
|----|---------------------------------------|----|---|
| * | Pipes « irlandaises » et terre | | Pipes (à tuyau long et à tuyau coudé) |
| | Tabac domestique, coupé en lanières | * | Cigarettes (fabriquées et « polak » : roulées à la main) – surtout chez les plus jeunes |
| ** | Charbons ardents pour allumer la pipe | | Blagues à tabac en caoutchouc et en cuir |
| * | Blagues à tabac en vessie de porc | * | Briquets, **allumettes |
| | | ** | Tabac du magasin (uniquement pour les cigarettes) |

(Femmes)

- | | | | |
|----|-----------------------------|----|-----------------------------------|
| ** | Pipes chez les femmes âgées | ** | Cigarettes chez les jeunes femmes |
|----|-----------------------------|----|-----------------------------------|

Production artisanale

- | | | | |
|----|-------------------------------------|--|---|
| ** | Cardage à la main | | Laine cardée en atelier |
| | Filage | | |
| | Tissage | | |
| | Teinture | | |
| | Fabrication de tapis | | |
| | Brayage, écorçage, épinglage du lin | | |
| | Savon domestique | | Lessive achetée au magasin |
| ** | Pelles taillées dans le bois | | Pelles de fer, achetées |
| * | Vêtements cousus à la main | | Machine à coudre |
| ** | Barattage manuel du beurre | | Barattes mécaniques et beurre de la beurrerie |

Véhicules

- | | | | |
|-----|--|--|------------------|
| *** | Traîneau | | <i>Bobsleigh</i> |
| | Traîneau de travail | | Traîneau |
| | Carriole | | Chariot |
| | Charrette (à deux roues avec cadres latérales, pour le foin et le blé) | | <i>Boghei</i> |

Tombereau (à deux roues avec lit profond)	*	Grand SURREY
Luge (pour jouer)	*	<i>Tire, Rubbertires (sic)</i>
*** Calèche (on en trouve toujours à Québec pour les touristes)		SULKY
*** Cabriolet (diffère de la calèche par ses ressorts)		Bicyclette
	*	Motocyclette
	*	Automobile

Soins des malades

« Remmancheur » (rebouteur)	*	Médecin
Sage-femme (devenue l'assistante du médecin)		Sinapisme Red Cross
		Iode
Plantes médicinales et remèdes de bonne femme traditionnels		Acide borique
* Remèdes faisant appel à la magie et à la religion		

Unités de mesure

« Minot »	Chopine
« Pot » (environ 2 litres)	Pinte
« Platée »	Gallon
« Arpent »	Pouce
« Botte » (15 livres)	Pied
« Aune »	Mille

Jeux

Quatre-sept	**	Baseball
*** Brisse		Croquet
		Hockey (courant dans la région)
		Bridge Poker (on n'y joue pas pour de l'argent)

Musique et danse

Violon		Harmonica
	*	Victrola
	*	Piano *Harmonium
<i>Alouette</i> et, à l'occasion, quelques autres chansons	*	Radio Chansons populaires de la ville
Cotillon, salut des dames		Quadrille, <i>reel</i> , <i>sets</i>

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

- BARBEAU, Marius, *The Kingdom of the Saguenay*, New York, Macmillan Co., 1936.
- _____, Quebec, *Where Ancient France Lingers*, New York, Macmillan Co., 1936.
- BARBEAU, Marius et SAPIR, Edward, *Folk Songs of French Canada*, New Haven, Yale University Press, 1925.
- BLANCHARD, Raoul, *L'Est du Canada français*. 2 vol., Montréal, Beauchemin, 1935.
- BOUCHARD, Georges, *Viellies choses, vieilles gens*, 2^e éd., Montréal, Beauchemin, 1926.
- BOVEY, Wilfred, *Canadien*, Toronto, J. M. Dent & Sons, 1933.
- BRACQ, Jean C., *The Evolution of French Canada*, New York, Macmillan Co., 1924.
- CAMERON, Jean C. et HURD, W. B., « Population Movements in Canada, 1921-1931 : Some Further Considerations », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, I (mai 1935), pp. 222-245.
- CASGRAIN, abbé H.-R., *Légendes canadiennes*, Québec, Brocousseau, 1861.
- _____, *Une paroisse canadienne au XVII^e siècle*, Montréal, 1912.
- CASSIDY, Harry M., « The Canadian Social Services », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, CCLIII (1947), pp. 194-195.
- CHAMBERLAND, J.-E., *English Grammar*, Québec, 1915.
- CLERCS DE SAINT-VIATEUR, Les, *Histoire du Canada*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1915.
- DIONNE, N.-E., *Le Parler populaire des Canadiens français*, Québec, 1909.
- DOMINION BUREAU OF STATISTICS, Seventh Census of Canada (1931), 1933.
- _____, *Chronological List of Canadian Censuses*, Ottawa, 1933 (polycopié).
- FENCHER, Albert, « Co-operative Trends in Canada », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, CCLIII (1947), pp. 184-189.
- FORTUNE, R. F., *Sorcerers of Dobu*, New York, G. Routledge & Sons, 1932.
- FOWKE, V. C., « Canadian Agriculture in the Postwar World », *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences*, CCLIII (1947), pp. 46-47.

- FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, (Les), *Arithmétique*, Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1926.
- _____, *Géographie illustrée*, Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1922.
- FRÈRES MARISTES, (Les), *Atlas géographie*, Montréal, Les Frères maristes, 1931.
- GÉRIN, Léon, « La Famille canadienne-française, sa force, ses faiblesses », *Revue trimestrielle canadienne*, XIX (mars 1932), pp. 35-63.
- _____, « L'Habitant de Saint-Justin », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada* (2^e série), IV (1898), pp. 139-216.
- HERSKOVITS, M. J., *Life in a Haitian Valley*, New York, A. A. Knopf, 1937.
- HUGHES, Everett C., « The French-English Margin in Canada », *American Journal of Sociology*, XXXIX (juillet 1933), pp. 1-11.
- _____, « Industry and the Rural System in Quebec », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, IV (août 1938), pp. 341-349.
- _____, « Position and Status in a Quebec Industrial Town », *American Sociological Review*, III (octobre 1938), pp. 709-717.
- JUNEK, Oscar W., *Isolated Communities*, New York, American Book Co., 1937.
- LAVOIE, Joseph-A., *La Famille Lavoie au Canada*, Québec, 1922.
- LYND, Robert S. et LUND, Helen Merrell, *Middletown*, New York, Harcourt, Brace & Co., 1929.
- _____, *Middletown in Transition*, New York, Harcourt, Brace & Co., 1937.
- MAGNAN, l'abbé J.-Roch, *Cours français de lectures graduées*, Montréal, Beauchemin, 1902.
- MINER, Horace, « Changes in Rural French-Canadian Culture », *American Journal of Sociology*, XLIV (novembre 1938), pp. 365-378.
- _____, « The French-Canadian Family Cycle », *American Sociological Review*, III (octobre 1938), pp. 700-708.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DU COMMERCE DU QUÉBEC, *Annuaire statistique de 1931*, Québec, Imprimeur du Roi, 1932.
- _____, *Annuaire statistique de 1935*, Québec, Imprimeur du Roi, 1936.
- _____, *Annuaire statistique de 1936*, Québec, Imprimeur du Roi, 1937.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU QUÉBEC, *Le Québec agricole 1932*, Québec, Imprimeur du Roi, 1933.
- MOORE, W. H., *The Clash*, New York, E. P. Dutton & Co., 1919.
- NANTEL, abbé A., *Nouveau Cours de la langue anglaise*, Montréal, Beauchemin, s.d.
- PARKMAN, Francis, *The Old Regime in Canada*, 8^e éd., Boston, Little, Brown & Co., 1880.

- PEATIE, Roderick, « The Problem of Communication in the Lower St. Lawrence Valley », *Journal of Geography*, XX (janvier 1921), pp. 1-12.
- POULIN, Leroy, *L'Enseignement primaire rural dans la province de Québec*, thèse de baccalauréat inédite, École supérieure d'agriculture de Sainte-Anne, Québec, 1934.
- REDFIELD, Robert, *Tepoztlán*, Chicago, University of Chicago Press, 1930.
- REDFIELD, Robert et VILLA, R. Alfonso, *Chan Kom*, Washington, Carnegie Institution, 1934.
- RIVERS, W. H. R., *The Todas*, Londres, Macmillan & Co., Ltd., 1906.
- ROBERT, E., *Nouvelle Grammaire française*, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1906.
- SIEGFRIED, André, *Le Canada, les deux races*, Paris, A. Colin, 1906.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, 1930.
- WILLIAMS, Michael, *The Catholic Church in Action*, New York, Macmillan & Co., 1935.

Index analytique

[Retour à la table des matières](#)

Abattage

Acculturation : attitude de l'Église ; signes de son existence ; signes de l'acculturation dans les nouvelles méthodes d'accouchement ; dans les emprunts linguistiques ; dans les habitudes de santé ;

Âge, groupes d' ; voir aussi *école*.

Agronome

Alphabétisation, degré d'

Angélus

Anglais analyse des mots empruntés ; connaissance locale de l'anglais à l'école

Approvisionnement en eau

Arpent, définition et usage du mot

Associations

Automobiles

Avortement

Baptême ; voir aussi *rites de passage*.

Battage

Bedeau,

Bénédiction ; à la Fête-Dieu ; *des maisons neuves pour protéger et venir en aide* ; *des symboles religieux* ; *du jour de la Saint-Marc*

Bétail

Bilinguisme : voir *anglais* et *français*.

« *Bolomien* »

Bras, des : voir *des Bras*.

Boulanges

Cantonnier

Cap-au-Diable, premiers colons ; géographie

Carême

Cartes et cartomancie ; voir aussi *jeux*.

Catéchisme

Chantier, emplacement ; comme *débouché économique*

Chemin (par opposition à route)

Cheveux : leur soin

Chœur, enfants de chœur ; chœur des hommes ; son rôle durant la messe ; à la Saint-Marc.

Climat : moyenne des précipitations et de la température

Cloches de l'église : lors des mariages ; lors des décès ; aux obsèques

Coiffures : avant et après le mariage

Colonisation : par Champlain ; réputation des immigrants venant en Nouvelle-France ; colonisation des terres contiguës par la parenté ; colonisation de la terre de Saint-Denis ; besoin d'un prêtre pendant la colonisation ; colonisation de Rivière-Ouelle ; colonisation de terres nouvelles sous la pression démographique ; voir aussi *population*, *seigneurie*.

Communion : comme remède ; première communion ; voir aussi *rites de passage*

Communion solennelle (« grande communion »)

- Conceptions*, variation saisonnière dans leur nombre
- Confession*
- Configuration sociale de Saint-Denis*
- Conseil*, élection et fonctions
- Conteurs*
- Contrôle social* : rôle déterminant de la religion
- Coopératives*
- Correspondance* : son importance
- Corvée*
- Coteau* : description ; hameau et église sur le coteau ; voir aussi *plan, rangs*.
- Crieur*, activités ; enchères pour les morts.
- Crimes*, leur rareté.
- Croix* : installation d'une croix dans les champs ; prières devant la croix ; croix noire de la Société de tempérance.
- Curé* : premiers titulaires du poste à Saint-Denis ; ses revenus ; ses rapports avec la politique ; sa résidence ; sa position sociale ; voir aussi *prêtre*.
- Culture et élevage*, voir aussi bétail et récoltes.
- Danse*
- Décès* : causes des décès ; taux décroissant des décès ; mortalité infantile ; variation saisonnière dans la fréquence des décès ; voir aussi *mort et mortalité, obsèques* et *Toussaint*.
- Demande en mariage*, voir « *grande demande* ».
- Dents et soins dentaires*
- Des Bras* : emplacement ; voir aussi *plan, rangs*.
- Deuil*
- Dîme* : montant et paiement
- Dispenses* ; voir *mariage*.
- Disputes*
- Dot*
- Eau bénite* : boire de l'eau bénite ; à la maison.
- École* : établissements ; dispute scolaire ; districts scolaires ; classes en tant que système de groupes d'âge ; voir aussi *éducation, institutrices* et *manuels scolaires*.
- Économie* ; passage de l'autarcie à la dépendance
- Éducation* : analyse des manuels ; éducation des enfants pour une vie de travail ; par opposition à l'instruction ; description du système d'éducation ; fonction de l'éducation ; temps consacré aux diverses matières ; voir aussi *école, institutrices* et *manuels scolaires*.
- Église* ; voir curé, messe, prêtre, religion, superstitions.
- Élevage*, voir bétail et culture et élevage.
- Émigration* ; vers les États-Unis ; voir aussi *colonisation*.
- Enfants de Marie*
- Enfants de Saint-Joseph*
- Enfants naturels*
- Engrais*
- Entretien des routes*
- Environnement* ; voir *chemin, climat, fermes, mariage, paroisses, rangs, sol, topographie*.
- Extrême-onction*
- Fabrique*
- Famille* : animosités familiales ; liens visibles au décès ; composition d'une famille ; coopération dans les travaux agricoles ; cycle familial ; effet sur la personnalité qu'a un rang particulier dans la famille ; repas, raisons militant en faveur

- d'une grande famille ; degrés de parenté reconnus ; rôle dans le mariage ; solidarité familiale ; symbolisme religieux de la famille ; valeurs en vigueur dans la prière ; voir aussi *noms*.
- Fermes* : cause de l'étroitesse des champs ; superficie ; voir aussi *héritage, moisson, récoltes, semailles, sol*.
- Fête-Dieu*
« Fêtes », les
- Fief de Saint-Denis* : voir aussi seigneurie.
- Foires*
- Français* : son degré de pureté ; usage du français ; à l'école.
- Funérailles* ; voir obsèques.
- Généalogie* : leur connaissance ; arbres illustrant le lien de parenté entre époux.
- Génération*
- Genre* ; voir *sexe*.
- Géographie*, voir *topographie*.
- Glas* ; voir *cloches de l'église*.
- Gouvernement* : local ; rôle des gouvernements provincial et fédéral dans les récents changements culturels ; voir aussi *politique, seigneurie*.
- « *Grand ménage* »
- « *Grande demande* »
- Grève*, résidents
- « *Habitant* » : ses obligations vis-à-vis du seigneur ; signification du terme.
- Hauteville* ; voir aussi *plan*.
- Héritage* : de la ferme paternelle.
- Huguenots* : exclusion et conversion des huguenots.
- Île d'Orléans* : ses colons.
- Illégitimité* : à Saint-Denis ; sujet de sermon.
- Imbécillité*
- Institutrices* ; voir aussi *éducation et école*.
- Jardins et potagers*.
- Jeux*
- Journaliers* : débouchés locaux ; comme nouvelle catégorie économique ; leur position sociale.
- Journaux* : analyse de leur contenu ; abonnements
- Laine* : cardage et teinture ; voir aussi *tissage*.
- Langues* : voir *français et anglais*.
- Lin* : sa préparation
- Lune* : effets de ses phases sur les récoltes et les animaux
- Machines agricoles*
- Magasins*
- Magie*
- Maisons* : descriptions ; le long du rang
- Maladies vénériennes* ; voir aussi *traitements*.
- Manuels scolaires* : analyse.
- Mardi gras*
- Marguilliers*
- Mariage* : âge des nouveaux mariés ; attitude du curé lors d'un sermon ; manière dont se conclut un mariage ; répartition des mariages durant l'année ; origine géographique des conjoints ; pourcentage des adultes célibataires ; taux des mariages ; rôle de la famille dans le choix du conjoint
- Médecine* : ceux qui l'exercent ; voir aussi *maladies vénériennes, sage-femme, remmancheur et traitements*.
- Ménages* : composition et analyse
- Messe* : pour les parents décédés ; autrefois ; honoraires des messes ; sa place dans la doctrine religieuse ; son

- déroulement ; son rôle ; messes particulières ; voir aussi *obsèques* et *sermon*.
- Météorologique* : méthodes de prévision ; voir aussi *climat*.
- Métiers* : exercés dans la paroisse.
- Mi-carême*
- Miracle* : conceptions qu'on s'en fait ; miracle du clocher qui s'écroulait ; sinistres contrôlés par un miracle ; en réponse à la prière ; les saints et les miracles ; pendant la colonisation du Québec
- Moisson*
- Mort et mortalité* ; voir aussi *décès* et *deuil*.
- Moustache* : symbolisme du port de la
- Municipalité* ; voir *école*.
- Musique*
- Naissances* : contrôle des naissances ; accouchements ; accoucheurs ; voir aussi *taux de naissances*.
- Noël*
- Noms* : fréquence des noms de famille ; leur fonction ; changements de nom ; choix des prénoms.
- Nordet* : voir *vents et orientation*.
- Nourriture* ; voir régime.
- Nouvel An*
- Obsèques* : annonce des obsèques durant la messe ; déroulement des obsèques ; voir aussi *rites de passage*.
- Occupations quotidiennes*
- Orientation* : de l'enfant ; pour une vie de travail.
- Pâques*
- Paroisses* : territoire de la paroisse de Saint-Denis ; création de Saint-Denis ; facteurs qu'implique la création de nouvelles paroisses ; vieilles paroisses ; comme unités sociales ; voir aussi *plan*.
- Parrain et marraine*
- Pêche*
- Personnalité* : influence de la position au sein de la famille
- Phipps* ; embuscade lors de son débarquement.
- Plan* : des seigneuries et des paroisses locales ; de Saint-Denis.
- Politique* : Chapais et la politique ; partis, élections et droit de vote des femmes ; espace réservé dans les journaux à la politique.
- Population* : âge et état civil de la population ; changements à Saint-Denis ; densité ; au début ; à Rivière-Ouelle en 1680 ; voir aussi *colonisation*.
- Population anglaise* : son attitude envers les Canadiens français pendant la Grande Guerre ; domination des Français après la cession ; sentiment des Canadiens français à son endroit.
- Potagers* ; voir *jardins*.
- Présages*
- Prêtre* : formation du prêtre ; rôle de son retrait de la société ; voir aussi *curé*.
- Prière* : pour le contrôle des maladies ; pour un défunt parent ; en famille.
- Printemps* : activités du
- Processions* ; voir *Fête-Dieu, Saint-Marc*.
- Profane* (par opposition au sacré) ; voir *sacré*.
- Prostitution*
- Quartiers de Saint-Denis*
- Quatre-sept*
- Quêteux*

- Race.*
- Rangs* : coopération durant l'abattage ; définition et description des ; solidarité sociale des rangs
- Récoltes* : genres de ; changements dans les ; voir aussi *culture et élevage.*
- Récréation* ; voir *foires, jeux et veillées.*
- Récupération du bois*
- Régime alimentaire*
- Religion* : définition ; rapports fonctionnels avec les autres institutions ; idéologie de la prière ; éducation religieuse ; chez les habitants ; relation du dogme avec la croyance non-dogmatique ; récompenses découlant de la pratique religieuse ; espace réservé dans les journaux à la religion ; symbolisme religieux dans les « remèdes secrets » ; voir aussi *bedeau, bénédiction, chœur, confession, croix, curé, dîme, éducation, fabrique, marguillier, messe, prêtre, rites de passage, sacré* et *sermon.*
- Remmancheur*
- Revenus*
- Rites de passage* ; voir aussi *baptême, communion solennelle, mariage* et *obsèques.*
- Rois, jour des*
- Routes* ; par opposition à chemin.
- Sacré* (par opposition à profane)
- Sage-femme*
- Saint-Laurent* : fleuve ; à la hauteur de Saint-Denis.
- Saint-Marc* : jour de la ; procession de la Saint-Marc.
- Saints* : secours apportés par eux ; conception qu'on s'en fait ; manière dont on devient un saint ; Saints patrons et gardiens.
- Sarwa* ; voir *vents et orientation.*
- Savon*, sa fabrication
- Seigneur* : de la Bouteillerie ; sa position sociale au début de la colonisation ; rapports actuels avec les paroissiens
- Seigneurie* : abolition de la plupart des caractéristiques du système seigneurial ; Kamouraska ; nature de la concession ; Rivière-Ouelle ; topographie des concessions ; voir aussi *plan.*
- Semailles* : suivant les phases de la lune ; au printemps.
- Sermon* : dénonciation des manquements des paroissiens
- Sexe* : alternance des sexes dans la transmission des traitements secrets ; distinctions marquées dans l'activité de groupe ; par opposition à genre.
- Sexualité* : éducation sexuelle ; rapports prémaritaux ; voir aussi *avortement, naissance* et *prostitution.*
- Sol* : types
- Solidarité sociale* : lors de la corvée ; au sein de la famille ; voir aussi *rangs.*
- Statut* : référence spatiale ; voir aussi rites de passage.
- Superstitions*, objet des attaques de l'Église
- Surnaturel* (par opposition à naturel)
- Taux de naissances* : dans la colonie en 1671 ; au Québec et dans le comté de Kamouraska ; à Saint-Denis.
- Terres à bois*
- Tissage*
- Topographie* : ses effets sur les frontières de la paroisse ; du

Québec ; des environs de Saint-Denis.
Toussaint
« *Train* »
Traitements et remèdes : des hémorragies ; du goitre ; des coliques des chevaux ; remèdes « secrets » ; des tiques
Remèdes traditionnels
Urbanisation ; voir acculturation et villes.
Valeurs : leur mutation
Veillées ; veillées funèbres.
Vents et orientations
Vétérinaire
Village : sa population

Villes : attitude à l'endroit des citadins ; comme débouché économique pour les enfants ; importance des villes en ce qui concerne l'adaptation sociale ; coutumes matrimoniales venues des villes ; migration entre la ville et la campagne ; chansons de la ville ; vocabulaire sur la ville.

Visites

Voyages : leur étendue ; la parenté comme facteur de décision de partir en voyage.